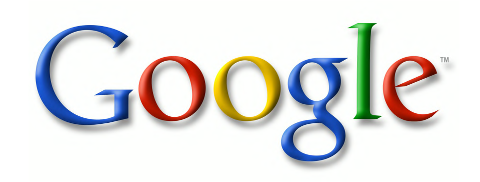






VE RI TAS
HARVARD
COLLEGE
LIBRARY
HOHENZOLLERN COLLECTION
IN COMMEMORATION OF THE VISIT OF
HIS ROYAL HIGHNESS
PRINCE HENRY OF PRUSSIA
MARCH SIXTH, 1902
ON BEHALF OF HIS MAJESTY
THE GERMAN EMPEROR
PRESENTED BY ARCHIBALD CARY COOLIDGE PH.D.
ASSISTANT PROFESSOR OF HISTORY
No. 7842

ESSAI

DE

DESCRIPTION, DE STATISTIQUE ET D'HISTOIRE

DE

MULHOUSE

JUSTIFICATION DU TIRAGE

2 exemplaires sur parchemin-vélin (pas en vente).

60 exemplaires sur papier du Japon de la fabrique impériale d'Oji. — N°s 1 à 60, signés par l'auteur.

750 » sur papier de Hollande. — N°s 61 à 810.

(Les exemplaires employés pour le dépôt légal ne portent pas de numéros.)




ANCIEN HÔTEL ROMANN
HOTEL CENTRAL · CENTRAL HOTEL
E. GRAEUB Propriétaire
Mulhouse
(ALSACE)

ESSAI

DE

DESCRIPTION, DE STATISTIQUE ET D'HISTOIRE

DE

MULHOUSE

PAR

ERNEST MEININGER

Secrétaire du Comité d'administration du Musée historique de Mulhouse, Membre de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, etc.

PRÉCÉDÉ

D'UNE NOTICE HISTORIQUE PAR M. X. MOSSMANN, ARCHIVISTE DE LA VILLE DE COLMAR

QUINZE ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE ET QUATORZE PLANCHES
ET CARTES HORS TEXTE

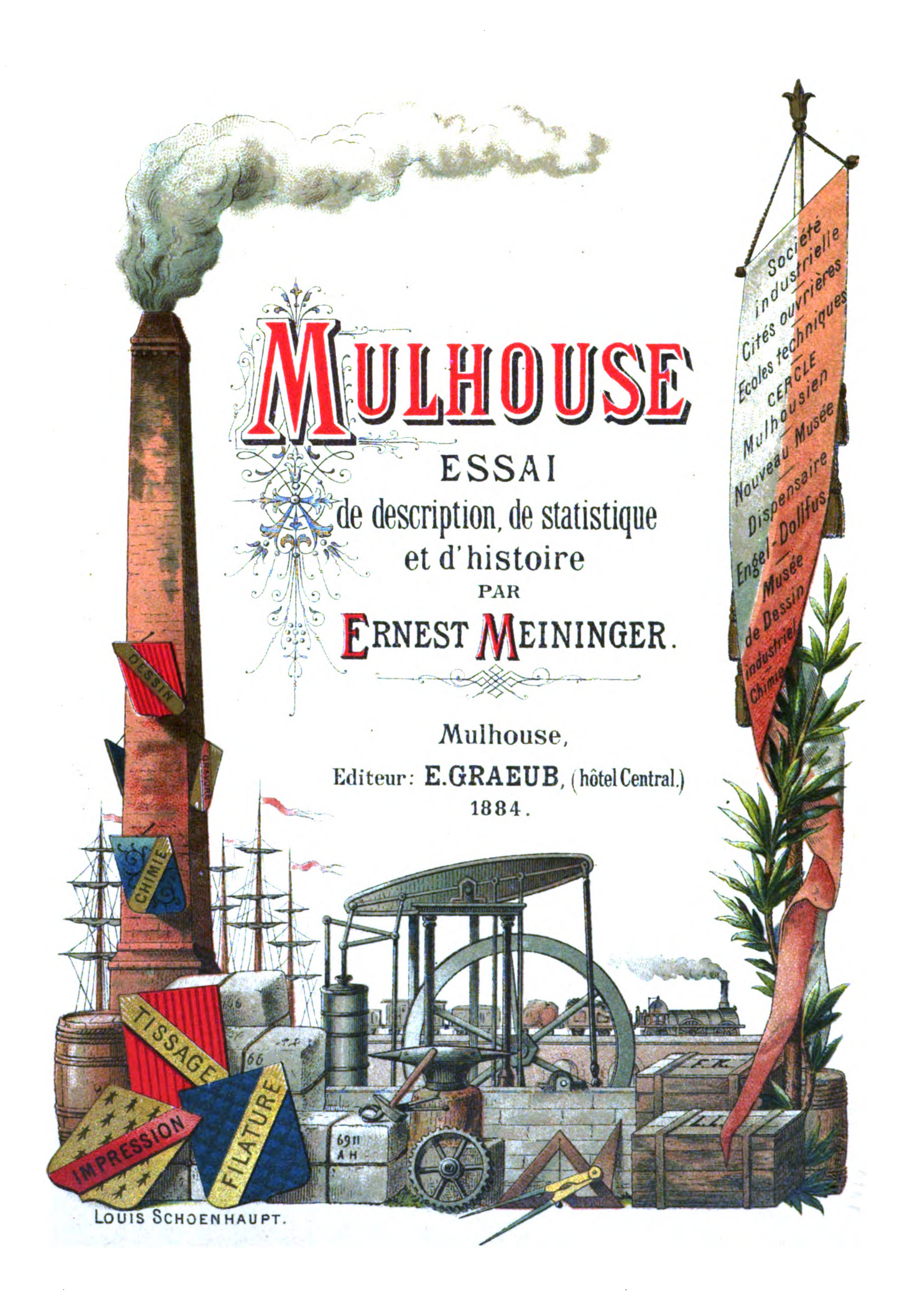


MULHOUSE

Ed. GRÆUB (PROPRIÉTAIRE DE L'*HOTEL CENTRAL*), ÉDITEUR

—

MDCCCLXXXV


MULHOUSE
ESSAI
de description, de statistique
et d'histoire
PAR
ERNEST MEININGER.
Mulhouse,
Editeur: E.GRAEUB, (hôtel Central.)
1884.
Société industrielle
Cités ouvrières
Ecoles techniques
CERCLE Mulhousien
Nouveau Musée
Dispensaire
Engel-Dollfus
Musée de Dessin industriel
Chimie
DESSIN
CHIMIE
TISSAGE
IMPRESSION
FILATURE
LOUIS SCHOENHAUPT.

A

MONSIEUR

AUGUSTE DOLLFUS

Président de la Société industrielle,
Président honoraire
du Comité d'administration
du Musée historique de Mulhouse, etc.

HOMMAGE RESPECTUEUX DE L'AUTEUR

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Vous avez bien voulu me communiquer les bonnes feuilles de l'intéressant travail que vous publiez sous le titre de : *Essai de description, de statistique et d'histoire de Mulhouse.*

Il touche à sa fin, et vous avez l'intention, m'avez-vous dit, de dédier ce travail au président de la Société industrielle de Mulhouse et au président honoraire du Comité de direction de la Société du Musée historique de Mulhouse. Je vous en remercie et je l'accepte volontiers au nom de ces deux compagnies, qui toutes deux s'intéressent vivement aux études du genre de celles qui absorbent vos trop rares moments de loisir; nous espérons vous les voir continuer dans l'avenir avec le même zèle, et permettez-moi d'ajouter avec le même succès.

Mais combien j'aurais désiré, comme vous sans doute, que le hasard des circonstances eût fait paraître votre volume deux années plus tôt. Vous l'auriez alors, et de droit, dédié à notre regretté collègue M. FRÉDÉRIC ENGEL-DOLLFUS, sitôt enlevé à l'affection des siens et de ses nombreux amis et admirateurs.

Son souvenir tout au moins doit être évoqué, ce me semble, en tête de votre ouvrage, comme l'inspirateur, avec feu AUGUSTE STŒBER, de la création du Musée historique de Mulhouse et son véritable fondateur, comme l'inspirateur surtout de toutes les œuvres publiées dans ces dernières années, et qui, comme la vôtre, sont animées d'un souffle de véritable patriotisme mulhousien.

Lorsque vous me développiez, il y a quelques mois, le programme du modeste *Guide de Mulhouse* que vous projetiez alors, je me rendais bien compte que vous n'aviez pas mesuré encore la longueur de la tâche assumée par vous, et toutes les difficultés que vous rencontreriez en route. Je savais à n'en pas douter que le petit *Guide* projeté deviendrait

un gros volume, et qu'entraîné par votre sujet, vous seriez amené à le traiter sous toutes ses faces, à faire connaître notre ville sous tous ses aspects actuels, et à préparer ainsi pour nos historiens futurs une série de matériaux qui, pour notre époque, leur seront bien précieux.

N'est-ce pas là en effet ce que vous avez été amené à faire? et votre attachement à notre vieux Mulhouse, que vous voulez faire aimer aux autres comme vous l'aimez vous-même, ne devait-il pas vous y conduire forcément?

Votre œuvre est terminée aujourd'hui, et vous avez la satisfaction de l'avoir entièrement menée à bien à tous égards, en présentant à vos lecteurs un tableau vrai et vivant de ce qu'était Mulhouse dans un passé que nous regrettons tous, et de ce qu'il est aujourd'hui.

J'aime à croire que le succès même qu'a eu votre *Essai de statistique* dès la publication de ses premiers chapitres, vous fera comprendre l'obligation qui s'impose à vous de préparer dès aujourd'hui la continuation de votre œuvre dans l'avenir, en réunissant tous les matériaux qui vous permettront de nous donner successivement avec le temps plusieurs éditions, revues et augmentées, de votre *Tableau de Mulhouse*.

Je vous présente, Monsieur et cher Collègue, l'expression de mes sentiments bien distingués.

AUGUSTE DOLLFUS.

Mulhouse, le 1er janvier 1885.





PREMIÈRE PARTIE

MULHOUSE

SON HISTOIRE, SES MONUMENTS, SES ÉDIFICES PUBLICS, SES ÉCOLES, ETC.



NOTICE HISTORIQUE

PAR

X. MOSSMANN

Comme ville, Mulhouse doit son origine, de même que Colmar, Sélestadt et Rouffach, au besoin qu'ont éprouvé les hommes libres, les possesseurs de francs-alleux, jusque-là dispersés dans leurs manoirs, de se grouper derrière un rempart commun, alors que la lutte du Sacerdoce et de l'Empire eut déchaîné sur l'Alsace les forces longtemps contenues, longtemps tutélaires de la féodalité. Au delà, c'est-à-dire avant le commencement du XIIIe siècle, tout dans son histoire est obscur. L'abbaye de Saint-Étienne de Strasbourg y avait des domaines et des tenanciers; la collation de la cure de la paroisse, également sous l'invocation de Saint-Étienne, lui appartenait. Les Hohenstaufen y possédaient des francs-alleux et d'autres droits; mais, en 1246, l'empereur Frédéric II ayant été excommunié, et l'église de Strasbourg s'étant très anciennement substituée à l'abbaye de Saint-Étienne, l'évêque Henri de Stahleck se mit en possession de ce qui restait des domaines des Hohenstaufen et se construisit un château-fort. Cependant, en 1253, le roi des Romains Conrad IV avait encore la dime, et il en investit le comte ou landgrave de la Haute-Alsace, Rodolphe de Habsbourg.

En attendant son élection à l'Empire, Rodolphe n'était que le haut justicier du pays et un baron féodal déjà redoutable à ses voisins. Fatigués de l'oppression de l'évêque de Strasbourg, les bourgeois de Mulhouse lui ouvrirent, en 1261, leurs portes et, avec son aide, ils s'emparèrent du château-fort qui les tenait sous le joug. Un autre prince de l'Église, l'évêque de Bâle, au diocèse duquel Mulhouse ressortissait, essaya de réprimer la révolte en mettant la ville en interdit; mais il aurait fallu le bras séculier pour en venir à bout, et il était représenté par Rodolphe de Habsbourg, élu roi des Romains en 1272, et qui n'était pas disposé à sacrifier une ville impériale, pas plus à l'évêque de Strasbourg qu'à celui de Bâle. S'il avait voulu soustraire Mulhouse à l'Empire, il l'aurait plus volontiers annexé à ses possessions héréditaires du Sundgau. En autorisant les bourgeois, en 1275, à acquérir des fiefs, il nourrissait sans doute déjà des desseins de ce genre; car cette faveur n'avait



d'autre effet que d'établir à Mulhouse une garnison d'hommes-liges de la mouvance des HABSBOURG, que leurs obligations féodales rendaient plus dévoués à leurs suzerains qu'à l'Empire. Cependant, en principe, l'église de Strasbourg n'avait nullement renoncé à ses prétentions sur Mulhouse. Le roi des Romains ADOLPHE DE NASSAU les reconnut virtuellement, en acceptant de l'évêque CONRAD DE LICHTENBERG la possession de la ville à titre viager. En 1293, ce prince la dota d'un statut municipal. Ce fut seulement en 1308 que l'évêque JEAN DE DIRPHEIM rendit, au profit de HENRI VII, les droits de l'Empire incommutables.

Aux deux éléments de discorde, procédant l'un de l'Empire, l'autre de la maison d'Autriche, l'institution des corps de métiers ajouta une force pondératrice. Sous l'empereur LOUIS DE BAVIÈRE la lutte se compliqua des difficultés de ce prince avec l'Église, et la commune expulsa, en 1340 et en 1346, les nobles fauteurs du désordre; par contre Mulhouse fut excommunié pour la seconde fois. L'avènement de CHARLES IV lui rendit la paix religieuse; mais alors commencèrent les entreprises du tribunal du landgrave, qui prétendait soumettre les bourgeois à la juridiction autrichienne au détriment de l'Empire. Le nouvel empereur vint en aide à ses vassaux, en les garantissant contre toute citation devant un juge forain.

L'éloignement de Mulhouse rendait peu efficace son alliance avec les autres villes impériales d'Alsace. L'abaissement de la puissance centrale sous WENCESLAS le priva de cet autre soutien, et ce fut en vain que la cité entra dans la ligue des villes de Souabe. Abandonnée par WENCESLAS, déchirée par des querelles intestines, en guerre avec le voisinage, elle finit, en 1398, par accepter pour dix ans la protection du duc d'Autriche, LÉOPOLD LE SUPERBE, et par lui payer tribut.

Cette situation dépendante prit fin; mais la lutte recommença de plus belle avec le landgrave et avec ses vassaux. En 1466, sous le prétexte le plus futile, la réclamation de HERMANN KLÉE, un garçon-meunier qui se prétendait lésé par son patron, toute la noblesse autrichienne se souleva contre Mulhouse. La mort du premier fauteur de cette guerre n'y mit pas fin : un autre malandrin, CONRAD KÜFFER, de Bondorff, la reprit pour son propre compte. La levée de boucliers menaçait encore d'autres villes impériales, qui toutes furent entrainées à prendre les armes. Ce fut à cette occasion que Mulhouse contracta sa première alliance avec Berne et avec Soleure, et indirectement avec les autres cantons dont, aux termes du pacte constitutif, les deux premiers pouvaient requérir le concours. Cette démarche n'était pas pour calmer le parti autrichien et, pendant que les Suisses se portaient au secours de leurs nouveaux alliés, l'ennemi affama Mulhouse, ravagea le territoire, coupa les vignes, écorça les arbres et finit par battre les bourgeois à plate couture. On ne sait où ces excès, communs aux deux partis, se seraient arrêtés si, après avoir signé, en 1468, la paix de Waldshut avec les confédérés, le duc SIGISMOND D'AUTRICHE n'avait engagé ses possessions à CHARLES LE TÉMÉRAIRE, dont le lieutenant, PIERRE DE HAGENBACH, eut bientôt fait de les pacifier.

Mulhouse était ruiné; mais, grâce aux avances qu'il avait reçues de ses alliés, il commençait à respirer, quand les officiers bourguignons reprirent, pour le compte de

leur maître, les anciennes menées autrichiennes. Lors de son passage en Alsace, en 1473, le duc de Bourgogne entra lui-même en pourparlers avec la ville : il en était resté aux menaces, quand le soulèvement des vassaux autrichiens et des cités impériales mit fin à sa domination sur le haut Rhin. Ses défaites à Granson, à Morat, à Nancy donnèrent le coup de grâce à ses vastes desseins.

A ce moment, la détresse de Mulhouse était telle, qu'il ne put prendre part à ces combats, et, encore en 1486, quand il rechercha l'alliance des Treize cantons, son but n'était que d'obtenir le paiement de ses dettes; mais il aurait fallu se reconnaître leur sujet.

Ce qui rendait la situation de Mulhouse si grave, c'est que la maison d'Autriche, qui était restée exclue de l'Empire depuis 1308, l'avait recouvré. Jusqu'en 1437 c'étaient les maisons rivales de Bavière, de Luxembourg et Palatine qui en avaient été investies, et leur intérêt était de préserver l'immédiateté des villes impériales des convoitises de leurs compétiteurs. Mais après l'élection d'Albert II et celle de Frédéric III, la politique de ces princes les porta à envisager sans répugnance l'éventualité d'un démembrement au profit de leur famille. L'empereur Frédéric III ne prit même pas ombrage des entreprises de Charles le Téméraire, sachant bien que la dot de Marie de Bourgogne, la fiancée de Maximilien, se serait accrue de tout ce qu'il aurait détaché de l'Empire.

Fort heureusement pour Mulhouse, ces projets n'avaient pas abouti; mais à l'avènement de Maximilien Ier, qui du moins avait fait le brillant mariage que son père avait rêvé pour lui, le nouveau monarque reprit ces plans. Comme le gouverneur Pierre de Hagenbach l'avait tenté précédemment, il ouvrit des négociations en 1501, et il alla même jusqu'à offrir une pension, si Mulhouse consentait à signer un traité d'union. Mais loin de répondre à ces avances, la ville conclut, en 1506, avec Bâle un traité d'alliance, ce qui donna occasion à son contingent, en 1512 et en 1513, de faire campagne avec les confédérés en Italie. La bravoure de ses bourgeois valut à Mulhouse, en 1515, d'être admis définitivement dans la Confédération. Ses troupes se rencontrèrent avec François Ier à Marignan, où elles perdirent leur capitaine et le quart de leur effectif. Ce n'était pas payer trop cher l'avantage d'être compris dans la paix perpétuelle avec la France, qui garantissait enfin la ville contre les menées ténébreuses de la politique autrichienne.

La Réforme, à laquelle Mulhouse adhéra dès 1523, ouvrit l'ère des discordes religieuses. Les cantons protestants trouvèrent la ville à leurs côtés, notamment à la bataille de Kappel, où ils furent battus par les catholiques. La Confédération résista à ces luttes funestes; mais, dès ce moment, Mulhouse devint suspect aux adhérents du vieux culte, et une scission au sein de la bourgeoisie leur fournit l'occasion de la rupture qu'ils cherchaient.

Des difficultés s'étaient élevées, en 1580, avec les héritiers de Jean Finninger, à qui plusieurs bourgeois contestaient la propriété d'un bois situé dans le ban de Dornach. Les demandeurs étaient des mieux apparentés, tandis que les Finninger, dont le père, homme de peu, avait fait son chemin dans les guerres d'Italie, étaient encore comptés parmi les petites gens. Appréhendant un déni de justice, ils firent donation du bois litigieux à deux

de leurs parents à Bâle qui, n'étant pas liés par le serment des bourgeois de Mulhouse de ne reconnaître d'autre juridiction que celle du conseil, étaient en droit de porter le litige devant le juge du lieu. Mais le conseil passa outre à la donation et rendit une sentence qui dépossédait les frères FINNINGER; elle fut exécutée nonobstant l'opposition du seigneur de Dornach, JEAN-SÉBASTIEN ZU RHEIN, et l'intervention de la régence d'Ensisheim. De leur côté les perdants refusèrent de payer les frais de l'instance: MICHEL, l'un d'eux, se réfugia dans la commanderie de Saint-Jean, qui avait droit d'asile; les deux autres, MATHIAS et JACQUES, quittèrent Mulhouse et firent appel aux Treize cantons contre l'acte qui les évinçait.

Sur leur plainte, Zurich et Bâle se décidèrent à intervenir. La ville consentit, à leur prière, à laisser rentrer les FINNINGER; par feinte ou sérieusement, elle proposa même à la partie adverse de transiger; mais celle-ci ne voulut entendre à rien et somma le conseil de lui maintenir le bénéfice de la chose jugée. Devant cette obstination, Zurich ne put s'empêcher de blâmer la ville de ne pas laisser porter le litige devant le tribunal de Dornach. Cependant il fallait une solution et les deux cantons, agissant comme amiables compositeurs, décidèrent les FINNINGER à se soumettre.

A peine apaisé, le conflit recommença sous une nouvelle forme. Encore une fois on contesta à JACQUES FINNINGER la propriété d'un autre bois, également situé dans la banlieue de Dornach. Déçu par l'issue du premier procès, le défendeur porta tout d'abord la cause devant le juge du lieu. Le conseil le traita comme un rebelle pour avoir eu recours à la juridiction de droit commun et, en plein hiver, il le fit jeter dans un cul de basse-fosse. Au bout de douze jours seulement, apprenant que sa femme venait de prendre la peste, FINNINGER consentit à se désister. Mais en recouvrant sa liberté, il quitta la ville. Évidemment l'opinion n'était pas mal disposée pour lui; car le Dr SCHRECKENFUCHS, le médecin-physicien de la ville, et deux pasteurs sur trois, JACQUES FRAULER et JEAN STEINER, se prononcèrent en sa faveur; aussi le conseil leur signifia-t-il à tous trois leur congé.

Ce fut avec un sensible déplaisir que Bâle vit renaître ce différend. Il insista vainement pour en saisir le tribunal des limites: la ville prétendit que le canton lui appartenait et qu'elle y exerçait la juridiction. Mais pendant ce temps, JACQUES FINNINGER sollicitait en Suisse, et ses protecteurs, le Dr SCHRECKENFUCHS et le pasteur FRAULER, dénonçaient le gouvernement de Mulhouse à la diète de Bade, qui se montra disposée à accommoder les parties. Le conseil refusa de s'y prêter; JACQUES et MATHIAS FINNINGER prirent leur recours devant la diète restreinte des cantons catholiques à Lucerne. Elle leur donna audience; mais, par une délibération secrète, elle convint de profiter de l'occasion pour rompre avec Mulhouse. Saisie de son côté de l'affaire, la diète de Bade ordonna une enquête. Toujours entêté de sa prérogative, le conseil protesta contre cette ingérence et fit approuver sa conduite par la bourgeoisie. Sans s'arrêter à ce vote, la diète prit le pourvoi des FINNINGER en considération et les renvoya devant la ville de Bâle.

Cependant l'affaire traînait en longueur. Se sentant soutenus en Suisse, les FINNINGER montrèrent peut-être quelque arrogance. Aussi, nonobstant les injonctions de la diète et son propre engagement de ne rien entreprendre contre eux, la ville procéda-t-elle à l'ex-

pulsion de leurs familles. Ce fut un nouveau grief aux yeux des cantons, qui insistèrent pour faire rappeler les FINNINGER. Enfin, sur la proposition de la diète de Bade, le conseil consentit à remettre le jugement de l'affaire à un tribunal pris parmi les confédérés, moitié à son choix, moitié à celui des plaignants; mais il se ravisa et prétendit se réserver la révision de la sentence arbitrale qui interviendrait.

Ces lenteurs fatiguaient de plus en plus les cantons catholiques, qui voulaient en finir. Les FINNINGER accusaient le conseil de céler à la commune la correspondance des huit cantons, qui décidèrent d'envoyer des députés pour éclairer la bourgeoisie sur les lettres qu'on lui cachait. De leur côté, les FINNINGER profitèrent de l'occasion pour rentrer chez eux à l'abri des immunités des ambassadeurs. Mais le conseil tint bon: il empêcha les députés de se mettre en rapport avec la population et fit arrêter les FINNINGER. Très mécontents de ces procédés, les envoyés rendirent compte à la diète de Bade de l'accueil qu'ils avaient trouvé à Mulhouse. La minorité protestante offrit de s'entremettre; mais il était trop tard, et les cantons catholiques renvoyèrent à Mulhouse les instruments de leur alliance, après en avoir détaché leurs sceaux.

C'était en 1586. Il n'était pas possible de dissimuler cette rupture, qui causa une consternation générale. La commune rendit le parti dominant responsable de ce malheur, le plus grand qui pût arriver. Elle se souleva et obligea le conseil à déposer le bourgmestre PIERRE ZIEGLER, qui fut mis aux arrêts, en même temps qu'on jetait en prison le greffier SCHILLINGER. Puis elle envoya des délégués à la diète de Bade pour négocier le rétablissement de l'alliance; mais les cantons catholiques ne voulurent entendre à rien.

Leur refus ne donna que plus d'élan à la rébellion. La bourgeoisie se conjura pour en finir avec l'oligarchie qui avait encouru sa légitime suspicion, et elle institua un nouveau conseil. Sous la menace d'être rendus responsables, avec leurs collègues, de la rupture de l'alliance, huit des anciens conseillers pactisèrent avec les rebelles; l'un d'eux leur livra l'arsenal. En vain les cinq cantons députèrent-ils vers les insurgés: en acceptant leurs bons offices, on eut craint d'admettre comme fondée la renonciation des catholiques à l'alliance de Mulhouse et l'on protesta qu'on ne se soumettrait qu'à l'arbitrage de la Confédération entière. Toujours préoccupé des satisfactions qu'on pourrait offrir aux huit cantons, le nouveau conseil commença les poursuites contre le greffier et contre ZIEGLER, et même contre le collègue de ce dernier, le bourgmestre JEAN HARTMANN; mieux que cela, on prétendit faire participer tous les cantons sans distinction au jugement des accusés. Les catholiques, comme les protestants, envoyèrent leurs députés; mais les premiers refusèrent de siéger et, quant aux seconds, ils ne purent rien obtenir de la bourgeoisie.

Il faut bien s'expliquer ce courant, qui portait les insurgés de préférence vers les cantons catholiques. Il s'agissait d'abord de recouvrer leurs bonnes grâces. Et puis, au regard du patriciat des villes protestantes, les *Landsgemeinden* ne devaient-elles pas au fond éprouver quelque sympathie pour l'élément populaire, qui venait de se soulever à Mulhouse et qui cherchait à en démocratiser la constitution? Ne tenant pas compte des divergences confessionnelles, les chefs de l'émeute n'avaient pas compris qu'en rejetant la ville de leur

alliance, les huit cantons avaient voulu d'abord la punir de sa défection religieuse, et que, s'ils ne se désintéressaient pas absolument de ses affaires, c'est qu'ils nourrissaient le secret espoir que, sous la pression des évènements, elle retournerait au giron de l'Église, en dépit de l'engagement que les insurgés avaient souscrit, dès la première heure, de ne jamais renoncer à leur foi. C'est peut-être à une arrière-pensée de ce genre que la diète de Lucerne obéissait, quand, à la suite d'un dernier appel des révoltés, elle fit mine d'intéresser la maison d'Autriche, le roi d'Espagne et le duc de Savoie à leur cause. Mais pendant ce temps les cinq cantons prenaient leurs dernières dispositions pour venir au secours des victimes de la discorde civile et de leurs propres fautes. Bientôt leurs bannières se montrèrent sous les murs de Mulhouse et, dans la nuit du 14 au 15 juin 1587, leurs troupes en forcèrent l'entrée. Un combat acharné s'engagea dans les rues; les rebelles furent défaits et les coupables punis. Le premier acte des vainqueurs fut de rétablir l'ancien conseil. Mais en même temps ils donnèrent à Mulhouse un gouverneur et une garnison suisses, et se firent reconnaître un droit de protection et de haute juridiction. Rien n'était plus nécessaire; car les hommes qui revenaient au pouvoir étaient peu disposés à se modérer. Ce fut aux cinq cantons seuls qu'on fut redevable de l'apaisement, dont, trois ans après, la bourgeoisie donna la meilleure preuve, lorsque quelques anciens meneurs se rendirent encore une fois maîtres de la ville. Au lieu de pactiser avec eux, la population prit fait et cause pour ses magistrats et s'assura de la personne des émeutiers. Cette fois la répression fut sanglante: douze bourgeois et vingt-huit soudards, qu'ils avaient pris à leur solde, payèrent leur tentative de la vie.

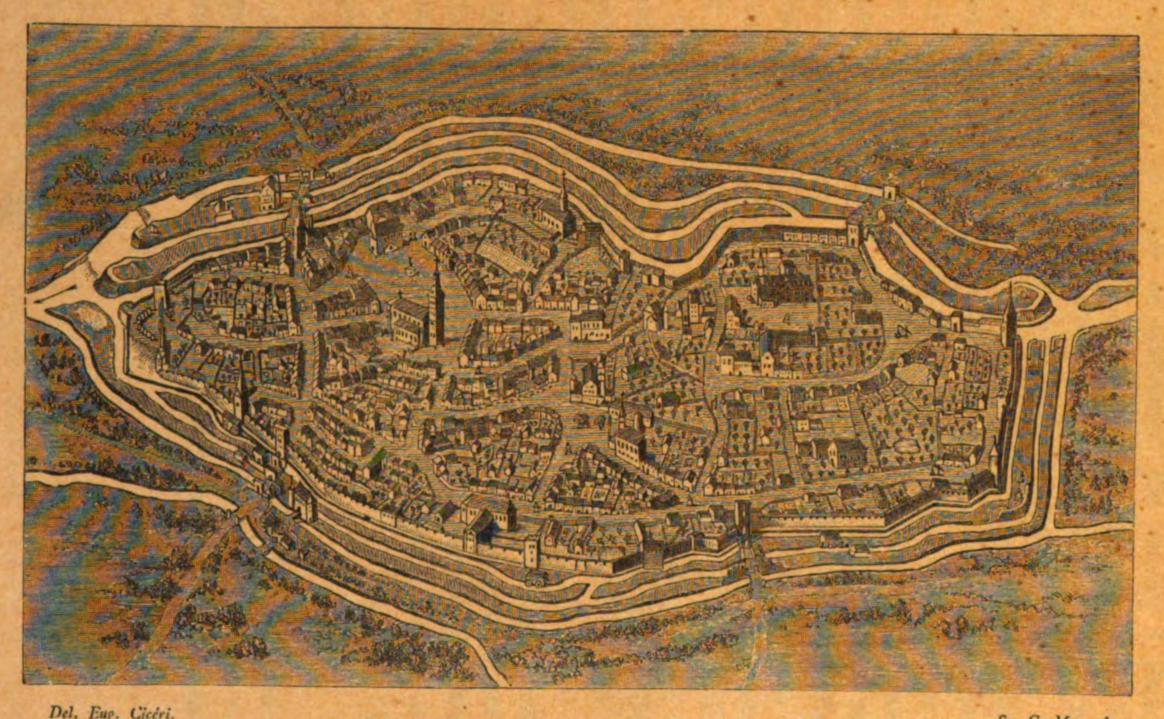
La paix était rétablie à l'intérieur; mais à l'extérieur les proscrits continuaient leurs menées. D'un autre côté, l'alliance avec la Suisse, réduite aux seuls cantons protestants, semblait faire de Mulhouse une proie plus facile pour les descendants des HABSBOURG. Fomentant le mécontentement et les divisions, la régence d'Ensisheim ne cessait de tenir la ville en alarme. Elle restait néanmoins l'alliée de la France et, au besoin, Henri IV intervenait en sa faveur. Enfin la paix de Westphalie substitua la France aux droits que l'Autriche exerçait en Alsace, et mit fin au vieil antagonisme entre Mulhouse et ses voisins. Amie déjà deux fois séculaire de la Suisse, la France respecta la neutralité que l'alliance des cinq cantons protestants procurait à la petite enclave. Oasis à peine touchée par les tempêtes qui constamment ébranlaient l'Europe, Mulhouse prit dans les champs du travail une avance qu'il ne fut plus donné à personne de lui disputer.

Cependant il lui fallut traverser une dernière crise.

Les agrandissements successifs qui, en France, avaient constitué le territoire national, avaient négligé l'assimilation de ses différentes provinces. Ce que la monarchie n'avait pas tenté, la Révolution l'entreprit. Elle fit tomber les barrières intérieures et les reporta sur les frontières. L'Alsace cessa d'être — selon l'expression consacrée — une province d'étranger effectif et, comme il renonçait à l'emploi de troupes suisses, le nouveau régime n'avait plus à témoigner aux Treize cantons les égards dont Mulhouse avait bénéficié jusque-là.

D'un autre côté, les entraves que les corps de métiers, la vieille organisation éco-





Del. Eug. Cicéri. *Sc. C. Moraud.*

Ancien plan de Mulhouse, par MÉRIAN — 1642.

nomique créaient à son commerce, avaient partout fait surgir des manufactures en territoire français : en 1775, à Logelbach; en 1776, à Münster; en 1788, à Wesserling et à Thann. Il n'était plus possible de laisser les établissements de Mulhouse sur un pied d'égalité avec ceux du dehors, comme l'ancien gouvernement le lui avait concédé en 1786. Déjà en 1790, l'approvisionnement de son marché avait donné lieu à des difficultés et, en prévision des évènements, un comité de quarante membres s'était adjoint au grand conseil, pour solliciter de la France un traité de commerce. On envoya à Paris des députés qui furent admis à la barre de l'Assemblée nationale. Les fabricants de l'intérieur s'émurent de ces démarches, qui n'allaient à rien moins qu'à prétendre aux mêmes avantages que le commerce national. Malgré cela le ministère conclut, pour vingt ans, avec Mulhouse un traité qui fut soumis à la ratification de l'Assemblée constituante. Mais sa dissolution fit traîner l'affaire en longueur, et le département du Haut-Rhin en profita pour contrecarrer les projets de Mulhouse. Survint le 10 août, qui fit encore une fois ajourner la ratification. Le département entoura Mulhouse d'une ligne de douanes, et imposa l'usage des passe-ports à ses relations journalières avec le voisinage. Non seulement ces difficultés ruinaient le commerce de Mulhouse, mais elles faillirent affamer sa population. On lui défendit de faire rentrer ses récoltes du dehors, attendu que la République en avait besoin pour nourrir ses soldats et ses enfants, et, quand la ville s'adressa à l'Allemagne pour se procurer du blé, elle n'en obtint qu'à la condition de ne pas le revendre aux Français. Telle était la pénurie, que la ville dut procéder elle-même à la répartition du pain entre ses bourgeois, et qu'elle fit arrêter la fabrication de la bière. Mêmes difficultés pour l'approvisionnement du combustible : la ville fit défricher les forêts de sa banlieue, ne pouvant plus importer du bois du dehors.

Il n'était pas possible de pousser la résistance plus loin. Il s'était d'ailleurs formé un parti, qui poussait à la réunion avec la France, et dont l'influence grandissait avec la nécessité de s'y résoudre. Enfin, quand le Directoire déclara que la France ne tolérerait plus d'enclave, le grand conseil vota le traité qui mettait fin à l'existence de la petite république; un commissaire spécial vint le signer à Mulhouse même. Le 15 mars 1798, la réunion avec la France fut consommée.

De ce jour seulement date l'ère moderne à Mulhouse.

Dorénavant c'est aux grandes conceptions, aux vastes entreprises industrielles que les nouvelles générations appliqueront cette force de volonté et de résistance, cet esprit d'initiative et de suite, cette habitude de concerter leurs efforts qu'elles ont hérités de leurs pères.





I

MONUMENTS ET BATIMENTS HISTORIQUES

HOTEL DE VILLE

L'Hôtel de ville, ce capitole de notre ancienne petite république, est non seulement un des monuments les plus remarquables de notre cité, mais encore un des plus vieux témoins de son glorieux passé. Dans l'origine, le conseil ou sénat, ayant d'abord à sa tête le prévôt impérial, plus tard un bourgmestre[1], se réunissait au poêle des nobles «*Edelleutstube zum Wurm*[2]. Dans la suite, les séances du magistrat se tinrent dans le *Rathhaus*, situé alors sur l'emplacement occupé de nos jours par le café Weber, rue Mercière. C'est en 1431 seulement que la construction d'un édifice plus vaste fut décidée et que l'on choisit l'emplacement actuel. Le jeudi avant la saint-Jean de la même année, le bourgmestre Pierre Bodemer posa la première pierre du nouveau monument, auquel le poêle *zum Safran* de Bâle servit de modèle.

Un incendie le détruisit de fond en comble, le 31 janvier 1551. Beaucoup de documents importants, inestimables même pour l'histoire locale, et une quantité d'objets d'or et d'argent devinrent la proie des flammes.

Une année après ce désastre, l'hôtel de ville fut rebâti sur les mêmes fondations et dans la même forme que précédemment : c'est celui que nous voyons aujourd'hui.

Il communique, par derrière, au moyen d'une galerie suspendue, avec un bâtiment plus ancien qui date de 1510; au premier étage se trouve le caveau des archives, dont

1. A partir de 1347.
2. Situé à côté de l'emplacement occupé encore aujourd'hui par le bâtiment de derrière de l'hôtel de ville.



la construction remonte à la même époque. Ce caveau, qui depuis lors n'a jamais été détourné de sa destination, renferme plus de 50,000 documents classés et catalogués méthodiquement; il constitue le département de notre savant archiviste, M. JOSEPH COUDRE. Au-dessous des archives se trouvait, jusqu'en 1798, le *Herrenkeller*[1], devenu plus tard la halle aux blés[2]; il s'étendait sous les greniers d'abondance qui ont rendu de grands services dans les années de disette, et notamment pendant le blocus douanier, qui a précédé la réunion de Mulhouse à la France.

L'aspect extérieur de l'hôtel de ville proprement dit, avec son perron à double rampe, est relevé par de belles peintures murales exécutées, en 1552, par CHRÉTIEN VAKSTERFER de Colmar[3]. Elles furent restaurées à différentes reprises:

en 1698 par GABRIEL,
en 1779 par GENDERICH, et
en 1846 par LACHAISE et HOLFELD,

ainsi que l'indique une inscription placée sur la façade de droite, au-dessus du *Klapperstein*, dont nous parlons plus loin. Au sommet du perron on voit extérieurement les armes de la ville[4], sculptées en pierre avec deux lions pour supports. Enlevées lors de la réunion à la France, elles furent replacées, le 3 octobre 1814, par les ordres du maire de l'époque, JEAN-HENRI DOLLFUS.

Au premier étage, deux belles salles où siégeaient le grand et le petit conseil de la république, fixent l'attention, surtout la première, où sont exposées les armoiries des bourgmestres depuis 1347 jusqu'en 1798, et des vitraux rappelant les alliances avec Bâle, Soleure et Berne, et avec les rois de France[5]. Les écussons des cantons suisses sont disposés le long des murs et ont été repeints, en avril 1815, par le peintre mulhousien WACHSMUTH. A côté, une inscription en vers allemands résume l'histoire de Mulhouse. D'autres inscriptions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice, témoignent du sentiment religieux de nos pères.

De tout temps, l'hôtel de ville de Mulhouse a attiré l'attention des étrangers, et MONTAIGNE, l'auteur des «*Essais*», qui passa par Mulhouse, en 1580, pour se rendre en Italie, l'appelle «un palais magnifique et tout doré[6].»

L'année dernière (1883), fut commencée et achevée une nouvelle annexe de l'hôtel de ville, dont la nécessité se faisait sentir depuis quelques années. Ce nouveau bâtiment, construit par M. JULES STIEFFEL, entrepreneur, sur les plans de M. MOSMANN, architecte de la ville, est d'un bel effet, quoique d'un style assez simple. La grande salle qui

1. Où l'on recueillait la dîme que chaque bourgeois payait annuellement de sa récolte en vin.
2. La halle aux blés se trouve actuellement au rez-de-chaussée du nouveau musée.
3. Le traité passé par la ville avec ce peintre est conservé aux archives.
4. Les armes de Mulhouse sont d'argent à une roue de moulin à huit palettes de gueules.
5. Les traités d'alliance sont conservés aux archives et publiés dans le *Cartulaire de Mulhouse* par M. X. MOSSMANN. Les principaux ont été photographiés et font l'ornement du Musée historique.
6. Voir *Curiosités de voyage en Alsace*, par AUG. STŒBER, p. 18.

occupe tout le rez-de-chaussée, est destinée aux opérations de la révision militaire et communique avec l'ancienne halle aux blés, dont une partie a été aménagée pour servir au même but. Le premier étage est occupé par le bureau central de l'octroi[1], et le second étage par les bureaux de M. MOSMANN.

Tous les autres bureaux de l'administration municipale sont installés dans le bâtiment principal, et sont ouverts, le matin, de 8 heures à midi et, le soir, de 2 à 6 heures. Ils sont au nombre de cinq[2], savoir:

Au premier étage:

État civil, chef de bureau M. RIVÉ.

Au second étage:

Secrétariat de la mairie, M. CH. OBERLIN, secrétaire général;
Comptabilité, chef de bureau M. J. MEYER;
Contributions et affaires militaires, chef de bureau M. R. MAISCH;
Assistance publique et légalisations, chef de bureau M. J. ZIPFEL.

Le conseil municipal tient ses séances dans la grande salle du premier étage. Il compte 36 membres et se subdivise en six commissions pour l'administration des affaires de la ville:

Commission des finances,
Commission des écoles,
Commission de viabilité,
Commission d'alignement,
Commission des eaux et
Commission du théâtre.

Le maire de la ville est actuellement M. JEAN MIEG-KŒCHLIN[3], assisté de deux adjoints, MM. J. WEISS et CAMILLE SCHMERBER. Ses heures d'audience sont: le matin de 11 heures à midi, et le soir de 5 à 6 heures.

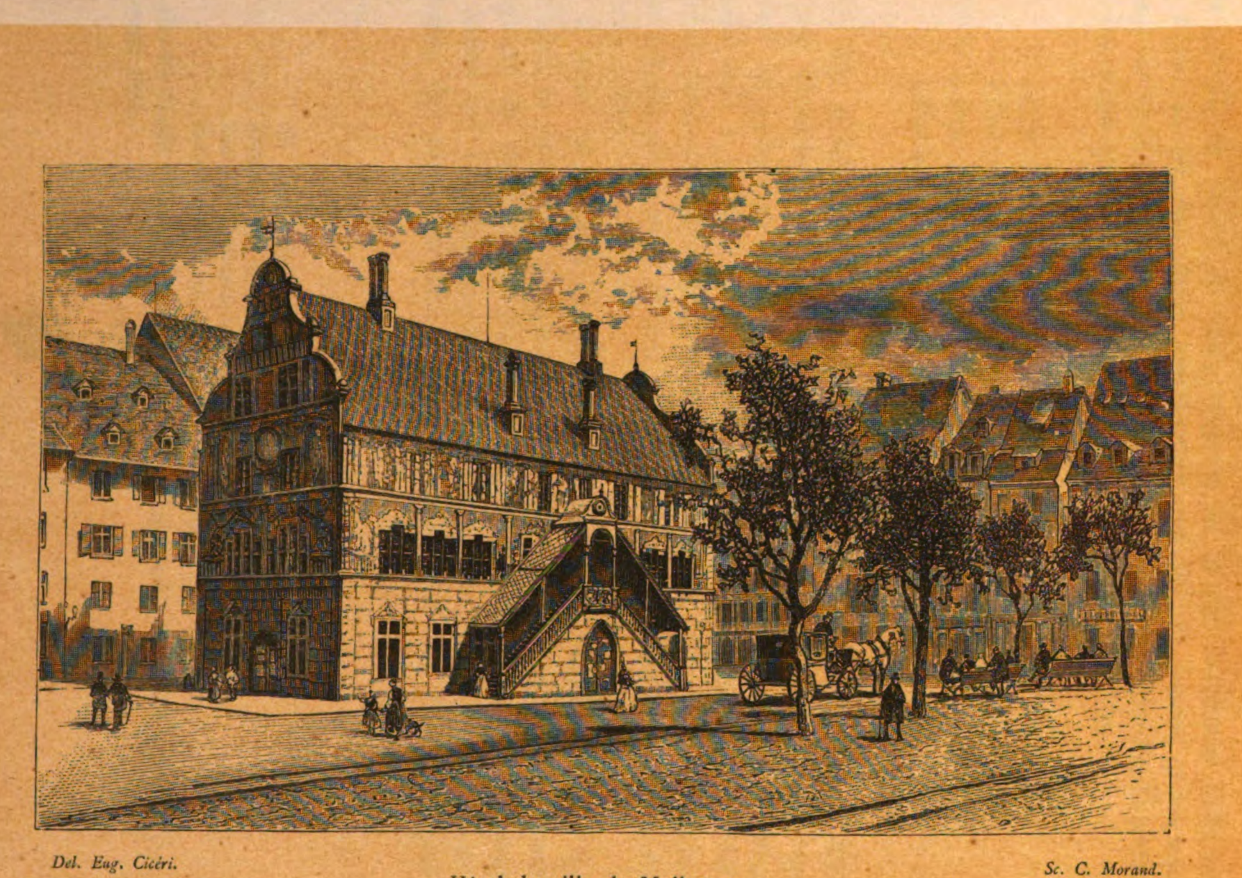
NB. En raison de sa valeur historique, nous croyons devoir donner l'hôtel de ville, ou mairie actuelle, parmi les monuments et bâtiments historiques et non au chapitre des édifices publics.

---

1. M. THÉOPH. MEYER en est le préposé en chef. La ville possède en tout dix bureaux d'octroi.
2. La recette municipale (receveur, M. F.-C. JUNG) a son bureau dans la rue de Riedisheim, au n° 10.
3. En fonctions depuis 1872.







Del. Eug. Cicéri. *Sc. C. Morand.*

Hôtel de ville de Mulhouse.

LE KLAPPERSTEIN

Sur la façade latérale de l'hôtel de ville, vis-à-vis de la rue Guillaume Tell, est suspendue, à une chaîne en fer, une pierre représentant une tête de femme grimaçante et chauve, et pesant de 12 à 13 kilogrammes, appelée le *Klapperstein*, c'est-à-dire la pierre des bavards. Une inscription allemande fait connaître son ancienne destination:

«*Zum Klapperstein bin ich genannt,*
«*Den bösen Mäulern wohl bekannt;*
«*Wer Lust zu Zank und Hader hat,*
«*Der muss mich tragen durch die Stadt*[1].»

C'était là une des pénalités en vigueur pour réfréner les excès de langue. Elle existait déjà en 1580. WURSTISEN en parle dans sa *Chronique de Bâle.* Le délinquant, qui le plus fréquemment appartenait au beau sexe, portait le *Klapperstein* attaché au cou, tantôt à pied, tantôt assis à rebours sur le dos d'un âne, et traversait ainsi la ville. Comme on choisissait pour cette promenade un jour de marché ou de foire, on se figure aisément ce qu'une pareille peine avait de flétrissant. La dernière exécution de ce genre eut lieu le 28 février 1781[2].

Cependant, si nous en croyons l'assertion du chroniqueur MATHIEU MIEG, qui reproduit le fait d'après le journal du bourgmestre ZIEGLER, si nos pères ne plaisantaient guère lorsqu'il s'agissait de réprimer les intempérances de la langue, ils savaient aussi récompenser les dames qui se surmontaient. En effet, «en 1626, dit-il, trois femmes «de la ville obtinrent des prix pour être restées six mois sans dire du mal du pro-«chain.»

Si non è vero....

---

1. On m'appelle la pierre des bavards,
Bien connue des mauvaises langues:
Qui est d'humeur querelleuse et médisante
Sera contraint de me porter par la ville.

2. Voir pour plus de détails l'ouvrage: AUG. STŒBER, *Der Klapperstein nebst ähnlichen Strafarten.... im Elsass*, etc. Mülhausen 1876.



LA TOUR DU DIABLE ET LA TOUR DE NESLE

RUE DU BOURG ET GRAND'RUE

Ces deux tours carrées, appelées *Teufelsthurm*[1] et *Nesselthurm*, sont les derniers vestiges de l'ancien *Burg* (château-fort), détruit en 1261, après un siège de douze semaines par les soldats de RODOLPHE DE HABSBOURG, alors landgrave de la Haute-Alsace, et par les Mulhousiens insurgés contre la domination de l'évêque de Strasbourg.

Le périmètre occupé par le *Burg* n'est pas exactement connu; la rue du Bourg, très étroite, semble dater de cette époque. Au XVII[e] siècle, la tour de Nesle portait encore la trace de l'incendie qui avait détruit le château.



La Tour du Diable.

Elle tire son nom de la famille noble ZUR NESSEL, dont la demeure y attenait. La tradition nous a conservé le récit d'une trahison de l'un de ses membres, remontant à 1382. A cette époque, Mulhouse était en guerre avec les comtes de Marsée, en Bourgogne. Ceux-ci avaient gagné à leur cause, à prix d'argent, HERMANN ZUR NESSEL, qui perça secrètement une ouverture dans le mur d'enceinte, derrière sa maison, par laquelle l'ennemi devait s'introduire nuitamment dans la place et s'en emparer par surprise. Mais le complot fut découvert et le traître, pris sur le fait, fut décapité le lendemain devant la porte de Bâle.

De nos jours, les deux tours, devenues propriétés particulières, ont été converties en petits logements habités par des familles d'ouvriers.

1. Aussi appelée jadis *Veltin-Bernhards-Thurm*.



LA TOUR DE L'ANCIEN BOLLWERK

PRÈS DE L'ABATTOIR

Au point de jonction des canaux d'enceinte de la ville, près de l'Ill inférieure, existait un grand bastion ou *Bollwerk,* ouvrage avancé, dont l'origine doit remonter à la fin du XIVe siècle, lorsque les fortifications et les fossés de la ville furent agrandis. Les terres formant ce bastion furent enlevées en 1835 et servirent à exhausser le cimetière qui venait d'être concédé aux israélites. Sur l'emplacement déblayé on éleva, en 1842, l'abattoir actuel.


Tour de l'ancien Bollwerk.

Il ne reste plus aujourd'hui du *Bollwerk* que sa tour ronde, vieille et lézardée, flanquée d'une partie du mur d'enceinte. Quelques ouvertures de formes diverses dominent le *Nordfeld* et ont dû servir de meurtrières. Un petit campanile surmonte la toiture et abritait une cloche qui fut transférée, en 1866, à l'ancienne caserne, pour servir de second tocsin en cas d'incendie[1]. Du côté de la rue des Brasseurs, on voit encore le cadran d'une horloge que la municipalité avait fait placer en 1843.

Il y a deux ans, une partie de crépi venant à se détacher, mit à découvert, sur la façade antérieure, une peinture murale représentant les armes de la ville à côté de celles de l'Empire.

La tour du *Bollwerk* ne sert plus à aucun usage.

---

1. Ce tocsin a été enlevé depuis la guerre.



COUR SAINT-JEAN

RUE SAINT-JEAN

La commanderie de Saint-Jean avait primitivement son établissement près de la place de la Concorde. Les chevaliers de cet ordre cédèrent leur enclos aux Augustins après la destruction du château-fort, ainsi qu'il résulte de deux chartes datées de 1268, conservées aux archives[1], et s'établirent au haut de la ville. De cette époque date la chapelle qu'on peut encore voir aujourd'hui, mais bien minée par le temps. Il y reste de faibles traces de peintures murales. Le chroniqueur Graf donne le texte de quelques inscriptions qu'il a copiées sur différentes pierres tombales de la chapelle. Il y aurait existé un monument représentant un homme de grandeur naturelle avec un cadenas à la bouche et cette inscription: *Viel hören und wenig reden* (écouter beaucoup et parler peu). A côté de l'ancienne sacristie se trouve un caveau voûté en assez bon état de conservation.

La cour Saint-Jean fut déclarée propriété communale en 1798, par le traité de réunion et vendue avec les maisons de l'ordre teutonique et de Lucelle[2]. L'acquéreur y fit, en 1812, une curieuse découverte: il trouva un coffret en fer scellé dans un mur et renfermant une quantité de pièces de monnaies, cachées là sans doute pendant la guerre de Trente ans. Graf, qui cite le fait, dit qu'il possède une de ces pièces, portant le millésime de 1640.

Un souterrain aboutissant anciennement au couvent des Clarisses (dans la rue Sainte-Claire) doit également encore exister.

1. M. Mossmann les donne dans son «*Cartulaire de Mulhouse*», t. I, p. 56 et 57.
2. Voir *Bulletin du Musée historique*, t. VII, p. 91.



COUR DE LUCELLE

RUE DES TROIS-ROIS

Au coin de la rue des Trois-Rois et de la rue de Lucelle on peut encore voir la tourelle de l'ancienne cour de Lucelle, qui porte l'écusson abbatial avec l'inscription commémorative de sa construction ainsi conçue :

D . O . M . S .
DVCTV ET AUSPICIIS REVENDI IN
CHRO PATRIS AC DOMINI DNI BEATI
ABBATIS LVCELLES ERIGI BATVI[1]
ANNO DOMINI CID IↃ XCIII[2]

Un escalier tournant en pierre conduit aux appartements du propriétaire actuel.

Sur l'emplacement de la cour de Lucelle se trouvait, à une époque plus reculée, la cour des nobles DE GEYLER ou GIELEN, des VON EPTINGEN, ainsi que celle des patriciens WAGNER. L'abbaye de Lucelle en fit l'acquisition en 1574.

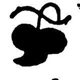
Précédemment la cour de Lucelle était située à gauche près de la porte de Bâle (où se trouve actuellement le bâtiment du Cercle social), et figure encore sur le plan de la ville, par MÉRIAN, de 1642. Une chapelle voûtée y attenait. Lors de la démolition de la porte de Bâle, en 1811, on découvrit encore quelques peintures murales du côté de la rivière.

L'abbaye de Lucelle, qui possédait jadis à Mulhouse plusieurs maisons, et dont les abbés avaient droit de bourgeoisie, n'a jamais entretenu dans sa cour qu'un frère-procureur.

NB. Tout à côté de la maison garnie de la tourelle à écusson abbatial, on a installé, il y a peu d'années, une petite église luthérienne.

---

1. *Erigi batui* est une erreur du sculpteur, car il faudrait: *Erigebatur*.
2. La date aussi est mal écrite, car il devrait y avoir : CIↃ IↃ XCIII (1593).



MAISON HISTORIQUE A TOURELLE

DE LA PLACE DE LA RÉUNION

Cette maison, attenante à l'ancien poêle des tailleurs[1], appartient à divers titres à l'histoire de notre ville.

Appelée primitivement «*Aux trois Soleils*», elle servait d'abord de lieu de réunion aux nobles; en 1587, lors de la première révolte des bourgeois, un des chefs des troupes confédérées venues pour la réprimer, LOUIS D'ERLACH, y logea pendant quelque temps. En 1590, lors de la seconde rébellion, plusieurs membres du magistrat y furent enfermés par les bourgeois révoltés. Elle passa ensuite en diverses mains jusqu'en 1675, où le premier membre de la famille des MIEG de Mulhouse en fit l'acquisition. Le chroniqueur MATHIEU MIEG y naquit le 29 mars 1756 et y mourut le 10 avril 1840. C'est lui qui, en 1799, décora la façade de la maison des figures allégoriques qu'on y voit encore aujourd'hui.



MAISON DE TIR A L'ARQUEBUSE

AUJOURD'HUI LA BRASSERIE DANNER, PORTE-JEUNE

Les sociétés de tir ont été jadis en grand honneur dans notre ville. La date de leur fondation est inconnue; mais ce qu'il y a de certain, d'après les documents conservés aux archives, c'est qu'elles occupaient d'autres locaux avant la construction des deux maisons de tir dont nous allons parler. Ces maisons de tir étaient pour les bourgeois un lieu favori de réunion; on s'y amusait beaucoup et l'on y banquetait fraternellement à tout propos. Le chroniqueur MATHIEU MIEG fait un tableau détaillé de ces réjouissances et publie également toutes les lettres des archives qui ont trait aux excursions des tireurs mulhousiens[2].

La maison de tir à l'arquebuse (*Rohrschützenhaus*) est la plus ancienne et l'on peut encore la voir à peu près telle qu'elle était, avec ses deux tourelles, donnant sur le quai

1. Aujourd'hui maison LANTZ frères.
2. Voir MATH. MIEG, t. I, p. 11 et 333; t. II. p. 18 et suivantes, 213, etc.

du Fossé. Elle fut construite en 1578. En 1798, M. FRÉDÉRIC GEYELIN s'en rendit acquéreur. Plus tard, M. DANNER la transforma en brasserie, ce qu'elle est encore de nos jours.

La maison de tir à l'arbalète date de 1581 et devint, en 1798, la propriété de M. JEAN BENNER, qui en fit un hôtel. En 1844, son successeur, M. JEAN ROMANN, le fit démolir, et sur son emplacement éleva, l'année suivante, l'hôtel du *Lion rouge* (l'*Hôtel central* d'aujourd'hui[1]). En souvenir de l'ancien *Armbrustschützenhaus*, on replaça sa porte sculptée à l'angle sud du nouveau bâtiment. C'est un joli spécimen de l'architecture de la Renaissance.

En 1821, quelques-uns de leurs anciens membres essayèrent de ressusciter nos sociétés de tir[2]. Il se forma un nouveau groupe, composé d'une cinquantaine d'adhérents, qui se réunissaient en été tous les jeudis, à l'ex-local de la Porte-Jeune, chez M. GEYELIN, pour s'exercer au tir à la cible. Cette société ne subsista que quelques années.



POÊLES DES ANCIENNES TRIBUS

Les tribus ou corps de métiers (*Zünfte*) étaient à Mulhouse au nombre de six : les *tailleurs*, les *vignerons*, les *bouchers*, les *boulangers*, les *forgerons* ou *maréchaux*, et les *agriculteurs*.

Chaque tribu avait à sa tête deux membres du conseil, deux chefs de tribu ou zunftmestres, et six sévirs (*Sechser*), formant ensemble le tribunal de la tribu ou *Zunftgericht*, lequel connaissait seulement des affaires de la corporation. On pouvait appeler de ses sentences devant le grand conseil. La tribu siégeait dans un local lui appartenant; elle avait ses armoiries propres, sa bannière[3] et un tambour[4].

En 1798, les poêles des corps de métiers furent vendus comme biens communaux, à l'exception de celui des bouchers, qui ne put être aliéné, parce que les étaux qu'ils y occupaient étaient leur propriété héréditaire.

Des six sièges ou poêles de tribus que possédait Mulhouse, quatre seulement

1. On trouvera dans cet ouvrage un article spécial consacré à cet hôtel.

2. Voir GEORGES MIEG, *Chronologische Auszüge über Mülhausen, vom Jahr 1220 bis 1848*, p. 146.

3. Celle de la tribu des agriculteurs existe encore au Musée historique de la ville. Elle fut sauvée de la destruction générale, en 1798, par le chroniqueur MATHIEU MIEG.

4. Les différentes chroniques donnent de curieux détails sur leur organisation et leur activité: nous y renvoyons nos lecteurs.

existent encore sans grands changements; les deux autres ont été remplacés par des constructions plus modernes.

1. *Le poêle des tailleurs* était au n° 9 de la place de la Réunion (aujourd'hui maison LANTZ frères). Le bâtiment, dont la façade était jadis ornée de peintures allégoriques, est grand et prouve que la corporation était nombreuse. Elle comprenait quatorze métiers différents et comptait environ trois cent cinquante membres[1].

2. *Le poêle des vignerons* se trouvait au n° 19 de la rue Henriette (actuellement maison MANSBENDEL-HARTMANN). Cette maison a conservé son aspect caractéristique et l'on voit encore, au-dessus de la porte, l'écusson de la tribu. Dans le temps, un passage reliait par cette porte la rue Henriette à la rue des Boulangers, et constituait une servitude que la ville vendit, en 1798, pour la somme de 166 livres. Cette corporation comptait environ soixante membres : les savants, les ecclésiastiques, les maîtres d'école, les vignerons et les manants (*Hintersassen*) y ressortissaient.

3. *Le poêle des bouchers* occupait jadis le coin de la rue des Bouchers et de la rue des Boulangers. Nous venons de voir qu'il ne fut pas aliéné en 1798, mais la ville le fit exproprier en 1852 pour l'élargissement de la rue. A l'angle de la rue des Tanneurs se trouvait l'ancien abattoir, datant de 1660; il disparut en même temps que le reste. Cette tribu avait environ cent dix membres répartis entre quatre métiers.

4. *Le poêle des boulangers* se trouvait dans la maison formant le coin de la rue des Tanneurs et de la rue du Raisin (maintenant maison DEVILLERS). Cette maison a conservé, au rez-de-chaussée près, son ancienne apparence. La corporation des boulangers était composée de cinq métiers différents et comptait environ soixante-dix membres.

5. *Le poêle des forgerons* ou *maréchaux* était au n° 20 de la rue des Maréchaux (aujourd'hui maison PARAF). Sur la façade on voit encore l'écusson de la tribu; elle comprenait cinq métiers et le nombre des membres s'élevait à environ cent vingt.

6. *Le poêle des agriculteurs* existait jadis au n° 7 de la rue du Sauvage. C'était une petite maison de médiocre aspect, qui fut démolie en 1882 et remplacée par la jolie construction occupée actuellement par la brasserie du Luxhof.

La tribu des agriculteurs était la moins nombreuse : elle comprenait deux ou trois métiers seulement et ne comptait guère plus de cinquante membres.

1. Les chiffres que nous indiquons sont ceux de l'année 1798. Voir *Bulletin du Musée historique*, t. VII, p. 87.



COLONNE LAMBERT

RUE DU FAUBOURG DE BELFORT

Bien que notre ville compte plus d'un homme célèbre, LAMBERT est le seul qui y possède un monument.

D'un aspect modeste, la colonne Lambert rappelle le souvenir d'un savant qui, par ses seuls efforts, a su prendre une des premières places parmi les grands mathématiciens de son époque.

JEAN-HENRI LAMBERT est né à Mulhouse, le 26 août 1728, dans la maison formant le coin de la place de la Réunion et de la place Lambert. Fils de parents pauvres, son père, qui était tailleur, après lui avoir fait donner une instruction sommaire, le destina à embrasser sa carrière, et JEAN-HENRI mania l'aiguille pendant quelque temps. Cependant, doué d'une intelligence très vive et d'un désir avide de s'instruire, il chercha par tous les moyens à atteindre son but et passa une bonne partie de ses nuits à étudier. Comme il possédait une belle écriture, il parvint à en tirer parti et à gagner quelque argent qu'il consacrait à l'achat de livres. Il resta huit ans dans la famille DE SALIS, dans les Grisons; il fit avec les fils plusieurs voyages instructifs et se perfectionna peu à peu dans l'étude des sciences exactes. A Augsbourg, il publia un traité d'astronomie, qui fut traduit en plusieurs langues. D'autres de ses ouvrages parurent plus tard à Berlin, où LAMBERT sut prendre une place des plus distinguées et où FRÉDÉRIC LE GRAND le tenait en grande estime.

Sa santé ne put résister aux excès de travail et aux fatigues qu'il s'imposait, et il mourut à l'âge de 49 ans, le 25 septembre 1777.

C'est sur l'initiative du pasteur GRAF, qu'un comité se forma en 1827 dans sa ville natale, pour recueillir les souscriptions nécessaires à l'érection d'un monument commémoratif. L'inauguration solennelle eut lieu le 27 août 1828, sous l'administration de M. BLANCHARD, alors maire de Mulhouse. Le médaillon représentant Lambert, sur le socle de la colonne, est l'œuvre de son neveu, qui portait le même nom que lui.

Le monument avait été élevé d'abord sur la place Lambert, mais il fut transféré au faubourg de Belfort, lors de la démolition de l'ancienne église Saint-Étienne.





II

ÉGLISES

JUSQU'A la fin du siècle dernier, les habitants de Mulhouse appartenaient tous au culte protestant. La Réforme avait été introduite ici de bonne heure, et, déjà en 1523, nous voyons AUGUSTIN KRÆMER, NICOLAS PRUGNER, puis ensuite d'autres, prêcher ouvertement l'Évangile renouvelé. Cinq années plus tard, en 1528, le nouveau culte était adopté officiellement et proclamé religion d'État. Il le resta 270 ans.

Mulhouse ayant renoncé à son indépendance, la population s'accrut rapidement d'éléments nouveaux. En 1803 on comptait déjà 600 catholiques et on leur abandonna un bâtiment pour la célébration de leur culte.

Aujourd'hui, notre ville possède plusieurs édifices religieux, dont quelques-uns fort remarquables; nous allons leur consacrer à chacun une notice détaillée.



TEMPLE ALLEMAND

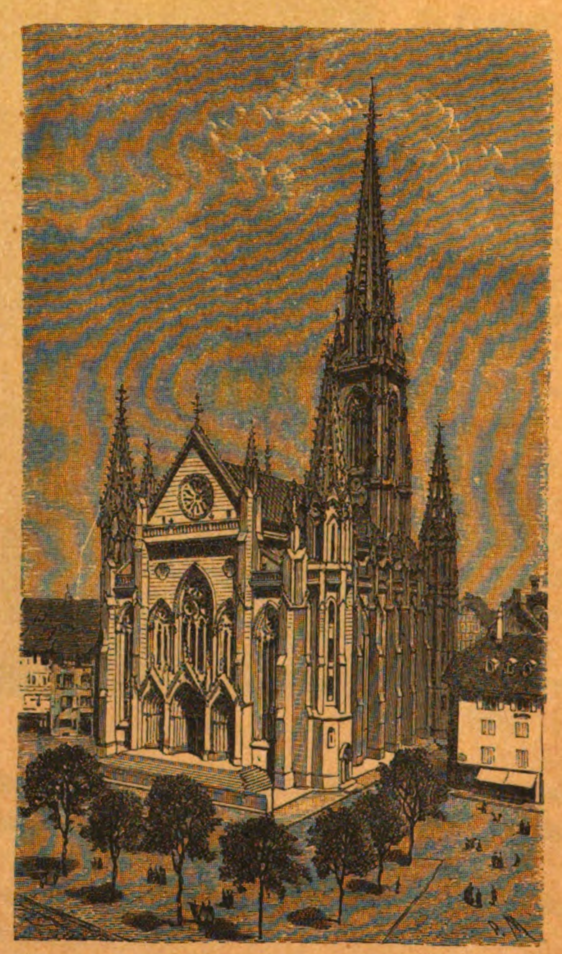
PLACE DE LA RÉUNION

Sur l'emplacement occupé par le temple allemand actuel existait, il y a vingt-cinq ans, la vieille église Saint-Étienne. Fondé au plus tard à la fin du XIIIe siècle, le vieux bâtiment, devenu caduc et trop étroit, dut céder, en 1858[1], la place à un monument plus approprié aux exigences du jour.

---

1. Le dernier office y fut célébré le 1er novembre 1858.



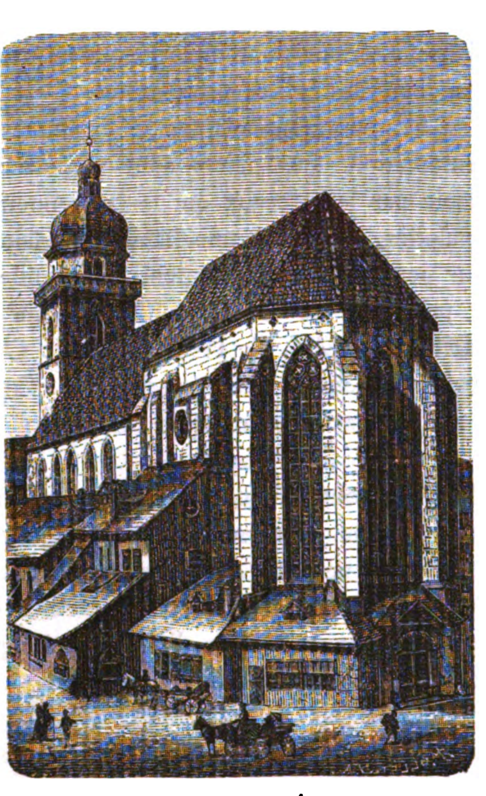


Del. Eug. Cicéri. *Sc. C. Morand.*

Temple allemand (place de la Réunion).

Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer, au point de vue historique, la disparition du vieux temple qui avait été comme l'âme de la cité et le témoin de son développement et de ses transformations successives. Feu M. GEORGES MIEG lui a consacré, avant sa démolition, une excellente monographie : «*Beitrag zum Andenken an die deutsch-protestantische St. Stephanus-Kirche*, etc.; Mulhouse, 1862.» Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui ont le culte du passé.

La pose de la première pierre[1] du nouveau temple eut lieu le 15 août 1859, sous l'administration de M. J. KŒCHLIN-SCHLUMBERGER, maire de Mulhouse, et de M. PAUL ODENT, préfet du Haut-Rhin, en présence de toutes les autorités.


Ancienne église Saint-Étienne.

Le 1er novembre 1866, c'est-à-dire huit années, jour pour jour, après l'abandon de l'ancienne église, on inaugura le nouveau temple, également en présence des autorités civiles et religieuses. M. JEAN DOLLFUS était alors maire de la ville, et M. BLANQUART DE BAILLEUL, sous-préfet de l'arrondissement.

Mais l'édifice n'était pas entièrement achevé. L'on y travailla encore pendant plus de deux années, entre autres à la tour, qui ne fut terminée qu'en 1868. C'est au commencement de cette dernière année, qu'on put monter dans le clocher la magnifique sonnerie que tout le monde connaît et qui est certainement une des plus belles de l'Alsace. Les cloches furent bénies le 26 avril 1868. Nous en reparlerons plus loin.

Le 8 août on commença la démolition du vieux *Stephansthurm*, auquel on avait accordé ce sursis en raison des services que rendaient son horloge et ses gardiens chargés de veiller aux incendies.

Enfin, en 1869 seulement, on plaça le joli grillage devant le perron, et plus tard, celui qui longe les deux côtés du temple[2].

L'édifice, pris dans son ensemble, est véritablement superbe[3]. Rien de plus gracieux que son style gothique avec ses fines dentelures, son clocher et ses flèches percés à jour; ses corniches curieusement ouvragées et ses longues fenêtres ogivales faisant valoir l'élé-

1. Elle fut placée au coin de droite vers l'hôtel de ville.

2. Ils sortent des ateliers de serrurerie de M. CHARLES MEININGER FILS, de Mulhouse.

3. MM. RENAUT, COURTOISIER & CORNOT en furent les entrepreneurs.

gante rosace de sa belle façade, que relève encore le perron monumental sur la place de la Réunion. Quand on examine les détails, l'on est frappé de la variété des sculptures et des ornements que l'artiste[1] a semés de toutes parts et l'on se prend à regretter qu'il n'ait pas encore été possible de dégager complètement ce beau monument. Mais cela n'est qu'une question de temps et peut-être sera-t-il encore donné à notre génération de voir disparaître les maisons — plus ou moins bien conservées — qui étouffent pour ainsi dire leur splendide voisin.

Si nous pénétrons dans l'intérieur du temple[2], nous lui trouvons ce caractère simple, mais non dépourvu de grandeur, des églises protestantes. C'est ici surtout que l'architecte feu M. J.-B. Schacre[3] a su heureusement adapter les exigences du style gothique à cette sobriété nécessaire d'ornementation. Les piliers sont vigoureux sans être lourds, et la voûte surtout est remarquable par les arceaux qui la soutiennent et qui s'élancent légèrement vers le cintre. Les galeries, placées à une hauteur parfaitement proportionnée, sont spacieuses et tout l'intérieur peut contenir facilement deux mille personnes et plus.

En face de l'entrée principale se dresse contre le mur du fond l'orgue, œuvre remarquable, sortant des ateliers de MM. E. F. Walcker & Cie à Ludwigsbourg. Immédiatement au-dessous se trouve la chaire que l'on doit à M. Ch. Fiechter, de Mulhouse. Elle est très belle et s'harmonise parfaitement avec cette paroi, qui frappe tout d'abord le visiteur.

Des deux côtés de la chaire ont été placées les stalles en bois sculpté, provenant de l'ancienne église de Saint-Étienne. Elles sont destinées aujourd'hui aux pasteurs et aux conseillers presbytéraux et sont au nombre de treize. Ces stalles, artistement travaillées, étaient réservées jadis, trois aux bourgmestres, une au greffier et neuf aux membres du conseil. Chaque rangée de sièges est surmontée d'une cymaise portant, sculptées dans le bois, les armes de la ville et celles de l'Empire d'Allemagne. La cymaise des six stalles de gauche porte sur la bordure du bas la date MDCXXXVII; la même date, mais en chiffres — 1637 — est aussi gravée sur le haut du dossier de la stalle centrale de la rangée de droite[4].

En tournant le dos à l'orgue, l'on aperçoit quelques beaux vitraux ornant la grande fenêtre du milieu de la façade de devant. Ces vitraux représentent le Christ, bénissant la communauté, et les quatre évangélistes. Feu M. Émile Zipelius en a peint les cartons, qui ont été utilisés avec les seuls changements nécessités par le travail spécial des verrières. Les autres fenêtres sont toutes garnies de vitraux ornementés d'un joli effet. Ce

---

1. M. Husson, sculpteur, de Mulhouse.

2. Pour visiter l'intérieur de l'église et pour monter à la tour, s'adresser à M. Benner, sacristain, 24, rue Henriette.

3. Né à Delle le 15 février 1808 et mort à Mulhouse le 12 février 1876. En dehors des églises de Mulhouse, on lui doit aussi celles de la plupart des villages environnants.

4. Toutes ces stalles furent placées à l'ancienne église sous le bourgmestre Jacques-Henri Pétri, l'auteur de la *Chronique de Mulhouse*.

sont MM. Maréchal et Cie de Metz qui ont été chargés de la fabrication et de la pose des vitraux.

L'ensemble de la boiserie, tant du vaisseau que des galeries, a été fait par trois entrepreneurs de menuiserie, MM. Ch. Fiechter, Rückert et Schweighofer, de Mulhouse. Les travaux de serrurerie sont dus à M. Petit père.

Sous la galerie de droite une inscription commémorative frappe le regard. On y lit:

A
Monsieur et Madame
ANDRÉ KŒCHLIN
l'Église réformée de Mulhouse
reconnaissante.
17 Juillet 1861.

Cette inscription est destinée à perpétuer le souvenir d'une généreuse donation de deux cent mille francs faite à la communauté protestante de la ville[1].

Il nous reste à parler des deux salles du fond : l'une où se réunissent les enfants pour l'instruction religieuse et l'autre servant de sacristie. Cette dernière mérite d'être visitée pour les quatre épitaphes, provenant de l'ancienne église, qui y sont conservées. Deux d'entre elles portent les noms et les armoiries de deux pasteurs célèbres: Georges Salathée (de Bâle), mort en 1704, et Chrétien Chytraeus (de Brême), mort en 1633. Tous les deux ont exercé leur ministère à Mulhouse, pendant de longues années. Une autre épitaphe rappelle que des membres de la famille noble des Hohenfirst furent enterrés dans l'église, entre autres, Gaspard, seigneur d'Illzach, etc. Le socle est orné des armoiries de la famille et les deux côtés de la pierre tumulaire portent huit armoiries se rapportant aux familles alliées. Un bas-relief, représentant le château d'Illzach, était placé au-dessous, mais a été transporté depuis au Musée historique.

La quatrième épitaphe, la plus remarquable, est celle des Waldner de Freundstein, et porte la mention de trois membres de cette famille enterrés dans l'église Saint-Étienne[2]. Ce sont: le comte Frédéric-Louis Waldner de Freundstein, seigneur de Schweighausen, Sierentz etc., mort en 1735; le baron François-Louis Waldner de Freundstein, président du Directoire de la noblesse immédiate de l'Empire, mort en 1788; et Françoise-Marie-Bénigne, née comtesse de Sondersleben-Coligny et femme du comte Chrétien Waldner de Freundstein, morte en 1787.

---

1. En même temps, M. et Mme André Kœchlin adressaient 25,000 francs à la communauté catholique et 10,000 francs à la communauté israélite.

2. Cette famille obtint le droit de bourgeoisie à Mulhouse, en 1605, et un des descendants est actuellement général dans l'armée française. Leur hôtel était situé dans la rue des Maréchaux en face du *Werkhof*.

Ce monument funéraire, haut de plus de trois mètres, est une véritable œuvre d'art. Des deux côtés du socle sont assis deux groupes allégoriques, de grandeur naturelle, personnifiant la Charité et l'Espérance. La Foi est debout au-dessus de l'épitaphe. Les deux colonnes qui la bordent — elle est en langue latine — supportent seize écussons, taillés dans la pierre, aux armes des familles alliées aux WALDNER. Le fronton porte les armoiries des WALDNER DE FREUNDSTEIN[1], sculptées dans un seul bloc de pierre; les deux lévriers sont presque de grandeur naturelle. Des draperies, en pierre également, retombent des deux côtés et quatre petits anges ailés en agrémentent les plis.

Les ossements, recueillis lors de la démolition de l'ancienne église, ont été remis soigneusement dans des boîtes et enterrés de nouveau sous la sacristie actuelle.

Au-dessus des salles du bas, il y a encore deux salles auxquelles on accède par les galeries. Celle de gauche est occupée par la bibliothèque presbytérale[2] et celle de droite sert aux réunions du conseil presbytéral. On a garni les seize petites fenêtres de cette dernière, en 1883, de vitraux provenant des anciennes verrières.

Pour monter sur la plate-forme de la tour[3], l'on entre par la tourelle donnant sur la place Lambert. Il faut gravir 282 marches pour y arriver, mais la vue dont on jouit est splendide. Par un temps clair, l'œil distingue nettement les nombreux villages qui émaillent notre Sundgau jusqu'aux pieds des Vosges, et l'on peut suivre, au delà du Rhin, le chemin de fer du duché de Bade dans son trajet. La ville elle-même offre un curieux coup d'œil, d'un côté, avec ses innombrables cheminées de fabrique; de l'autre, avec son coquet *Rebberg*, parsemé de riantes villas et de belles maisons de campagne.

Avant d'arriver à la plate-forme, l'on passe auprès des cinq belles cloches que nous avons mentionnées plus haut. De grandeurs différentes, elles portent chacune les armes de la ville, une inscription en latin et en allemand et sur le bord inférieur la mention: *Fondue par J. Keller, à Zurich, en 1867*[4].

L'horloge mérite d'être signalée, parce qu'elle est l'œuvre du célèbre SCHWILGUÉ[5], à qui elle fut commandée en 1828. Avant sa translation dans le nouveau clocher, elle fut réparée et appropriée aux nouveaux cadrans par ses successeurs, MM. UNGERER frères, de Strasbourg.

Des gardiens sont postés à demeure sur la tour, au nombre de trois, dont un pour le jour et deux pour la nuit. Leur service consiste à faire tous les quarts d'heure une ronde sur la galerie et de donner l'alarme en cas d'incendie. A cet effet, ils correspondent

---

1. Leurs armoiries sont: d'argent, emmanché de sable de trois pièces, surmontée chacune d'une merlette de gueules. Support: deux lévriers d'argent.

2. Voir la notice sur cette bibliothèque.

3. La hauteur totale de la tour est de 85^{m},55 au-dessus du niveau de la place.

4. Leur poids est de 5,380; 2,754 $^{1}/_{2}$; 1,593 $^{1}/_{2}$; 652 $^{1}/_{2}$ et 377 $^{1}/_{2}$ kilogrammes. Elles ont coûté près de quarante mille francs.

5. J.-B. SCHWILGUÉ, né à Strasbourg le 18 décembre 1776, mort le 5 décembre 1856.

au moyen du téléphone, avec le *Werkhof*[1], où est le dépôt des pompes à incendie. Dans la chambre des gardiens sont installés les deux leviers qui mettent le tocsin en mouvement. Cette cloche, qui provient encore de l'ancienne tour, date pour le moins de 1707, année où la toiture en tuiles du clocher de l'ancienne église fut remplacée par une coupole en cuivre, à jour dans sa partie supérieure, où le tocsin a toujours été suspendu depuis.

NB. Les pasteurs actuels sont : MM. AD. STŒBER, CH. BUHL, CH. WENNAGEL, ED. STERN et J. ORTH.
Heures du service religieux : Tous les dimanches à 9 heures du matin et à 2 heures de l'après-midi.



TEMPLE FRANÇAIS

RUE DE L'HOSPICE

Il existait à Mulhouse, déjà avant 1798, une communauté protestante française. Un noble français, CONSTANTIN DE ROCBINE, seigneur de Saint-Germain, etc., s'étant fixé en notre ville en 1661, avec la permission du magistrat, obtint de ce dernier l'autorisation de fonder à ses frais un service religieux français. L'autorité lui abandonna à cet effet le chœur de l'ancienne chapelle des Franciscains[2]. Il y fut enterré quelques années après, ainsi que sa femme, CHARLOTTE DES FRANCS, et on leur érigea une épitaphe qui fut transférée, en 1804, du temple français, qui venait d'être cédé à la nouvelle communauté catholique, dans l'ancienne église Saint-Étienne et transportée ensuite, en juillet 1838, au nouveau temple, où on peut la voir sur le mur du fond, au-dessous de l'orgue. Elle est bien conservée et porte en tête les armoiries des fondateurs.

De 1803 à 1836 on célébra le service religieux français à l'église allemande, après l'office allemand.

Une ordonnance royale, datée du 15 avril 1829, autorisa la ville à vendre l'ancien Arsenal (place de la Concorde) pour en affecter le produit à l'achat d'un emplacement pour la construction d'un temple français. Grâce aux souscriptions recueillies parmi la bourgeoisie, on put commencer la construction en 1831, et l'édifice fut consacré le 10 avril 1836, par M. le pasteur TASCHARD. Il n'offre rien de particulier comme archi-

1. Voir la notice consacrée au *Werkhof*.

2. Le premier prédicateur français fut BENJAMIN MIMARD, originaire du canton de Berne.



tecture. L'orgue est une belle œuvre d'ANDRÉ SILBERMANN, de Strasbourg, et se trouvait auparavant dans l'ancienne église Saint-Étienne, où il avait été monté en 1766. Il avait coûté 8,600 livres.

Le temple français fut agrandi en 1858, pour pouvoir recevoir pendant quelques années la communauté allemande, lors de la construction du nouveau temple.

L'une des deux cloches provient de l'ancienne église de la place de la Réunion.

NB. Les pasteurs actuels sont: MM. H. BERNARD et P.-F. MATHIEU.
Heures du service religieux: Tous les dimanches à 10 $^{3}/_{4}$ heures du matin.



TEMPLE DE LA RUE SCHLUMBERGER

(ASSEMBLÉE ÉVANGÉLIQUE)

Élevé au moyen de souscriptions particulières en 1876, ce bâtiment fut inauguré le 1er juillet 1877. MM. BUHLER frères en furent les architectes. Les deux salles peuvent contenir de 800 à 1,000 personnes. En dehors du service religieux qui y est célébré le dimanche à 10 $^{1}/_{2}$ heures du matin et à 8 heures du soir, il s'y tient assez fréquemment des conférences religieuses.

Les fidèles qui fréquentent ce temple ne forment pas en réalité une communauté ou une secte distincte, mais appartiennent pour la plupart au culte protestant officiel. Ils ont néanmoins à leur tête un comité spécial et un prédicateur, M. UEHLINGER, nommé par le comité.

Une communauté ÉVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNE existe à Mulhouse depuis quelques années et s'assemble dans un local au rez-de-chaussée de l'ancienne cour de Lucelle, dans la rue des Trois-Rois.

NB. Il existe, en outre, à Mulhouse diverses sectes dissidentes du culte protestant.



ÉGLISE SAINTE-MARIE

RUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Cette église est un des plus anciens bâtiments de la ville. Sa fondation remonte à l'année 1246, époque à laquelle elle fut construite par les Franciscains, qui venaient de s'établir à Mulhouse. Leur couvent comprenait toute la partie gauche actuelle de la rue du Temple jusqu'à l'école des filles. L'emplacement, occupé à présent par l'école primaire centrale, servait de lieu de sépulture et devint plus tard, en 1559, le cimetière de la ville; il le resta jusqu'en 1803.

Nous venons de voir que le chœur de l'église des Franciscains avait été affecté, en 1661, au culte protestant français, puis en 1803, à la communauté catholique[1]; devenant de jour en jour plus importante, il fallut, en 1812, lui céder également la nef, qui avait longtemps servi de dépôt d'artillerie, puis de grenier d'abondance. A cette occasion elle dut être réparée de fond en comble; on construisit en même temps un clocher pour lequel, deux années plus tard, M. Jacques Kœchlin fit don de deux cloches.

C'est alors qu'on enleva les vieilles pierres tumulaires du mur extérieur de l'église, dont Mathieu Mieg donne les principales épitaphes dans sa Chronique, tome II, pages 223 et suivantes, épitaphes pour la plupart fort curieuses. Nous ignorons ce qu'elles sont devenues.

En 1868, le clocher de l'église Sainte-Marie reçut quatre grandes et belles cloches provenant de la refonte de celles de l'ancien temple allemand.

La restauration et l'embellissement de l'édifice furent entrepris en 1875 et confiés aux soins de M. Fluck, peintre, qui sut décorer l'intérieur avec beaucoup de talent et de goût. Un nouveau presbytère fut aussi construit en 1880, rue du Temple n° 1, sur l'emplacement de l'ancien, par les soins de la ville.

NB. Le curé actuel est M. Ch. Landwerlin, assisté de quatre vicaires.

1. Le premier curé en fonctions fut Étienne Beck, qui exerça son ministère jusqu'en 1810.



NOUVELLE ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

PLACE DE LA PAIX

L'accroissement incessant de la population mulhousienne devait bientôt rendre indispensable la construction d'une seconde église catholique. Grâce au concours des autorités de la ville, notamment du maire, M. J. Kœchlin-Schlumberger, et aux souscriptions recueillies parmi les habitants, on put commencer la construction en 1855. On choisit la place de la Paix comme l'emplacement le plus favorable et le plus rapproché des centres ouvriers. Au même endroit existait jadis un vieux bâtiment qu'on avait utilisé comme hôpital, lors de l'épidémie de typhus que la guerre répandit en Alsace en 1814.

La pose solennelle de la première pierre eut lieu le 15 août 1855, en présence de toutes les autorités, par Mgr. Ræss, évêque de Strasbourg, qui, le 19 août 1860, bénit aussi les cloches, au nombre de quatre.

La consécration de l'église eut lieu le 25 décembre de la même année et on la plaça sous le patronage de saint Étienne. Le premier sermon fut prononcé par feu M. le curé Uhlmann, qui avait surveillé la construction de son église et présidé à l'ornementation de l'intérieur. Cependant la décoration ne fut achevée que quelques années plus tard.

L'édifice appartient au style gothique du XIII[e] siècle; on en doit le plan à feu M. J.-B. Schacre, architecte de Mulhouse, qui devait également attacher son nom, quelques années plus tard, à la construction du nouveau temple protestant. Malheureusement le manque de fonds empêcha de donner à la nouvelle église Saint-Étienne une décoration plus achevée, mais telle qu'elle est dans son ensemble, son aspect, celui du chœur surtout, est vraiment monumental. Ce qui contribue à le faire valoir, c'est sa situation dégagée entre la place de la Paix et la belle rue Magenta, où, n° 10, se trouve le presbytère.

Si l'on pénètre dans l'intérieur, on est frappé de la richesse et du bon goût de la décoration des diverses parties. Les sculptures sont remarquables et les vitraux, nombreux et représentant différentes scènes du Nouveau Testament, ont une grande valeur historique; ils sont signés par des peintres de talent, qui sont :

MM. Burckhardt, de Munich, pour les vitraux de la nef;
Maréchal, de Metz, pour les vitraux du transept et du chœur; et
Victor Weckerlin, de Guebwiller, pour ceux des chapelles.

Les autres artistes qui ont contribué à décorer la nouvelle église sont :

MM. Husson, sculpteur de Mulhouse, auquel on doit les magnifiques travaux de sculpture du chœur et de la nef;





Del. Eug. Cicéri. *Sc. C. Morand.*

Nouvelle église Saint-Étienne (place de la Paix).

MM. LAURENT frères, de Nancy, qui ont exécuté les autels des différentes chapelles;

KLEMM frères, de Colmar, qui se chargèrent des belles stalles du chœur; et

JACQUES FRITZ, de Mulhouse, qui fit la chaire, remarquable par ses sculptures finement ouvragées.

Pour ce qui concerne l'orgue, nous ne pouvons mieux en faire l'éloge qu'en disant qu'il sort des ateliers du célèbre facteur M. A. CAVAILLÉ-COLL à Paris.

Dans le chœur on compte six chapelles: celles du Rosaire vivant, de Sainte-Cécile, de Saint-Vincent-de-Paule, de la Vierge douloureuse, de Saint-Joseph et enfin celle du Sacré-Cœur de Jésus.

Pour terminer, n'oublions pas de citer le nom de feu M. SCHŒNBERG, qui eut l'entreprise de l'édifice.

D'après un projet pris en considération par le conseil municipal, il est question de doter prochainement le clocher d'une horloge sonnant les heures, installation dont l'utilité pour la partie supérieure de la ville est incontestable.

NB. Le curé actuel est M. L. WINTERER[1], assisté de dix vicaires.



ÉGLISE SAINT-JOSEPH

RUE OBERKAMPF, NOUVELLE CITÉ

L'éloignement des deux églises catholiques du centre même de la population ouvrière — les deux cités — provoqua, peu après la guerre de 1870, le projet de construction d'une troisième. On n'ignore pas avec quelle sollicitude nos fabricants et nos édiles s'occupent des besoins matériaux et moraux de la classe des travailleurs; en 1879, une somme de cent vingt mille francs fut votée par le conseil municipal pour la construction de cette église, et M. JEAN DOLLFUS offrit gratuitement le terrain nécessaire. Des souscriptions particulières étant venues s'y ajouter, on put commencer, le 24 juin 1880, à creuser les fondations.

Sur les plans soumis par six architectes, celui de M. J. SCHERR fut accepté et l'exécution confiée aux soins de M. BURTSCHELL, entrepreneur. La pose de la première pierre eut lieu le 10 avril 1881, et l'église fut consacrée le 18 mars 1883.

1. Membre de la délégation d'Alsace-Lorraine et député au Reichstag.



Elle est très jolie d'aspect et suffisamment spacieuse. L'intérieur est décoré avec beaucoup de goût et les différentes peintures sont dues à M. Th. Klemm.

La ville a voté récemment 25,000 francs pour la construction d'un presbytère, qui sera sans doute achevé cette année. Il est aussi question de doter le clocher d'une sonnerie.



SYNAGOGUE

RUE DE L'HOSPICE

Le séjour permanent de la ville était interdit aux israélites. En 1798 seulement, quelques-uns s'établirent à Mulhouse; les trois premiers furent : MM. Joel Badegay, Emanuel Lévy et Marc Bernheim[1].

Cependant la chronique nous apprend, qu'à une époque assez reculée, les juifs[2] habitaient ici un quartier spécial: la rue dite *Rabbinergässlein* (aujourd'hui quai du Miroir), et plus tard la *Wagnergasse* (actuellement rue du Sauvage), et il y est question, en 1484, d'un « Moïse, grand-rabbin de Mulhouse[3] ». Au mois de juillet de l'année 1789, notre cité donna asile à une grande quantité d'israélites qui s'étaient réfugiés dans ses murs à la suite des troubles qui agitaient la haute Alsace. Les plus pauvres furent logés à l'hôpital[4]. En reconnaissance des services rendus, ils composèrent et firent imprimer à Bâle une prière publique, en hébreu et en allemand, dont deux exemplaires sont conservés au Musée historique de la ville, où ceux de nos lecteurs, que ce document intéresserait, pourront le trouver (*Catalogue* nos 598 et 598 *bis*).

La communauté juive ne s'accrut que lentement au début de ce siècle; elle se réunissait pour la célébration de son culte dans une salle appropriée à cet effet. Le premier local se trouvait impasse des Bœufs, dans la maison de M. Joël Badegay. On se réunit plus tard dans un second local situé rue de la Synagogue n° 5.

C'est en 1821 seulement que fut construit, dans la même rue, un temple israélite,

---

1. Voyez G. Mieg. *Chronologische Auszüge über Mülhausen etc.*, p. 117.

2. Voir aussi, pour les persécutions dont ils furent alors souvent victimes, le *Cartulaire de Mulhouse*, de M. Mossmann, t. I et II, qui donne de nombreux documents les concernant.

3. Moyses, oberster Rabbine und Liebhaber der Jüdischheit. Graf, t. I, p. 290.

4. La synagogue actuelle occupe précisément une partie de l'emplacement de l'ancien hôpital.

à côté de ce dernier local. Il fut inauguré en 1822[1]. La communauté comptait alors environ quatre cents membres. Son premier rabbin en titre fut M. David Bernheim, qui mourut en juillet 1831 et qui fut précisément le premier enterré au cimetière que la ville venait de céder, cette même année, aux israélites[2].

Cette synagogue devint trop petite au bout d'une vingtaine d'années et l'on fut obligé de s'occuper de la construction d'une nouvelle, plus vaste et répondant complètement aux exigences du culte. Grâce au concours de la ville et aux souscriptions particulières, on put commencer les travaux en 1848, et le 13 décembre 1849, le rabbin M. Samuel Dreyfus inaugura solennellement le nouvel édifice. Construit par feu M. J.-B. Schacre, l'habile architecte de Mulhouse, le bâtiment offre un aspect caractéristique, et c'est encore de nos jours une des plus belles synagogues de l'Alsace. L'intérieur est spacieux, muni de galeries et d'une ornementation simple, mais de bon goût; le côté faisant face à l'entrée, et où est placé le tabernacle, mérite d'être signalé tout particulièrement pour sa décoration artistique.

La population israélite continuant à augmenter — elle est maintenant d'environ trois mille âmes, ou cinq cents ménages —, on a dû construire, en 1880, un bâtiment annexe au fond de la cour, dont le rez-de-chaussée sert d'oratoire, et qui est occupé en outre par M. J. Dreyfus, ministre officiant.

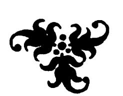
Pour terminer, disons encore que, dans son *Cartulaire de Mulhouse*, t. I, p. 113, M. Mossmann reproduit l'acte de vente d'une rente sur une maison située en face de la cour de Lucelle et à côté de la *synagogue, iuxta synagogam iudeorum*, document portant la date du 21 octobre 1311. Ainsi que nous l'avons dit, p. 17, la cour de Lucelle occupait alors l'emplacement où se trouve aujourd'hui le bâtiment du Cercle social, porte de Bâle.

NB. Le rabbin actuel est M. Salomon Moock.

---

1. L'ancienne synagogue, devenue propriété particulière, appartient aujourd'hui à Mme veuve Kollmann.

2. Jusqu'en 1831, les israélites n'avaient pas de cimetière et faisaient enterrer leurs morts dans certains villages des environs, principalement à Jungholtz.





III

ÉDIFICES PUBLICS

KREISDIRECTION ET DIRECTION DE POLICE

QUAI DU FOSSÉ



Le bâtiment de la Kreisdirection ou sous-préfecture est de date récente. Il fut construit en 1881-1882 par MM. BUHLER frères, entrepreneurs de Mulhouse, sur les plans de M. ECKHARDT, architecte départemental, et inauguré en automne 1882. Exécuté dans un style peut-être trop sobre, l'édifice est orné cependant d'une jolie porte d'entrée, flanquée de colonnes et surmontée d'un balcon en pierre qui en relève l'aspect.

Les différentes pièces du rez-de-chaussée sont affectées aux services de l'administration du cercle et de la direction de la police, dont le Kreisdirector cumule les attributions. La distribution des pièces les plus importantes est la suivante dans l'ordre de leurs numéros :

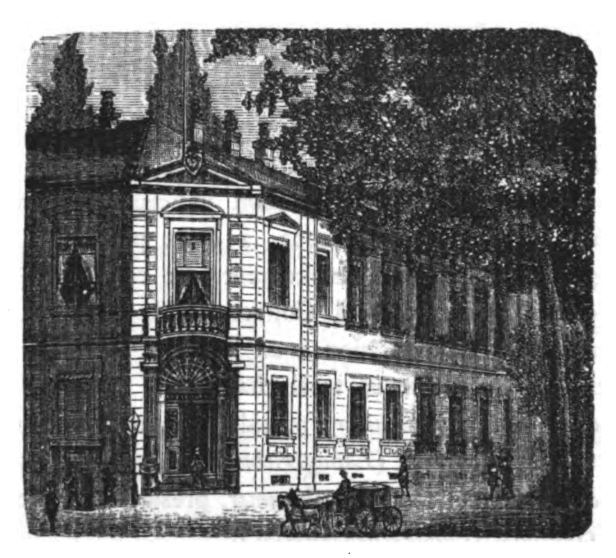
1. Bureau militaire (passeports et permis de chasse).
2. Bureau de contrôle des logements des habitants de la ville.
3. Secrétariat de police.
5. Assesseur du gouvernement II (actuellement M. SWIERSEN).
8. Inspecteur de police (actuellement M. A. KALTENBACH).
9. Bureau criminel.
10. Commissaire criminel, actuellement M. ZAHN.
11. Bureau criminel.
12. Bureau des plantons et bureau des renseignements.
14. Assesseur du gouvernement I, remplaçant le Kreisdirector en son absence, (actuellement M. le baron DE LIEBENSTEIN).
15. Contrôleur des caisses.
16. 17. } Secrétariat du cercle.

Le cabinet de M. le Kreisdirector se trouve au premier étage.

Tous les bureaux sont ouverts pendant la semaine de 8 heures à midi et de 3 à 6 heures de l'après-midi. Le dimanche, l'admission du public est restreinte aux principaux services.

M. le Kreisdirector (actuellement M. DE SALDERN) n'a pas d'heures d'audience déterminées et reçoit pendant les heures d'ouverture des bureaux.

L'administration de la police se compose, en dehors du Kreisdirector, d'un inspecteur (M. A. KALTENBACH), d'un commissaire criminel (M. ZAHN), de quatre commissaires de



Kreisdirection

police, de quatre brigadiers et de soixante-deux agents de police. La ville est divisée en quatre quartiers de police, ayant chacun son bureau, sous les ordres des commissaires. Ces bureaux sont:

Bureau I, chaussée de Dornach, 78; M. ZIEGLER, commissaire.
Bureau II, rue Gutemberg, 8; M. WILD, commissaire.
Bureau III, rue d'Illzach, 45; M. WOHLGEMUTH, commissaire.
Bureau IV, rue d'Altkirch, 46; M. PLEIN, commissaire.

Un poste de police permanent est établi au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.



PALAIS DE JUSTICE

A. TRIBUNAL RÉGIONAL[1] OU LANDGERICHT

RUE DE L'ESPÉRANCE

Les locaux de l'ancien tribunal de première instance, situé rue des Trois-Rois, étant devenus insuffisants par suite de la réorganisation judiciaire, un nouveau bâtiment fut construit, en 1877, dans la rue de l'Espérance, à deux pas de la prison. L'édifice est remarquable et son agencement répond parfaitement aux exigences actuelles. On le doit à M. DIETRICH, architecte départemental, à Colmar; MM. BUHLER frères, de Mulhouse, en ont été les entrepreneurs. L'inauguration a eu lieu le 1er octobre 1878.

Le tribunal régional se subdivise en trois chambres:

1° La chambre civile ou *Civilkammer*, présidée actuellement par M. le Dr PAULI, président du tribunal régional (*Landgerichtspräsident*);

2° La chambre correctionnelle ou *Strafkammer*, présidée actuellement par M. ARETZ, président de chambre (*Landgerichtsdirector*);

3° La chambre pour les affaires de commerce[2], ou *Kammer für Handelssachen*, présidée par M. GEBHARDT, président de chambre (*Landgerichtsdirector*).

Le personnel du Landgericht se compose actuellement du président, de deux présidents de chambre et de huit juges.

Les différentes pièces du bâtiment sont numérotées. Leur destination est indiquée par un écriteau à l'entrée du vestibule. Les principales sont:

3 à 6. Secrétariats divers.
15. Bureau du juge d'instruction II.
16. Chambre d'interrogatoire.
17. Chambres de témoins des juges d'instruction.
18. Chambre d'interrogatoire.
19. Bureau du juge d'instruction I.
20. Bureau du président du tribunal régional.
24. Salle d'audience de la chambre civile et de la chambre pour les affaires de commerce.
30. Salle d'audience de la chambre correctionnelle.
39. Bureau du procureur impérial (*Erster Staatsanwalt*).

---

1. Anciennement tribunal de première instance.
2. L'ancien tribunal de commerce n'est plus qu'une chambre du tribunal régional.

B. TRIBUNAL CANTONAL[1] OU AMTSGERICHT

RUE DES TROIS-ROIS

Le bâtiment du tribunal cantonal ou *Amtsgericht* date de 1830; il avait été construit pour servir d'école primaire, sur l'initiative de M. André Kœchlin, alors maire de Mulhouse. Au bout de peu d'années on reconnut qu'il devenait insuffisant, et en 1834 une nouvelle école primaire fut élevée dans la rue des Champs-Élysées. Dans le premier bâtiment on installa une salle d'asile. Plus tard, en 1859, il fut occupé par le tribunal civil ou de première instance jusqu'en 1878, année de la réorganisation judiciaire.

Depuis lors, les tribunaux suivants y ont été installés:

1° Le tribunal cantonal ou *Amtsgericht*, correspondant aux anciennes justices de paix;

2° Le tribunal des échevins, correspondant à l'ancien tribunal de police;

3° Le conseil des prud'hommes.

Le tribunal cantonal se compose d'un juge en chef (*leitender Amtsrichter*), actuellement M. Rummel, et de quatre juges. Le ministère public y est représenté par un substitut cantonal (*Amtsanwalt*).

Le tribunal des échevins se compose d'un juge attitré qui le préside, et de deux échevins choisis parmi les notables du canton.

Le conseil des prud'hommes se compose d'un président, d'un vice-président et d'au moins huit assesseurs.

Les différentes pièces des deux étages du bâtiment sont numérotées; leur destination, inscrite au rez-de-chaussée, est la suivante:

Premier étage:

1. Bureau de M. Rummel, conseiller au tribunal cantonal (*Amtsgerichtsrath*).
2. Greffe.
3. } Greffe.
4. } Affaires civiles et d'avertissements (*Mahnsachen*).
5. Bureau de M. le Dr Ebel, juge cantonal (*Amtsrichter*).
6. Chambre des échevins.
7. Salle d'audience.

Second étage:

8. Bureau de M. le Dr Simon, conseiller au tribunal cantonal (*Amtsgerichtsrath*).
9. Bureau de M. le Dr Büsing, juge cantonal (*Amtsrichter*).
10. Bureau du substitut cantonal.
11. Bureau de M. le Dr Bernheim, juge cantonal (*Amtsrichter*).
12. Greffe.
13. Greffe (affaires correctionnelles).
14. Salle d'audience.

---

1. Ancienne justice de paix.

PRISON DÉPARTEMENTALE

RUE D'ENSISHEIM

Avant la construction de l'établissement actuel, on détenait les condamnés à la prison du *Werkhof*[1]. Mais avec l'augmentation de la population, un local plus vaste devint nécessaire et l'on construisit en 1865-1866 un édifice spécial, qui fut encore agrandi en 1880-1881. Les architectes furent: en 1865, M. Laubser, de Colmar; en 1880; M. Eckhardt, architecte départemental de Colmar; les entrepreneurs furent M. Schwarz, d'Altkirch, et MM. Buhler frères, de Mulhouse.

Actuellement la prison peut contenir quatre cents hommes et cinquante femmes. Elle est occupée en moyenne par trois cents hommes et vingt-cinq femmes.

Les hôtes qu'elle renferme sont:

Pour le district du tribunal régional de Mulhouse, les prévenus (*Untersuchungsgefangene*) et les condamnés à la détention pure et simple (*Haftgefangene*), sans distinction du sexe; quant aux condamnés à l'emprisonnement proprement dit (*Gefängnissgefangene*), on y reçoit ceux du sexe masculin, dont la peine n'excède pas un an, ainsi que les femmes condamnées jusqu'à concurrence de quatre mois d'emprisonnement;

Pour le district des tribunaux régionaux de Mulhouse et de Colmar, les jeunes détenus du sexe masculin, quelle que soit la durée de leur peine, et certains condamnés à l'emprisonnement subissant une peine de plus d'un et de moins de deux ans.

Tous les individus condamnés à un emprisonnement plus long ou à la réclusion sont dirigés sur la prison centrale pour hommes d'Ensisheim.

Les travaux auxquels sont assujettis les détenus sont de diverses natures et se divisent en deux catégories. La première comprend le travail pour les besoins courants de l'établissement; la seconde, les travaux à son profit exécutés pour le dehors et au dehors.

Le personnel de la prison se compose d'un inspecteur (actuellement M. Godelück), d'un caissier-comptable, d'un gardien-chef, de onze gardiens et d'un contre-maître des travaux; pour la surveillance des femmes détenues, de cinq sœurs hospitalières et d'une supérieure. Un instituteur, un médecin et un aumônier des trois cultes sont, en outre, attachés à la prison.

---

1. Voyez la Notice sur le *Werkhof*.



CASERNES

A. ANCIENNE CASERNE

RUE ENGEL-DOLLFUS

Les deux bâtiments formant cette caserne étaient anciennement les fabriques SCHEURER-ROTT et SCHLUMBERGER, qui furent acquises par la ville, celle qui joint la rue ENGEL-DOLLFUS, en 1845, et celle du fond de la cour, en 1848.

Elle peut contenir environ cinq cents hommes de troupe et est occupée actuellement par le 3e bataillon du 17e régiment d'infanterie westphalien.

NB. On a appliqué récemment contre chaque bâtiment une échelle de sauvetage en fer, pour les cas d'incendie.



B. NOUVELLE CASERNE

DITE

KAISER WILHELM-CASERNE

RUE D'ILLZACH

La construction de la nouvelle caserne fut commencée en 1874 et terminée en 1877. Les troupes l'occupent depuis le 1er octobre de cette dernière année.

Elle comprend plusieurs corps de bâtiment (pouvant contenir jusqu'à deux mille hommes environ), séparés par de grandes cours. Les conditions d'hygiène dans la distribution des chambres et dans l'agencement général y sont parfaitement observées, et sa situation dominant le Nordfeld, Illzach etc., est fort jolie. M. ECKLIN, Garnison - Baumeister, en a été l'architecte; les entrepreneurs, MM. PASDACH & Cie, de Strasbourg.



Nouvelle caserne

Les troupes qui y sont casernées sont : le 2e et le 3e bataillon du 112e régiment d'infanterie badois et le 1er bataillon du 17e régiment d'infanterie westphalien. Le *Bezirks-Commando* (*Landwehr*) s'y trouve également.

NB. Les troupes en garnison à Mulhouse font partie du 14e corps d'armée. Le général résidant ici est actuellement M. DE REIBNITZ.



IV

ÉCOLES

NOTRE pays a été de tout temps un des plus avancés sous le rapport de l'instruction, et notre cité possède plusieurs établissements d'enseignement presque uniques en leur genre. A peine créés, ces établissements sont devenus rapidement prospères, parce que, d'un côté, ils répondaient à un besoin réel, immédiat, et que de l'autre ils sont l'œuvre exclusive de l'initiative privée et y puisent une singulière vitalité. Nos industriels ont compris depuis longtemps que la prospérité de Mulhouse ne pouvait que grandir entre les mains de générations éclairées, instruites, et nulle part on n'a tant fait pour atteindre ce but. Nulle part non plus l'autorité municipale ne seconde davantage les efforts qui se font en faveur de l'instruction publique, d'accord en cela avec la Société industrielle, dont le patronage figure au début de toute nouvelle création. C'est là qu'il faut chercher le secret d'une suprématie industrielle et commerciale qui a fait de Mulhouse une métropole du travail.

Le nombre de jeunes gens fréquentant chaque année nos écoles spéciales est considérable, et, si les événements l'ont réduit pendant un certain temps, aujourd'hui il est redevenu normal et ne pourra qu'augmenter par la suite.

L'instruction est obligatoire en Alsace pour tous les enfants sans exception, à partir de l'âge de 6 ans, pour les garçons jusqu'à 14 ans, pour les filles jusqu'à 13 ans. Chaque école communale[1] publie à la fin de l'année scolaire un rapport et un programme des études qui permettent de se rendre compte de l'enseignement qu'on y donne. Le cadre de notre travail ne comporte pas de longs développements; nous nous bornerons donc à donner une petite notice pour chaque établissement. Il existe aussi à Mulhouse plusieurs écoles privées dont nous parlerons également.

Les grandes vacances ont toujours lieu en août et septembre pour toutes les écoles

---

1. Elles sont au nombre de dix-huit: les huit salles d'asile, les six écoles primaires, l'école spéciale de garçons (*Mittelschule*), l'école spéciale de filles (*Höhere Töchterschule*), l'école professionnelle et le collège (*Gymnasium*).

sans exception. Aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte les élèves ont également quelques jours de congé.

Trois commissions sont chargées de la direction générale et de la surveillance de tous les établissements d'instruction. Ce sont:

1. *La commission scolaire spéciale des écoles supérieures*, instituée en vertu de la dernière loi sur l'instruction secondaire, et composée de neuf membres. Président: M. J. Mieg-Kœchlin, maire.
2. *La commission municipale des écoles*, composée de dix membres. Président: M. Aug. Dollfus.
3. *La commission des écoles communales*, composée de sept membres. Président: M. J. Mieg-Kœchlin, maire.



A. ÉCOLES COMMUNALES

SALLES D'ASILE

La création des salles d'asile à Mulhouse date de 1834. Leur nombre est aujourd'hui de huit, possédant ensemble 17 salles. On y reçoit les enfants, sans distinction de sexe ni de culte, à partir de 3 ans, et on les garde jusqu'à l'âge de 6 ans, c'est-à-dire jusqu'à leur entrée dans les écoles primaires ou dans les autres établissements scolaires.

Voici le tableau des enfants et des maîtresses de chacune des salles d'asile en 1883/84:

1. Faubourg de Bâle	2	salles,	212	garçons,	173	filles,	2	maîtresses;
2. Rue Franklin	3	»	252	»	255	»	3	»
3. Grand'rue	2	»	198	»	204	»	2	»
4. Rue Saint-Michel	2	»	197	»	199	»	2	»
5. Rue de Pfastadt[1]	2	»	211	»	229	»	2	»
6. Rue de Strasbourg[2]	2	»	214	»	216	»	2	»
7. Rue Paille[3]	2	»	118	»	133	»	2	»
8. Rue des Charpentiers	2	»	162	»	159	»	2	»
	17	salles,	1,564	garçons,	1,568	filles	17	maîtresses[4];

en tout 3,132 enfants.

1. C'est la plus ancienne et le local a été donné à la ville par Mmes André et Nicolas Kœchlin.
2. Celle-ci est un don de la *Société des Cités ouvrières*.
3. L'une de ces salles est affectée au *Kindergarten* dont il est question plus loin.
4. Elles sont assistées de 41 aides.

Les salles d'asile sont placées sous la surveillance d'un comité de douze dames, ayant pour présidente Mme J. KŒCHLIN-SCHLUMBERGER.

NB. En 1848, les salles d'asile ne contenaient que 600 enfants environ.



ÉCOLES PRIMAIRES

Les écoles primaires, placées sous la surveillance de M. ZÆNKER, inspecteur général, sont actuellement au nombre de six, savoir :

1. *L'école primaire centrale,* rue des Champs-Élysées, y compris l'*annexe* de la cour de Lorraine, directeur, M. L. SCHWEITZER;
2. *L'école de la rue Oberkampf,* directeur, M. TH. KNORR;
3. *L'école de la rue Saint-Michel,* directeur, M. CH. WENNING;
4. *L'école de la rue Kœchlin,* directeur, M. L. KELLER;
5. *L'école du Nordfeld,* directeur, M. CH. KNŒRTZER, et
6. *L'école du chemin de Galfingen* (porte de Nesle), directeur, M. F. LEY.

L'école primaire centrale date de 1834[1] et a été construite par M. DUFAU, architecte. Elle s'élève sur l'emplacement occupé jadis par le cimetière des Franciscains. La cour de Lorraine qui en fait partie, lui a été adjointe en 1876. Les trois écoles suivantes existaient déjà avant la guerre; l'école du Nordfeld, commencée en 1869, a été inaugurée en 1872. La même année s'ouvrit aussi l'école de la rue du Bourg, transférée, en 1880, au chemin de Galfingen.

Le nombre des classes dans les écoles primaires est de sept. L'enseignement se fait en langue allemande, et ce n'est que dans les trois dernières classes que l'élève reçoit quelques notions de français.

---

1. La première école primaire fonctionna pendant quatre ans dans un bâtiment de la rue des Trois-Rois, construit à cet effet en 1830, et qui sert aujourd'hui à l'*Amtsgericht.*



Pendant l'exercice de 1883—1884, les six écoles primaires ont été fréquentées par 3,280 garçons et 3,752 filles; le nombre des instituteurs et des institutrices était de 157. L'écolage est de:

2 francs par mois en 1[re], 2[e] et 3[e], et
3 » » » en 4[e], 5[e], 6[e] et 7[e].

En outre, dans toutes les classes il est perçu une somme de 20 centimes par mois pour prix des fournitures. Cependant l'administration municipale fait remise de tout ou partie de la rétribution scolaire aux familles que l'insuffisance de leurs ressources recommande à cette faveur.

La bibliothèque des instituteurs contient environ 1,400 volumes; celle des élèves environ 750 volumes divers.



ÉCOLE SPÉCIALE DE GARÇONS (MITTELSCHULE)

FAUBOURG DE BELFORT

Jusqu'en 1870, l'école primaire fournissait aux bureaux de notre ville la grande phalange des employés dont une cité commerciale et industrielle a besoin. La suppression presque complète de la langue française dans l'enseignement primaire ne tarda pas à produire de graves inconvénients, et il fallut songer à remédier à un état de choses fâcheux. On combla la lacune par la création d'une école spéciale de garçons (*Mittelschule*), qui fut ouverte en automne 1876, où l'enfant, à partir de l'âge de 6 ans, est conduit jusqu'à 15 ou 16 ans et reçoit une instruction générale aussi complète que possible, tout en apprenant parfaitement la langue française et l'allemande. On lui donne même des notions suffisantes d'anglais.

Le plan d'études est réparti sur trois années préparatoires et sept années scolaires réelles. Le personnel enseignant, à la tête duquel se trouve le directeur, M. le professeur Eisinger, se compose de dix-sept professeurs et maîtres, non compris les aumôniers des trois cultes.

Le nombre des élèves ayant fréquenté l'école en 1883-1884 est de 403.



L'écolage est de fr. 50 = ℳ 40 par an pour les classes préparatoires et de 6e, et de fr. 62.50 = ℳ 50 par an pour les classes de 5e et au-dessus.

La bibliothèque de l'établissement contient environ 1,000 volumes divers.

NB. L'Administration municipale fait d'actives démarches, afin d'obtenir pour la Mittelschule, des autorités compétentes, le droit de délivrer des certificats d'aptitude pour le volontariat d'un an.



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE FILLES (HÖHERE TÖCHTERSCHULE)

QUAI DU FOSSÉ, 5

On s'est rendu compte de bonne heure à Mulhouse de la nécessité qu'il y avait d'offrir aux familles l'occasion de donner à leurs filles, âgées de plus de 13 ans, une instruction plus complète, et on destina, dès 1854, à cet usage un bâtiment attenant à l'école primaire, où furent établies des *classes spéciales*. Elles comprenaient 300 élèves, divisées en huit classes et dirigées par neuf maîtresses, auxquelles on adjoignit quatre professeurs dans les classes supérieures.

En 1873, le vaste bâtiment actuel du quai du Fossé fut loué par la ville et affecté à l'école spéciale, qui y fut transférée le 17 octobre 1873. Le cadre des études fut élargi et la direction de l'école, qui prit le titre d'école supérieure de filles (*Höhere Töchterschule*), rendue indépendante de l'école primaire.

En 1876, on compléta les cours par l'adjonction de deux classes d'école normale, destinées à former des institutrices ou des maîtresses pour les écoles publiques ou privées. Jusqu'en 1883, cette école normale a formé 36 institutrices. L'expérience a cependant démontré que deux années étaient insuffisantes pour donner aux *candidates* une instruction complète dans un laps de temps si court sans porter un grave préjudice à leur santé, et depuis l'année dernière, la durée des études à l'école normale a été fixée à trois ans.

Le nombre de classes de l'école supérieure de filles est de neuf, et le personnel enseignant, à la tête duquel se trouve le directeur, M. le professeur MÜLLER, se compose de dix professeurs et de neuf maîtresses, sans compter la maîtresse pour les travaux à



l'aiguille, les professeurs de dessin et de chant, ainsi que les aumôniers des différents cultes.

Le nombre des élèves ayant fréquenté l'école supérieure de filles en 1883-1884 est de 490.

L'écolage est réglé comme il suit:

9e, 8e, 7e classes	fr. 75	= ℳ	60	par an.
6e, 5e, 4e »	» 100	= ℳ	80	»
3e, 2e »	» 112.50	= ℳ	90	»
Les classes d'école normale	» 125	= ℳ	100	»

La bibliothèque à l'usage des professeurs contient 800 volumes et celle des élèves environ 700 dans les deux langues.



ÉCOLE PROFESSIONNELLE

FAUBOURG DE BELFORT

L'ouverture de cette école, dont les plans sont l'œuvre de M. Schacre, a eu lieu au mois d'octobre 1854. C'est la pépinière où se forme le haut personnel industriel et commercial de notre ville.

Le programme d'études adopté au début a reçu les modifications dont l'expérience démontrait la nécessité; rien d'essentiel n'y a été changé depuis lors, si ce n'est la langue de l'enseignement qui, depuis 1870, se donne à peu près également en allemand et en français. Les classes ne sont plus réparties, comme autrefois, en cinq divisions, mais en trois; l'une comprend l'enseignement de la *Realschule*, la deuxième et la troisième correspondent aux anciennes divisions industrielle et commerciale. Le temps consacré au travail des ateliers, qui est une des spécialités de cette école, est environ d'une heure par jour.

Le personnel enseignant, à la tête duquel se trouve le directeur, M. le Dr Cherbuliez, se compose de quatorze professeurs, y compris ceux de dessin, de chant et de gymnastique, d'un économe et de trois aumôniers.



Depuis la guerre, le nombre des élèves fréquentant l'école professionnelle est annuellement d'environ 230 à 260. Pour l'année 1883-1884, il a été de 276. Quant à la nationalité, on comptait :

247 Alsaciens-Lorrains de naissance,
22 Alsaciens-Lorrains immigrés, et
7 Allemands des différents États.

L'internat comprenait 31 pensionnaires et 12 demi-pensionnaires.

La rétribution scolaire comporte :

Pour les 5 classes inférieures (6e à 3e) fr. 100 = ℳ 80,
Pour les classes de seconde et la classe commerciale fr. 112.50 = ℳ 90,
Pour la classe industrielle et la classe de première fr. 125 = ℳ 100.

En outre, les élèves payent, pour la fréquentation obligatoire des ateliers, les sommes suivantes :

Fr. 30 = ℳ 24 pour l'atelier de menuiserie,
Fr. 50 = ℳ 40 pour l'atelier de mécanique.

Le prix de l'internat est, sans distinction d'âge, de fr. 800 = ℳ 640 par an ; les demi-pensionnaires, c'est-à-dire ceux qui ne demeurent pas dans l'établissement, payent fr. 500 = ℳ 400 par an.

La bibliothèque de l'établissement renferme environ 1,700 volumes divers.

NB. L'école professionnelle est autorisée à délivrer des certificats d'aptitude au volontariat d'un an.



COLLÈGE COMMUNAL (GYMNASIUM)

GRAND'RUE, 8

La création d'un collège à Mulhouse remonte à l'année 1813. On l'installa d'abord dans l'ancienne école communale de la place Lambert, et on n'y enseigna à l'origine que le français, l'allemand et les mathématiques. L'année suivante on y ajouta un cours facultatif de latin.

Le besoin d'un enseignement plus complet se faisant sentir, on transféra, en 1821, le collège dans le local actuel de la Grand'rue[1], et le nombre des classes fut augmenté. Peu à peu on y adjoignit des cours nouveaux, l'enseignement du dessin, de la chimie, du grec; en 1849 enfin, le collège devint de plein exercice.

Après la guerre de 1870, le plan d'études fut modifié du tout au tout; l'ancienne méthode d'enseignement fit place à une nouvelle; en même temps, dans l'enseignement la langue française fit place à l'allemand. Aujourd'hui, les classes du collège ou *Gymnasium* sont au nombre de neuf, dont trois préparatoires; les trois classes supérieures, formant deux divisions, sont fréquentées par les élèves pendant deux années consécutives. Le personnel enseignant, à la tête duquel se trouve M. C. ALEXI, se compose de douze professeurs, de maîtres de dessin, de chant et de gymnastique et de trois aumôniers.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté le collège en 1883-1884 s'est élevé à 339.

La rétribution scolaire est de:

Fr. 137.50	= ℳ 110	pour	la prima;
» 125	= ℳ 100	»	la secunda et la tertia;
» 100	= ℳ 80	»	la quarta, la quinta et la sexta;
» 87.50	= ℳ 70	»	les classes préparatoires.

La bibliothèque de l'établissement contient plus de 2,500 volumes divers.

NB. L'auteur d'une histoire abrégée de Mulhouse, en français, M. DE LASABLIÈRE, a été un certain temps principal du Collège.

ÉMILE SOUVESTRE, le romancier bien connu, y a été, il y a une quarantaine d'années, professeur de rhétorique; notre regretté savant et compatriote, feu M. AUG. STŒBER, y a professé pendant 30 ans.

---

1. Il appartenait alors à un particulier. Cependant il convient de mentionner ici, que dans le même bâtiment existait jadis une *Académie préparatoire au commerce*, fondée en 1781, par MM. JEAN KŒCHLIN et NICOLAS THIERRY, à l'instar de l'Académie militaire, créée par PFEFFEL à Colmar. Elle subsista jusqu'en 1788. (Voir à ce sujet la notice de M. ALFRED ENGEL, *Bulletin de la Société industrielle*, août 1875, p. 337 et suiv.) — Plus tard, en 1815, GODEFROI ENGELMANN ouvrit, au rez-de-chaussée du bâtiment, le premier atelier d'imprimerie lithographique qui ait existé en France.



B. ÉCOLES PRIVÉES

ÉCOLE ENFANTINE STEGER[1]

QUAI DU BARRAGE, 4

Fondée en 1858 par Mme ANDRÉ KŒCHLIN, cette école enfantine appartient depuis 1866 à Mlle A. STEGER, qui y était attachée depuis six ans. Environ 80 enfants de 3 à 8 ans la fréquentent et sont répartis en quatre classes, confiées à quatre sous-maîtresses. A partir de l'âge de 6 ans, l'enseignement donné aux enfants devient plus étendu et les prépare aux études scolaires des différentes écoles de la ville.

Les heures de classe sont: le matin, de 9 à 11 1/2 heures, et l'après-midi, de 2 à 4 heures. Les après-midi du mercredi et du samedi sont libres. Une heure le lundi et une heure le jeudi sont consacrées à la gymnastique élémentaire.

Écolage: 8 fr. par mois.



ÉCOLE ENFANTINE SCHEIDECKER

RUE DES FABRIQUES

Mlle MARGUERITE SCHEIDECKER a ouvert cette école en février 1873. Elle est fréquentée aujourd'hui par une quarantaine d'enfants de 3 à 7 ans, répartis en deux classes, confiées à deux sous-maîtresses. Les enfants y apprennent le tricot, la couture, ainsi que les autres travaux à leur portée.

---

1. Mme NICOLAS KŒCHLIN fonda, en 1857, le premier jardin d'enfants ou *Kindergarten* à Mulhouse, suivant la méthode FRŒBEL, laquelle consiste à développer harmoniquement les facultés intellectuelles et morales de l'enfant, avant de procéder à l'instruction scolaire.

Depuis lors, plusieurs établissements privés du genre ont été créés ici: on y applique avec succès tout ou partie des principes de FRŒBEL.

Les heures de classe sont: le matin de 9 à 11 heures, et l'après-midi de 2 à 4 heures. Les après-midi du mercredi et du samedi sont libres.

Écolage: fr. 6.25 par mois.



ÉCOLE ENFANTINE DE LA RUE PAILLE

Fondée en 1867 par Mme J. Kœchlin-Schlumberger, cette école est placée sous le patronage de la commission des salles d'asile. Depuis 1871, elle est installée dans le local de la salle d'asile de la rue Paille, dont elle est une annexe.

Mlle Bloch en a la direction depuis la création. Elle est assistée de trois sous-maîtresses.

L'école est fréquentée par environ 90 enfants âgés de 3 à 7 ans, répartis en trois divisions. Sur l'enseignement suivant la méthode Frœbel viennent se greffer, à partir de l'âge de 6 ans, les études préparatoires pour l'instruction scolaire générale.

Les heures d'école sont: le matin, de 8 à 11 heures; l'après-midi, de 2 à 4 heures, sauf les mercredis et les samedis, où les après-dîners sont libres.

Écolage mensuel. . . . { un enfant: fr. 5; deux enfants: fr. 7.50; trois enfants: fr. 10.



ÉCOLE DES SŒURS

RUE DE LA SINNE

Cette école a été fondée, en 1832, par les sœurs de la Providence de Ribeauvillé[1]. Elle s'ouvrit d'abord dans la Grand'rue; mais, dès l'année 1855, elle fut transférée dans le local actuel, où avait existé pendant un certain nombre d'années une école supérieure de

1. Cet ordre compte près de 1,600 membres et a fondé en Alsace environ 370 écoles fréquentées par 14,000 enfants.

filles, dirigée par M. Génin. En 1861, les sœurs ouvrirent une succursale de leur école dans la rue Franklin, nº 27, laquelle subsista jusqu'en 1875 et qui comprenait six classes, une salle d'asile et un ouvroir. Les deux établissements étaient très prospères, lorsque la guerre éclata; ils comptaient à cette époque jusqu'à 1,400 élèves.

Fermés tous deux par ordre administratif en 1875, un seul, celui de la rue de la Sinne, se rouvrit le 17 avril 1882. Il est fréquenté aujourd'hui par environ 400 élèves, qui y reçoivent un enseignement basé sur le plan de celui de l'école primaire, et qui sont réparties en dix classes, dirigées par onze sœurs.

L'écolage varie de 4 à 7 *M.* par mois, suivant les classes.

L'école possède également trois ouvroirs, dont l'un fonctionne dans l'ancien local de la rue Franklin.



ÉCOLE DES FRÈRES

RUE DE LA SINNE, 2

La plus importante des écoles privées de notre ville est celle des Frères de la Doctrine chrétienne, du diocèse de Strasbourg, fondée le 15 novembre 1865. Elle est fréquentée aujourd'hui par environ 530 élèves, en majorité catholiques, qui y reçoivent une bonne instruction primaire. L'enseignement, réparti sur onze classes, dirigées par treize frères, y compris le maître de musique, y est donné surtout en langue allemande comme dans les autres écoles, mais il comprend suffisamment de français pour permettre aux élèves, arrivés au bout de leurs études, de se placer dans le commerce ou dans l'industrie.

Le directeur, M. Ch. Mangin (en religion Frère Philippe), a toujours un choix de jeunes gens qu'il peut recommander pour les bureaux.

L'écolage varie de 4 à 7 *M.* par mois, y compris les petites fournitures de classe.



ÉCOLE GUTH

PLACE LAMBERT, 9

Cette école fut fondée, en 1863, par Mme LINA GUTH avec deux élèves et a pris depuis une grande extension. Elle compte aujourd'hui une centaine d'élèves de 6 à 14 ans, réparties en sept classes, dirigées par neuf maîtresses. Ce chiffre prouve que l'instruction donnée dans cet établissement est généralement appréciée.

L'enseignement comprend l'allemand, le français et l'anglais, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, le dessin, les travaux à l'aiguille, la gymnastique, etc.

L'écolage varie de fr. 37.50 à fr. 67.50 par trimestre.



ÉCOLE PRIVÉE SUPÉRIEURE DE FILLES

RUE DE LA LOI

Cette école, fondée et administrée par un comité de patronage composé de six membres, date de 1876 et fonctionnait au début dans la rue de l'Hospice. Transférée depuis octobre 1883 dans un nouveau et beau bâtiment, construit par MM. BUHLER frères, entrepreneurs, sur des terrains dépendants de l'ancienne Banque de Mulhouse, cette école devient de plus en plus importante; elle est fréquentée aujourd'hui par plus de 90 élèves de 6 à 16 ans.

L'instruction qui est donnée dans cet établissement, comprend toutes les branches de l'enseignement supérieur. Les classes y sont au nombre de huit; le personnel enseignant se compose de neuf professeurs et de neuf maîtresses.

En dehors de l'école supérieure proprement dite, l'institution possède également un *Kindergarten*, organisé d'après le système Frœbel et à l'instar des écoles enfantines similaires de la ville. Il est fréquenté par une vingtaine d'enfants de 3 à 6 ans.

Directrice de l'établissement: Mlle SOMMERSCHU.



COURS SUPÉRIEUR DE FILLES

PLACE LAMBERT, 5

Cette institution privée a été fondée en 1868. Elle a pour but de compléter l'instruction des jeunes filles, au sortir des différentes écoles de la ville, par des études supérieures d'une durée de trois ans. Les matières enseignées conformément aux programmes le sont en français, excepté l'allemand, l'histoire et la géographie, qui sont enseignés en langue allemande.

Onze professeurs sont attachés à l'établissement, qui est fréquenté en moyenne par 40 à 50 élèves. Des dames assistent aux cours. Pour être admises à l'école, les jeunes filles doivent être âgées de 13 $^1/_2$ ans au moins.

La rétribution annuelle est de 300 fr. pour les deux classes inférieures, et de 400 fr. pour la classe supérieure.

Directeur : M. J. Russ.

NB. Le bâtiment à tourelle, occupé aujourd'hui par cette institution, a son importance historique. Avant la réforme, il servait de demeure au *Leutpriester,* curé de Saint-Étienne, et plus tard on y installa l'école communale de garçons. C'est là, également, en 1813, que débuta le collège.



C. ÉCOLES SPÉCIALES OU TECHNIQUES

ÉCOLE MUNICIPALE DE CHIMIE INDUSTRIELLE

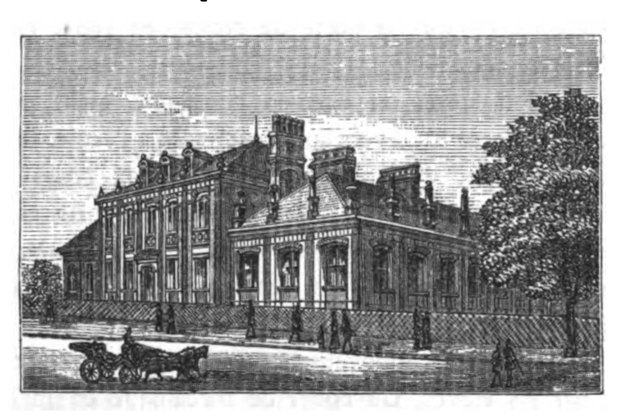
QUAI DU FOSSÉ

Le collège communal possédait un laboratoire de chimie depuis 1821; en 1854, il fut transféré dans les locaux de l'école professionnelle, où il resta pendant une douzaine d'années. A partir de 1872, le laboratoire fut érigé en école supérieure indépendante, sous



le patronage de la Société industrielle, et l'enseignement, d'élémentaire qu'il était jusque-là, y prit l'ampleur et le développement des cours d'une faculté des sciences. Grâce au concours d'un certain nombre de manufacturiers, on put installer, en 1879, l'école de chimie dans un bâtiment spécial, construit avec tout l'agencement désirable.

Cette institution a pour but d'offrir à tous les jeunes gens auxquels la chimie peut être utile, les moyens d'étudier cette science, et de leur enseigner ses applications aux différentes branches de l'industrie, à la fabrication des produits chimiques, ainsi qu'au blanchiment, à la teinture et à l'impression.


École municipale de chimie industrielle.

Le personnel enseignant se compose du directeur, d'un professeur et de trois préparateurs.

Les jeunes gens qui désirent fréquenter l'école, ont à subir un examen préalable pour justifier que leurs études sont assez avancées et leur permettent de suivre les cours avec fruit. La durée du séjour à l'école est de deux ans, au bout desquels les élèves passent un examen de sortie, s'ils veulent obtenir un certificat d'études ou diplôme.

Le nombre des élèves ayant fréquenté l'école de chimie en 1883—1884 s'est élevé à 40; celui des volontaires à 29. La nationalité des élèves se partageait comme il suit: 17 Alsaciens-Lorrains, 3 Allemands, 5 Français, 4 Autrichiens, 4 Suisses, 3 Russes et Polonais, 2 Italiens et 2 Américains.

La rétribution annuelle à payer à la caisse municipale est de 600 fr. (480 ℳ). Les personnes étrangères à l'école et les manipulateurs libres sont admis à suivre les cours moyennant une rétribution de 25 fr. (20 ℳ) par cours et par semestre.

NB. A partir du prochain exercice, la rétribution annuelle sera portée à 750 fr. (600 ℳ). Cette mesure ne sera appliquée qu'aux inscriptions nouvelles.

Pour tout renseignement s'adresser au directeur, M. le Dr Emilio Nœlting, rue des Champs-Élysées, 16.



ÉCOLE DE FILATURE ET DE TISSAGE MÉCANIQUE

PORTE DE NESLE

L'école de tissage mécanique a été créée en 1861, celle de filature en 1865, et les deux écoles ont été réunies sous la même direction et dans les mêmes bâtiments, situés au bord du canal de décharge, hors la porte de Nesle, en 1869. Elles sont placées sous le patronage de la Société industrielle.

Les élèves y sont admis après un examen constatant qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour fréquenter les divers cours professés à l'école. Ils suivent soit les cours de filature, soit ceux de tissage, quelquefois aussi les deux cours en même temps. La durée de chaque cours est généralement d'une année, de sorte qu'il faut deux ans de séjour à l'école pour terminer l'étude des deux branches d'industrie.

L'école est fort bien montée pour les machines de filature et possède un grand nombre de métiers à tisser, de modèles et de systèmes divers, avec toutes leurs machines préparatoires; toutes sont mises en mouvement par un puissant moteur à vapeur et sont dirigées tour à tour par les élèves. Un cours de mécanique et un cours de comptabilité commerciale ont été créés pour les élèves qui ne justifient pas les avoir déjà suivis ailleurs.

La rétribution scolaire est de 700 fr. par an pour les cours de filature ou de tissage seuls. L'élève qui désire suivre les deux cours, ajoute la somme de 500 fr., ce qui porte à 1,200 fr. le prix total de l'enseignement avec faculté de fréquenter l'établissement pendant une nouvelle année scolaire. L'écolage du cours de mécanique et de comptabilité est de 100 fr.

Le nombre des élèves de l'école avait considérablement diminué après 1870, mais aujourd'hui il est redevenu normal. Ainsi, en 1867-1868 il avait été de 35; en 1873-1874 il était descendu à 13, et pour l'année 1882-1883 il est de nouveau remonté à 37. La plus grande partie des élèves viennent du dehors.

La direction de l'école est confiée à M. Émile Fries, assisté d'un sous-directeur.

NB. Pour de plus amples détails s'adresser au directeur.



ÉCOLE DE DESSIN

FAUBOURG DE BELFORT, 5

C'est cette école, fondée en 1829 par la Société industrielle[1], qui maintient à Mulhouse ces traditions auxquelles nos toiles peintes doivent leur incontestable supériorité décorative, et ceux qui les fabriquent, pour une bonne part leur fortune. De même, une foule d'artistes lui doivent le développement d'un talent qui ne se serait peut-être jamais révélé, et une position qui les relève.

Pendant de longues années, l'école de dessin avait été installée dans un bâtiment loué au centre de la ville[2]; ce n'est qu'en 1853 que l'on put construire, grâce à des souscriptions particulières, le grand et beau local actuel, qui coûta plus de cent mille francs.



École de dessin et colonne Lambert.

Les cours furent payants jusqu'en 1866 ou 1867. C'est grâce à la générosité de feu M. Henri Hæffely qu'ils sont devenus gratuits. En 1876, un nouveau don de cent mille francs de cet homme généreux permit de donner plus d'extension aux cours de l'école.

L'école est placée, depuis octobre 1878, sous la direction de M. C. E. Thiéry et comprend actuellement :

1. Un cours de dessin de figure et d'ornement, ayant un nombre constant de 120 élèves. Professeurs : MM. E. Thiéry, J. Clauss et Stœcklin ;

2. Un cours de dessin de machines, fréquenté environ par 100 élèves. Professeurs : MM. E. Hafner, Ch. Boulanger, E. Schlick et G. Rœderer ;

3. Depuis 1872 il a été adjoint aux cours ci-dessus une section de perspective, avec un nombre moyen de 15 élèves. Professeur : M. Clauss.

En dehors des cours proprement dits, il existe un cours préparatoire tenu par

---

1. Sur la proposition de M. Godefroi Engelmann et de M. Kœchlin-Ziegler.
2. C'était la cour de Lorraine, rue des Champs-Élysées.

M. Clauss, ouvert les mercredi et samedi après-midi, soit en tout pendant quatre heures par semaine. Le nombre permanent des élèves est de 50.

Les élèves des deux premiers cours fréquentent l'école de dessin tous les jours pendant deux heures: en été, le matin, et en hiver, le soir.

A la fin de chaque année scolaire a lieu une exposition des dessins et des épures des élèves, suivie d'une distribution de prix consistant en médailles de vermeil, d'argent, de bronze, et en mentions honorables.



ÉCOLE DE GRAVURE

BATIMENT DE L'ÉCOLE DE DESSIN

En créant cette école en 1881, la Société industrielle a voulu compléter la série des écoles spéciales qui depuis longtemps étaient reconnues nécessaires pour maintenir notre industrie des toiles peintes au rang qu'elle occupe. En effet, le graveur est l'interprète du dessinateur; c'est lui qui doit traduire sur le métal sa pensée et son inspiration, et dès lors on comprend qu'il est utile de former des jeunes gens ayant une instruction artistique et sachant à fond le dessin, la géométrie et rompus à l'ornement et aux différents styles.

La durée du séjour à cette école est fixée à deux ans, et le nombre des élèves qui y sont admis est limité à 15. La rétribution scolaire n'est que de 5 fr. par mois; quelques élèves obtiennent même des demi-bourses ou des bourses entières.

La journée de travail est de huit heures et comprend:

1. Un cours de dessin de fleurs, d'ornement et de figure, sous la direction de M. Stœcklin;

2. Un cours de gravure, sous la direction de M. Clouet.

Les élèves sont tenus en outre de fréquenter l'école de dessin de figure et d'ornement.



ÉCOLE PROFESSIONNELLE ISRAÉLITE

RUE DES ORPHELINS, 16

L'école israélite d'arts et métiers de Mulhouse fut créée, en 1842, par l'Association philanthropique du Haut-Rhin. Son but est d'encourager aux professions utiles la jeunesse israélite indigente du département et de la régénérer par le travail.

Les admissions sont gratuites; elles sont faites par le comité d'administration et ont lieu par voie de concours. Pour être admis comme élève, il faut que le candidat soit muni de certificats de vaccine, de bonne conduite et d'indigence, ainsi que de son acte de naissance; il doit avoir fréquenté une école primaire, être âgé de 14 ans au moins et de 16 ans au plus.

Les élèves restent trois ans à l'école et sont placés dans les divers ateliers de la ville. Dans les heures de loisir, ils reçoivent des leçons de français, d'allemand, de calcul, de géographie et surtout de dessin linéaire; les lithographes et les graveurs fréquentent, en outre, l'école de dessin de la ville. La bibliothèque de l'école, comprenant plus de 800 volumes allemands et français, est à leur disposition.

Le nombre des élèves est actuellement de 30.

L'établissement, entretenu par des souscriptions volontaires, des dons, des legs et par des subventions des caisses synagogales, du conseil général et des conseils municipaux de Mulhouse et de Colmar, est administré par un comité, dont le président, depuis 1850, est M. LAZARE LANTZ.

Depuis le 1er mai 1847, la direction de l'école est entre les mains de M. ABR. GIMPEL, instituteur du degré supérieur.

NB. Le meilleur éloge à faire de cette institution philanthropique modèle est de dire qu'en 1867 elle a reçu une médaille de bronze à l'Exposition universelle de Paris, et, dans la même année, la médaille d'argent de la *Société de protection des enfants de fabrique*.



COURS DE COMMERCE

A LA MITTELSCHULE

Fondés en 1876 par M. ÉDOUARD SCHWARTZ, ces cours sont placés sous le patronage de la municipalité et sous la surveillance d'une commission composée de quatre membres. Le but est de perfectionner les jeunes gens qui se vouent au commerce, dans les connaissances spéciales utiles à la branche qu'ils ont embrassée.

Les cours, fréquentés généralement par une centaine d'élèves, comprennent les sections suivantes:

1° *Section française et allemande:* comptabilité, correspondance, arithmétique commerciale, droit commercial, lettres de change, géographie commerciale; 3 heures par semaine.

2° *Section d'anglais:* langue anglaise, depuis les éléments jusqu'à la correspondance commerciale, conversation, rédactions; 2 heures par semaine.

3° *Section d'italien:* langue italienne, correspondance, conversation; 2 heures par semaine.

4° *Sténographie française:* 1 heure par semaine.

Les élèves ont à subir un examen d'admission, ils doivent être âgés de 15 ans au moins pour les trois premières sections et de 18 ans pour la section de sténographie. La rétribution mensuelle est fixée à 5 fr., payables par trimestre; le premier trimestre lors de l'inscription et le second au commencement du quatrième mois. La durée des cours est de six mois; ils commencent le 1er octobre, pour finir le 31 mars.

Une distribution de prix aux élèves les plus méritants a lieu à la fin de chaque exercice, et un certificat d'aptitude est délivré à ceux qui ont terminé leurs études, lesquelles embrassent deux années pour chaque cours.

NB. Les inscriptions sont reçues par M. LOUIS OSTIER, place des Victoires.



COURS D'ADULTES

ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE ET ÉCOLE DE LA COUR DE LORRAINE

Il existait à Mulhouse, avant 1870, des cours d'adultes et des écoles de dimanche, dont la guerre avait arrêté l'enseignement. Ce n'est qu'en 1881 que les cours d'adultes se sont rouverts sur l'initiative de M. AUG. DOLLFUS, président de la Société industrielle, et de M. ZÆNKER, inspecteur des écoles primaires de la ville.

Ces cours ont pour but de permettre aux jeunes gens qui quittent l'école à 14 ans, de s'instruire encore le soir, après leurs heures de travail. L'enseignement, confié à huit ou dix professeurs, porte sur le français, l'allemand, le calcul et le dessin. A chacune de ces branches on consacre en deux fois deux heures par semaine, de 7 ½ à 9 ½ heures du soir. Le nombre des élèves varie entre 140 au commencement et 80 vers la fin de l'année scolaire.

La rétribution est minime. Elle est de fr. 1.25 par mois, et la ville fournit le papier, l'encre, les plumes, etc. Les pauvres sont admis gratuitement.

Un comité de six membres, ayant à sa tête M. TH. PLATEN, président, surveille ces cours, dont M. ZÆNKER est le directeur.

NB. Deux nouvelles écoles techniques sont actuellement en voie de formation à Mulhouse: une *école industrielle de jeunes filles* et une *école de dessin pour jeunes filles*.

La première doit s'ouvrir le 1er septembre de cette année, dans les locaux de la Chambre de commerce, sous la direction de Mlle L. OTTO, de Strasbourg, et sous le patronage de la municipalité. Elle a pour but d'enseigner aux jeunes filles, après leur sortie de classe, tous les travaux possibles de couture, tels que la couture à la main, le raccommodage et le reprisage, les travaux de lingerie, la coupe de toutes sortes d'objets en toile, la confection d'objets d'habillement et tous les genres de broderie. Des cours complémentaires comprendront la confection d'articles de mode: chapeaux, bonnets, etc., ainsi que la comptabilité commerciale.

L'école de dessin pour jeunes filles n'existe encore qu'à l'état de projet. L'idée émane principalement du comité d'organisation de l'exposition des amateurs alsaciens, ouverte en mai dernier. Un grand nombre de dames ayant pris une part remarquable à cette exposition, il a semblé opportun de faciliter aux jeunes personnes de notre ville l'étude du dessin par la fondation d'une école, où elles se formeront aux saines traditions de l'art et au sentiment du beau.

Pour créer cette école, Mme BAUMGARTNER-FAVRE vient de mettre 40,000 fr. à la disposition du comité.





V

BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques sont les mines inépuisables du savoir humain, le trésor intellectuel des connaissances acquises par les générations passées, constamment tenu à jour et où le savant et l'ignorant vont également puiser. Elles sont aujourd'hui le complément indispensable des écoles. Bien comprises, leur champ d'action est très vaste, tant sous le rapport de l'instruction que de la moralisation des populations, en leur fournissant, en même temps qu'un délassement utile et agréable, un puissant auxiliaire pour le travail.

En Alsace, l'on s'en est rendu compte de bonne heure. Lorsque, vers la fin de 1868, Jean Macé entreprit de constituer à Mulhouse la *Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin*, sous la présidence de M. Jean Dollfus, plusieurs de nos plus éminents concitoyens se groupèrent autour de lui, feu M. Engel-Dollfus entre autres. C'est à ce dernier que notre *bibliothèque municipale* doit le développement qu'elle a pris, et c'est en grande partie à son initiative et à son concours qu'est due l'acquisition de la belle collection alsatique de feu Ch. Gérard.

Quelques-uns de nos établissements industriels ont depuis de longues années déjà des salles de lecture ou des bibliothèques[1], dont ils mettent les volumes à la disposition de leurs ouvriers.

Toutes les écoles communales de notre ville possèdent des bibliothèques pour les professeurs et les élèves: elles se développent d'année en année.

En dehors des bibliothèques dont nous parlons plus loin, il convient de mentionner aussi celle de la Société industrielle et celle de la Chambre de commerce. La fondation de la première remonte à l'origine de la Société; pour les études techniques surtout elle a une importance exceptionnelle. Elle est accessible aux seuls membres de la Société industrielle.

---

1. La plus ancienne est celle de MM. Tournier, Gluck & Cie, datant de 1849, et comptant aujourd'hui plus de 3,500 volumes.



BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

BATIMENT DE L'ÉCOLE DE DESSIN, PREMIER ÉTAGE, FAUBOURG DE BELFORT

La bibliothèque de la ville fut créée en 1830 par M. BLANCHARD, alors maire de Mulhouse, avec le fonds de quelques ouvrages que la ville avait reçus du gouvernement. Installée d'abord dans un des locaux de la Société industrielle, elle fut transférée, en 1853, dans le bâtiment de l'école de dessin, où elle occupe depuis lors une partie du premier étage. Elle renferme aujourd'hui environ 3,800 ouvrages en diverses langues, formant ensemble plus de 13,000 volumes, et est ouverte gratuitement au public le lundi de 6 à 8 heures du soir, le mercredi de 2 à 4 heures et le vendredi de 6 à 8 heures du soir.

Prix du catalogue: fr. 1.50.

Bibliothécaire[1]: M. R. WILDI.

Bibliothécaire adjoint: M. TH. WAGNER.

NB. Avant 1798, Mulhouse possédait une importante bibliothèque municipale qui paraît avoir été créée peu de temps après la Réforme. Elle renfermait une certaine quantité d'incunables et de manuscrits provenant des anciens établissements religieux et leur dispersion est déplorable à tous les points de vue. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans GRAF, *Der Stadt Mühlhausen Geschichten etc.*, t. III, p. 259 et 260:

«Le bâtiment où est placé le cadran solaire et qui est adossé contre le clocher (de l'ancienne «église Saint-Étienne), a été construit pour y abriter une bibliothèque publique. Au-dessus de la porte «par laquelle on arrive du premier escalier à la petite galerie, placée à côté de l'orgue, on voit la «date: 1669. La bibliothèque a-t-elle été fondée à cette époque? Une quantité de livres, parmi lesquels «s'en trouvaient qui avaient été imprimés vers 1480 et qui provenaient des anciens couvents de la ville, «et beaucoup d'ouvrages ayant appartenu aux deux greffiers PÉTRI, y figuraient. Il est probable que «l'un d'eux a été le fondateur de la bibliothèque. Plus tard, elle fut transférée à l'hôtel de ville[2]. Tout «bourgeois nommé à une fonction honorifique payait un droit pour la bibliothèque comme pour l'arsenal. «Le syndic HOFER la dota de nombreux ouvrages plus modernes. Elle contenait des livres anciens «remarquables: l'auteur se souvient d'y avoir vu dans sa jeunesse les livres de la liturgie catholique «qui servaient autrefois au culte dans l'église Saint-Étienne. Pourquoi nous faut-il ajouter qu'en 1798, «sous le futile prétexte d'avoir à vider la salle qu'elle occupait pour la fête de la Réunion, toute la «collection fut vendue, pièce par pièce, au plus offrant et par là dispersée et en grande partie perdue «sans retour!!!»

---

1. Notre regretté maître et ami, feu M. AUG. STŒBER, a été bibliothécaire de la ville de 1857 à 1882, époque à laquelle il fut nommé bibliothécaire honoraire.

2. Elle y était déjà en 1720. Voyez G. MIEG, *Beitrag zum Andenken an die deutsch-protestantische Sanct-Stephanus-Kirche*, p. 49.



BIBLIOTHÈQUE ALSATIQUE GÉRARD

BATIMENT DE L'ÉCOLE DE DESSIN

En 1878, la ville fit l'acquisition de la précieuse collection d'alsatiques de CHARLES GÉRARD[1], le savant et spirituel auteur de «l'*Ancienne Alsace à table*», grâce à de notables contributions dues à la Société industrielle, au Musée historique et à une souscription particulière.

Elle est installée dans une salle spéciale attenant à celles de la Bibliothèque municipale, dont elle est une annexe, et est ouverte au public aux mêmes heures que celle-ci.

Le catalogue, imprimé en 1882, accuse 4,150 numéros d'ouvrages et 865 numéros d'estampes. Il est en vente au prix de fr. 1.50.



BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE

BATIMENT DE LA DIRECTION DES CITÉS OUVRIÈRES, PLACE DE STRASBOURG, 6

Cette bibliothèque, fondée en 1864 par M. JEAN DOLLFUS, et subventionnée par la ville, renferme environ 3,500 volumes. Elle est ouverte gratuitement aux ouvriers le lundi, le mercredi et le vendredi, de 6 à 8 heures du soir.

Bibliothécaire: M. AUG. MICHEL fils.



BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE

HOTEL DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

(Au rez-de-chaussée)

Cette bibliothèque fut fondée en 1856 par une société qui prit le nom de *Société de la bibliothèque littéraire*. Elle se compose d'un certain nombre de personnes prenant le

---

1. Né à Longwy, le 24 janvier 1814, mort à Nancy, le 24 août 1877.



titre de sociétaires et payant une cotisation annuelle de douze francs. Elle est administrée par un comité composé de huit membres, sous la présidence de M. Eugène Kuhlmann.

La bibliothèque renferme environ 4,000 volumes en diverses langues et est ouverte aux membres de la société le mercredi et le samedi, de 2 à 3 heures de l'après-midi.

Bibliothécaire: M. Aug. Michel fils.



BIBLIOTHÈQUE PRESBYTÉRALE

AU TEMPLE ALLEMAND, PREMIER ÉTAGE

(Entrée par la tourelle de la place Lambert)

La bibliothèque presbytérale, fondée en 1868, est placée sous la direction d'un comité nommé par le conseil presbytéral. Elle renferme environ 1,700 ouvrages français et 1,800 allemands, soit en tout 3,500 volumes, et est ouverte au public le dimanche et le samedi de 1 à 2 heures, et le mercredi de 1 à 3 heures. La cotisation annuelle est de 3 fr.

Bibliothécaire: M. Ch. Knœrtzer.



BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-VINCENT DE PAUL

AU LOCAL DU CERCLE CATHOLIQUE, RUE DU BOURG

Quatre années après sa fondation, la conférence de la Société de Saint-Vincent de Paul de notre ville créa une bibliothèque. C'était en 1850. Aujourd'hui, elle contient environ 3,000 volumes français et 4,000 volumes allemands, ayant ensemble 1,600 lecteurs; elle est accessible à tout le monde, le jeudi de 5 à 9 heures du soir, et le dimanche de 8 à 11 heures du matin.

Des abonnés, au nombre de trois cents, payent pour soutenir l'œuvre, d'ailleurs gratuite, une souscription annuelle de 3 fr.

Bibliothécaire: un des vicaires de la paroisse, aidé de quelques laïques de bonne volonté.

BIBLIOTHÈQUE DU CERCLE MULHOUSIEN

AU LOCAL DU CERCLE MULHOUSIEN, RUE GAY-LUSSAC

Fondée en même temps que le cercle même et renfermant actuellement plus de 2,500 volumes français, allemands et anglais, la bibliothèque du cercle mulhousien est ouverte gratuitement à ses membres pendant toute l'année, le mercredi et le samedi, de 8 à 10 heures du soir, et, du 1er octobre au 31 mars, en outre le dimanche de 2 à 4 heures de l'après-midi.

Prix du catalogue: 50 cent.

Bibliothécaire: M. Ch. Heitz.





VI

MUSÉES

NOUVEAU MUSÉE

RUE DES BONNES GENS

Ce bâtiment, d'un style sobre et élégant, a eu pour architecte M. de Rutté, de Berne; M. Gysperger, de Mulhouse, en a été l'entrepreneur. Sa façade, avec son perron et les colonnes qui décorent l'entrée, est fort belle et le vestibule avec l'escalier à double rampe qui conduit aux différents étages, a tout à fait grand air. Les diverses salles sont spacieuses, bien éclairées et disposées de façon à pouvoir contenir de vastes collections.

La création de ce beau monument, élevé à l'histoire et aux arts, est due à la Société industrielle, qui l'a édifié à ses frais. La ville a fourni gratuitement le terrain, à condition de pouvoir utiliser une partie du rez-de-chaussée du nouveau bâtiment comme halle aux blés.



Nouveau Musée

Le nouveau musée a été inauguré le 10 mai 1883 par une remarquable exposition des beaux-arts et une intéressante exposition des arts rétrospectifs, provoquées par la Société industrielle. Cette double exposition a eu un grand succès et nous renvoyons le lecteur, pour les détails, aux comptes rendus publiés par la Société des arts.



MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

Au premier étage, la première porte à gauche conduit au *Musée d'archéologie*, dû en entier à la libéralité de notre regretté et éminent concitoyen feu M. ENGEL-DOLLFUS. Il renferme de nombreux objets — tels que des armes, des ustensiles, des outils, des bijoux, des monuments funéraires et des vestiges de toutes sortes — de l'âge de pierre et de l'âge de bronze, des époques celtique, romaine, gallo-romaine, barbare et mérovingienne. Plusieurs vitrines sont consacrées aux trouvailles faites dans le lit de l'Ill, sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Ehl *(Helvetus)*, près Benfeld, et dans les fouilles de Mandeure (*Epamanduodurum*) et de Augst, près Bâle (*Augusta Rauracorum*), ainsi qu'aux antiquités lacustres et à des poteries pompéïennes, romaines et gallo-romaines.

Tel qu'il est, le musée archéologique est fort remarquable, et le meilleur éloge qu'on puisse en faire, est de dire que quelques savants connus, entre autres M. CHANTRE, de Lyon, M. le Dr FAUDEL, de Colmar, et M. le Dr KRAUSS, de Fribourg, ont trouvé occasion de le citer.



MUSÉE HISTORIQUE

La grande salle à côté est occupée par le *Musée historique de Mulhouse*, fondé en 1864. Cette intéressante création est due à feu M. AUG. STŒBER[1], notre savant et regretté concitoyen, à qui l'Alsace et Mulhouse sont redevables de tant de travaux historiques remarquables, et à feu M. ENGEL-DOLLFUS. Ils s'entendirent pour provoquer la fondation d'un musée spécial, où seraient recueillies, conservées et rendues accessibles au public les reliques du vieux Mulhouse. Ses commencements furent très modestes. Les dons n'arrivèrent que lentement. On finit cependant par comprendre l'utilité de «*ce cours permanent d'histoire locale et provinciale*», comme l'appelait si justement M. ENGEL-DOLLFUS dans son rapport à la Société industrielle du 30 décembre 1873; sur sa proposition, la Société consentit alors à étendre sa surveillance au Musée historique, quoique propriété de la ville; grâce à ce patronage, le Musée prit aussitôt une impulsion nouvelle. On forma un comité indépendant, premier noyau d'une association composée de membres fondateurs et de membres souscripteurs. Les premiers payent une somme de vingt francs par an, et

1. M. AUG. STŒBER a présidé, pendant ses dernières années, le comité du *Musée historique*.



les seconds, dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de cinq cents, versent une cotisation annuelle de cinq francs; les uns et les autres reçoivent en échange le bulletin annuel, publication d'une centaine de pages, toujours très intéressante et ornée de planches qui en rehaussent la valeur. Les articles en sont dus à la plume des membres du comité et de ses correspondants. Ils sont consacrés à l'histoire de Mulhouse et de l'Alsace. Huit années de ce bulletin ont déjà paru.

D'abord installé au second étage de l'École professionnelle, le Musée historique est devenu depuis l'année dernière l'hôte du nouveau Musée et rien n'est plus instructif que de visiter ses collections qui, quoique encore bien incomplètes, renferment des objets dignes d'intérêt. Citons au hasard:

1° Les trois anciennes bannières, parmi lesquelles se trouve celle que le greffier OSWALD GAMBSHARST rapporta de Rome en 1512, avec une bulle du pape JULES II, autorisant les Mulhousiens, ses alliés, à porter la roue des armes de la ville en or. Une semblable bannière existe, paraît-il, à Oberbaden;

2° Les clefs des anciennes portes de la ville et le bâton de justice du prévôt;

3° Une crédence et un lavabo provenant de l'ancien mobilier de l'Hôtel de ville;

4° Les quinze coins de la monnaie de la république de Mulhouse, gravés en 1622;

5° Les coupes en vermeil provenant de différentes corporations;

6° Des vitraux de l'ancienne église Saint-Étienne, démolie en 1859. La verrière exposée au Musée doit dater, croit-on, de la seconde moitié du XIVe siècle. Faute d'emplacement, le reste des vitraux a dû être remisé dans des caisses: c'est bien regrettable, car, suivant M. le baron DE SCHAUENBOURG, qui leur a consacré une longue notice, ils ont un véritable intérêt (voir *Bulletin du Musée historique*, t. VI);

7° Un certain nombre de calques coloriés pris sur les peintures qui décoraient jadis les murs de l'ancienne église Saint-Étienne;

8° Le manuscrit: *Chronique sur la Suisse et la ville de Mulhouse*, par ANDRÉ RYFF de Rouffach, 1597. Acheté par la *Société industrielle* à Bâle en 1882 et payé 15,000 fr.;

9° Les arbres généalogiques des familles DOLLFUS et KŒCHLIN;

10° Une trentaine de portraits à l'huile de personnages mulhousiens, parmi lesquels figurent JEAN-GASPARD DOLLFUS (1607—1690), le syndic JOSUÉ HOFER (1721—1798), la femme de SAMUEL KŒCHLIN, un des trois associés de la première fabrique d'indiennes à Mulhouse, etc.;

11° Une collection de reproductions photographiques des principales chartes et lettres des archives de la ville;

12° Le bonnet d'EULOGE SCHNEIDER, accusateur public à Strasbourg;

13° Une petite bibliothèque d'alsatiques, renfermant aussi deux manuscrits précieux, celui de la révolution de 1587, par DAVID ZWINGER, et la suite de la *Chronique de Mulhouse*, par JOSUÉ FÜRSTENBERGER.

Mentionnons aussi un médaillier, appartenant à la *Société industrielle*, qui renferme un millier de pièces de monnaie de différentes époques.

En outre, une foule d'objets de toute nature renseignent le visiteur sur le passé politique, religieux et civil de l'ancienne petite république.

Conservateur du musée historique: M. KARL FRANCK.





MUSÉE TECHNOLOGIQUE

La seconde grande salle du premier étage est destinée à un *Musée technologique,* encore en voie de formation, qui occupera également une portion importante du rez-de-chaussée.



MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Tout le second étage du bâtiment est consacré au *Musée des beaux-arts,* comprenant un *musée de peinture* et un *musée de gravure.* La sculpture n'y est encore que faiblement représentée.

Le Musée de peinture a été fondé en 1864. D'abord propriété de la ville, sous certaines conditions, il est devenu propriété de la Société industrielle, qui lui a donné, depuis 1876, un développement considérable, par la création d'une société des arts. Cette société est composée aujourd'hui de 160 membres fondateurs versant annuellement une somme de cent francs et de 300 membres ordinaires payant une cotisation de dix francs par an. Les fonds recueillis ainsi sont consacrés à des achats d'œuvres d'art faits aux salons triennaux.

Grâce aux dons dont il est devenu l'objet de la part de généreux amis des arts, le Musée a pris un développement remarquable. Parmi les tableaux anciens, nous trouvons des toiles signées par RIGAUD, MIEREWELT et DESPORTES. Les modernes portent les noms de la plupart des artistes alsaciens contemporains: WACHSMUTH, HENNER, les deux BENNER, JUNDT, EHRMANN, PABST, BRION, SCHÜTZENBERGER, ZIPÉLIUS, etc. Bien des artistes français y sont également représentés: APPIAN, DESTAILLES, BARILLOT, PELOUSE, BOUGUEREAU, LAURENS etc., etc.

Le Musée de gravure est formé par un fonds de gravures choisies, don de feu M. ENGEL-DOLLFUS, de toutes les époques et de toutes les écoles. La collection comprend quelques estampes de grand prix, entre autres des SCHŒNGAUER, des A. DURER, des REMBRANDT, etc.

On le voit, le *Musée des beaux-arts* offre déjà d'excellents éléments et il est appelé à un grand avenir.

Conservateur du Musée des beaux-arts: M. JACQUES AMANN.

NB. Le Nouveau Musée est ouvert au public les dimanches et jours de fêtes de 2 à 5 heures. Il est en outre accessible tous les jours de 9 à 12 et de 2 heures à la nuit, aux visiteurs qui s'adressent au concierge. Les membres de la *Société industrielle,* de la *Société des Arts* et de la *Société du Musée historique* y sont admis sur la présentation de leurs cartes, en dehors des heures d'ouverture publique.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

DE LA

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (A L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ)

La création de ce Musée remonte pour ainsi dire à l'origine de la Société industrielle; il est administré par le *comité d'histoire naturelle.* Il se compose de collections comprenant toutes les parties de l'histoire naturelle, la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie.

La zoologie est représentée par une intéressante série de mammifères; une collection de quelques milliers d'oiseaux; une collection de reptiles et de poissons des espèces les plus remarquables, parmi lesquels un ichtyosaure de grande taille, provenant d'une carrière du Wurtemberg; plus, une belle collection d'insectes, de crustacés, de mollusques, etc.

La botanique y est représentée par un herbier très complet, provenant du docteur MUHLENBECK, et une collection de fruits en cire, de graines, de champignons imités et de lichens.

Un local spécial est affecté à la belle collection minéralogique et géologique de feu M. J. KŒCHLIN-SCHLUMBERGER, géologue distingué, et à sa remarquable bibliothèque géologique. Ce don important a été fait en 1877, à la Société industrielle, par la famille du défunt et est venu heureusement compléter cette partie du Musée.

Conservateurs: MM. ZWEIFEL et GUILLEMIN.

NB. Le Musée d'histoire naturelle est accessible au public les mercredis et samedis ainsi que les dimanches et jours de fêtes.



MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE

HOTEL DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Dans le local du Musée d'histoire naturelle est encore logé un petit Musée ethnographique et de curiosités, plus une série de têtes pour les études phrénologiques.





MUSÉE DE DESSIN INDUSTRIEL

FAUBOURG DE BELFORT, 5.

Ce Musée a été créé par la Société industrielle en 1873, mais il est en réalité la continuation et le développement de l'ancien Musée de la société de dessin industriel, société existant depuis le 22 décembre 1858, et qui avait été fondée par quelques artistes dessinateurs de notre ville[1] avec l'aide de M. DANIEL DOLLFUS-AUSSET.

Par suite de quelques dons généreux et de souscriptions recueillies parmi les industriels du rayon, on put surélever d'un étage le bâtiment de l'école de dessin et mettre un vaste local à la disposition des collections déjà existantes, parmi lesquelles de nombreux matériaux et 90 volumes légués par M. DANIEL DOLLFUS-AUSSET. La nouvelle société, administrée par une commission de sept membres, a pour but non seulement de réunir les nouveautés, mais encore des spécimens des anciennes fabrications.

Depuis lors, les dons ont afflué de toutes parts et les collections du Musée renferment aujourd'hui plus de 300 volumes contenant des échantillons de tous les genres et de toutes les époques, depuis 1746 jusqu'en 1884. On y a annexé une bibliothèque artistique qui promet de prendre un développement sérieux.

Différentes dotations assurent l'existence et l'extension de ce Musée, qui arrivera à former, avec le temps, des archives complètes de la belle industrie qui a fait la prospérité de notre pays.

Conservateur: M. L. SCHŒNHAUPT.

NB. Le Musée est ouvert tous les jours aux personnes accompagnées d'un membre de la Société.

---

1. C'étaient: MM. LOUIS SCHŒNHAUPT, FERD. HIRN, WALFRED BOQUET et CHARLES HAURY.





VII

HOSPICES, ORPHELINATS, ETC.

HOSPICE CIVIL

QUAI DU FOSSÉ, 17

ANS les anciens temps, l'hospice était situé extra-muros, hors la porte de Bâle. En 1444, il fut transféré dans la rue du Sauvage[1] et y resta jusqu'à la Réforme. En 1528, on l'installa dans le couvent des Augustins, place de la Concorde, d'où il fut transféré, en 1624, à l'ex-couvent des Clarisses, rue de l'Hospice.

Cependant la population allant en augmentant, les locaux devinrent de jour en jour plus insuffisants et, en 1841, trois de nos concitoyens — MM. André Kœchlin, Jean Zuber père et Jean Dollfus — frappés de cet état de choses, offrirent à la municipalité d'acheter plusieurs bâtiments inoccupés, provenant d'une ancienne fabrique et situés quai du Fossé, ainsi que quelques terrains avoisinants, et d'en faire don à la ville pour être affectés à un nouvel hospice. La ville accepta et fit procéder l'année suivante aux réparations et aux agrandissements nécessaires, de sorte qu'en 1843 les nouveaux bâtiments purent être inaugurés, y compris la *maison des orphelins,* annexe située à gauche dans le même enclos.

Quelques legs importants faits par des citoyens généreux et en général les nombreux dons qui ont toujours afflué à l'hospice — parmi lesquels il convient de mentionner particulièrement ceux de M. et de Mme André Kœchlin (200,000 fr.) et de feu M. Henri Hæffely — ont permis d'apporter peu à peu diverses améliorations dans l'organisation et

1. Sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la *Ville de Nîmes.*



dans l'agencement des locaux et des services de l'hospice civil. Agrandi à diverses reprises, cet établissement est devenu de nos jours un des plus vastes et des mieux compris dans son genre. Le nombre des lits dont il dispose, s'élève à plus de six cents.

L'hospice civil est administré par une commission composée du maire, président de droit, et de six membres nommés par le Kreisdirector. Le service de santé est confié à sept médecins de la ville, chargé chacun d'un service spécial.

Le directeur de l'établissement est actuellement M. F.-G. PFERSDORFF et l'économe, M. G. UNTEREINER. Outre le personnel, qui est nombreux, vingt sœurs diaconesses, ayant à leur tête sœur LOUISE, donnent leurs soins aux malades.



MAISON DES ORPHELINS

A L'HOSPICE CIVIL

C'est à feu M. JACQUES KŒCHLIN, alors maire de Mulhouse, que revient l'honneur de la création, à ses propres frais, de l'Orphelinat communal, ouvert le 1er septembre 1819, dans les locaux de l'ancien hôpital.

Depuis 1798, les orphelins avaient été mis en pension chez les habitants, contre une rétribution prélevée au budget, sur le fonds des orphelins. Auparavant, on les logeait à l'hospice avec les pensionnaires *(Pfründter)*, mais on ne possédait cependant pas pour eux une institution philanthropique spéciale, telle qu'elle existe de nos jours[1].

La maison des orphelins est placée sous la surveillance de M. et Mme SCHWANDER. Les enfants recueillis sont au nombre d'une vingtaine, ils fréquentent l'école primaire et font leurs devoirs à l'Orphelinat, sous la direction du surveillant. Les filles apprennent en outre les travaux du ménage, la couture, le tricot, etc. Les garçons, à l'âge de seize ans, après avoir fait choix d'un métier, sont placés en apprentissage en ville.

Chaque enfant coûte en moyenne fr. 1.50 par jour, tous frais comptés.

---

1. Voyez aussi l'intéressant projet de cette époque que feu M. AUG. STŒBER reproduit dans le *Bulletin du Musée historique*, t. VII, p. 66 et suivantes.



LAZARETH

GRIMPELWEG

L'hôpital militaire ou *Lazareth* est fort agréablement et pittoresquement situé à l'entrée du *Rebberg*, dans les meilleures conditions de salubrité possibles. Isolé de la route par une vaste cour et entouré d'un grand jardin où les convalescents trouvent l'ombre et la tranquillité qui leur sont nécessaires, l'établissement offre à l'intérieur la distribution la mieux entendue pour les services auxquels il est affecté.

Le Lazareth est composé de plusieurs corps de bâtiments. Le plus ancien, occupé par l'administration, date de 1867 et était primitivement l'*hôtel Beauséjour*. Après la guerre, l'administration allemande en fit l'acquisition. Comme il fut bientôt reconnu insuffisant, on éleva en 1876-1877 le nouveau et grand bâtiment dont notre gravure donne une reproduction de cette époque. Il fut construit par divers entrepreneurs sous la direction de M. Ecklin, architecte de la garnison (*Garnison-Baumeister*).



Lazareth

Depuis lors on a élevé une construction plus petite en avant du corps de bâtiment principal, c'est le pavillon d'isolement (*Isolirbaracke*), spécialement affecté aux maladies contagieuses. Les salles sont munies de ventilateurs très actifs et le jour peut y être ménagé à volonté. Les autres petits bâtiments sont le dépositaire et la glacière.

Le service sanitaire est organisé conformément au règlement en usage dans les lazareths de Prusse. Trois médecins, dont un médecin-major, actuellement M. le Dr Havixbeck, dirigent le service sanitaire et ont sous leurs ordres six gardes-malades, dont deux civils et quatre militaires, ainsi qu'une dizaine d'infirmiers.

Une cuisinière est attachée à l'établissement.

A la tête de l'administration est placé M. H. Pohl, inspecteur.



DIACONAT

FAUBOURG DE BELFORT, 16

Cet établissement, si utile et si apprécié, fut fondé en 1860, sur l'initiative d'un comité composé de six membres, ayant à sa tête M. le pasteur Wennagel, qui remplit encore aujourd'hui les fonctions de président de l'œuvre.

Affecté pendant longtemps au seul service des malades, le Diaconat a pu développer dans ces dernières années son champ d'activité, grâce à un don anonyme fort important (80,000 fr.) destiné à la création d'une maison de retraite ou de pensionnaires. Le comité acquit alors quelques terrains avoisinants et fit élever à grands frais le nouveau et beau bâtiment à deux étages du fond de la cour. Construit en 1881, il fut inauguré le 4 mai 1882 et sert exclusivement de maison de santé. Éloigné du bruit de la rue, entouré d'un grand jardin, il est disposé d'après toutes les exigences de l'art de guérir. C'est, en un mot, un établissement modèle, pouvant contenir une trentaine de malades. Ordinairement il n'y en a qu'une quinzaine.

Tous les malades peuvent s'y faire donner des soins, à l'exception cependant de ceux qui sont atteints d'affections mentales, épileptiques ou honteuses.

Les malades	de	1re	classe	payent	ℳ	5.—	par jour.
»	»	» 2e	»	»	»	3.50	
»	»	» 3e	»	»	»	2.—	

Dans la 1re et la 2e classe, le malade a une chambre à lui seul; dans la 3e classe, deux ou trois malades occupent une chambre en commun.

L'ancien bâtiment a été transformé depuis 1882 en maison de pensionnaires pour les personnes âgées ou isolées, qui sont reçues aux mêmes conditions pécuniaires que les malades.

Tout l'établissement possède 33 chambres et 36 lits, y compris les lits du personnel. Celui-ci se compose de la directrice, sœur Élisa, de trois diaconesses et de quatre servantes. Deux médecins de la ville sont attachés au Diaconat, ce sont : M. le docteur Kœchlin, médecin principal, et M. le docteur Schlumberger, médecin adjoint.

Les ressources du Diaconat consistent en dons volontaires et dans le produit de journées de malades.

Le comité a décidé d'adjoindre à l'établissement, dans un avenir peu éloigné, un orphelinat de jeunes filles, aussitôt que le permettront les ressources de la maison.

NB. En dehors des Sœurs diaconesses attachées au Diaconat même, sept diaconesses faisant partie des sociétés de patronage, dont nous parlerons plus loin, donnent leurs soins aux malades pauvres de la ville. Vingt autres diaconesses sont attachées à l'hospice civil.

Leur maison-mère se trouve à Strasbourg, où elle fut fondée en 1842.



MAISON DES SŒURS DE NIEDERBRONN

RUE DU BOURG, 16

Cet établissement de charité a été fondé en 1856 par un comité de patronage et placé à l'origine sous la direction de dix religieuses de l'ordre des filles du divin Rédempteur[1], plus généralement connues sous le nom de Sœurs de Niederbronn, où se trouve la maison-mère[2]. Le but de cette congrégation est d'exercer la charité en soignant les malades, notamment les plus pauvres, de jour et de nuit, gratuitement et sans distinction de culte.

La maison s'est développée en raison des besoins toujours croissants de notre ville, et le nombre des sœurs qui la composent est de trente-deux depuis plusieurs années; elles ne suffisent de longtemps pas aux demandes de tous ceux qui réclament leurs soins.

Dès le principe on y a recueilli de 50 à 60 jeunes ouvrières de fabrique, moyennant une pension mensuelle de 20 fr., portée depuis à 24 fr.

La maison s'est aussi constituée en orphelinat de jeunes filles, les unes assistées du département à raison de 8 fr. par mois, les autres assistées aux mêmes conditions par des personnes charitables; la moitié environ de celles que reçoit l'établissement sont admises gratuitement. Les orphelines fréquentent l'école primaire et, suivant leurs facultés, reçoivent des leçons de couture ou travaillent en fabrique, dès qu'elles sont d'âge à entrer en apprentissage. Depuis 1880 on y reçoit dans les mêmes conditions environ cinquante jeunes garçons.

En 1866, l'établissement s'accrut d'une maison de santé dans un bâtiment annexe, pour y recevoir certaines catégories de malades qui sont traités à part et qui payent de 2 fr. 50 c. à 5 fr. par jour, suivant les exigences de leurs affections.

En résumé, le personnel de la maison se compose:

1° De 32 sœurs de charité;
2° De 50 à 60 jeunes filles, ouvrières de fabrique;
3° D'un nombre variable de 140 à 150 orphelins des deux sexes;
4° De 15 à 20 malades soignés dans la maison de santé.

Les ressources de l'établissement, en dehors des pensions payées par les malades, par les ouvrières et par une partie des orphelins, sont tirées du produit d'une quête annuelle, d'une loterie organisée tous les deux ou trois ans, et des dons de personnes généreuses.

---

1. Installées alors à Mulhouse depuis 1853.
2. Cet ordre, fondé en 1848, compte aujourd'hui près de onze cents sœurs réparties dans 130 postes.

HOSPICE-HOPITAL ISRAÉLITE

RUE KŒCHLIN

Cet établissement a été fondé en 1862 par une société de philanthropes de notre ville. On y reçoit gratuitement les malades et les vieillards indigents israélites de toute la Haute-Alsace.

Les revenus de cette institution charitable se composent de souscriptions volontaires, de dons, de pensions à vie, de donations, d'allocations de différentes confréries, d'une subvention de la ville de Mulhouse et des intérêts du capital placé.

L'établissement possède 35 lits, dont 12 sont affectés aux malades et les autres aux infirmes. Le nombre de pensionnaires est actuellement de 20, dont 7 hommes et 13 femmes.

Un comité d'administration d'hommes et de dames, ayant à leur tête M. et Mme Lazare Lantz, surveille l'Hospice-Hôpital. Le service médical est fait par M. le docteur Sée, qui se rend chaque jour à l'établissement.



ASILE DES VIEILLARDS

RUE DES ORPHELINS

L'Asile des vieillards a été fondé en 1851 par la Société d'encouragement à l'épargne, dans le but d'offrir aux invalides du travail un abri dans leurs vieux jours. Le bâtiment, surmonté d'une tourelle, est assez original et est dû à feu M. Schacre, architecte. Les dépenses de construction et d'ameublement de l'édifice se sont élevées à 65,500 fr.

L'Asile, dirigé par une sœur diaconesse, renfermait, au 31 décembre 1883, vingt-quatre pensionnaires[1]. Leur entretien revient pour chacun d'eux à environ 800 fr. par an, y compris la part proportionnelle des frais d'administration.

En outre, la Société accorde des secours à domicile, dont la moyenne est sensiblement plus élevée que la somme indiquée plus haut.

NB. Depuis la fondation de l'Asile en 1851 jusqu'à la fin de l'année dernière, il y a eu 145 admissions à l'établissement et 1,166 pensions à domicile.

1. 18 hommes et 6 femmes, dont l'âge moyen était de 74 ans.



DISPENSAIRE ENGEL-DOLLFUS

POUR LES

ENFANTS MALADES

RUE DU BALLON

Ce nouvel établissement philanthropique est dû entièrement à la générosité d'un de nos plus éminents concitoyens, que la mort devait malheureusement enlever avant l'inauguration d'une œuvre à laquelle son nom restera attaché et qui couronne dignement la série des créations que nous lui devons.

L'objet du Dispensaire[1], ouvert depuis le 15 novembre 1883, est de soigner gratuitement dans l'établissement même, et sans les hospitaliser, les enfants pauvres des deux sexes atteints de maladies chroniques et de certaines maladies aiguës. L'admission des enfants est limitée à l'âge de 15 ans.

L'agencement du local est très ingénieux et comprend deux salles d'attente: l'une pour les enfants atteints de maladies simples, l'autre pour ceux qui sont soupçonnés d'être atteints de maladies contagieuses et qui ne sont du reste pas admis au Dispensaire; ensuite une salle de pansement, une salle d'opération à portée de laquelle est la pharmacie, une salle d'électricité, diverses salles de bains et de douches, une piscine, etc. Une salle d'école-asile, pouvant contenir une vingtaine d'enfants, est également ouverte aux petits malades et est dirigée par une personne dévouée. Une cuisine complète cette partie du Dispensaire.

Jusqu'au 30 juin de cette année, 505 enfants se sont présentés à la consultation de l'établissement et ont donné lieu à 12,070 opérations diverses, consistant en douches, bains, gymnastique, massage, application de l'électricité et pansements divers. En outre, 3,170 repas ont été distribués, repas composés de soupe, viande, pain et vin.

Un gymnase médical payant, uniquement réservé aux enfants de familles aisées et exceptionnellement à des adultes malades, est annexé au Dispensaire. Ce gymnase se compose d'une salle de gymnase médical pourvue de la plupart des appareils modernes. Il a son entrée dans la rue Engel-Dollfus.

Un comité de surveillance, choisi par la famille du fondateur, s'occupe des questions administratives de l'établissement, dont tous les frais sont supportés par Mme ENGEL-DOLLFUS.

Le personnel attaché aux différents services se compose de M. le Dr JÆGER, médecin du Dispensaire, d'une directrice, d'un professeur de gymnastique chargé également du massage et des douches, d'une garde et d'un chauffeur.

NB. Le premier dispensaire pour enfants malades a été fondé au Havre, en 1875, par le docteur GIBERT.

---

1. Il a eu pour architecte M. BLONDEL, de Paris.

PAVILLON DE CONVALESCENCE

RUE OBERKAMPF, 5

La création de ce nouvel établissement philanthropique qui n'est pas encore terminé, est due à la Société de patronage de la Chaussée de Dornach. On sait que ce patronage possède depuis 1860 un cottage que feu M. ENGEL-DOLLFUS a fait construire à ses frais par M. DE RUTTÉ, architecte. Le pavillon de convalescence en forme une annexe et s'élève sur un emplacement donné gratuitement par Mme ENGEL-DOLLFUS.

Son objet est de recevoir gratuitement dans la journée les personnes du quartier relevant de maladies (non contagieuses ou infectieuses) et de leur offrir à la fois le repos nécessaire à leur rétablissement et les distractions que la plupart ne pourraient trouver chez eux. Les enfants au-dessous de 10 ans ne seront pas admis.

Le bâtiment, dont la construction est confiée à M. G. ZIERDT, entrepreneur, ne manque pas d'élégance. Il n'a qu'un rez-de-chaussée comprenant une grande salle où seront installés une bibliothèque et divers jeux, et une petite salle ayant à peu près la même destination, mais plus spécialement réservée aux enfants. La grande salle donne accès sur une belle vérandah, longeant tout le côté gauche du pavillon. D'autres petites pièces et une cuisine occupent le fond; celle-ci servira plus tard à la confection d'aliments fortifiants à l'usage de ceux qui en auraient besoin.

Derrière le bâtiment se trouve une étable pour dix chèvres, qui fourniront de lait les hôtes du lieu.

Un grand et joli jardin complète cette institution modèle, qui pourra recevoir une trentaine de convalescents et qui sera placée sous la direction d'un surveillant et de la sœur diaconesse du quartier.

L'inauguration aura lieu vers la fin de cette année.

NB. Les frais occasionnés par la construction et l'aménagement de cet établissement s'élèvent à environ 36,000 fr., le terrain non compris.



ASILE DES VOYAGEURS INDIGENTS

(Armenherberge)

RUE DE L'HOSPICE

Dans le but d'offrir un refuge momentané aux ouvriers pauvres de passage, M. JEAN DOLLFUS a fondé, en 1859, un asile spécial où ils reçoivent un souper convenable et où ils peuvent passer la nuit, le tout gratuitement.

L'établissement, dirigé par Mme veuve J. MATTMANN, contient deux grandes salles: l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes, pouvant loger chacune 15 à 20 personnes. On y couche sur de bonnes paillasses, munies de couvertures de laine, mais sans draps. Sauf quelques exceptions, les voyageurs ne sont logés que pendant une nuit et ne sont plus reçus avant six semaines. On distribue quelquefois des vêtements à ceux qui en ont le plus besoin, et on facilite à tous, autant que possible, la recherche d'un patron qui leur donne de l'ouvrage.

La dépense annuelle qu'entraîne l'entretien de cette institution philanthropique est de 4,000 à 4,500 fr. environ, et le nombre de ceux qui ont été admis, depuis l'origine, dépasse 120,000.

NB. Jusqu'en 1873, on donnait à chaque voyageur 20 centimes au moment de son départ; mais on a dû renoncer à cette libéralité, qui chargeait trop le budget annuel sans remplir toujours le but désiré.



MAISON DES SERVANTES

RUE SAINTE-CLAIRE

Cet établissement hospitalier a été fondé, en 1869, dans le but d'offrir un asile convenable aux servantes qui viennent à Mulhouse pour se placer. On y reçoit, moyennant 1 fr. par jour, les domestiques sans place et munies d'un bon livret; en outre, on y prend, au prix de 20 fr. par mois, des pensionnaires qu'on forme au service. Des jeunes filles pauvres sont aussi reçues gratuitement et font, sous les yeux de la directrice,

un apprentissage de servantes; un ouvroir, dirigé par une bonne couturière, leur permet d'apprendre les différents travaux d'aiguille.

La maison des servantes, administrée par un comité organisateur de dames, aidé d'un comité auxiliaire composé d'hommes, ne cesse de progresser depuis sa fondation.



MAISON HOSPITALIÈRE

RUE D'ALSACE, 12

La Maison hospitalière, fondée par un comité composé de huit personnes, a été inaugurée le 15 mai et ouverte officiellement le 1er juin de cette année. Elle a pour but d'offrir à un taux modique un intérieur convenable et attrayant aux jeunes étrangers fixés à Mulhouse comme élèves, apprentis et employés; elle s'occupe en outre, gratuitement, de leur procurer du travail. Le prix des chambres varie de 15 à 30 fr. par mois et la pension de 60 à 70 fr. L'établissement, dont la direction a été confiée à M. Alfred Roth, est pourvu d'un salon de lecture ainsi que d'un joli jardin, dont les pensionnaires ont la jouissance.

La maison possède environ 60 lits.

Deux grandes salles du premier étage sont louées à l'*Union chrétienne des jeunes gens*. Ce cercle, composé d'une cinquantaine de membres, a été fondé en 1833 et est présidé par M. Gustave Bietenholz.

La construction de ce bâtiment a été confiée à M. G. Zierdt, entrepreneur.





VIII

CIMETIÈRES

AU NORDFELD

Les derniers asiles de nos dépouilles mortelles, derrière la nouvelle caserne, du côté d'Illzach, s'étendent dans une plaine fertile et n'offrent rien de lugubre, ni d'attristant comme aspect extérieur. De belles avenues bordées d'arbres et de nouvelles constructions en font un but de promenade, assez attrayant, pour ceux qu'un pieux pèlerinage y conduit.

Les trois cimetières actuels, affectés aux divers cultes représentés à Mulhouse, ont été inaugurés le 1er mai 1872.

Le premier, en venant de la ville, est celui des protestants et renferme 5,681 places, dont 1,721 réservées aux concessions de familles. On y voit plusieurs caveaux et monuments remarquables, entre autres le caveau de la famille HARTMANN-LIEBACH et les bustes d'ALFRED KŒCHLIN-STEINBACH et d'ÉD. BEUGNIOT.

Le second, le plus grand, est celui des catholiques et contient 12,625 places, dont 3,258 sont réservées aux concessions de familles. Sa chapelle est très artistement décorée par Mlle SORG, peintre de Strasbourg.

Le troisième cimetière est celui des israélites, qui renferme également quelques monuments remarquables.

Les heures d'ouverture sont : en été, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, et en hiver, de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

NB. Les anciens cimetières, fermés depuis 1872, se trouvent au faubourg de Bâle, dans la rue du Repos, où ils avaient été transférés en 1803. Le cimetière israélite remonte seulement à 1831.

Avant la réunion à la France, le cimetière était placé dans la rue des Champs-Élysées, à côté de l'église des Franciscains, où se trouve aujourd'hui l'école primaire centrale. Avant 1559, il entourait l'ancienne église Saint-Étienne, place de la Réunion.





IX

DIVERS

THÉATRE

RUE DE LA SINNE

Le théâtre n'était guère en honneur chez nos pères, si bien que jusqu'en 1798 il était interdit aux troupes de comédiens de donner des représentations dans nos murs. Ce n'est qu'avec le nouvel ordre de choses que cette défense fut levée. Dès l'année 1799, une troupe française vint s'installer à Mulhouse et monta une scène dans l'ancienne halle aux blés. Les représentations furent très suivies, à ce que rapporte la chronique[1].

Bien des années se passèrent cependant avant que notre ville eût un local qu'on pût appeler du nom de théâtre. Vers 1826 seulement feu M. André Gluck appropria à cet usage une ancienne grange ou un hangar dans la rue Sainte-Claire, où s'élève aujourd'hui le bâtiment de la Caisse d'épargne. Malgré son exiguïté, ce théâtre vit se produire sur ses planches des artistes de premier ordre, tels que Rachel, la célèbre tragédienne, le ténor Dupré, Céline Montaland et d'autres. En 1867, on constitua une Société par actions pour la construction d'un théâtre, digne de notre cité. M. Philastre, architecte à Paris, fut chargé d'en dresser les plans.



Théâtre.

Le bâtiment, d'un style élégant, se trouve au centre d'un beau quartier et son agencement est celui de toutes les scènes modernes. La salle contient onze cents places.

---

1. Voir Georges Mieg, *Chronologische Auszüge über Mülhausen etc.*, p. 116.

Jusqu'en 1870, le théâtre possédait une troupe permanente avec un directeur attitré, et le sous-sol était affecté à un café-concert, sous le nom d'*Alcazar*[1]. La guerre vint mettre des entraves à son exploitation et compromit sa prospérité. En 1875, la ville fit l'acquisition de l'édifice et prit à sa charge le passif de la société par actions, montant à deux cent mille francs. Le théâtre, devenu bâtiment municipal, n'a donné depuis lors que des représentations organisées soit par le directeur du théâtre de Strasbourg ou de celui de Bâle, ou encore par des troupes de passage. Les pièces sont empruntées tantôt au répertoire français, tantôt à l'allemand, et les prix des places varient suivant les troupes.

Depuis quelques mois, une commission municipale spéciale est chargée d'assurer à la scène mulhousienne l'existence que la suppression de la subvention gouvernementale vient de compromettre.

Le service de sauvetage en cas d'incendie y est fort bien organisé et toutes les précautions ont été prises pour la sécurité des spectateurs. Des escaliers et des échelles de secours ont été adaptés sur les côtés extérieurs du bâtiment; les couloirs sont éclairés par des lampes à huile; des compteurs à gaz distincts sont installés pour la scène, la salle et les corridors; un rideau de fer peut isoler la scène en cas de sinistre, etc. En outre, un poste de pompiers est en permanence, chaque soir de représentation.



WERKHOF

(SERVICE DES INCENDIES)

RUE DES MARÉCHAUX, 6

Il est déjà fait mention du *Werkhof*, en 1455, dans le contrat de vente d'une maison sise «*nebent der stat werghof*[2]». Ainsi que le prouve sa dénomination, il a été de tout temps un chantier à l'usage des travaux de la ville. Du temps du chroniqueur PÉTRI, il servait également d'arsenal; en 1644, l'arsenal fut transféré dans l'ancien couvent des Augustins, place de la Concorde. Le *Werkhof* se composait alors, comme encore aujourd'hui, de plusieurs corps de bâtiments; la grande cour intérieure servait de lieu de dépôt pour le bois communal et le bois de construction. Un maître-charpentier y était préposé avec le titre de *Werkmeister*.

A une époque plus rapprochée, il servit également de magasin pour le matériel et les outils de la ville; on y remisait aussi le fourrage récolté sur les prés communaux.

---

1. On ne l'utilise plus aujourd'hui que comme débarras.

2. Voir X. MOSSMANN, *Cartulaire de Mulhouse*, t. 2, p. 294. — En 1587, le *Werkhof* faillit devenir historique. Les bourgeois révoltés contre le magistrat y avaient fait dresser une potence, que la prise de la ville par les cantons protestants les empêcha seule d'utiliser.

En 1798, on y logeait déjà le matériel d'incendie, sauf quelques pompes qui restèrent, jusqu'en 1825, à l'Arsenal[1]; c'est à cette époque que remonte le premier corps de sapeurs-pompiers organisé à Mulhouse[2]. Ce corps, composé de cent hommes, fut équipé militairement et placé sous les ordres de feu M. ÉDOUARD KŒCHLIN, commandant, et le *Werkhof* reçut le dépôt complet des engins d'incendie.

En 1831, on y installa la prison et la gendarmerie[3], qui y restèrent jusqu'en 1852, où elles furent transférées dans la maison ROGG (*au Sonnenberg*), rue de Bruebach. Plus tard, la gendarmerie fut logée à la caserne de la rue Engel-Dollfus, où elle se trouvait encore au moment de l'annexion. La prison, par contre, fut installée dans les bâtiments de l'ancien hôpital, rue de l'Hospice; en 1866, on lui consacra le nouveau bâtiment de la rue d'Ensisheim.

Depuis 1861, le *Werkhof* a abrité le bureau d'octroi, au rez-de-chaussée de l'ancienne chancellerie; mais au commencement de cette année, il a été transféré dans le nouveau bâtiment-annexe de l'hôtel de ville.

Aujourd'hui on remise au *Werkhof* une partie du matériel roulant de voirie de la ville, telle que tombereaux, voitures d'arrosage et machines à balayer; il s'y trouve en outre une écurie qui contient les chevaux de la ville, au nombre de neuf, utilisés pour les divers besoins communaux et pour le transport du matériel d'incendie, en cas d'alarme. De grandes remises abritent les pompes à feu, comprenant deux pompes à vapeur avec voitures d'agrès et enrouloirs, dix petites pompes à deux roues, trois grandes pompes à quatre roues et cinq pompes alimentaires avec avant-train et enrouloirs. Une grande variété d'engins de toutes sortes, un séchoir pour les boyaux et un atelier de réparations complètent ce service, dont l'organisation est des mieux entendues.

L'adjudant des pompiers, M. R. MEYER, et le mécanicien en chef des pompes à vapeur, M. J. HELM, demeurent au *Werkhof*. Le bureau de l'adjudant est installé dans le bâtiment de construction relativement moderne qui donne sur la rue des Maréchaux et est relié par le téléphone au clocher du temple allemand, dont les gardiens sont tenus de donner l'alarme en cas d'incendie[4], par le tocsin et de la manière suivante:

Intérieur de la ville:	Sonnerie ininterrompue;				
Porte de Bâle:	»	accompagnée de	1	coup	de marteau;
Porte du Miroir:	»	»	» 2	coups	»
Porte Haute:	»	»	» 3	»	»
Porte Jeune:	»	»	» 4	»	»
Porte de Nesle:	»	»	» 5	»	»
Extérieur:	»	»	d'une série de coups de marteau.		

1. L'Arsenal fut vendu en 1829, et le produit affecté à la construction d'un nouveau temple français. (Voir ci-dessus p. 27.)

2. A cette époque Mulhouse ne possédait que quatre pompes à incendie. (Voir GEORGES MIEG, *Chronologische Auszüge über Mülhausen, etc.* p. 120 et 147.)

3. Avant cette époque, la gendarmerie occupait les dépendances de l'ancien hôpital.

4. Voir ci-dessus p. 26 et 27.

En dehors du *Werkhof*, qui renferme le dépôt central, il existe en ville six dépôts de pompes à incendie dans les quartiers suivants:

1° *Rue de l'Entrepôt*, contre le bâtiment de l'entrepôt;
2° *Rue du Nordfeld*, dans l'enclos de l'école primaire;
3° *Rue Franklin*, contre l'établissement HEILMANN-DUCOMMUN et STEINLEN;
4° *Chaussée de Dornach*, contre le canal de décharge;
5° *Rue des Prés;*
6° *Rue de Didenheim*, après la rue Gay-Lussac.

De petites pompes à main pour les premiers secours en cas d'incendie dans le voisinage sont en outre déposées chez un certain nombre de pompiers, savoir:

Au Werkhof;
Passage de l'ancien hôpital, 3, chez M. BINNINGER;
Rue des Fleurs, 3, chez M. KOLMANN;
Passage du théâtre, au théâtre chez M. BRUDER;
Rue de la Vanne, 4, chez M. BERGER;
Faubourg de Bâle, 77, chez M. SCHMIDT;
Rue du Nordfeld, 21, chez M. ZAHM;
Rue de la Harpe, chez M. BREITWIESER;
Faubourg de Colmar, 75, chez M. SCHMIDT;
Rue Dollfus, 24, chez M. MEYER;
Passage Bleu, 8, chez M. SCHATT;
Chaussée de Dornach, 45 *bis*, chez M. LÉONHARDT;
Rue Buffon, 17, chez M. F. MULLER;
Rue du Bourg, 31, chez M. CLERC;
Rue de Didenheim, 75, chez M. SCHMIDT;
Rue des Noyers, 6, chez M. DANGEL.

Le corps des sapeurs-pompiers de Mulhouse, réorganisé en 1873, se compose actuellement de 170 à 175 hommes, sous les ordres de M. GUSTAVE THIERRY, commandant. C'est une de nos plus utiles institutions municipales, et les services qu'elle rend sont inappréciables.

NB. Avant la guerre, les pompiers formaient un corps bien plus nombreux. Ils étaient armés et équipés militairement, possédaient une excellente musique et avaient en dernier lieu à leur tête M. ALFRED KŒCHLIN-SCHWARTZ, aujourd'hui maire du 8e arrondissement à Paris.



HALLE COUVERTE

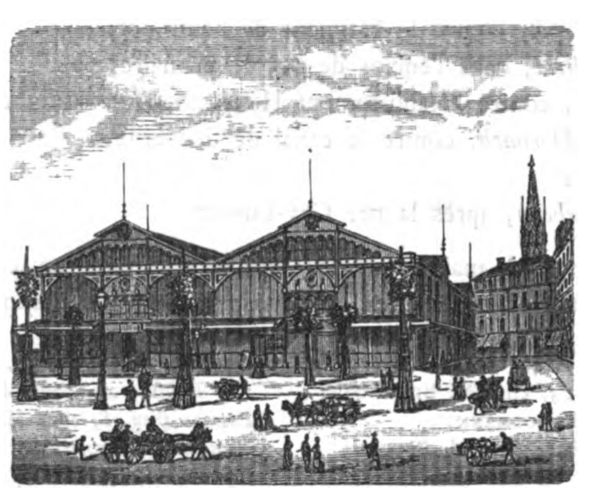
PLACE DE LA PAIX

Les halles couvertes répondent à un besoin commun à toutes les grandes villes, où elles complètent les marchés et permettent aux ménagères de faire leurs provisions à tout instant. L'initiative de la création de celle de Mulhouse revient à M. JEAN DOLLFUS, fondateur de nombreuses institutions d'utilité publique. Grâce à des fonds particuliers, la construction en fut commencée en 1864 sous la direction de M. NICOLAS RISLER, architecte.

L'édifice, achevé en septembre 1865, fut acquis par la ville quelque temps après; il rend aujourd'hui bien des services.

Son agencement intérieur est celui de tous les bâtiments de cette nature et son emplacement est heureusement choisi.

La halle s'ouvre toute l'année avec le jour et se ferme à 5 heures en hiver et à 8 heures en été. On y trouve constamment tous les fruits, légumes et denrées possibles; il y existe également des boutiques d'épicerie, de mercerie, de charcuterie, des étaux de boucher, des restaurants; en un mot, elle renferme tout ce que la vie journalière comporte de besoins à satisfaire.



Halle couverte

Tous les vendredis il s'y fait une grande vente de poissons et de marée à la criée.



MARCHÉS DE LA VILLE ET FOIRE ANNUELLE

Tous les villages des environs concourent à l'approvisionnement de nos marchés, qui se tiennent trois fois par semaine : le mardi, le jeudi et le samedi. On y a affecté les emplacements que voici dans l'ordre de leur importance :

1° *Place de la Paix*, y compris la rue de la Halle et une partie de la rue des Fleurs. Ce marché, qui entoure la halle couverte, est le plus complet; on y trouve absolument toutes les denrées alimentaires et même de la vaisselle, des fleurs, des semences, etc. Les ventes à l'encan d'objets mobiliers s'y font également, aux abords immédiats de la halle.

2° *Place Franklin.* Ce marché, connu sous le nom de marché aux pommes de terre et de *Grimpelmarkt*, et placé à proximité des quartiers ouvriers, est aussi important que le précédent. La partie affectée aux bouchers, aux marchands de coupons, de rubans, etc., et aux marchands de bric à brac, ne manque pas de physionomie. A l'époque de la récolte des pommes de terre, ces derniers tiennent leurs étalages sur la promenade du faubourg de Belfort.



Marché de la place Franklin

NB. La fontaine dite *Gänsebrunnen,* qui occupe le centre de la place Franklin, se trouvait, jusqu'en 1881, place des Victoires (sur l'emplacement actuel du refuge), où elle avait été installée en 1845, en remplacement d'un ancien puits qui y existait de temps immémorial. Le groupe qui surmonte cette fontaine, imité de l'antique, a été exécuté d'après les dessins donnés par feu M. JEAN KŒCHLIN-DOLLFUS.

3° *Place de la Réunion.* C'était, il y a encore une vingtaine d'années, le marché le plus important. Aujourd'hui il est d'ordre secondaire et est connu sous le nom de *Marché aux œufs.* On y vend cependant de tout : entre autres les bouts de sac de grains, de la mercerie, de la quincaillerie, etc.

4° *Faubourg de Bâle.* Pour approvisionner les quartiers excentriques de ce côté de la ville, il se tient à l'entrée du faubourg de Bâle, le mardi et le samedi, un petit marché secondaire de légumes et de fruits.

5° *Place de la Concorde.* Depuis quelques siècles, cette place a toujours été consacrée au *marché aux bois,* pendant les jours non affectés aux marchés ordinaires. Le combustible y est amené en bûches et en fagots par les paysans des environs et principalement par ceux de la Harth.

6° *Une halle aux blés* est aménagée au rez-de-chaussée du nouveau musée, rue des Bonnes Gens. Elle est ouverte seulement le mardi. Les transactions en blé et en farine ont beaucoup perdu de leur importance et elles n'ont guère lieu qu'entre les producteurs et les courtiers ou intermédiaires.

Les marchés n'ont pas d'heure d'ouverture déterminée : ils commencent entre 6 et 8 heures du matin; cependant ils doivent être terminés et les emplacements évacués, en été à 5 heures et en hiver à 3 heures de l'après-midi. Pour éviter le renchérissement des denrées, il est défendu aux revendeurs de faire leurs achats avant 10 ou 11 heures du matin, suivant la saison. La vente des légumes et des fruits avariés ou non mûrs est surveillée par des agents de police, qui dressent procès-verbal aux contrevenants.

Les places occupées par les vendeurs sont soumises à un droit de location perçu par la ville. Il est de 5 centimes pour un simple panier rond, jusqu'à 50 centimes pour une voiture attelée d'un cheval. Le budget municipal perçoit annuellement de ce chef près de 90,000 fr.; la halle aux blés ne rapporte qu'environ 600 fr. par an. Dans le premier chiffre sont compris les droits de location des emplacements occupés par les baraques de la *foire annuelle* du Tivoli. Celle-ci s'ouvre régulièrement au commencement du mois d'août et dure trois semaines.



ABATTOIR

RUE DES BRASSEURS

Situé au point de jonction des différents canaux qui entourent la ville, près de l'Ill inférieure, l'abattoir n'offre rien de remarquable comme construction et agencement. Il est situé sur l'emplacement occupé jadis par une partie des fortifications appelée *Bollwerk* (bastion), dont il n'existe plus aujourd'hui que la tour[1]. Cet ouvrage avancé fut démoli en 1835 et le terrain concédé par la ville à MM. Niederhauser et Sengelin, sous certaines conditions, pour y construire un abattoir dont ils auraient la jouissance pendant un certain nombre d'années, après lesquelles il est revenu à la commune.

Édifié en 1842, l'établissement fut ouvert aux bouchers le 15 septembre 1843. Pour avoir une idée du nombre d'animaux qui y sont abattus annuellement, voici la statistique des trois dernières années:

	1881.	1882.	1883.	
Bœufs et taureaux.	2,454	2,198	2,237	Pesant ensemble:
Vaches	3,200	3,423	2,984	1881 = 4,544,765 kilogr.
Veaux.	10,538	9,018	8,274	1882 = 4,766,914 »
Moutons	3,235	3,126	3,072	1883 = 4,735,237 »
Porcs	9,460	11,554	13,242	
En tout.	28,887	29,319	29,809	pièces.

Ce relevé ne représente cependant pas exactement la consommation de viande qui se fait à Mulhouse. Il convient d'y ajouter la viande importée des villages environnants et qui se chiffre

pour l'année 1882, par 587,615 kilogr.

et pour l'année 1883, par 545,876 kilogr.

Un nouveau système d'abattage au moyen du masque à feu, également en usage à Bâle, a été introduit, en 1875, à l'abattoir par M. Gaspard Benner, boucher-charcutier, rue du Raisin. Ce procédé, très expéditif, n'a donné jusqu'ici que d'excellents résultats.

NB. Le conseil municipal a pris récemment en considération le projet de construction d'un nouvel abattoir hors ville, projet qui recevra avant peu son exécution.

---

1. Voir ci-dessus, p. 15, la notice sur cette tour.



HALLE AU LAIT

RUE SCHLUMBERGER

Cette utile institution, qui rend des services incontestables à Mulhouse, est due à l'initiative de M. ALBERT TASCHARD, propriétaire à Niedermorschwiller, et à M. MAIER, son fermier, qui ont su faire partager leur idée à un certain nombre de cultivateurs et les ont amenés à se grouper pour la formation d'une *Société laitière*.

Cette Société, fondée en 1879 et comprenant 160 adhérents, tous producteurs de lait, n'a cessé de prospérer et de se développer. Les produits qu'elle fournit sont soumis à un contrôle sévère, et par son entremise les consommateurs sont sûrs de recevoir des denrées de première qualité (lait, beurre, fromage, crème, etc.) au prix du jour.

Rien de plus curieux et de plus intéressant que de visiter en détail cet établissement modèle, admirablement agencé et renfermant tous les appareils perfectionnés, inventés dans cette branche depuis quelques années.

La quantité de lait fournie à la halle s'élève journellement à environ 12,000 litres, dont près de 11,000 sont destinés à la vente. Douze distributeurs portent le lait à domicile sous les ordres d'un contrôleur spécialement chargé de surveiller la vente en ville.

Un service spécial de lait de choix pour nourrissons, provenant de la ferme de M. GUSTAVE DOLLFUS, à Riedisheim, fonctionne depuis trois ans déjà et rend les plus grands services.

Le président de la Société laitière est actuellement M. J. RUDOLPH fils, de Battenheim, et le directeur, de la halle au lait, M. SELIG.



DISTRIBUTION D'EAU

Dans les grands centres de population, rien ne saurait être plus utile, plus bienfaisant qu'une distribution d'eau établie sur de larges bases et accessible à tous. C'est un des plus puissants agents d'assainissement et un facteur important pour toutes les industries; aussi notre ville, si soucieuse du progrès, devait-elle songer à l'installer chez elle. Cette entreprise, qui fait grand honneur à ceux qui l'ont conçue et exécutée, touchant à sa fin, nous croyons devoir en donner ici un aperçu aussi détaillé que le permet le cadre de notre travail.

Notre cité, bâtie sur les rives de l'Ill, ne possédait jusqu'ici pour son alimentation en eau potable que les puits creusés dans le sol des rues et plongeant dans la nappe souterraine de la rivière. Ces eaux très calcaires ont plusieurs inconvénients : d'une part, elles ne conviennent pas aux savonnages et à certains autres usages domestiques; de l'autre, leurs propriétés incrustantes en rendent l'emploi nuisible aux chaudières à vapeur si nombreuses dans notre centre éminemment industriel. En outre, avec l'accroissement rapide de la population, elles se sont peu à peu altérées par suite d'infiltrations de matières organiques, de sorte que de pures et saines qu'elles ont pu être jadis, elles sont devenues nuisibles à la santé publique.

Le seul remède possible, c'était la création d'une distribution d'eau à l'abri des infiltrations souterraines. Après de nombreuses expériences et de sérieuses études faites par des hommes compétents, l'eau de la Doller obtint la préférence en raison de sa remarquable pureté. Il existait depuis 1863 une petite distribution de cette eau, créée par une société par actions, mais elle avait été montée dans des proportions si réduites et dans des conditions d'installation si insuffisantes, que l'on ne put songer à l'utiliser. Il fallut donc dresser des plans entièrement nouveaux, pour lesquels on utilisa tous les progrès de la technique moderne.

Ces nouvelles études font l'objet d'un remarquable rapport de M. F. Mosmann, l'architecte-voyer de la ville, à qui elles avaient été confiées, et qui fut également chargé de l'exécution du projet. Nous y trouvons les renseignements les plus complets sur les travaux préliminaires, sur l'emplacement choisi pour la prise d'eau, sur les divers sondages pour constater l'épaisseur de la nappe souterraine et sur le creusement au *Hirtzbach* d'un puits d'essai avec galerie filtrante, donnant le rendement probable du débit d'eau. Ces expériences remontent à 1879 et à 1881 et elles ont donné des résultats si concluants que l'on se décida à commencer les travaux définitifs.

Avant de passer outre, la ville dut faire l'acquisition des actions et obligations de la «*Société des eaux de la Doller*». L'exploitation de cette entreprise passa entre ses mains le 1er janvier 1881.

En 1882, en même temps que l'on commençait dans les rues de Mulhouse à ouvrir les tranchées destinées à recevoir les tuyaux de conduite, on entreprenait la construction de deux réservoirs : celui du service inférieur qu'on établissait dans les terrains du *Neuweg* au *Rebberg*, d'une capacité de 10,000 mètres cubes, et celui du service supérieur, situé sur la limite sud du *Tannenwald*, entre la nouvelle route de Mulhouse à Folgensbourg et l'ancien chemin de Bruebach, d'une capacité de 1,800 mètres cubes.

Le fond du premier de ces réservoirs est à la cote de 277m,75, celui du second à 328m,63 d'altitude. Ils sont distants l'un de l'autre de 1,060 mètres. L'eau destinée au réservoir supérieur lui sera fournie par celui du *Neuweg*, qui est divisé en deux compartiments parfaitement semblables, ayant chacun 38m,60 de longueur et 35m,20 de largeur; il est voûté et l'ensemble est divisé en sept travées par des murs et piliers intermédiaires. Le fond du réservoir est formé d'une couche de béton de 0m,35 à 0m,85 d'épaisseur, sur laquelle est posée une assise de briques de 0m,15, recouverte encore d'un fort enduit de

ciment de Portland. Les voûtes sont recouvertes de 1 mètre de terre, et la plate-forme qu'elles soutiennent sera convertie en un jardin d'agrément, avec un petit bassin à jet d'eau au centre. Cette terrasse, d'où l'on jouit d'une vue splendide sur la ville et sur la chaîne des Vosges, deviendra plus tard une promenade publique.

L'intérieur du réservoir est aéré par 28 cheminées émergeant du sol. La hauteur de l'eau y est de 3m,80, et un flotteur-avertisseur indique par un renvoi les variations de niveau en produisant un contact avec une batterie électrique reliée par un fil au bâtiment des machines au Hirtzbach. Chacun des deux compartiments est desservi par un tuyau de déversement du trop-plein et par un tuyau de vidange, se réunissant à la sortie et descendant jusqu'au boulevard du chemin de fer dans l'égout qui se trouve sous cette voie. Deux ouvertures sont ménagées dans la voûte avec escaliers tournants en fonte conduisant jusqu'au fond pour les travaux de curage. Un tuyau de 0m,50 de diamètre avec robinet traverse le mur de séparation du milieu et met en communication l'eau des deux compartiments. Cette communication peut être interrompue à volonté par le robinet.

La partie inférieure du réservoir s'élève notablement au-dessus du sol du chemin qui borde sa façade nord. Dans cette façade est ménagé un grand et bel escalier en pierres de taille, par lequel on arrive devant une espèce de portique d'un grand effet, donnant accès dans la chambre des vannes.

Sur la plate-forme s'élèvent deux constructions : l'une, ayant un étage sur rez-de-chaussée, servira de maison d'habitation au mécanicien et à son aide, qui sont en même temps les gardiens du réservoir; l'autre est le bâtiment des machines, des pompes et des chaudières à vapeur. A proximité de ce dernier se trouve un hangar à houille.

Le réservoir supérieur (du *Tannenwald*) est à peu près agencé comme celui du bas. Il est creusé dans le sol, recouvert de 1 mètre de terre et est divisé en deux compartiments de 17m,60 de longueur et 16 mètres de largeur chacun, avec quatre trouées de 4 mètres de longueur. Le fond est formé de 0m,30 de béton et de 0m,15 de briques, et la hauteur de l'eau y est de 3m,50. L'aération, les tuyaux de déversement et de vidange, et le système de curage sont établis dans les mêmes conditions qu'au grand réservoir. Sur la plate-forme est construite une colonne ronde en pierres de taille donnant accès à un escalier tournant qui conduit dans le sous-sol.

Il nous reste à parler de la prise d'eau installée au *Hirtzbach*, non loin de l'établissement Schæffer-Lalance & Cie, sur des terrains appartenant à la ville de Mulhouse[1] et distants de 4 kilomètres du centre de la cité. Dans ces terrains on a ouvert deux puits avec galerie filtrante, distants l'un de l'autre de 288 mètres; l'un des puits a une profondeur de 9m,45 et l'autre de 19 mètres; ils sont capables de fournir ensemble, en 24 heures,

1. La ville de Mulhouse possède le Hirtzbach inférieur, situé dans le ban de Pfastadt et dans celui de Mulhouse, depuis 1498, époque où elle l'acheta de Jean de Hirtzbach. En 1505, elle se rendit également acquéreur du Hirtzbach supérieur, situé dans le ban de Dornach, appartenant à Frédéric zu Rhein, de Hæsingen. Plus tard, en 1536, elle se procura de la même manière la partie de cette forêt connue sous le nom de *Isenholz* ou *Bærenfels*, propriété d'Adalbert de Bærenfels.



de 20 à 24,000 mètres cubes; ils sont reliés entre eux par un tube-siphon de $0^m,35$ de diamètre. Ces puits et les galeries sont distants d'environ 67 mètres du lit des basses eaux de la Doller et d'environ 30 mètres du lit des hautes eaux, dans des conditions qui rendent ces ouvrages insubmersibles; ils plongent dans la nappe souterraine de cette rivière. Les expériences relatives à la température de l'eau ont donné les résultats suivants:

	En août 1881.	En décembre 1881.
Température de l'air extérieur. . . .	+ 33°,5	— 7°
» » la Doller	+ 19°,5	+ 6°
» » l'eau des puits. . .	+ 12°	+ 11°,5

Les analyses faites à diverses reprises accusent pour l'eau de la rivière un degré hydrotimétrique de 7° et pour l'eau de puits de 7 1/2°, tandis que les eaux calcaires de l'Ill titrent de 26 à 55° à l'hydrotimètre.

Des expériences répétées ont aussi prouvé surabondamment que le niveau même des eaux de la Doller n'est en aucune façon influencé par la prise d'eau établie dans la nappe souterraine. Celle-ci a une pente très accentuée de l'amont à l'aval. Quant à sa richesse, elle est à peu près inépuisable. Des observations pluviométriques faites à la Société industrielle de Mulhouse, il ressort que le bassin de la Doller depuis le faîte des Vosges jusqu'à Mulhouse, d'une superficie de 229 kilomètres carrés, a reçu, en 1881, un volume total d'eau de 230,603,000 mètres cubes. 20 % des eaux de pluie s'infiltrant dans le sol, on peut évaluer à plus de 40,000,000 mètres cubes la masse d'eau que recueille dans une année le bassin de cette rivière dans son sous-sol. En comptant à 2 ou 3 millions de mètres cubes la consommation annuelle d'eau de notre distribution, on voit combien l'on risque peu d'épuiser les sources du *Hirtzbach*.

Plusieurs constructions s'élèvent sur le lieu de la prise d'eau. Elles se composent d'un bâtiment pour les machines, auquel est accolé celui des chaudières; d'une maison d'habitation à rez-de-chaussée surmonté d'un étage, renfermant un bureau et trois logements pour les mécaniciens et les chauffeurs, d'un hangar à houille avec ateliers de réparation et enfin d'une bascule. Le tout est entouré de clôtures.

Les deux machines à vapeur élévatoires[1] fonctionnant au *Hirtzbach*, d'une force de 75 chevaux chacune, refoulent l'eau des puits dans le réseau de la canalisation de la ville, et celle qui n'est pas consommée en route se rend dans le grand réservoir du *Neuweg*, grâce à la situation avantageuse de la ville, qui se trouve placée entre la prise d'eau et le réservoir. La distance entre ces deux points, en passant par le centre de la ville, est de 5,690 mètres; la différence de niveau entre les deux cotes est de $39^m,55$. La hauteur à laquelle s'élève l'eau dans quelques quartiers de la ville est la suivante:

	Mètres.
Place du nouveau Quartier	31.59
Place de la Réunion	32.22

1. Ces deux machines à vapeur, qui sont aspirantes et foulantes, suffisent pour le moment. L'achat d'une troisième, pour laquelle la place a été réservée, n'est prévu que pour le moment où la ville comptera plus de 100,000 habitants.

	Mètres.
Pont de la chaussée de Dornach	27.77
Porte de Nesle	25.32
Près de la fonderie	20.26
Grimpelweg	26.39

Dans les faubourgs, la hauteur sera :

	Mètres.
A l'extrémité de la chaussée de Dornach	19.72
A l'extrémité du faubourg de Riedisheim	18.92
A l'extrémité du faubourg d'Altkirch	19.79

Les tuyaux de la canalisation sont en fonte et à emboîtement. La conduite-maîtresse a $0^m,50$ au *Hirtzbach*, et dans une partie de la ville, $0^m,55$ de diamètre; une conduite de jonction établie à sa droite et une autre à sa gauche ont chacune $0^m,35$. Ces trois conduites principales, courant à peu près dans le même sens, sont reliées transversalement entre elles par trois conduites de $0^m,25$ de diamètre. Tous les autres tuyaux ont un diamètre moindre, allant jusqu'à un minimum de $0^m,10$. Au *Rebberg*, le minimum est porté à $0^m,08$. Pour préserver tous les tuyaux de la gelée et pour leur assurer une température égale, ils sont posés dans le sol à une profondeur telle, qu'ils sont partout recouverts d'au moins $1^m,50$ de terre.

Le réseau de la canalisation, haut et bas service réunis, a un développement total de $76,294^m,35$, soit de plus de 76 kilomètres ou de 19 lieues environ. Disons qu'il s'étend dans toutes les rues, qu'il embrasse tous les quartiers et faubourgs de la ville et qu'il comprend également la plupart des chemins qui sillonnent le *Rebberg*.

De distance en distance toutes les grandes artères et les principales rues de la ville sont pourvues sur leurs trottoirs d'appareils de prise d'eau, éloignés de 60 à 80 mètres les uns des autres, destinés aux divers services publics, tels qu'arrosage des voies, assainissement des rigoles et pour les cas d'incendie.

Les dépenses occasionnées par l'installation de la distribution d'eau de notre ville s'élèvent à un total de près de trois millions de francs. Voici à titre de curiosité quelques chiffres pris au hasard dans le nombre :

Pour la canalisation (entreprise confiée à MM. Böcking & Cie de Sarrebruck)	fr.	1,300,000.—[1]
Travaux d'essai	»	65,000.—
Deux machines à vapeur de 75 chevaux chacune, pour le service inférieur, sortant des ateliers de la *Société alsacienne de constructions mécaniques*	»	152,750.—
Deux machines à vapeur de 20 chevaux chacune, pour le service supérieur, des mêmes constructeurs	»	45,300.—
Réservoir inférieur, } exécutés par MM. Buhler frères de Mulhouse	»	325,000.—
Bâtiments élevés sur ce réservoir, } exécutés par MM. Buhler frères de Mulhouse	»	44,000.—
Réservoir supérieur, } exécutés par MM. Buhler frères de Mulhouse	»	80,000.—
Bâtiments du Hirtzbach, exécutés en partie par MM. Gypsperger de Mulhouse et en partie par MM. Ingold frères	»	116,500.—
Transfert à la ville des actions et obligations de l'ancienne *Société des eaux de la Doller*	»	420,719.90

1. Dans ce prix sont compris 660 hydrants ou bouches d'eau construites par MM. Vogt frères, de Mulhouse, et environ 600 robinets-vannes fournis par MM. Bopp et Reuther, de Mannheim.

Afin d'assurer à cette colossale entreprise un succès en rapport avec les frais, la ville a adopté un tarif réduit, permettant à tous les propriétaires de faire installer l'eau chez eux. Les travaux de raccordement des conduites avec chaque maison particulière sont aux frais de la ville, l'installation des conduites dans l'intérieur des maisons est à la charge des propriétaires. Un compteur d'eau est fourni en location par la ville, contre une redevance trimestrielle de 1^{m},50 pour le calibre de 13 à 20 mill. inclusivement.

Le prix de l'eau est fixé à fr. 0.25 les 1,000 litres. Des réductions seront accordées proportionnellement à la quantité consommée; ces réductions sont calculées comme suit:

De	1 à 500	mètres cubes,	sans réduction.	
»	500 à 1,000	»	» 10 °/₀	»
»	1,000 à 1,500	»	» 15 °/₀	»
»	1,500 à 3,000	»	» 30 °/₀	»
»	3,000 à 8,000	»	» 50 °/₀	»
»	8,000 et au-dessus	»	» 60 °/₀	»



ÉTABLISSEMENT DE BAINS

DU FAUBOURG DE COLMAR

ANCIENS BAINS CHÉRÊT

La ville gère cet important établissement depuis qu'elle s'est rendue acquéreur des actions et obligations de la «*Société des eaux de la Doller*», à qui il appartenait, c'est-à-dire depuis le 1er janvier 1881.

La création de ces bains[1] est due à feu M. Chérêt qui, en 1858, forma le plan d'amener à Mulhouse les eaux pures et limpides de la Doller, pour les utiliser à la fois pour un établissement de bains modèle et pour une distribution d'eau dans les principaux quartiers de la ville. Son projet ne rencontra au début que peu d'adhésions et c'est pour ainsi dire à ses risques et péril qu'il en entreprit l'exécution. Il installa ses bains au faubourg de Colmar; les entrepreneurs en furent: M. Brunner, pour la maçonnerie, et

1. Auparavant il existait à Mulhouse un établissement de bains, situé à la Porte-Haute (où est aujourd'hui le chalet de M. Berger), qui avait été fondé par Godefroi Vetter, docteur en médecine, au commencement de ce siècle.



M. Ruckert, pour les travaux de charpente et de menuiserie. Sur les bords de la Doller il établit un puits avec machines à vapeur et château d'eau, d'un débit journalier de 3 à 400 mètres cubes. Bientôt le local des bains devint insuffisant et, en 1861, il fallut l'agrandir.

Il se forma ensuite, en 1863, une société par actions au capital de 450,000 fr., qui organisa la distribution d'eau sur une plus vaste échelle et entre les mains de laquelle passa, en 1866, l'établissement des bains.

Nous n'avons à nous occuper ici que de ce dernier, qui peut servir aujourd'hui de modèle en son genre. Le bâtiment, espèce de chalet, construit en fer à cheval, se fait remarquer par la coquetterie de son architecture. La cour intérieure a été transformée en parterre orné au centre d'un jet d'eau; des bancs sont disposés tout à l'entour. L'agencement des bains réunit tout le comfortable désirable, et le service d'ensemble est parfaitement organisé et fonctionne sous la gérance de M. F.-A. Villeret, directeur du *Service des eaux de la ville de Mulhouse.* L'établissement est pourvu de tous les appareils nécessaires pour douches froides, chaudes et écossaises; on y peut prendre tous les genres de bains, sauf cependant les bains de vapeur.

L'établissement est à deux étages: le rez-de-chaussée, auquel sont attachés 2 garçons de bain et 2 femmes, et le sous-sol, avec un garçon et une femme. Le sous-sol est principalement consacré à la classe ouvrière et aux membres des caisses de malades; le prix des bains y est à peu près réduit de moitié.

Le rez-de-chaussée comprend:

Cabines à 1 baignoire	19	pour hommes,	10	pour femmes.	
» 2 »	5	»	»	8	» »
» pour bains sulfureux (toutes à 1 baignoire)	3	»	»	2	» »
Salles de douche	1	»	»	1	» »

Le sous-sol compte:

Cabines à 1 baignoire	1;
» à 2 »	15;
» pour bains sulfureux	2 (ayant chacune 2 baignoires).

Le tarif des bains isolés ou par cachets d'abonnement est le suivant:

Bain ordinaire	fr. 0.75 en été, » 0.85 en hiver,	Cachets d'abonnement:	6	12	25		
		fr.	4.25	8.—	16.25		
» sulfureux	» 1.60	» » »	6	12			
		fr.	9.—	18.—			
Douche froide	» 1.25	» » »	6	12	25	50	100
		fr.	6.50	12.50	22.50	45.—	80.—
» chaude	» 2.10	» » »	6	12			
		fr.	11.25	22.50			
» écossaise	» 2.50	» » »	6	12			
		fr.	12.50	25.—			

Pour les bains de son, de sel, d'amidon, etc. le prix varie suivant les quantités employées[1].

Le linge de bain se paie par pièce, soit:

Un fonds de bain. . . 25 cent.	— Un peignoir . . 20 cent.
Un drap . . . . 15 »	— Une serviette. . 5 »

Le tarif du sous-sol est le suivant:

Bain ordinaire.	fr. 0.40	On ne délivre pas d'abonnement pour ces bains. Le prix du linge est le même que pour le rez-de-chaussée.
» sulfureux.	» 0.90	
Douches	» 0.50	

Il existe également un service spécial pour les bains à domicile. Leur tarif varie suivant la distance de l'endroit pour lequel le bain est demandé. Pour l'intérieur de la ville, le prix est de fr. 1.50 sans baignoire et de fr. 1.80 avec baignoire. Ce service n'est fait le dimanche que sur demande spéciale. En général, toutes les demandes doivent être faites, autant que possible, vingt-quatre heures à l'avance.

NB. Il est pris annuellement environ 50,000 bains de toutes natures et environ 2,000 douches, dans les deux parties de l'établissement.



BAINS ET LAVOIRS PUBLICS

Ces établissements sont depuis longtemps connus chez nous; ils ont été fondés par notre éminent concitoyen, M. Jean Dollfus.

Bien avant la loi de 1851, concernant la création des bains et lavoirs publics en France, MM. Dollfus-Mieg & Cie faisaient installer chez eux, sur leur propre initiative, un grand lavoir couvert où sont admises gratuitement toutes les femmes des ouvriers de la maison.

Lors de la promulgation de la loi en question, M. Dollfus voulut faire profiter Mulhouse de la subvention que l'État offrait à toute ville qui favoriserait l'ouverture de semblables établissements, et aidé également par la municipalité, il fonda les bains et lavoirs publics de la rue de Didenheim, qui devinrent rapidement prospères. Les frais d'installation se montèrent à fr. 44,000.

En face des résultats satisfaisants obtenus dès le début, notre grand philanthrope provoqua, en 1855, la création de l'établissement de l'ancienne Cité, et, en 1864, de celui de la nouvelle Cité. Dans l'un, les bains coûtent 15 cent., linge compris; on paye 5 cent. pour passer deux heures au lavoir. Dans l'autre, à côté d'un lavoir gratuit pour 60 personnes, existe une vaste piscine où le bain ne coûte que 5 cent.

L'eau chaude nécessaire est fournie à ces trois bains et lavoirs publics par des établissements industriels des environs.

1. Un pédicure se rend aussi chaque jour à l'établissement, de 5 à 7 heures du soir. Le prix de ses opérations varie de 1 à 3 M



Voici quelques chiffres concernant leur marche, que nous extrayons du compte rendu publié le 30 juin dernier, et qui nous apprend que pour l'établissement de la rue de Didenheim, il a été donné pendant l'exercice 1883/84:

2,849 bains et qu'il y a été fait
26,440 lavages.

Aux deux Cités, il a été donné pendant la même période:

8,593 bains et on y a fait
13,313 lavages.

Les recettes d'ensemble excédaient les dépenses de fr. 2,028.10. Les plus-values sont en grande partie versées chaque année au bureau de bienfaisance.



BAINS DU RHIN

Les *bains du Rhin* ont été installés en 1875, par M. F. Kretz, à l'extrémité nord du nouveau bassin du canal du Rhône au Rhin. Deux ans plus tard, un agrandissement en a fait l'agréable et pittoresque établissement connu sous ce nom. Il comprend, en dehors des deux bassins de natation, un restaurant avec jardin, bosquets et jeux d'enfants qui offre aux baigneurs et aux visiteurs tout ce qu'il faut pour se réconforter.

L'eau du Rhin est amenée du canal de Huningue à l'établissement par le canal qui alimente le nouveau bassin[1]. Un débit journalier de 134,000 mètres cubes d'eau assure un renouvellement incessant de la masse liquide dans les deux bains, activé encore par une pente assez rapide et au moyen d'une écluse dont les chutes et les courants sont utilisés pour les douches et les bains à la lame dont l'effet est en général si salutaire.

L'aménagement des deux bains intérieurs est bien entendu. Chacun est divisé lui-même en deux parties : l'une à profondeur restreinte, pour les personnes qui ne savent pas nager; l'autre spécialement affectée à la natation. Dans cette dernière, la plus grande profondeur atteint 3 mètres. Quarante cabines particulières et seize grandes cabines publiques, pouvant contenir 6 personnes, sont à la disposition des baigneurs.



Bains du Rhin

1. Voir plus loin la notice consacrée aux deux bassins du canal du Rhône au Rhin.

Le grand bassin peut contenir jusqu'à 200 personnes et est ouvert:

Aux hommes, de 5 à 8 heures du matin, de 11 heures à 1 heure de l'après-midi et de 5 heures à la nuit;

Aux dames, le matin, de 8 à 11 heures et l'après-midi de 2 à 5 heures.

Le petit bassin sert de succursale et reçoit alternativement les baigneurs des deux sexes aux heures où le grand leur est fermé.

La saison des bains ouvre le 15 mai et ferme fin septembre. Pendant ce temps l'établissement reçoit de 25 à 30,000 baigneurs, et la température de l'eau varie de 18° à 21° centigrades. L'expérience a démontré l'influence thérapeutique de cette eau sur certaines affections rhumatismales; elle est également très favorable aux constitutions faibles, anémiques, etc.

Le prix des bains est:

Pour un bain, cabine comprise.	M	0.50
» » » sans cabine.	»	0.30
Pour 13 bains, cabine comprise.	»	6.—
» » » sans cabine	»	3.60
Abonnement d'un an pour une personne.	»	12.—
» » » » enfants	»	8.—
La cabine se paye en sus pour l'année . .	»	8.—

Les cartes d'abonnement sont rigoureusement personnelles.

On peut avoir en location à la caisse des costumes et des caleçons, des serviettes, draps, etc., à des prix très modiques.

Un maître de natation est attaché à l'établissement. Le prix des leçons, d'une durée de 10 à 15 minutes, est le suivant:

1 leçon.	M.	0.60
12 leçons	»	5.00

Un service de tramway, aller et retour, depuis la poste jusqu'aux bains du Rhin, fonctionne pendant la saison des bains, toutes les demi-heures, à partir de 9 heures du matin jusqu'au soir. (Voir l'horaire du tramway.) Prix par place: 10 Pfg.

NB. Les Bains du Rhin sont situés mi-partie sur le ban de Mulhouse et mi-partie sur celui d'Illzach, dans le lit même de l'Ill qu'on a dû détourner de son cours, lors de l'installation des bains et qui passe à travers l'établissement, sous les cabines, pour aller alimenter plus loin le Quadelbach.

Une nouvelle route est en voie de construction sur la gauche de la propriété de M. Kreтz; elle est destinée à la ligne du tramway de Mulhouse à Ensisheim. Sur la droite, la nouvelle voie ferrée du chemin de fer de ceinture passera à quelques pas seulement du jardin des Bains.



CANAL DE DÉCHARGE DES EAUX DE L'ILL

POUR GARANTIR LA VILLE CONTRE LES INONDATIONS

La situation de Mulhouse, dans une plaine arrosée de nombreux cours d'eau, l'a de tout temps exposé aux inondations. Chaque printemps, lors de la fonte des neiges, ou en automne, après des pluies prolongées, l'Ill grossit rapidement et menace de submerger la ville, ainsi qu'Illzach, Modenheim et plusieurs autres villages en aval. On résolut, il y a quarante ans, de

«mettre un frein à la fureur des flots»,

en creusant un canal de décharge, partant de l'Ill en amont de son entrée dans la ville et aboutissant du côté d'Illzach à la Doller, dont le lit large et souvent à sec peut aisément contenir son trop-plein. C'est à feu M. Émile Dollfus, alors maire de Mulhouse, que revient l'honneur de ce travail; il fit commencer les travaux au printemps de l'année 1846.

Ce canal est à peu près à sec pendant les grandes chaleurs. Il reçoit les eaux impures ou chargées de résidus de plusieurs établissements industriels.

Six ponts, dont quatre en pierres, coupent son parcours.



DEUXIÈME PARTIE

MULHOUSE

SON INDUSTRIE ET SES DIVERSES INSTITUTIONS.



Vue générale de Mulhouse, prise du Rebberg.



HISTORIQUE

DE

L'INDUSTRIE A MULHOUSE

JUSQU'AU milieu du XVIII[e] siècle, nos pères ne s'occupaient guère que de la culture de leurs champs et de leurs vignes; ils ne connaissaient d'autre fabrication que celle des draps communs[1] et des cuirs, mais dans des proportions assez limitées[2]. Les débouchés étaient restreints et l'autorité réglementait en outre la production. Un décret de 1750 défend, par exemple, à tout fabricant de draps, de produire annuellement plus de trente pièces entières, ou plus de 90 tiers de pièce de trente aunes, sous peine de 4 florins d'amende par $^1/_3$ de pièce. Il est évident que cette amende n'aurait pas empêché les infractions à la loi, n'eût été la situation géographique, politique et économique tout exceptionnelle où se trouvait alors placée la petite république. D'un autre côté, les corporations étaient encore toutes-puissantes et n'auraient pas toléré une concurrence qui aurait profité aux uns, au détriment des autres.

De nos jours, la fabrication des draps a bien diminué et ne forme plus chez nous qu'une industrie très secondaire.

C'est en 1746 que la fabrication des toiles peintes a été introduite à Mulhouse par trois de ses bourgeois : SAMUEL KŒCHLIN, JEAN-JACQUES SCHMALTZER et JEAN-HENRI DOLLFUS. Le second avait été pendant quelques années employé dans une maison de Bâle, où il avait pu se rendre compte des avantages que cette industrie pouvait procurer. L'idée lui vint d'essayer de l'importer dans sa ville natale : il s'en ouvrit au peintre JEAN-HENRI DOLLFUS, et, comme les fonds nécessaires à l'entreprise leur faisaient défaut, ils s'associèrent SAMUEL KŒCHLIN, rentier et négociant expérimenté. Leur raison sociale fut KŒCHLIN, SCHMALTZER & C[ie][3].

---

1. Un MATHIEU MIEG avait déjà une fabrique de draps de laine à Mulhouse, en 1661.

2. Le nombre des fabricants de draps variait de 60 à 90.

3. Les ateliers d'impression de cette première manufacture se trouvaient rue de la Loi, dans le local où fut plus tard la fabrique ZINDEL.

L'industrie des toiles peintes semble avoir été connue de toute antiquité dans les Indes, mais elle ne fut importée en Europe que vers la fin du dernier siècle et n'y fit d'abord que des progrès très lents. Aussi les toiles des Indes gardèrent-elles longtemps une supériorité justement méritée. Celles d'Europe ne leur étaient encore comparables ni pour l'exécution, ni pour la beauté des couleurs.

Cependant, les Anglais, les Suisses et les Allemands avaient déjà apporté quelques perfectionnements à cette fabrication. Mulhouse tira tout d'abord de la Suisse ses graveurs, ses imprimeurs, ses pinceauteuses et, en général, tous ses ouvriers. Il en fut de même pour ses toiles, qu'il achetait toutes blanchies, principalement dans les cantons d'Argovie, de Zurich et de Berne. Ce n'est que plus tard, vers 1762, qu'on commença à fabriquer en Alsace des toiles de la même qualité que les toiles communes de la Suisse, c'est-à-dire des toiles de 16 aunes, de $^3/_4$ de large. MATHIAS RISLER fut un des premiers qui exploitèrent cette nouvelle industrie avec succès.

Les premières impressions de KŒCHLIN-SCHMALTZER furent exécutées en couleurs d'application à l'huile siccative ou au vernis, en dessins monochromes ou encore à deux couleurs, et sur des tissus très ordinaires. Mais dès la seconde année, ces fabricants apprirent d'un compagnon-imprimeur de Hambourg la manière de préparer le mordant d'alumine, dit mordant rouge, qu'ils obtenaient, comme encore aujourd'hui, par l'alun et par l'acétate de plomb. Ils connurent, par la même voie, l'acétate de fer, dit bain noir, dont on se servait pour les mordants noirs et violets, ce qui permit de fixer la matière colorante de la garance par la teinture. On obtenait donc déjà trois couleurs bon teint: le rouge, le violet et le noir, dans toutes leurs nuances. Quant aux dessins, ils étaient exécutés par le peintre J.-H. DOLLFUS, l'associé de KŒCHLIN-SCHMALTZER. Il est vrai que pendant quelques années tout se réduisait à deux ou trois genres, tels que: 1° le genre *surate*, petit dessin à une couleur, violet et noir; 2° le genre *tapis* et couvertures de lits à grands dessins, fond rouge et noir; 3° plus tard on fabriqua des mouchoirs *paillaca* à double face. Le petit nombre de couleurs dont on disposait, exigeait alors, pour offrir de la variété et de l'agrément, un grand talent de la part du dessinateur[1]. Aussi, à l'époque qui nous occupe, le dessin primait-il toutes les autres branches de la fabrication des indiennes.

Inutile de dire qu'alors tout se faisait à la main, car on ne connaissait encore, en fait de machines, que le cylindre qui servait à préparer les toiles pour l'impression ou à donner un apprêt à la marchandise finie.

Quelques années plus tard, les procédés s'améliorèrent et l'art des toiles peintes s'enrichit de quelques couleurs d'enluminage, parmi lesquelles figurent le bleu d'indigo — dit bleu de pinceau, parce qu'il s'appliquait au pinceau —, puis une espèce de jaune rouille qu'on obtenait avec de l'acétate de fer, et qui, appliqué au pinceau sur le bleu, produisit une espèce de vert. Cela permit aux dessinateurs de rendre des effets nouveaux et de produire un ensemble plus harmonieux dans les dessins.

1. Ou *dessineur*, comme on les appelait alors.



On comprend que cette installation primitive et l'absence de moyens mécaniques ne devaient guère favoriser l'essor de l'industrie naissante. Deux autres causes le contrariaient encore : d'abord le peu de fonds dont disposaient les premiers fabricants (Kœchlin-Schmaltzer travaillaient avec un capital de 40,000 fr.), ensuite une prohibition du gouvernement. Les lois de la république de Mulhouse s'opposaient à ce que les moulins fussent transformés en manufactures, et les privilèges dont jouissaient les autres industries, surtout les draperies, empêchaient également de convertir leurs foulons en usines. Les lois apportaient du reste encore d'autres entraves au progrès de l'industrie naissante. Elles défendaient aux fabricants de toiles peintes d'établir des pinceautages dans la ville, de se faire commanditer par des étrangers et, par-dessus le marché, chaque manufacture était tenue de payer au fisc $5\frac{1}{2}$ pour °/o[1] sur le chiffre de ses affaires. Cependant les fabricants obtinrent plus tard l'exemption de ce droit pour les marchandises expédiées aux foires de Leipzig et autres.

Les toiles peintes n'étaient pas seules à souffrir de lois vexatoires. Une autre industrie, sa contemporaine, celle de la fabrication des rubans de soie, que Jean-Henri Dollfus et Jean Vetter avaient essayé, en 1756, d'introduire à Mulhouse, ne put même ouvrir un établissement sur le territoire mulhousien. La corporation des passementiers s'y opposa dès le principe et, pour éviter des désordres, le gouvernement se vit obligé de céder. Les intéressés s'établirent alors à Dornach avec privilège spécial de l'intendance d'Alsace, mais là encore les vexations les poursuivirent et empêchèrent cette fabrication de se développer.

Les difficultés suscitées à l'industrie de l'indienne favorisèrent sa translation dans le département du Haut-Rhin et dans les vallées des Vosges, où les fabricants trouvèrent un milieu plus favorable et toute la liberté nécessaire à leurs entreprises.

Malgré tout, à Mulhouse, la nouvelle fabrication prit une certaine extension. Les profits considérables qu'elle procurait[2], en comparaison de ceux des autres industries du pays, la mirent en vogue et provoquèrent la création de nouveaux établissements[3]. La Société Kœchlin-Schmaltzer & Cie ne dura que peu de temps; au bout de quelques années, les associés se séparèrent pour créer autant de maisons nouvelles. En 1768, on comptait déjà quinze manufactures d'indiennes, outre quelques succursales établies dans les Vosges. Puis de nouvelles fabriques furent montées : en 1775, à Logelbach, par Haussmann, Emerich, Jordan & Cie ; en 1776, à Munster, par Jean-Jacques Schmaltzer; en 1788, à Wesserling, par Senn, Biedermann & Cie; à Thann, par Pierre Dollfus & Cie ; et en 1790, à Cernay, par Jean-Jacques Zürcher & Cie.

Jusqu'en 1790, les fabriques de Mulhouse avaient joui sur le marché français des mêmes avantages que les établissements d'Alsace, sauf quelques entraves suscitées par la

1. Cet impôt produisait annuellement de 25 à 30,000 livres.

2. Vers 1756, la maison Kœchlin, Schmaltzer & Cie imprimait à peu près 30,000 pièces de 16 aunes par an.

3. Oberkampf, qui avait travaillé dans les ateliers de Samuel Kœchlin, s'établit à Jouy, en 1770.

concurrence. Une compagnie des Indes, établie à Paris et privilégiée en avril 1785, provoqua un arrêté qui prohiba l'introduction des toiles étrangères en France. Une députation mulhousienne, composée de JOSUÉ HOFER, syndic de la ville, de JEAN HOFER et de JEAN VETTER, fabricants, se rendit à Paris, le 17 septembre 1785, et obtint, après bien des démarches, l'autorisation d'introduire encore 40,000 pièces de toiles peintes, sur le même pied que précédemment. En décembre de la même année, un autre arrêté supprima les droits d'entrée, et l'année suivante, Mulhouse obtint la faveur d'être assimilée aux autres manufactures de l'Alsace, de sorte que ses produits purent de nouveau entrer en France, moyennant un passe-avant, frappé d'un droit modique.

Survint alors la Révolution de 1789 qui arrêta partout les affaires. Mulhouse en souffrit beaucoup et nombre d'ouvriers furent congédiés. En 1792, le département du Haut-Rhin entoura Mulhouse d'une ligne de douane et imposa l'usage des passeports à ses relations journalières avec le voisinage. Il en résulta une crise fort pénible et les transactions devinrent presque impossibles. Enfin, le 15 mars 1798, Mulhouse souscrivit à la réunion à la France et dès lors l'avenir appartint au génie commercial et industriel des Mulhousiens.

Pendant la période antérieure, les progrès de la fabrication des indiennes avaient marché, grâce surtout à la concurrence. Deux branches distinctes se formèrent vers 1800, quelques fabricants continuèrent à faire les indiennes communes; les autres, possédant mieux leur art, produisirent des qualités supérieures, les châles, les meubles riches, etc. Nos dessinateurs acquirent une réputation justement méritée; la gravure sur bois s'était beaucoup perfectionnée; les coloristes avaient acquis plus de connaissances et dès lors les étoffes perses des Indes ne purent plus rivaliser avec celles de l'Alsace, tant comme dessins que comme couleurs.

L'ère des découvertes et des perfectionnements s'ouvrit réellement avec le nouveau siècle. L'Angleterre inventa successivement la filature et le tissage mécaniques, qui furent introduits à Mulhouse en 1808 et en 1809; l'impression au moyen de la machine à planche plate fixe et à rapport; l'impression à la machine à rouleaux de cuivre gravés, vers l'année 1801; et perfectionna singulièrement l'art de la gravure au rouleau, au moyen des molettes en acier et du tour à graver. En Alsace, on dut les progrès à la chimie qui se substitua à la routine et aux tâtonnements. JEAN-MICHEL HAUSSMANN le premier entra dans cette voie et fut bientôt imité dans tout le pays. Les découvertes dans le domaine des couleurs se multiplièrent rapidement; de nos jours, cette science semble arrivée à son apogée. L'ancienne méthode de blanchiment des toiles sur le pré, à l'air et au soleil, fut détrônée par l'emploi des procédés chimiques, que DESCROIZILLES mit le premier en usage. Cette innovation donna même naissance à une nouvelle industrie très importante pour nos contrées.

En 1815, il s'établit également à Mulhouse et dans les environs diverses fabriques de produits chimiques, entre autres celle de Thann, la plus importante de toutes.

La fonderie ANDRÉ KŒCHLIN & Cie fut créée, en 1826, par ANDRÉ KŒCHLIN, qui venait alors de se retirer de la maison DOLLFUS-MIEG & Cie. Se souvenant du temps où,

pour la mécanique, l'industrie alsacienne était tributaire de l'étranger, il entreprit de fonder un établissement de constructions[1]. Il s'adjoignit comme collaborateur un industriel éminent, M. HENRI THIERRY-KŒCHLIN, et peu après JÉRÉMIE RISLER, précédemment associé de la maison RISLER frères et DIXON, à Cernay. Cet établissement, qui est devenu si considérable et dont la réputation est depuis longtemps européenne, a formé un grand nombre de directeurs de filature. Parmi ses ingénieurs, l'un des plus distingués a été feu M. ÉDOUARD BEUGNIOT — un petit-fils du poëte alsacien PFEFFEL — qui inventa différents systèmes de locomotives[2]. En 1872, la maison fut organisée et montée par actions, et fusionna avec l'usine de Graffenstaden, sous le nom de *Société alsacienne de constructions mécaniques*. Depuis cinq ans, elle a fondé de grands ateliers à Belfort.

En dehors de cette maison, il existe de nos jours plusieurs autres établissements importants de constructions, notamment celui de MM. HEILMANN-DUCOMMUN & STEINLEN[3], qui mérite une mention spéciale pour l'excellence de ses machines-outils et la perfection de son travail. On y fabrique, par exemple, des tours de 25 et 30 mètres de long, sur lesquels on tourne des pièces de 50 à 80 tonnes avec une exactitude de $^1/_{10}$ de millimètre! C'est aussi le premier établissement qui ait employé sérieusement et industriellement dans nos régions la lumière électrique[4].

Les filatures de laine ont également pris un grand développement à Mulhouse et dans les environs. La première remonte à 1838 et a été créée par JÉRÉMIE RISLER, à sa sortie de la maison ANDRÉ KŒCHLIN & Cie.

JOSUÉ HEILMANN fut l'inventeur des métiers à broder, mais cette branche d'industrie ne put s'acclimater à Mulhouse et l'invention passa à Manchester et à Saint-Gall, dont les broderies sont aujourd'hui universellement renommées. Par contre, il dota, en 1843, notre pays des peigneuses qui portent son nom, qui ont révolutionné en partie l'industrie textile et dont l'emploi est devenu universel.

Vers la fin du dernier siècle déjà, soit en 1790, NICOLAS DOLLFUS essaya de fabriquer des papiers peints. Son premier collaborateur fut JEAN ZUBER. L'affaire ayant périclité par suite des événements politiques, HARTMANN-RISLER prit la suite et s'associa JEAN ZUBER; en 1796, ils s'installèrent à Rixheim, dans l'ancienne commanderie de Malte, devenue bien national, dont ils s'étaient rendus acquéreurs. JEAN ZUBER en devint seul propriétaire en 1802. Depuis lors, cette industrie, qui est pour ainsi dire la sœur jumelle de celle des toiles peintes, marche de pair avec elle et est encore aujourd'hui entre les mains des descendants de JEAN ZUBER.

---

1. A titre de curiosité, disons que le premier produit des nouveaux ateliers fut un foyer pour l'ancien hôtel du *Lion rouge*, aujourd'hui l'*Hôtel central*.

2. La maison ANDRÉ KŒCHLIN & Cie construisit, en 1838, les locomotives pour les premiers chemins de fer créés en Alsace.

3. Créé en 1834, sous le nom de HUGUENIN & DUCOMMUN.

4. Ce mode d'éclairage ne tardera pas à devenir général dans les établissements de Mulhouse. Certains édifices publics en seront également dotés.

La grande papeterie actuelle de l'Ile Napoléon était à l'origine une succursale de la fabrique de Rixheim.

Il était réservé à la Société industrielle, fondée en 1825, de grouper toutes ces forces vives en un puissant faisceau et de donner à toutes ces industries leur impulsion. L'inauguration du canal du Rhône au Rhin, en 1829, la création du chemin de fer de Thann, en 1839, de celui de Bâle à Strasbourg, en 1841, dotèrent notre industrie des voies de communication qui lui manquaient et permirent à nos fabricants de faire en un temps relativement court, du modeste Mulhouse d'autrefois, un des premiers centres manufacturiers du continent.

NB. Une foule d'industries accessoires sont venues se greffer sur les branches principales, mais le cadre de notre ouvrage ne nous permet pas d'en faire ici une mention particulière.



TABLEAU COMPARATIF

DU

MOUVEMENT INDUSTRIEL DE LA HAUTE-ALSACE

DE 1827 A 1870.

REMARQUE. — En 1870, on comptait dans la Haute-Alsace 472 établissements des diverses branches de l'industrie cotonnière.

Nombre d'ouvriers.		Salaire annuel.		Nombre de broches.		Nombre de métiers à tisser.		Filés produits.		Tissus produits.		Tissus imprimés, coton et mélange.	
1827	1870	1827	1870	1827	1870	1827	1870	1827	1870	1827	1870	1827	1870
			Francs.					Kilogr.	Kilogr.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.
44,840	78,578	.....	42,621,542	466,363	1,874,823	22,077	51,300	3,699,001	30,086,208	25,130,350	212,067,199	18,477,725 sortant de 27 établissements.	82,537,934 sortant de 18 établissements*.

* Ces 18 établissements travaillaient avec 133 machines à imprimer et 14,827 mètres de tables à imprimer à la main.

Les établissements de l'industrie métallurgique étaient, en 1870, au nombre de 23 (dont 6 à Mulhouse), avec 6,325 ouvriers gagnant un salaire annuel de 5,344,092 francs. Leur production donnait, pour le poids des machines construites et des fontes coulées, de 15 à 18,000,000 kilogrammes.



I

LISTE

DES

PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE MULHOUSE

Filatures de coton:

Dollfus & Mantz;
*Dollfus, Mieg & Cie;
*Raphaël Dreyfus & Cie;
Dreyfus-Lantz & Cie;
Frey & Cie;
*Ch. Mieg & Cie;
Nægely frères;
*Schlumberger fils & Cie;
*Ed. Vaucher & Cie;
*S. Wallach & Cie.

Tissages de coton et maisons de blanc:

Henri Baumgartner;
C. Bernheim & Cie;
Ph. & Benj. Bernheim;
*Dollfus-Mieg & Cie (aussi *tissage de soie*);
*Raphaël Dreyfus & Cie;
*Gros, Roman, Marozeau & Cie (Wesserling);
Juillard & Mégnin;
E. Jund;
Kœchlin, Buchy & Cie;
Kullmann & Cie;
*Ch. Mieg & Cie (aussi *tissage de soie*);
Scheidecker, de Régel & Cie;
*Schlumberger fils & Cie;
Schlumberger-Steiner & Cie;
*Ed. Vaucher & Cie;
*S. Wallach & Cie.

Blanchiment et teinture:

*Dollfus-Mieg & Cie;
*Gros, Roman, Marozeau & Cie (Wesserling);
*Schæffer, Lalance & Cie (Pfastadt);
*Schlumberger fils & Cie;
*S. Wallach & Cie.

Toiles peintes:

*Dollfus-Mieg & Cie;
*Gros, Roman, Marozeau & Cie (Wesserling);
J. Heilmann & Cie;
Frères Kœchlin;
Kœchlin, Baumgartner & Cie (Lœrrach);
Lantz frères;
Frères Meyer;
*Schæffer, Lalance & Cie (Pfastadt);
Scheurer, Rott & Cie (Thann);
*Schlumberger fils & Cie;
Thierry-Mieg & Cie;
Weiss-Fries (Kingersheim);
*S. Wallach & Cie;
C. Willmann.

---

1. Cette liste comprend aussi quelques établissements des environs immédiats de Mulhouse que nous croyons devoir mentionner.

Filatures de laine peignée:

Heilmann, Kœchlin, Kuneyl & Cie;
Kœchlin-Schwartz & Cie;
Læderich & Cie;
*Ch. Rogelet (Bühl);
Schwartz & Cie;
Tournier, Gluck & Cie.

Tissages de laine:

Eug. Bertrand (Kingersheim);
Risacher, Sitzmann & Cie;
*Ch. Rogelet (Bühl).

Fabriques de draps:

Pierre Bœringer;
Dollfus-Dettwiller (Sausheim).

Fabrique de fil à coudre:

*Dollfus-Mieg & Cie.

Constructeurs de machines et fonderies:

Heilmann-Ducommun & Steinlen;
Société alsacienne de constructions mécaniques;
Vogt frères;
Émile Welter.

Produits chimiques:

Fabrique de produits chimiques de Thann et de Mulhouse.

(Fusionnée depuis six mois avec les anciennes maisons d'Andiran et Wegelin, et C. Courtois & Cie.)

Fabrique de papiers peints:

J. Zuber & Cie (Rixheim).

Fabrique de papiers:

Zuber-Rieder & Cie (Ile Napoléon).

Broderies mécaniques:

Wagner & Eppenberger.

Maisons de banque:

Banque d'Alsace et de Lorraine;
Banque de Mulhouse;
Comptoir d'Escompte;
Crédit populaire;
Reichsbank;
Société générale alsacienne de banque.

NB. Les maisons précédées d'un astérisque (*) figurent encore sous d'autres rubriques.





II

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Cette Société, une des plus belles et des plus utiles créations du génie manufacturier de Mulhouse, compte au nombre des compagnies les plus savantes de l'Europe. Reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance royale du 20 avril 1832, elle est la première institution de ce genre qui ait été fondée en Europe. Ses statuts ont depuis servi de base à la création de sociétés semblables dans plusieurs centres manufacturiers de la France et de l'Allemagne, avec lesquelles elle entretient d'utiles et de fréquentes relations.

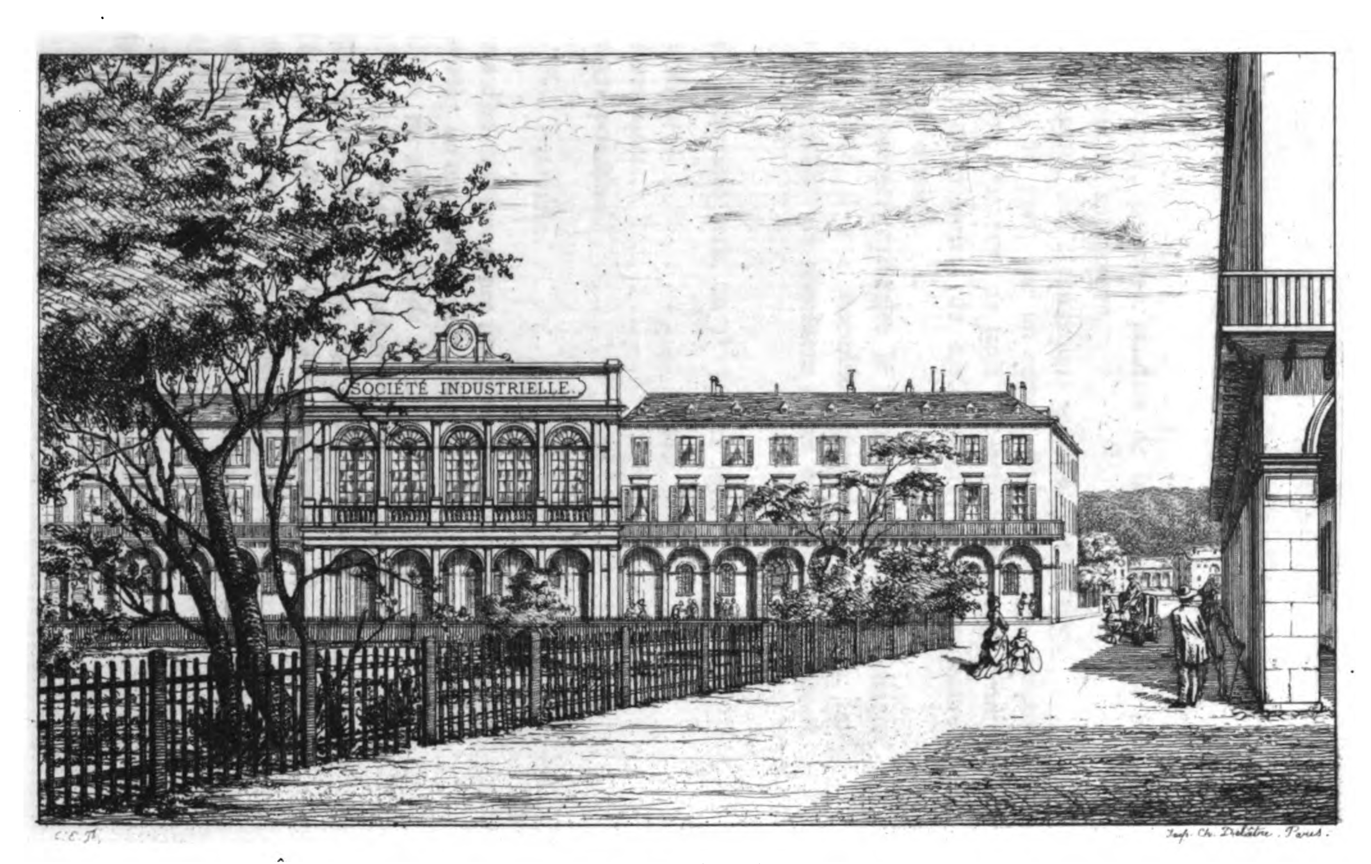
Fondée en 1825[1], par vingt-deux jeunes industriels[2], elle a pris un développement tel qu'elle compte aujourd'hui entre 620 et 650 membres ordinaires, honoraires et correspondants, choisis parmi les hommes les plus haut placés, de tous pays, dans les sciences et dans les arts. Tous les établissements de la région manufacturière de Mulhouse y comptent des représentants au sein des membres actifs.

D'après ses statuts, la Société industrielle a pour but l'avancement et la propagation de l'industrie par la réunion, sur un point central, d'un grand nombre d'éléments d'instruction; par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations qu'ils auront fait naître; et par tous les moyens qui seront suggérés par les membres de l'association, pour en assurer le succès. En outre, elle a compris dans sa sphère d'activité l'étude des grandes questions d'économie sociale et politique dont s'honore notre siècle, en s'attachant particulièrement à tout ce qui peut contribuer à l'amélioration physique et morale de la classe ouvrière, et en encourageant le développement de toute pensée utile, de toute conception ou entreprise ayant en vue l'intérêt public ou le progrès des sciences et des arts, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Elle met, à cet effet, annuellement au concours, depuis sa fondation, une série de prix dont le programme embrasse toutes les questions se rattachant à l'ordre d'idées énoncé plus haut.

---

1. C'est en 1826 seulement que commencèrent ses travaux.

2. Le dernier survivant est M. Léonard Schwartz.



HÔTEL DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

FAÇADE NORD

La Société est divisée en sept comités permanents, qui sont les suivants:

Le Comité de chimie,
Le Comité de mécanique,
Le Comité d'histoire naturelle,
Le Comité des beaux-arts,
Le Comité du commerce,
Le Comité d'utilité publique et
Le Comité d'histoire et de statistique.

Un comité de l'industrie du papier, constitué pendant de longues années, a été supprimé vers 1880 et réuni au comité de mécanique.

Elle nomme en outre, fréquemment, des commissions spéciales temporaires.

La Société industrielle est régie, de plus, par un conseil d'administration composé du président de la Société, M. AUGUSTE DOLLFUS, de trois vice-présidents, du secrétaire, du secrétaire-adjoint, de l'économe, du trésorier, du bibliothécaire, du bibliothécaire-adjoint et du secrétaire de chacun des comités.

Elle se réunit régulièrement en séance ordinaire le dernier mercredi de chaque mois; au mois de mai de chaque année, il y a assemblée générale et concours. Les comités, ainsi que le conseil d'administration, se réunissent à des époques indéterminées, selon les exigences des travaux.

Le nombre des membres de la Société était, au 1er janvier 1884:

Membres ordinaires	544
Membres honoraires	15
Membres correspondants	66
Soit ensemble	625

Les débuts de cette académie d'un nouveau genre furent très modestes. Les membres n'avaient tout d'abord, pour se réunir, qu'une grande salle, prise en location à un second étage, au-dessus d'un café, à l'entrée du passage dit *de la Demi-Lune*. Au bout de trois années d'existence, en 1829, M. NICOLAS KŒCHLIN, prévoyant la destinée de la Société, lui offrit d'acquérir, à des conditions avantageuses le bel hôtel qu'elle occupe encore aujourd'hui et qui alors venait d'être nouvellement édifié avec le Nouveau-Quartier. Les frais d'aménagement des locaux furent couverts par un emprunt et le premier étage fut consacré à la Société, pour ses salles de réunion, pour la bibliothèque, son musée d'histoire naturelle, etc.; le rez-de-chaussée, disposé en une seule salle, fut loué par la chambre de commerce pour y tenir la Bourse; notablement agrandie, elle est encore affectée à cet usage[1]. Elle sert de plus de salle de conférences, de réunions, de concerts, de bals, de banquets, etc.

1. Tous les mercredis de 1 heure à 4 heures de l'après-midi.

En 1875, la Société industrielle profita de l'occasion qui s'offrit à elle de doubler l'espace dont elle disposait et qu'on reconnaissait tous les jours devenir trop étroit, en acquérant la belle maison voisine, appartenant à M. NICOLAS KŒCHLIN fils, au prix de 240,000 fr. Cette somme put être couverte par quelques généreux dons, parmi lesquels nous signalerons celui de cent et quelques mille francs abandonnés par le syndicat industriel qui fonctionna au lendemain de la guerre de 1870-1871; un autre don de cent mille francs, de la famille de feu M. DANIEL DOLLFUS, destiné à doter diverses fondations, facilita aussi cette acquisition.

Les publications et les créations utiles qu'on doit à la Société industrielle sont nombreuses. Parmi les premières figure, en première ligne, son Bulletin mensuel, formant par an un volume de 600 à 1,000 pages, qui se tire aujourd'hui à passé onze cents exemplaires. Il en est à son 53e volume et, comme preuve de l'intérêt qui s'attache aux travaux qu'il renferme, nous dirons que les premières années sont introuvables aujourd'hui, quoique ayant déjà été réimprimées en seconde édition. En 1834, la Société publia une *Statistique générale du Haut-Rhin*, grand volume in-4°, de 486 pages, avec tableaux et cartes, formant la réunion d'éléments dus à une longue et consciencieuse investigation faite à ses seuls frais. L'Académie des sciences de Paris lui décerna le prix Monthyon pour cet intéressant travail.

Elle a créé le *Musée d'histoire naturelle*, le *Musée de dessin industriel*, le *Musée historique*, le *Musée des beaux-arts*, un *petit Musée ethnographique* et le *Musée technologique*. Elle fonda aussi[1]:

1° *L'école de dessin*, en 1828;

2° *L'Association alsacienne des propriétaires d'appareils à vapeur;*

3° *L'Association préventive des accidents de fabrique,* en 1867;

4° *Le Cercle mulhousien;*

5° *Les cours d'adultes;*

6° *L'école de tissage*, en 1861, et celle *de filature,* en 1865;

7° *L'école de commerce*, en 1866. Malheureusement elle dut être fermée après la guerre de 1870, l'option ayant dispersé les professeurs.

8° *L'école de gravure*, en 1881;

9° *La Société des arts.*

Elle a, par l'initiative de ses membres et par les rapports de ses commissions, préparé la création des *Cités ouvrières*, cette magnifique œuvre philanthropique que plusieurs pays ont copiée, et l'*Association pour l'encouragement à l'épargne.*

Sa dernière création, certainement une de ses plus belles et des plus fécondes, est

1. Voir les notices consacrées à la plupart de ces fondations.

celle du *nouveau Musée,* inauguré l'année dernière. Nous lui avons consacré plus haut, pages 65 et suivantes, une notice détaillée.

Enfin, la Société industrielle a créé à Mulhouse un petit observatoire météorologique, dont la direction est confiée à M. ZWEIFEL, conservateur de la Société. Elle a fait établir en outre sur la place du Nouveau-Quartier une colonne supportant deux baromètres, un thermomètre et un hygromètre, et indiquant la longitude et la latitude de Mulhouse. Un bulletin météorologique est publié par ses soins dans le journal *Express.*





III

CHAMBRE DE COMMERCE

'ABORD *Chambre consultative des arts et manufactures*, instituée par arrêté du 12 germinal an XII (2 avril 1804), elle a été érigée en *Chambre de commerce* par ordonnance royale du 5 octobre 1828.

Depuis le 18 juin 1870, sa circonscription, qui s'étendait à tout le département du Haut-Rhin, ne comprend plus que les arrondissements actuels de Mulhouse, d'Altkirch et de Thann. Le nombre de ses membres, primitivement limité à neuf, a été porté à quinze par décret du 1er juin 1850.

Il ne nous appartient pas de parler ici des services qu'elle a rendus et qu'elle rend encore à l'industrie et au commerce; les rapports qu'elle publie tous les ans donnent un aperçu de son activité.

M. J. ALB. SCHLUMBERGER est président de la Chambre de commerce depuis 1849.





IV

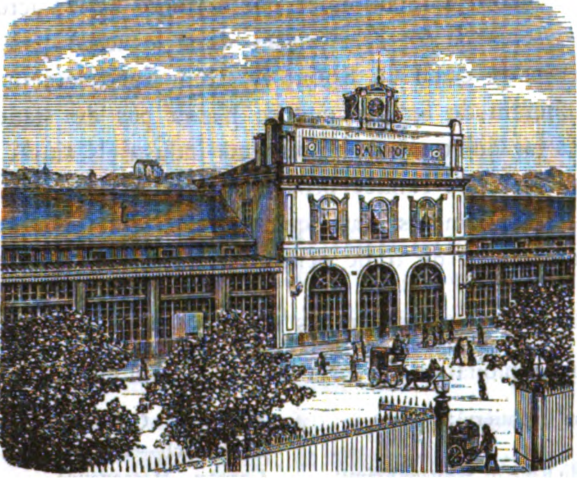
VOIES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION

CHEMIN DE FER

GARE DE MULHOUSE

La première ligne de chemin de fer créée en Alsace est celle de *Mulhouse à Thann*. MM. Nicolas Kœchlin et frères de Mulhouse en furent les concessionnaires et les constructeurs. Le mardi, 6 août 1839, à 4 heures du matin, on fit, sur la nouvelle voie, l'essai de la première locomotive qui sortait des ateliers de la maison André Kœchlin & Cie; l'inauguration officielle de la ligne eut lieu le dimanche, 1er septembre suivant[1].

Les travaux avaient duré environ deux ans, mais n'étaient pas encore terminés que déjà MM. Nicolas Kœchlin et frères s'occupaient de la construction de la nouvelle ligne, celle *de Strasbourg à Bâle*, dont ils avaient également obtenu la concession. C'était alors la plus importante de France : elle avait 134 kilomètres de longueur. Les difficultés qui vinrent entraver l'entreprise furent nombreuses; mais Nicolas Kœchlin sut triompher de tous les obstacles et parvint même à terminer son œuvre deux années avant le terme que lui fixait son contrat.



Gare de Mulhouse.

Déjà le 18 octobre 1840, le tronçon compris entre Colmar et Benfeld et, un mois après, celui de Mulhouse à Saint-Louis étaient inaugurés et livrés à la circulation.

Moins d'un an après, la ligne entière était achevée. Cependant elle s'arrêtait au début à Kœnigshofen, à 20 minutes de Strasbourg, et ce n'est qu'un peu plus tard qu'elle franchit le rempart et entra en ville. Au terme opposé, elle s'arrêtait à Saint-Louis et c'est en 1845 seulement qu'elle fut prolongée jusqu'à Bâle.

---

1. Le prolongement de cette ligne jusqu'à Wesserling fut inauguré le 25 novembre 1863.

Les fêtes d'inauguration eurent lieu le 19 et le 20 septembre 1841 et furent splendides. A Mulhouse on organisa à cette occasion une exposition des produits de l'industrie alsacienne, destinée à rehausser l'éclat de la solennité. La première journée fut célébrée à Mulhouse et la seconde à Strasbourg.

A côté de M. NICOLAS KŒCHLIN, le créateur des deux premières voies ferrées d'Alsace, nous croyons devoir mentionner également ses deux collaborateurs, MM. BAZAINE et CHAPERON, ingénieurs. Disons aussi que les projets des bâtiments pour les diverses stations sont dus à M. FRIES, architecte de Strasbourg, qui fut parfaitement secondé dans ses travaux, dans le Haut-Rhin, par M. GUNTHER, architecte de Mulhouse. Les sous-ingénieurs pour notre parcours étaient MM. LESTELLE, BOULANGER et SCHACRE.

La troisième ligne de chemin de fer dont notre cité et l'Alsace furent dotées, est celle de *Mulhouse à Paris*. Commencée en 1855, ses différentes parties furent successivement livrées à la circulation jusqu'en 1858, où, le lundi 26 avril, le premier train parti de Paris arriva dans la matinée en gare à Mulhouse.

A partir de ce moment, tous les grands débouchés étaient ouverts à notre industrie; les conséquences en furent incalculables.

Quelques années après l'annexion, une nouvelle voie ferrée fut construite : celle de *Mulhouse à Müllheim*. Inaugurée le 15 février 1878, elle n'a guère d'importance qu'au point de vue stratégique.

Enfin nous avons encore à mentionner une dernière ligne, actuellement en voie de construction: celle du *chemin de fer de ceinture*, dont le tracé part de Lutterbach pour aboutir au nouveau bassin du canal du Rhône au Rhin. Spécialement destiné au transport des marchandises, le chemin de fer de ceinture n'aura pas de stations proprement dites et desservira seulement les différents établissements industriels situés sur son parcours.

L'inauguration en aura lieu l'année prochaine.

Voici quelques renseignements statistiques sur les différents services de la gare de Mulhouse et sur le mouvement du trafic pendant l'année 1883:

Notre gare est le siège de trois grands services:

1° Le service de l'exploitation (*Betriebs-Inspektion*), qui embrasse les parcours suivants:

Mulhouse—Montreux-Vieux (frontière);
Mulhouse—Bâle;
Mulhouse—Milieu du pont du Rhin (p. Bantzenheim);
St.-Louis—Milieu du pont du Rhin (près Huningue);
Mulhouse—Colmar (Colmar non compris);
Lutterbach—Wesserling;
Cernay—Massevaux;
Bollwiller—Lautenbach;

2° Le service du trafic (*Verkehrs-Inspektion*), qui comprend les mêmes parcours, moins la frontière de Saint-Louis à Bâle;

3° Le service des machines et du matériel (*Betriebs-Maschinen-Inspektion*), qui s'étend aux différents réseaux des gares de Mulhouse et de Colmar, à l'exclusion de la ligne de Sélestat—Saverne.

Le chef de gare actuel est M. HUGO LEESE.

Le nombre des trains traversant journellement notre gare est de 77, savoir:

11 trains express;	6 trains mixtes, et
30 trains de voyageurs;	30 trains de marchandises.

Par les divers trains de voyageurs, il est parti dans l'année	801,141 personnes
Et il en est arrivé	795,371 »
Les marchandises de toutes catégories expédiées pesaient ensemble	85,937,225 kilogr.
Pendant que les marchandises arrivées pesaient	207,438,410 »

Les recettes du chemin de fer pour la même période se sont élevées:

Voyageurs et bagages à	*M.* 990,545
Trafic des marchandises et bestiaux à	» 3,505,721
Divers à.	» 77,500
Total.	*M.* 4,573,766

Tandis que les dépenses montaient seulement à 271,913 *M.*

NB. Depuis quelque temps, il est question d'agrandir la gare de Mulhouse, mais aucune décision définitive n'a encore été prise à cet égard par l'administration supérieure. L'éclairage à la lumière électrique doit également être introduit dans un avenir prochain.



POSTE, TÉLÉGRAPHE ET TÉLÉPHONE

L'organisation des postes et télégraphes, l'âme même du commerce, est arrivée aujourd'hui à un degré de perfection remarquable chez presque toutes les nations civilisées. Chaque jour un nouveau progrès s'ajoute aux anciens, pour faciliter les transactions et pour étendre les relations. Parmi ces progrès, le plus important et en même temps le plus fécond est sans conteste la grande union postale conclue il y a peu d'années, et qui englobera bientôt tous les pays connus des cinq parties du monde.

Dans notre ville, le mouvement postal et télégraphique est très important, nous en donnons plus loin un tableau détaillé.

Mulhouse est divisé en deux rayons, ayant chacun son bureau: l'un — le bureau I — situé au centre de la ville et l'autre — le bureau II — installé à la gare.

Le bureau I, qui est le bureau principal, occupe, au faubourg de Colmar n° 2, une propriété particulière que l'administration a louée pour un certain nombre d'années. En 1881, on construisit une annexe, afin de pouvoir réunir au service de la poste celui du télégraphe[1] et celui du téléphone.

1. Jusqu'au 21 décembre 1881, le télégraphe eut son bureau rue de la Sinne, n° 16. La poste a été établie dans la même rue, n° 50, jusqu'en 1872.



Un nombreux personnel est attaché aux différents services.

Le bureau de poste I, directeur actuel M. Oscar Lampel, compte 18 employés ordinaires et 37 employés subalternes.

Le bureau de poste II, directeur actuel M. Döhring, 16 employés ordinaires et 18 employés subalternes. 24 facteurs desservent la ville, dont 19 pour les lettres ordinaires et les lettres recommandées, 2 pour les mandats de poste, les lettres chargées et les commissions postales et 3 pour les colis postaux.

Les deux bureaux du télégraphe et le bureau du téléphone (ce dernier installé au bureau I en ville), sont sous les ordres de M. Karl, directeur; 24 employés ordinaires, parmi lesquels un inspecteur du réseau télégraphique, et 11 employés subalternes, dont 2 surveillants, y sont attachés.

Le téléphone, invention toute récente et dont l'établissement à Mulhouse date du commencement de 1882, possède actuellement 150 abonnés. Le prix de l'abonnement annuel, d'abord de fr. 250, a été réduit tout récemment à fr. 187.50. Les frais d'installation sont à la charge de l'administration, qui reste propriétaire des appareils.

Depuis décembre 1883, Mulhouse communique, au moyen de deux fils téléphoniques, avec Guebwiller et, depuis le mois d'août de cette année, par un seul avec Thann[1]. Ces deux villes sont elles-mêmes en rapport téléphonique entre elles et avec quelques localités de leurs environs. Chaque communication de Mulhouse avec Guebwiller est soumise à une taxe de 20 Pfg., et avec Thann, de 40 Pfg.

De Guebwiller à Thann la communication coûte 60 Pfg., et de Thann à Guebwiller 80 Pfg. Cette anomalie de taxes s'explique par ce fait que Guebwiller seul a contribué aux frais d'installation du réseau et profite en conséquence d'une réduction de prix.

Les abonnés de Mulhouse peuvent transmettre par voie téléphonique, au bureau de poste I, des dépêches télégraphiques et même de la correspondance ordinaire, moyennant une taxe de 10 Pfg. par dépêche, lettre ou carte postale et une rétribution de 1 Pfg. par mot. La taxe ordinaire des dépêches vient s'y ajouter et est portée en compte pour être encaissée à la fin de chaque mois.

En outre, on a installé tout récemment à Mulhouse — à la gare, bureau de poste II — un service public pour l'intérieur de la ville, où le téléphone est accessible à tous, contre une rétribution de 25 Pfg., pour une durée de 5 minutes.

Le réseau téléphonique de Mulhouse avait, fin 1883, une longueur totale de 166,260 mètres; en y comprenant celui de Guebwiller, un ensemble de 274,125 mètres. Le nombre des communications journalières varie entre 4—500.

Les recettes de l'année 1883 se sont élevées à 24,981 M.

Deux employés alternant entre eux sont spécialement attachés au service des communications, qui fonctionne, en été, de 7 heures du matin à 9 heures du soir, et en hiver, de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

---

1. La création d'une ligne téléphonique de Mulhouse à Altkirch vient d'être décidée.



TABLEAU DU MOUVEMENT POSTAL A MULHOUSE EN 1883.

	Bureaux.	Arrivée.	Départ.	Arrivée. Bureau I.	Arrivée. Bureau II	Arrivée. Total.	Départ. Bureau I.	Départ. Bureau II.	Départ. Total.	Total général du mouvement postal.
Lettres ordinaires				1,881,684	19,314	1,900,998	947,286	1,285,362	2,232,648	4,133,646
Cartes postales				346,860	54	346,914	142,056	163,116	305,172	652,086
Imprimés				786,024	4,158	790,182	234,306	587,592	821,898	1,612,080
Échantillons sans valeur				76,122	—	76,122	27,666	25,956	53,622	129,744
Paquets sans valeur déclarée				150,354	4,086	154,440	107,838	72,296	180,134	334,574
Paquets avec valeur déclarée de	I	M 7,726,770	M 932,536	10,188	540	10,728	1,728	2,808	4,536	15,264
	II	» 323,388	» 10,825,372							
Lettres chargées	I	» 21,672,936	» 2,215,674	17,514	144	17,658	2,988	3,690	6,678	24,336
	II	» 49,302	» 8,523,342							
Envois contre remboursement	I	» 161,676	» 70,398	14,652	54	14,706	6,552	2,844	9,396	24,102
	II	» 207	» 23,302							
Commissions postales (*Postaufträge*)	I	» 1,416,132	—	13,898	—	13,898	14,858	11,454	26,312	40,210
Mandats postaux	I	» 9,220,188	» 3,561,940	106,430	3,162	109,592	64,770	17,994	82,764	192,356
	II	» 58,416	» 1,090,962							
		M 40,629,015	M 27,243,526							
Total		M 67,872,541								

MOUVEMENT TÉLÉGRAPHIQUE.

	Arrivée. Bureau I.	Arrivée. Bureau II	Arrivée. Total.	Départ. Bureau I.	Départ. Bureau II.	Départ. Total.	Total général du mouvement télégraphique.
Dépêches	63,014	2,021	65,035	41,314	13,880	55,194	120,229

TRAMWAYS

La construction du tramway à Mulhouse date de trois ans seulement. Elle est l'œuvre d'un syndicat suisse de Winterthur, sous le nom de « *Rappoltsweiler Strasseneisenbahn-Gesellschaft* », nom sous lequel il avait déjà construit les tramways de Ribeauvillé. Depuis, ce syndicat s'est transformé en société par actions, ayant pour titre : *Tramways Mülhausen.*

A l'encontre de ce qui s'est fait généralement dans les grandes villes, comme à Strasbourg, Bâle, etc., où la traction des voitures dans les rues se fait par des chevaux, on a immédiatement adopté à Mulhouse la traction à vapeur sur tous les parcours, en établissant de distance en distance des stations où l'on dépose et prend les voyageurs. Pendant les premiers mois cependant, le tramway ne transportait que des marchandises et desservait exclusivement les diverses fabriques de la ville jusqu'à Dornach. Le service des voyageurs fut organisé en automne 1882, et les différentes lignes furent ensuite livrées à l'exploitation au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Voici du reste les diverses dates d'inauguration :

3 février 1882, pour le service des marchandises arrivant par le canal;
20 mai 1882, service des bains du Rhin avec matériel provisoire;
1er octobre 1882, service des voyageurs de Mulhouse à Dornach;
15 décembre 1882, service des marchandises, gare de Mulhouse;
1er mars 1883, service des voyageurs de Mulhouse à Burtzwiller;
1er avril 1884, service des marchandises, gare de Dornach.

Notre ville possède donc aujourd'hui un réseau de tramways à vapeur complet, faisant simultanément le transport des voyageurs et celui des marchandises, double service qui relie les fabriques entre elles et les met en communication avec le canal et les deux gares de Mulhouse et de Dornach. Les lignes sont toutes à voie étroite de 1 mètre d'écartement et résolvent ainsi ce problème difficile : passer par des courbes de faible rayon. Le rayon minimum est de 15 mètres, le plus petit qui ait été atteint jusqu'ici.

La voie du système DEMERBE, pour les rues de la ville, a une longueur de	kilom.	19,000
Le système VIGNOLE appliqué aux cours des fabriques et dans les gares	»	11,500
Enfin la voie normale du chemin de fer pour les raccordements.	»	2,000
Soit ensemble	kilom.	32,500

Le matériel roulant, construit par la fabrique de locomotives de Winterthur, se compose de :

12 locomotives pour voies de 1 mètre;
1 locomotive pour voie normale;
18 wagons pour voyageurs;
117 wagons pour marchandises;
3 grues à vapeur pour le déchargement.

La compagnie possède :

Un atelier de réparation construit dans sa gare du *Schwartzacker;*
Une gare de marchandises à Mulhouse;
Une gare de marchandises à Dornach;
Un quai de déchargement au nouveau Bassin, et
Un quai de déchargement au *Schwartzacker.*

Le personnel se compose d'une centaine d'employés et d'ouvriers, sous les ordres de M. A. Chassin, ingénieur-directeur.

Le service des voyageurs se fait sur trois lignes, soit :

1° *De Mulhouse à Dornach;*
2° *De la poste à Burtzwiller;*
3° *De la poste aux bains du Rhin.*

Le départ a lieu sur chaque ligne toutes les demi-heures, en été, de 6 ½ heures du matin à 8 heures du soir, et en hiver de 7 heures du matin à 7 ½ heures du soir. Les dimanches et jours de fête les trains circulent le soir une heure de plus. Tous les trains correspondent entre eux à la poste[1].

Le mouvement sur les différentes lignes a été pour l'année 1883 :

1° Voyageurs :

Mulhouse—Dornach	505,959
Mulhouse—Burtzwiller	121,557
Poste—Bains du Rhin	35,220
Abonnements	82,274
Total	745,010

soit une moyenne de 2,041 voyageurs par jour.

2° Marchandises :

Houille	kilogr.	78,708,850
Marchandises diverses	»	29,197,500
	Kilogr.	107,906,350

soit en moyenne 295,634 kilogrammes par jour.

1. Voir les horaires publiés par la compagnie, pour chaque saison.

Il s'est formé pour la construction des tramways suburbains de *Mulhouse-Ensisheim, via* Sausheim, Battenheim et Baldersheim, et de *Mulhouse-Wittenheim, via* Illzach et Kingersheim, une société par actions sous le nom de :

«*Strassenbahnen Mülhausen-Ensisheim-Wittenheim.*»

Le directeur de cette nouvelle société est également M. A. Chassin.

Ces tramways, qui répondent à un véritable besoin et rendront de grands services aux localités qu'ils desserviront, sont subventionnés par l'État et par le département et recevront un commencement d'exécution dans le courant de 1885.

TARIF GÉNÉRAL DU TRAMWAY

TRANSPORT DES VOYAGEURS

Par personne et pour 1 rayon . . . . 10 Pf.
Par personne et pour 2 rayons. . . . . 15 »

NB. Les enfants au-dessous de 4 ans ont parcours gratuit.

Les rayons sont:

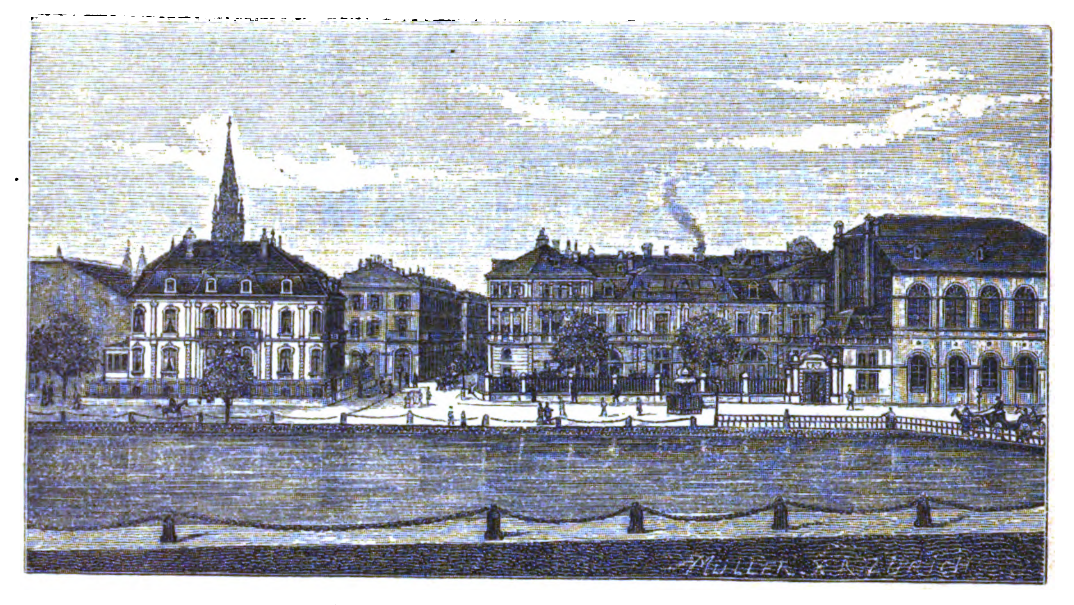
Rayon I. *Quai du Nord—Pont de la Chaussée de Dornach;*
» II. *Pont de la Chaussée de Dornach—Dornach;*
» III. *Porte Jeune—Bains du Rhin;*
» IV. *Porte Jeune—Burtzwiller (Pont de la Doller).*

PRIX DES CARNETS ET DES CARTES D'ABONNEMENT.

	Série A. Valable pour 1 rayon.	Série B. Valable pour 2 rayons et plus.
	M	M
1. Carnet de 100 voyages à volonté	8.50	12.80
2. » » 50 » »	4.50	6.75
3. » » 50 » » pour écoliers.	2.50	3.80
*4. Carte personnelle pour voyages à volonté pendant 3 mois	22.—	32.—
*5. » » » » » » 6 »	41.—	61.—
*6. » » » » » » 12 »	80.—	120.—

*On ne délivre ces cartes que le 1er et le 15 de chaque mois.





Ancien bassin du canal du Rhône au Rhin.

CANAL DU RHONE AU RHIN

ANCIEN ET NOUVEAU BASSIN

En sortant de la gare pour entrer en ville, ce qui frappe d'abord le regard, c'est le canal du Rhône au Rhin[1] et son ancien bassin.

Cette œuvre d'une utilité immense fut entreprise dans notre région en 1810, sous Napoléon Ier. On y employa environ mille à douze cents prisonniers de guerre espagnols, payés à tant le mètre cube de terre enlevée et dont le travail était du reste volontaire. Ils logeaient dans des baraques construites sur le lieu des travaux et étaient nourris aux frais du gouvernement. La partie traversant notre ville fut achevée en 1812, mais l'œuvre entière ne fut terminée qu'en 1829. La navigation commença la même année et fut inaugurée à Mulhouse par l'arrivée de plusieurs bateaux chargés de houille.

La création du canal a été pour toute l'Alsace, et notamment pour Mulhouse, un grand bienfait, et il faut y chercher une des principales causes de la prospérité de notre industrie. Grâce à lui, celle-ci put lutter enfin avec des centres mieux partagés sous le rapport du transport du combustible et des matières premières. Les différentes lignes de chemin de fer créées successivement n'ont pas été défavorables au trafic du canal; car, déjà avant la guerre, on éprouva le besoin d'un nouveau bassin de déchargement plus vaste que celui qui existe à proximité de la gare, quoique ce dernier eût déjà été agrandi en 1837. A la suite des études, on fit choix d'un nouvel emplacement au *Nordfeld.* Les travaux commencèrent au mois d'octobre 1870, aux frais de l'État, cependant les événements les suspendirent en 1871. On les reprit en 1872 pour les terminer la même année.

Long de plus d'un kilomètre et d'une largeur suffisante, il est le centre d'une grande activité, développée encore depuis deux ans par la construction et l'exploitation du tramway.

On ne débarque plus à l'ancien bassin que les marchandises non encombrantes. Les bois de construction et les pierres de taille ne peuvent être déchargés qu'au nouveau bassin, où fonctionne une grue à vapeur.

Voici quelques chiffres concernant le mouvement du trafic par eau à Mulhouse pour l'année 1883 :

Ancien bassin: Arrivages 76,069 tonnes; départ 25,817 tonnes;
Nouveau bassin: Arrivages 81,088;
Soit un total de 157,157 tonnes de marchandises diverses, ou une moyenne de 13,096 tonnes par mois.

NB. Aucune marchandise ne part du nouveau bassin, qui n'est qu'un bassin de déchargement.

1. Il portait à l'origine le nom de *Canal Monsieur.*



V

INSTITUTIONS PRIVÉES DIVERSES

LES CITÉS OUVRIÈRES

Les cités ouvrières de Mulhouse, aussi connues sous le nom d'*Ancienne Cité* et de *Nouvelle Cité*, forment un des faubourgs les plus curieux de notre ville. Ainsi que l'indique leur nom, elles sont habitées presque exclusivement par des ouvriers, dont la population y peut être évaluée actuellement à plus de 7,000 habitants, répartis entre 1,028 maisons ou logements.

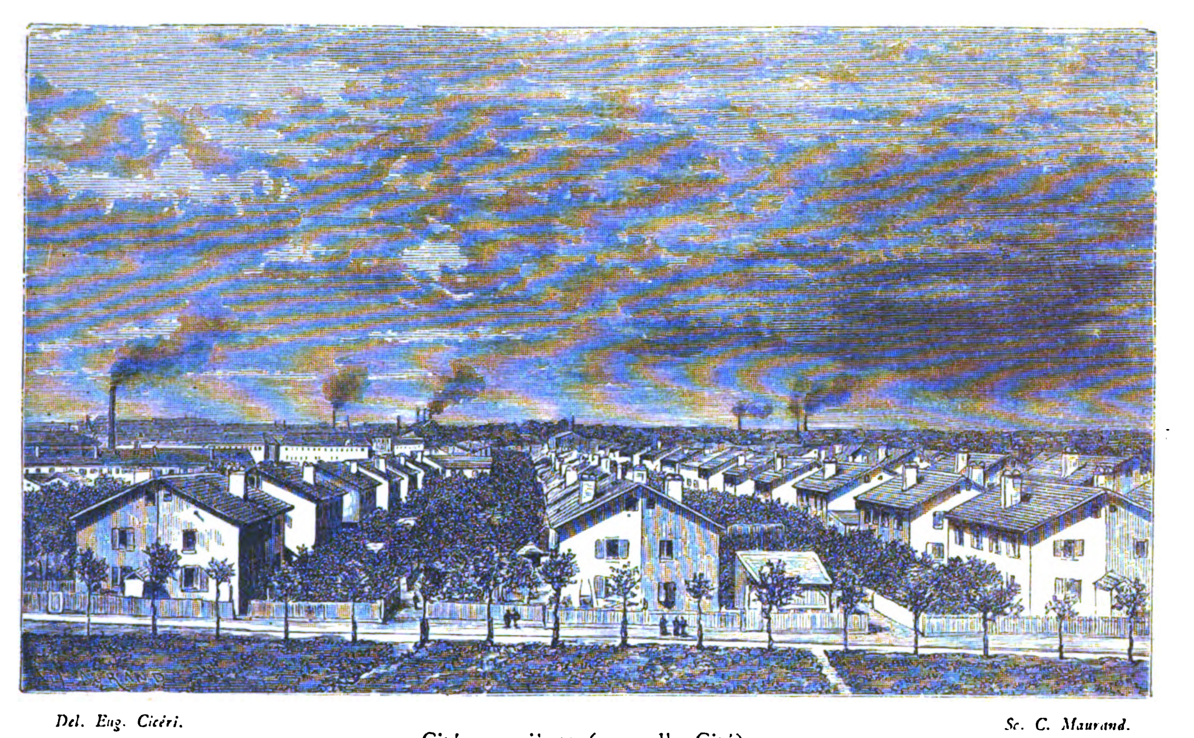
Leur création remonte à une trentaine d'années seulement. Depuis longtemps, on avait reconnu la nécessité de procurer aux ouvriers des logements plus sains et mieux aérés. Par suite de l'extension rapide de l'industrie, de nombreuses familles étaient entassées dans de véritables taudis, où non seulement les premières conditions d'hygiène faisaient défaut, mais où l'ordre et les bonnes mœurs souffraient également. A la suite d'un rapport présenté, en 1851, à la Société industrielle par M. Jean Zuber fils, sur les habitations d'ouvriers, celle-ci chargea son comité d'utilité publique de l'étude de la question. Cette étude fut longue et minutieuse, car on manquait de précédents et l'on se trouvait en face d'une œuvre à créer où la théorie et la pratique faisaient également défaut.

M. Jean Dollfus fit alors élever à Dornach quatre maisons destinées à servir de modèles. M. Émile Muller, à qui revient l'honneur d'avoir construit plus tard nos Cités, en fut l'architecte. Au bout d'un laps de temps suffisant, on consulta les locataires de ces quatre maisons, et, en tenant compte de leurs observations fondées sur une pratique journalière, on adopta deux types différents qui servirent de base au quartier qu'on allait édifier.

Une société fut ensuite constituée sous le nom de *Société mulhousienne des Cités ouvrières;* M. Jean Dollfus en devint le président, et il l'est encore aujourd'hui. Les cités ouvrières sont devenues pour ainsi dire l'œuvre personnelle de cet homme de bien, dont le nom restera attaché à cette œuvre philanthropique.

Une première série de cent maisons à un étage, ayant chacune son petit jardin, fut construite en 1854, en avant d'une des portes de la ville, à proximité de la plupart des grands établissements industriels. Depuis lors, les constructions nouvelles se sont succédé





Del. Eug. Cicéri. *Sc. C. Maurand.*

Cités ouvrières (nouvelle Cité)

presque sans interruption, pour atteindre le chiffre certainement respectable de 1,028 maisons ou logements. L'ancienne Cité en compte 200 et la nouvelle Cité 828.

Les conditions d'acquisition sont faciles à remplir; car la Société entend ne faire aucun bénéfice sur cette œuvre toute d'humanité et de prévoyance, et les constructions sont cédées aux ouvriers au prix coûtant. L'acheteur, qui, soit dit en passant, ne peut être qu'un ouvrier[1], n'a à payer comptant que 300 fr. pour une maison au-dessous de 3,000 fr.; 350 fr. pour celles de 3,000 à 3,600 fr., et 400 fr. pour celles de 4,000 fr. et au-dessus. Les versements mensuels à effectuer sont de 25, 30 et 35 fr., suivant la catégorie. Ces sommes comprennent le loyer et l'amortissement du capital, qui se fait en treize ou quatorze ans.

L'État ayant bien voulu accorder à l'œuvre, dès l'origine, une subvention de trois cent mille francs, cette somme fut employée à couvrir les dépenses nécessitées par l'établissement des rues, trottoirs, égouts, fontaines, palissades, plantations d'arbres, bains et lavoirs, etc. De la sorte, on a pu dégrever chaque maison de la part proportionnelle qu'elle aurait eu à supporter de ces frais généraux et réduire ainsi son prix de revient.

Si l'on veut savoir ce que l'attrait si puissant et si légitime de la propriété a pu provoquer d'épargnes chez les ouvriers, il nous suffira de dire que les sommes payées en trente ans, soit jusqu'au 30 juin dernier, par les acquéreurs, montent à fr. 4,067,256. Ce chiffre se passe de tout commentaire et met bien en relief le côté moral de cette œuvre, qui nous semble devoir contribuer le mieux à résoudre le grand problème d'économie sociale qui vise à faire disparaître le prolétariat de la société moderne.

En dehors des habitations proprement dites, l'administration des cités ouvrières a voulu compléter son œuvre par différentes créations complémentaires[2]. Elle a installé une boulangerie et un restaurant dans le même bâtiment; ce bâtiment appartient à la Société, mais M. JEAN DOLLFUS s'est attribué la surveillance et la direction des objets de consommation au restaurant et à la boulangerie. L'établissement est mis gratuitement à la disposition du gérant.

La boulangerie débite du pain, toujours d'excellente qualité, de 5 à 10 cent. au-dessous du prix de la boulangerie qui vend au meilleur marché en ville, mais au comptant seulement; sa vente s'élève à près de 10,000 miches de pain par mois.

Au restaurant, on peut obtenir un diner convenable pour 60 à 70 cent. (pain, 5 cent.; soupe, 10 cent.; bœuf, 20 cent.; légumes, en deux sortes, 15 cent.).

Des bains et lavoirs ont également été créés, en 1855 et en 1864, dans les deux cités. Nous leur avons consacré une notice spéciale, page 96.

1. Par une clause spéciale, l'acquéreur s'engage même à ne pas revendre sa maison avant un délai de dix ans: cette précaution a pour but d'éloigner les spéculateurs.

2. Elle a fondé également, en 1865, une bibliothèque populaire. (V. ci-dessus p. 62.)



CERCLE MULHOUSIEN ET JARDIN ZOOLOGIQUE

RUE GAY-LUSSAC

En 1868, M. Jules Siegfried[1] mit à la disposition de la Société industrielle une somme de cent mille francs pour la fondation, sous son patronage, d'un cercle d'ouvriers pouvant réunir, le soir et le dimanche, un certain nombre d'ouvriers pour lire, recevoir quelques leçons et se récréer à divers jeux. Cependant la commission chargée de mettre le projet à exécution pensa qu'il y aurait convenance à donner plus d'extension au projet, d'ouvrir le cercle non seulement aux travailleurs (ouvriers, artisans ou employés), mais encore à toutes les classes de la population qui y trouveraient un centre de réunion où chaque adhérent pût se récréer agréablement et utilement. Ce fut l'origine du *Cercle mulhousien.*

L'inauguration des bâtiments, construits sur un terrain donné gratuitement par M. Spœrry, allait avoir lieu, quand éclata la guerre de 1870. Le cercle ne fut donc ouvert que le 1er août 1872, et depuis lors il n'a cessé de prospérer. Il compte aujourd'hui plus de deux mille membres, payant une cotisation annuelle de fr. 8. Le droit d'entrée pour les nouveaux membres est de fr. 2.

Ses locaux sont vastes et bien agencés. Ils se composent d'une salle de réunion, d'une grande salle de concerts ou de conférences, de deux salles de répétitions, d'une salle de billard, d'une salle de lecture et bibliothèque, d'une salle de gymnastique, d'une salle d'escrime et d'une buvette. Dans la cour, un double quillier et divers autres jeux sont installés dans un grand pavillon couvert.

En outre, les membres ont toute l'année accès au *Jardin zoologique* (aujourd'hui propriété de la Société industrielle), dont le cercle a pris les frais à sa charge. Ce jardin, admirablement situé à l'entrée du *Tannenwald,* est devenu le lieu de rendez-vous de tout Mulhouse. Il s'y trouve un restaurant, un gymnase, un kiosque et une estrade pour la musique. La zoologie y est représentée modestement, mais on y trouve néanmoins tous les animaux chers aux enfants qui sont les hôtes les plus assidus du jardin, moutons, chèvres, cerfs, singes, perroquets, toutes les variétés des gallinacés, etc. De son côté, la Société de botanique y a créé une collection de plantes déjà fort intéressante et qui se complète d'année en année. En été, on y donne plusieurs fêtes de gymnastique, de chant et de musique.

Quant au cercle proprement dit, le comité d'administration, agréé par la Société industrielle, et composé de dix-sept membres, à la tête desquels sont MM. Jules Siegfried, président honoraire; Gustave Favre, président, et Gustave Schæffer, vice-pré-

1. L'éminent maire actuel du Havre.

sident, s'occupe de la marche et de la direction de l'institution. Il est assisté par un syndicat de vingt-quatre commissaires, élus chaque année en assemblée générale, qui s'occupent de toutes les questions de détail et de fonctionnement.

Une certaine partie des membres se sont groupés en sections particulières. Au début on ne comptait d'abord qu'une *société chorale d'hommes.* On y a ajouté successivement:

Un *orchestre;*
Une *société de gymnastique* avec *section d'escrime;*
Une *fanfare;*
Une *société chorale de demoiselles,* formant chœur mixte avec le chœur d'hommes;
Une *société dramatique;*
Une *société de zoologie* et
Une *école de musique.*

Toutes ces sections sont composées d'excellents éléments et il règne entre elles une grande émulation pour rehausser les fêtes données au cercle et au jardin zoologique. Ces fêtes et récréations, une quarantaine par an, sont très variées: concerts, auditions musicales, banquets, soirées dramatiques, conférences, bals, concours de gymnastique et d'escrime, fête annuelle des vieillards, etc., etc.

L'école de musique, dont la création est de date récente, rend déjà des services sérieux et son organisation lui promet un brillant avenir.

Nous avons consacré une petite notice à la bibliothèque du cercle, page 64.

A tous les points de vue, le cercle mulhousien est une institution philanthropique modèle, rendant d'excellents services dans une ville où l'élément ouvrier domine, en donnant à celui-ci l'occasion de récréations à sa portée.



CERCLE CATHOLIQUE DES JEUNES GENS

RUE DU BOURG

Ce cercle, dont la fondation remonte à l'année 1869, et dont les débuts ont été souvent entravés, est aujourd'hui très florissant et compte plus de six cents membres. Son organisation est du reste bien comprise et a servi depuis lors de modèle et de guide à des associations semblables en Alsace. Son but est d'offrir à ses jeunes adhérents des divertissements sains et moraux, ainsi que des moyens d'instruction basés sur les principes de la religion.

Le local actuel a été construit en 1880, grâce à la générosité d'un donateur anonyme. Il est remarquable par une architecture simple et élégante, et surtout par l'heureuse distribution de l'intérieur. Le premier étage comprend une vaste salle longue de 30 mètres, avec une scène, qui peut contenir environ 1,200 personnes. Le rez-de-chaussée est partagé en sept grandes salles à l'usage du comité, des conférences, des écoles du soir et de la bibliothèque de Saint-Vincent de Paul[1]. Le sous-sol est affecté à différents usages.

Le cercle possède aussi un jardin d'été au *Rebberg*, accessible à tous les membres. Il y donne chaque année plusieurs fêtes.

A la tête du cercle se trouve placé un comité d'administration composé de douze membres choisis parmi les notabilités catholiques de la ville. Le comité du cercle proprement dit est formé de vingt-cinq membres élus parmi les sociétaires. Ceux-ci se sont groupés en plusieurs sections : un orchestre et une fanfare composés de plus de cent membres, sous l'habile direction de M. AMANN (en religion frère VINCENT) et contenant d'excellents éléments; en outre, une section de chant, une section dramatique et une section de gymnastique offrent plusieurs fois par an des distractions variées aux membres du cercle et à leurs familles. Une section de travailleurs, au nombre de cinquante environ, est chargée de préparer les fêtes.

Des cours gratuits sont donnés au cercle et comprennent l'enseignement de l'allemand, du français, de l'anglais, de l'italien, de la correspondance et de la comptabilité.

Chaque membre du cercle paye un droit d'entrée de fr. 1.25 et une cotisation mensuelle de 25 cent.

1. Voir ci-dessus, p. 63, la notice sur cette bibliothèque.





VI

INSTITUTIONS CHARITABLES

BUREAU DE BIENFAISANCE

Les bureaux de bienfaisance sont des institutions d'assistance publique dont la création et les attributions ont été réglées par la loi du 7 frimaire an V (27 novembre 1796). Celui de Mulhouse remonte à 1827; son conseil d'administration se compose du maire, M. J. Mieg-Kœchlin, président de droit, et de cinq membres nommés par le Kreisdirector. Le receveur municipal fait fonctions de trésorier.

Les ressources du bureau de bienfaisance sont assez restreintes et proviennent de legs, donations, dons et d'une partie des prix de concessions aux cimetières, plus des sommes perçues sous le nom de *droit des pauvres*, sur les spectacles, bals, concerts et réjouissances publiques.

Les recettes pour l'année 1883 ont atteint la somme de fr. 23,456.30, tandis que les dépenses se sont élevées à fr. 32,743.50, dont fr. 13,707.50 pour fournitures de médicaments aux malades indigents (bains, appareils, bandages, etc.) et le surplus pour secours en argent et frais de pension d'enfants pauvres ou délaissés par leurs parents.



INSTITUT DES PAUVRES

C'est le plus ancien de nos établissements charitables. Il a été fondé en 1810. Plusieurs fabricants, feu M. Nicolas Kœchlin en tête, lui constituèrent ses premiers fonds. Avant cette époque, il existait à Mulhouse une commission des pauvres, appelée *la Collecte,* qui faisait recueillir tous les dimanches les aumônes à domicile, chez les bourgeois aisés, dans une boîte fermée d'un cadenas[1].

L'Institut des pauvres est alimenté presque exclusivement par des dons et des souscriptions annuelles volontaires et reçoit, en cas de besoin, une subvention de la caisse municipale. Il fonctionne sous la direction d'un comité composé actuellement de :

MM. Jean Dollfus, président,
J. Mieg-Kœchlin, maire, } vice-présidents,
Lazare Lantz, }
Ch. Oberlin, secrétaire.

Ce comité est secondé dans sa mission par des personnes charitables et de bonne volonté, désignées sous le nom de *commissaires de quartier.* Leur nombre est de 32. Chacun s'occupe des pauvres du ressort qui lui est assigné. Il reçoit les indigents, les visite et leur donne, s'il y a lieu, des bons pour secours en nature et en argent, bons qui sont reçus à un bureau de distribution situé cour de Lorraine, rue des Champs-Élysées.

Depuis quelques années les dépenses de l'Institut des pauvres vont en augmentant, ainsi qu'on le voit par le tableau suivant des secours distribués pendant les trois dernières années :

	1881.		1882.		1883.	
	Quantités.	Dépenses.	Quantités.	Dépenses.	Quantités.	Dépenses.
		Fr. C.		Fr. C.		Fr. C.
Pains en miches	48,028	33,661.80	50,239	32,458.85	50,173	30,422.60
Viande kilogr.	3,415	4,549.45	2,494	3,243.40	2,405	3,074.95
Fagots	13,159	} 8,188.75	15,990	} 6,048.45	13,952	} 9,026.75
Houille kilogr.	173,320		189,520		198,070	
Soupe portions	53,970	2,483.20	88,390	3,488.90	80,590	3,604.80
Sabots et chaussures	—	1,058.50	—	1,028.10	—	1,190.40
Secours pour loyers	—	12,830.50	—	12,683.—	—	13,515.75
Pension d'enfants pauvres	—	4,952.75	—	7,333.40	—	8,615.25
Journées d'hôpital	—	104,032.80	—	108,707.65	—	118,333.55
Totaux		171,757.75		174,991.75		187,784.05

En 1865, ces mêmes dépenses s'élevaient seulement à fr. 88,552.15.

1. V. G. Mieg, *Chronologische Auszüge über Mülhausen, etc.,* p. 124 et 125.

SOCIÉTÉS DE PATRONAGE

Les premiers essais de patronage ont été faits à la chaussée de Dornach, en 1852, par feu Mme NICOLAS KŒCHLIN. La société de patronage du faubourg de Bâle a été instituée en 1853, et ses statuts ont depuis lors servi de modèles à toutes les autres sociétés qui ont été fondées jusqu'à ce jour. Elles sont actuellement au nombre de sept, se composant chacune de dix à quinze dames patronnesses et d'un comité formé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier, d'une sœur diaconesse et du médecin communal du quartier. Chaque patronage possède au centre de son quartier un local[1], occupé par la sœur diaconesse et sa femme de ménage. Dans ce même local, le médecin attaché à la société donne, deux fois par semaine, des consultations gratuites aux malades de son ressort.

Chaque membre des sociétés de patronage se charge d'une ou de deux familles nécessiteuses, se met en fréquents rapports avec elles, pourvoit à leurs besoins physiques et moraux, les assiste de ses conseils et leur procure du travail. Lorsque la famille ainsi patronnée est remise en état de se suffire à elle-même, la dame patronnesse reporte ses soins et ses efforts sur une autre famille. La sœur diaconesse est plus spécialement chargée des soins à donner aux malades de son quartier et leur distribue tout ce qui leur est nécessaire : nourriture, lingerie, etc.

Les recettes de chaque société de patronage se composent de dons ou legs et d'une quête annuelle faite à domicile par les dames patronnesses elles-mêmes. Les recettes varient entre 4 et 6,000 fr. par société. Le total des dépenses pour les sept quartiers de la ville dépasse fr. 30,000 par an, sans compter les dons et les secours personnels de chaque dame patronnesse.

Le nombre des familles ainsi secourues annuellement par société varie entre 150 et 200; le nombre des malades visités et soignés à domicile est de 3 à 400 par an et par quartier; les consultations médicales sont en moyenne de 1,400 à 1,500.

Ajoutons, pour terminer, que cette forme de l'assistance n'existe encore qu'à Mulhouse.

---

1. Le patronage de la Chaussée de Dornach doit à la générosité de feu M. ENGEL-DOLLFUS un cottage construit, en 1860, dans la rue Oberkampf par M. de RUTTÉ, architecte.

L'Administration des Cités ouvrières a fait construire, à ses frais, le bâtiment qu'occupe le patronage de la nouvelle cité.



SOCIÉTÉ DES AMIS DES PAUVRES

La Société des amis des pauvres a été fondée en 1831 par MM. Grosjean et Daniel Kœchlin.

D'après ses statuts, elle a pour but de secourir les nécessiteux, en particulier les indigents frappés de malheurs momentanés. Elle se propose de travailler à l'instruction et à la moralisation de la classe pauvre, et vient en aide à toutes les misères sans acception de culte.

Les secours, qui ne sont accordés que temporairement, sont autant que possible en nature. Chaque famille adoptée est confiée spécialement à un membre actif de l'œuvre, qui se met en fréquents rapports avec elle.

La société a créé, il y a de longues années, un ouvroir de couture qu'elle patronnait et subventionnait en cas de besoin. Aujourd'hui cet ouvroir en est indépendant. Il a son siège à la maison des servantes et possède toujours en moyenne une vingtaine d'élèves.

Les membres actifs de la Société des amis des pauvres sont au nombre de sept. Ils forment le comité, présidé par M. Georges Zipélius, un des premiers membres de la société. Les membres souscripteurs sont au nombre de 40 environ. Les ressources de l'œuvre consistent en cotisations des différents membres et en dons en argent ou en nature.

Pendant l'exercice 1883 elle a distribué environ 500 kilogr. de viande, 1,400 miches de pain, 2,500 kilogr. de houille et un millier de francs en espèces.



SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

CONFÉRENCE DE MULHOUSE

La conférence de Mulhouse de la Société de Saint-Vincent de Paul[1] date de 1846 et fut créée par un petit noyau de cinq membres; depuis elle n'a cessé d'aller en augmentant. Le premier président fut M. Émile Ravenez, remplacé, en 1853, par M. J.-B. Riss, directeur des écoles primaires, à qui succéda, après la guerre, M. Pierre-Paul Strub. Depuis la mort de ce dernier, en 1882, M. Beaugrand est à la tête de l'œuvre.

---

1. La *Société de Saint-Vincent de Paul* fut fondée à Paris en 1833. Elle possède aujourd'hui de nombreuses succursales non seulement dans les principales villes de France, mais encore dans toute l'Europe.

Le but de la conférence est de soulager les misères toujours trop grandes dans une ville industrielle. Sa sphère d'action s'étend à plus de 200 familles pauvres, auxquelles elle distribue environ 570 miches de pain par mois et 20 à 25 kilogr. de viande pour les malades. Une centaine de francs est également dépensée chaque mois en secours pour loyers.

L'ensemble des dépenses pour l'année 1883 s'est élevé à 7,977 fr., soit donc une moyenne mensuelle de 665 fr. environ. Ces dépenses sont couvertes par les cotisations des membres (aujourd'hui au nombre de 60 environ), par les souscriptions et les dons des membres honoraires, par des quêtes dans les églises, par le produit des loteries de charité, etc.

Les œuvres que la conférence de Saint-Vincent de Paul de notre ville a créées ou soutenues sont: la cénobie de la rue du Bourg, la bibliothèque qui porte son nom, la Société de Saint-François-Régis, fondée en 1861, les ouvroirs et l'école du dimanche, fermée depuis 1870. Elle a fourni également les premiers éléments d'une œuvre aujourd'hui très prospère: le Cercle catholique des jeunes gens.



SOCIÉTÉ DE MATERNITÉ

La Société de maternité fondée à Mulhouse, en 1863, sous le patronage d'un certain nombre de dames, a pour but de venir en aide aux femmes en couches.

Cette société se soutient au moyen d'une quête faite en ville exclusivement auprès de dames, mères de famille, de legs et de dons en nature qu'on veut bien lui adresser. Les femmes secourues annuellement par l'association sont au nombre de 200 environ. Les secours qu'elles reçoivent consistent en aliments, vêtements, draps de lit; au besoin on fournit même un lit; de plus, on paye les frais de sage-femme et l'on prend soin de l'enfant qui vient de naître, en lui procurant une layette et du lait, s'il y a lieu.

Cette société a également institué un service de maternité à l'hospice civil de Mulhouse, grâce à un don de 12,000 fr. qui lui a été fait par feu M. Hartmann-Liebach; on y reçoit les femmes à la veille de devenir mères, qui demandent leur admission.



SECOURS AUX FEMMES EN COUCHES

Un certain nombre d'industriels de Mulhouse viennent en aide à leurs ouvrières en couches, soit au moyen d'une caisse de secours, soit en prenant entièrement pour leur compte les frais qui en résultent.

En 1864, M. Jean Dollfus saisit la Société industrielle de cette importante question et démontra, en s'appuyant sur des chiffres, l'heureuse influence exercée par un système de secours adopté par la maison Dollfus-Mieg & Cie, sur la mortalité des nouveau-nés. Depuis cette époque, cette maison a créé une *association des femmes en couches*, qui aujourd'hui alloue à l'accouchée une certaine somme et lui fournit les médicaments nécessaires. Les secours du médecin sont également gratuits.

Deux autres maisons, MM. Kœchlin-Schwartz & Cie et MM. Tournier, Gluck & Cie, font également donner des secours à leurs ouvrières en couches.



CRÈCHES

Divers essais de crèches ont été faits à Mulhouse à plusieurs époques. Une de ces crèches a fonctionné depuis le 1er janvier 1869 jusqu'au 31 mars 1874. Les fonds nécessaires lui étaient fournis par la charité privée, et notamment en juin 1870 par une loterie de bienfaisance qui produisit une somme de 17,400 fr. Par suite des événements, elle a été fermée en attendant des temps plus favorables.



ASILE POUR PETITS ENFANTS[1]

RUE PAPIN, 1

Cette institution philanthropique privée a été fondée en avril 1879, dans le but de recevoir les petits enfants orphelins, abandonnés ou privés de soins par suite de la maladie des parents. Ils y sont admis sans distinction de culte et restent à l'asile jusqu'au moment où ils peuvent être rendus à leurs familles ou placés dans une institution publique. Les enfants fréquentent la salle d'asile ou l'école primaire, aussitôt qu'ils ont atteint l'âge fixé par les règlements, et ils y suivent les cours de religion du culte auquel ils appartiennent; à l'asile même, ils sont élevés dans les doctrines purement évangéliques.

Le nombre des enfants qui ont passé par l'asile depuis sa création, est de 31; les petits pensionnaires sont logés dans d'excellentes conditions d'hygiène dans deux maisons de la Cité, qui ont été réunies et aménagées pour cette destination. Le rez-de-chaussée comprend, outre la cuisine, deux pièces dont l'une sert de bureau et l'autre de salle à manger, où se tiennent les enfants toute la journée. Au premier étage se trouve un grand dortoir pouvant contenir une dizaine de petits lits avec un cabinet de toilette attenant. Il y a de plus deux autres chambres à coucher, dont l'une, celle de la directrice, est en communication avec le dortoir. La mansarde est disposée de manière à pouvoir recevoir également quelques hôtes.

Un joli petit jardin dépend de l'établissement, qui est placé en plein air et en pleine lumière, dans un quartier tranquille.



SOCIÉTÉ POUR COMBATTRE LA MENDICITÉ

ET

COLONIES DE VACANCES POUR ENFANTS PAUVRES ET MALADIFS

Cette société, fondée le 15 décembre 1880, est administrée par un comité de dix membres et s'est donné pour mission de chercher à supprimer à Mulhouse une des plaies des grandes villes : les mendiants de profession. Pour atteindre ce but, tous les socié-

1. Nous avons eu trop tard connaissance de cet asile pour pouvoir en parler encore au chapitre VII de la première partie.

taires (ils payent une cotisation annuelle de 5 fr.) s'engagent moralement à refuser l'aumône et à la remplacer par un bon portant l'adresse du bureau de la société, rue des Champs-Élysées, 18, où le mendiant reçoit quelques secours en soupe, pain, etc., et où on lui aide en outre à trouver du travail. Ces secours ne sont en général donnés que pendant trois jours à la même personne. Le nombre des nécessiteux de passage tend à diminuer depuis la création de cette utile société. Elle assiste également les veuves indigentes chargées d'enfants, au moyen de petits secours pour loyers. Cette dépense s'est élevée, en 1882, à fr. 540.15, en 1883, à fr. 906.75.

L'année dernière, encouragée par le comité d'utilité publique de la Société industrielle, elle a fait un premier essai de *colonies de vacances pour enfants pauvres et maladifs*. Grâce à quelques souscriptions recueillies dans ce but, 40 enfants ont pu être dirigés sur trois localités, où ils ont fait un séjour de 3 à 4 semaines. Les résultats ont été si satisfaisants qu'il fut décidé que cette œuvre serait continuée chaque année, sous le patronage de la société. Les enfants qui ont bénéficié, en 1884, de cette nouvelle création philanthropique étaient au nombre de 92.

Le président actuel de la société est M. Édouard Doll.



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA JEUNE FILLE

En 1882, plusieurs dames de Mulhouse ont fondé entre elles un groupe se rattachant à l'*Union internationale des Amies de la jeune fille*, dont le siège est à Neuchâtel. Cette association a pour but de former un réseau de protection autour de toute jeune fille appelée à quitter la maison paternelle pour chercher ailleurs son gagne-pain, — quelles que puissent être sa nationalité, sa religion et ses occupations. L'Union internationale possède aujourd'hui des succursales ou des correspondants dans la plupart des grandes villes de l'Europe, et son action s'étend à peu près partout. Toute jeune fille appelée à quitter son pays natal et placée sous la protection de l'association est recommandée à une ou plusieurs dames pouvant lui être utiles en voyage ou dans l'endroit où elle se rend. La dame à laquelle la jeune fille est adressée l'aide de ses conseils, lui procure les informations dont elle a besoin selon les circonstances, notamment en ce qui concerne les maisons hospitalières, infirmeries ou maisons de convalescence, les bureaux de placement, les consulats, les sociétés de bienfaisance, etc.

S'inspirant des exemples que l'association donne ailleurs, le groupe de Mulhouse prête secours et protection à toute jeune fille ou jeune femme recourant à lui dans la détresse de l'isolement. Les revenus consistent, en dehors des dons personnels des



membres, dans le produit de la collecte d'un sou par mois faite par les dames mêmes. La société a pris ses mesures pour loger ses protégées en cas de besoin.

NB. L'*Union internationale des Amies de la jeune fille* possède un organe officiel mensuel: le *Journal du bien public*. La Fédération britannique, continentale et générale, publie également, tous les mois, le *Bulletin continental*. En outre, il paraît à Neuchâtel, le 15 de chaque mois, une charmante petite publication: *l'Amie de la jeune fille*, prix d'abonnement fr. 1.25 par an. Les abonnements partent toujours du 1er janvier et sont reçus à Mulhouse par Mme MANSBENDEL-HARTMANN.



SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT A L'ÉPARGNE

Onze maisons de Mulhouse (elles ne sont plus aujourd'hui qu'au nombre de neuf) s'associèrent, en 1851, sous le nom de Société d'encouragement à l'épargne, dans le but: 1° de venir en aide aux ouvriers qui, par leurs propres économies, voudraient s'assurer une pension à la caisse publique de retraite; 2° d'accorder des secours temporaires à ceux de leurs anciens ouvriers sans moyens d'existence suffisants; 3° de créer et d'entretenir une maison de refuge en faveur des vieillards et des infirmes sans famille, qui n'auraient pas de pension de retraite.

Les dispositions adoptées au début invitaient les ouvriers, à partir de l'âge de 18 ans, et les ouvrières, dès l'âge de 16 ans, à déposer à la caisse de retraite de l'État 3 pour 100 de leur salaire; pour encourager cette épargne et en augmenter l'importance, les fabricants associés s'engageaient de leur côté à verser dans une caisse commune trois centièmes du total des salaires payés par eux chaque année à leurs ouvriers des deux sexes ayant atteint l'âge de 18 ou de 16 ans.

Malheureusement les intentions philanthropiques des fondateurs de cette institution ne furent pas appréciées par ceux qui devaient en avoir le bénéfice et, au bout de peu d'années, en présence du nombre restreint de déposants ouvriers, les maisons associées prirent le parti de réduire leurs versements à 1 pour 100 des salaires payés par elles.

Indépendamment des sommes distribuées à domicile, la société fit construire dès l'origine, grâce à une souscription, un asile pour les invalides de l'industrie sans famille[1].

Depuis la fondation de la société jusqu'au 31 décembre 1883, son conseil d'administration a signé 145 admissions à l'asile et 1,166 pensions à domicile.

La somme totale versée par les maisons sociétaires, par les membres libres et pour le compte particulier de M. ENGEL-DOLLFUS[2] s'est élevée pendant le même espace de temps au total de fr. 1,617,626.57.

---

1. Voir ci-dessus p. 76.

2. M. ENGEL-DOLLFUS a été le président de cette œuvre depuis 1872 jusqu'à sa mort, et lui voua une sollicitude toute particulière. C'est à lui qu'est due l'adjonction à la société de membres libres.

Les recettes d'ensemble pour l'année 1883 montaient à . . . . fr. 84,648.75

Les dépenses comprennent:

Pensions à domicile de 318 ouvriers des deux sexes	fr.	58,248.30	
Frais de l'asile (26 pensionnaires)	»	18,411.60	
Frais d'administration	»	2,867.65	» 79,527.55
Excédant des recettes			fr. 5,121.20

La situation financière de la société, au 31 décembre 1883, accusait une masse commune de fr. 175,660.21.

Le conseil de gérance se compose actuellement de

MM. Georges Steinbach, président,
Louis Knecht,
Alfred Engel.



CAISSE D'ÉPARGNE

RUE SAINTE-CLAIRE, 23

Nous croyons inutile d'expliquer longuement le but si connu des caisses d'épargne, aujourd'hui répandues partout et appréciées de tout le monde.

Comme toujours, Mulhouse devança pour cette utile institution l'action de l'État. Le 30 juin 1827, MM. Gaspard Dollfus et Nicolas Kœchlin ouvrirent une caisse d'épargne qui fonctionna pendant cinq années jusqu'à son absorption par la caisse d'épargne fondée par arrêté du conseil municipal du 29 février 1832. Les chiffres que nous publions plus loin démontrent suffisamment sa prospérité, partant toute son utilité.

La caisse d'épargne est gérée par un comité d'administration, se composant du maire, président, et de 16 directeurs choisis par le conseil municipal parmi les notables de la ville. Leurs fonctions sont gratuites. Le caissier actuel est M. Jean Gerber.

Le dépôt minimum accepté à la caisse d'épargne est de 1 fr. par semaine, le maximum de 300 fr. Aucun livret ne peut dépasser 1,000 fr. Le retrait des sommes placées est sujet à une dénonciation préalable de 15 jours. L'intérêt bonifié aux déposants est de 3 $^{1}/_{4}$ pour 100 qui se capitalise à la fin de chaque année.

La caisse d'épargne centralise ses fonds au Crédit foncier d'Alsace-Lorraine, qui lui alloue 4 pour 100 d'intérêts.

SITUATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE AU 31 MARS 1884

Il a été reçu pendant l'exercice 1883/1884 en dépôt	ℳ 809,000.—
Le montant des achats de rente a été de	» 120,000.—
Total	ℳ 929,000.—
Il a été remboursé en espèces et transferts	» 550,000.—
Soit un total d'économies de	ℳ 379,000.—

Le solde en caisse était, le 31 mars 1884, de 2,637,000 ℳ répartis entre 6,652 livrets, ce qui donne une moyenne de 394 ℳ par livret.

Fin décembre 1863, ce solde s'élevait seulement à 1,400,000 fr. ou 1,120,000 ℳ Il a donc plus que doublé en 20 ans!

Les livrets nouveaux ouverts pendant l'exercice 1883/1884, au nombre de 1,501, s'appliquaient:

684	à des ouvriers	ℳ 96,858
302	à des domestiques	» 39,901
80	à des employés	» 12,696
50	à des militaires	» 2,388
105	à des professions diverses	» 19,532
278	à des mineurs	» 25,107
2	à des sociétés de secours	» 895
1,501	livrets formant un total de	ℳ 197,377





VII

ASSOCIATIONS DIVERSES[1]

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS ET CAISSES DE MALADES

		Membres
1807	Caisse de malades des ouvriers charpentiers	167
1818	Société générale de secours, anciennement Webergesellschaft	67
1834	Caisse de secours des ouvriers maçons	99
1839	Société de Saint-Crépin, caisse des ouvriers cordonniers	34
1844	La Bienfaisance	200
1846	La Nationale	150
1847	L'Union	169
1849	La Fraternelle	147
1851	Société de secours en cas de décès, dite de Saint-Joseph	1162
1852	Société de secours des jardiniers, dite de Saint-Fiacre	66
1853	Société de secours mutuels de la confrérie du Rosaire vivant (Ire section)	3000
1853	Société de bienfaisance des jeunes gens israélites	128
1854	Caisse de malades des ouvriers menuisiers	106
1855	Association des ex-ouvriers du chemin de fer	103
1857	La Ressource	57
1860	La Charitable	113
1860	Les Enfants d'Israël, société de secours mutuels	98
1862	L'Abeille	96
1863	La Famille, anciennement la Napoléonienne	71
»	La Mulhousienne, société de secours mutuels	86
»	Société de secours mutuels des ouvriers peintres en bâtiments	47
1866	Caisse de Saint-Étienne	69
»	Association des employés du commerce et de l'industrie	330
»	La Confiance	64
1867	Société fraternelle de la famille	201
1869	Société de secours mutuels du Cercle catholique des jeunes gens	—
1870	Société de secours mutuels des ouvriers graveurs et molleteurs	—
1873	Helvetia, société de secours suisse	105
»	Typographia, société de secours	25
»	Vaterländischer Frauenverein	—
1874	Société des laitiers	12
1876	La Sainte-Famille, société de secours pour femmes	68
1877	Frohsinn, société de secours	25
»	Caisse de secours des ouvriers charpentiers	27
1881	L'Avenir (Zukunft), société de secours pour ouvriers	74
1882	Einigkeit, société de secours et de crédit	214
1884	Looser-Verein «Einigkeit»	65

1. Les chiffres que nous donnons pour le nombre des membres de chacune des sociétés formant l'objet du présent chapitre, ne sont pas rigoureusement exacts, ce nombre variant tous les ans. La date placée avant chaque société est celle de la fondation.

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION

Année	Société	Membres
1867	L'Union	300
1870	L'Amitié	50
1877	La Fraternelle	100
1878	L'Espérance	130
1880	L'Économie	28
1881	La Providence	126
1882	La Concorde	85

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

1873	Union musicale, section d'orchestre du Cercle mulhousien	40
1875	Fanfare du Cercle mulhousien	50
»	Nouvelle Lyre mulhousienne	45
1877	Union, section de musique du Cercle catholique des jeunes gens	110
1878	Mülhauser Musikverein	53
1881	Section d'orchestre du Cercle catholique des jeunes gens	35
1882	Orphéon musical	30
»	Harmonie	25
1883	Frohsinn	22
1884	Zither-Club	25

SOCIÉTÉS DE CHANT

1846	Sainte-Cécile	60
1847	Union chorale	50
1850	Harmonie	50
1858	Concordia	50
1861	Orphéon, depuis 1882, section chorale du Cercle mulhousien	30
1868	Aloysia, section chorale du Cercle catholique des jeunes gens	40
1873	Liedertafel, anciennement Sänger-Club.	78
1878	Frohsinn	10
1879	Männergesangverein	50
1880	Liederkranz, société suisse	25
1881	Christlicher Gesangverein	30
»	Melodia	21
1882	Aurora	20
»	Liederkranz, société mixte	23
»	Victoria	21
»	Alsatia	35
1884	Typographia-Union	30

SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE

1872	Espérance, section du Cercle mulhousien	50
1875	Turnverein Mülhausen	40
1878	Olympia	50
1881	Alsatia, section du Cercle catholique des jeunes gens	45

CERCLES PRIVÉS ET SOCIÉTÉS DIVERSES

1830	Société médicale du Haut-Rhin	85
1838	Cercle social	112
1845	Casino de la Bourse	170
1855	Société d'Horticulture	200
1858	Cercle de la Concordia	90
1862	Cercle du Commerce	60
1872	Cercle suisse	100
»	Erholung, anciennement Germania	50
»	Verein, anciennement Club	155
1873	Helvetia	105
»	Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux	—
»	Association des patrons cordonniers	—
1874	Flora, anciennement Arbeiter-Bildungsverein	42
1877	Krieger-Verein	360
»	Casino de l'Union	27
1879	Club vosgien, section mulhousienne	100
1881	Cercle des élèves de l'École de chimie	15
1883	Milhüser Kämmerlä	30
»	Casino de la Porte-Haute, anciennement Cercle alsacien	50
»	Alsatia, société d'escrime	50
1884	Société d'escrime de Mulhouse	30
»	Société scientifique et littéraire, cercle d'employés	—
»	L'Union, association des coiffeurs de la Haute-Alsace	35



VIII

JOURNAUX



La première feuille périodique publiée à Mulhouse parut le 7 avril 1798 (18 germinal an VI) et portait sur son premier numéro le titre de: *Mühlhauser Wochenschrift*, et sur les numéros suivants celui de: *Mülhauser Bericht-Blatt.* Son rédacteur était PIERRE RICHARD. Imprimée chez J. RISLER et Cie, de format petit in-4°, cette feuille hebdomadaire contenait des annonces, des avis administratifs et de petites causeries. Au bout d'un an, le 6 avril 1799 (17 germinal an VII), elle cessa de paraître, l'éditeur n'y ayant pas trouvé son compte. Notre Musée historique possède la collection complète des 52 numéros parus.

Le 8 février 1812, J. RISLER & Cie publiaient le premier numéro d'une nouvelle feuille locale hebdomadaire, de format in-4°, intitulée: *Affiches de Mülhausen — Müllhauser Anzeigen*[1], qui, elle, eut la vie plus dure. Elle était rédigée dans les deux langues et ne contenait d'abord, comme l'indiquait son sous-titre, que les annonces judiciaires, commerciales et particulières. Plus tard, en 1836, son format fut agrandi (in-folio) et le journal commença à donner des nouvelles locales et des variétés. Le 1er janvier 1858, il devint, dans un format derechef augmenté, bi-hebdomadaire et prit alors le titre de *Journal de Mulhouse — Mülhauser Zeitung*, qu'il porta jusqu'au 30 avril 1880, dernier jour de sa longue carrière. Depuis le 2 décembre 1877, il avait passé entre les mains d'un autre éditeur.

Le 4 juillet 1835, THINUS & BARET, imprimeurs, fondèrent l'*Industriel alsacien*, journal quotidien français. Il subsista jusqu'au 5 juillet 1877, jour où il fut supprimé par arrêté administratif. L'*Express* le remplaça peu de temps après.

Voici maintenant les noms de quelques publications périodiques qui ont été créées à Mulhouse, mais qui aujourd'hui n'existent plus :

Literarisches Sonntagsblatt für alle Stände. Imprimerie J. P. RISLER. Feuille hebdomadaire n'ayant paru que du 5 février 1853 au 8 janvier 1854.

Elsässisches Samstagsblatt, rédigé par F. OTTE (GEORGES ZETTER). Publication hebdomadaire ayant existé de 1856 à 1866.

1. A titre de curiosité, nous donnons l'orthographe exacte d'alors du titre de cette feuille et de la précédente.



Der souveräne Wahlmann — L'Électeur souverain, rédacteur, M. G. F. Schmitt; directeur-gérant, M. Heitzmann. Journal hebdomadaire dans les deux langues, ayant paru du 12 mars 1870 au 3 septembre de la même année. Le 5 du même mois, il prit le titre de

Die Volksrepublik — La République du peuple, et devint quotidien. Le 17 décembre suivant, il fut supprimé. Une feuille hebdomadaire de ce dernier nom avait déjà été fondée à Colmar au mois de mars 1849, mais elle fut supprimée après le coup d'État. M. Schmitt (demeurant à Mulhouse) en a été également le rédacteur.

Les Coulisses, directeur-gérant, M. Ed. Coypel. Journal français dont une vingtaine de numéros seulement ont paru à partir du 2 janvier 1877.

Mülhauser Nachrichten, journal quotidien allemand, fondé en mars 1880 par MM. Herzog et Bahlmann. A fusionné le 1er août 1882 avec l'*Elsässer Post* (voir plus loin).

Mülhauser Journal — Mulhouse-Journal, journal mi-allemand, mi-français, paraissant trois fois par semaine, fondé le 5 janvier 1881 par M. L. Zorn. N'a existé que jusqu'au 30 septembre 1884.

Mülhauser Tageblatt, journal quotidien allemand, fondé le 5 décembre 1882 par M. F. Schaak, prit le 8 novembre 1883 le nom de

Neues Mülhauser Tageblatt, que, sous la direction de M. F. E. Loew, il conserva jusqu'au 17 novembre 1884. Le *Mülhauser Anzeiger* lui succéda (voir plus loin).

Elsässische Volkszeitung, fondée le 7 janvier 1883 par M. S. P. Vogt. Feuille allemande hebdomadaire qui, le 5 août suivant, prit le titre de *Mülhauser Wochenblatt* (voir plus loin).

Les journaux existant actuellement à Mulhouse sont les suivants :

1. *L'Express*, fondé le 9 septembre 1877 par M. L. Zorn, directeur-gérant. Journal paraissant six fois par semaine. D'abord rédigé dans les deux langues, il se divisa, à partir du 2 mai 1880, en deux éditions de plus petit format, l'une française, qui prit le sous-titre de *Journal de Mulhouse*, et l'autre allemande. Le 15 novembre suivant, l'*Express* reprit l'ancien grand format dans les deux éditions, et l'allemande disparut à la fin de l'année pour céder la place au *Mulhouse-Journal* (voir ci-dessus).

Prix d'abonnement par trimestre	Pris au bureau		Fr. 6.25
	A domicile		» 8.—
	Alsace-Lorraine, Allemagne, Autriche-Hongrie, Luxembourg	aux bureaux de poste	» 7.80
		sous bande	» 9.50
	France et Union postale (sous bande)		» 11.25

Le numéro, à Mulhouse, 10 ₰; au dehors, 15 ₰.

2. *Neue Mülhauser Zeitung*, journal quotidien allemand, fondé le 7 février 1871. Directeur-gérant actuel, M. R. Munch.

Prix d'abonnement par trimestre	Mulhouse	pris au bureau	ℳ 4.—
		à domicile	» 5.—
	Par la poste		» 5.—

Le numéro, 10 ₰.

3. *Elsässer Post*, journal allemand, paraissant deux fois par semaine, fondé le 17 mars 1881 par M. Herzog. Le 1er août de l'année suivante, il fusionna avec les *Mülhauser Nachrichten*, dont il prit le nom en sous-titre. Le 1er avril 1883, le journal est devenu la propriété de M. S. P. Vogt.

Cette feuille donne le dimanche un supplément littéraire illustré.

Prix d'abonnement par trimestre	Aux bureaux de poste	sans supplément	ℳ 1.50
		avec supplément	» 1.80
	Sous bande		» 2.20
	Étranger		» 2.80

Le numéro, 5 ₰ sans supplément, et 8 ₰ avec le supplément.

4. *Mülhauser Wochenblatt,* datant du 5 août 1883. Directeur-gérant, M. S. P. Vogt. Journal allemand hebdomadaire, ayant un supplément littéraire illustré.

Prix d'abonnement par trimestre	sans supplément	ℳ 0.90
	avec supplément	» 1.15

5. *L'Écho artistique d'Alsace,* journal hebdomadaire en langue française, d'abord bi-mensuel, fondé le 1[er] janvier 1884, sous le titre d'*Écho musical d'Alsace.* Depuis le 1[er] janvier 1885, il porte son nouveau titre.

Prix d'abonnement par an . . . . Fr. 10.—

6. *Katholisches Vereinsblatt.* Fondé le 6 janvier 1884 par M. l'abbé H. Cetty. Journal allemand paraissant deux fois par mois.

Prix d'abonnement	1 abonnement	ℳ 1.80
	2 abonnements sous une adresse	» 2.80
	3 » »	» 3.80
	12 » » , chacun	» 1.—

7. *Mülhauser Tagblatt.* Fondé le 1[er] février 1884 par M. J. Brinkmann, imprimeur. Journal allemand paraissant six fois par semaine.

Prix d'abonnement à domicile:	par mois	ℳ 0.50
	par trimestre	» 1.50

Ce journal publie le dimanche un supplément littéraire, intitulé : *Der Hausfreund.*

Prix d'abonnement	pour les abonnés du *Tagblatt*	20 ₰
	pour les non-abonnés	40 »

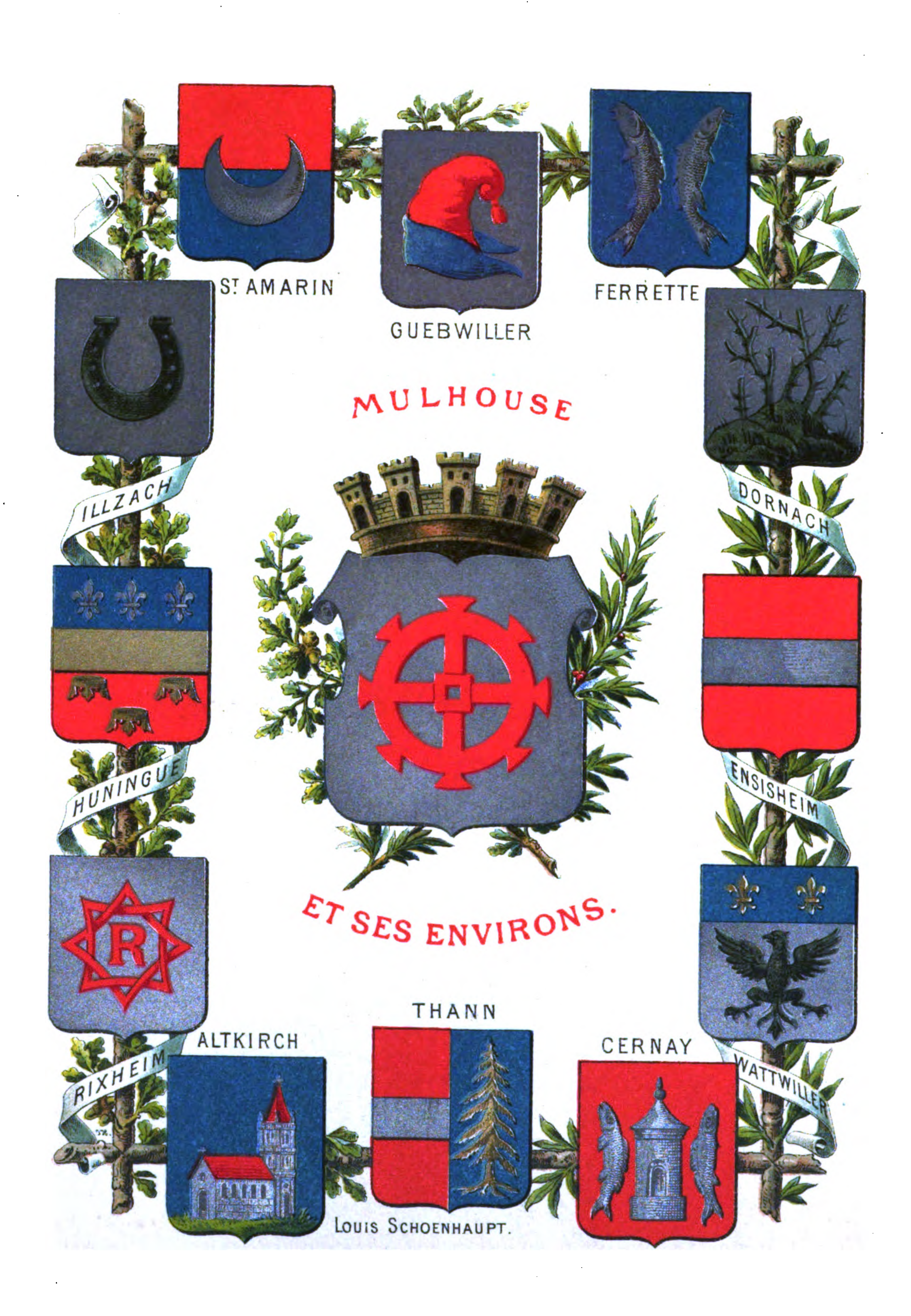
8. *Mülhauser Anzeiger.* Journal allemand, paraissant six fois par semaine et datant du 18 novembre 1884. Directeur-gérant, M. L. Zorn.

Prix d'abonnement	Mulhouse et les environs, par mois	ℳ 0.40
	par la poste, par trimestre	» 1.50

Ce journal publie le dimanche un supplément littéraire, intitulé: *Sonntagsblatt.*

Prix d'abonnement	pour les abonnés de l'*Anzeiger*	20 ₰
	pour les non-abonnés	40 »




MULHOUSE
ET SES ENVIRONS.
ST AMARIN
GUEBWILLER
FERRETTE
ILLZACH
DORNACH
HUNINGUE
ENSISHEIM
RIXHEIM
WATTWILLER
ALTKIRCH
THANN
CERNAY
LOUIS SCHOENHAUPT.

TROISIÈME PARTIE

MULHOUSE

ET SES ENVIRONS.



Porte de Bâle.



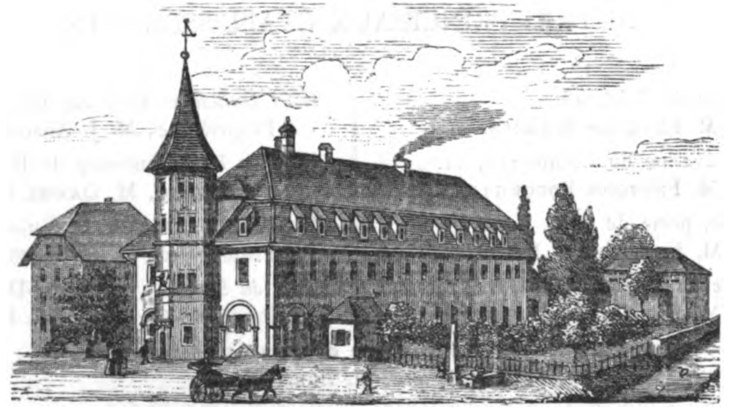
I

HOTELS, CAFÉS, ETC.

HOTEL CENTRAL

PORTE DE BALE, 14 et 16

Ainsi que nous l'avons vu p. 19, l'*Hôtel central* s'élève sur l'emplacement occupé pendant plus de deux siècles par la maison de tir à l'arbalète, vendue en 1798 comme bien communal à M. Jean Benner, qui en fit l'hôtel du *Lion rouge*[1]. Son successeur, M. Jean Romann, le fit démolir en 1844 et le remplaça par la grande et belle construction actuelle. Plus tard il lui donna son nom. En 1880, l'*Hôtel Romann* fut vendu à une société par actions, qui le remit à neuf et fit faire d'importants changements dans son agencement intérieur. Il prit alors le nom d'*Hôtel central.*



Ancien hôtel du Lion rouge.

Le propriétaire actuel, M. Ed. Græub, qui a pris l'hôtel à son compte en 1881, a continué à l'embellir, en y ajoutant de grandes dépendances et en y créant un magnifique jardin d'été, où il organise pendant la belle saison de grands concerts et des fêtes de nuit.

---

1. L'enseigne de l'ancien hôtel du *Lion rouge* est conservée dans le bâtiment de l'école de dessin.

L'établissement contient 115 chambres et salons pour familles et voyageurs, disposés de manière à satisfaire à toutes les exigences et à la portée de toutes les bourses. La salle à manger est très belle et peut donner place à 250 convives. Elle se prête particulièrement aux banquets des sociétés de la ville, aux mariages, etc. Grands et petits salons et cabinets pour diners particuliers. Beau et spacieux café, le plus grand de la ville, avec billard. Journaux de tous pays. Salon de lecture et salon de dames. Le téléphone, installé au bureau, relie l'hôtel avec Guebwiller, Thann, Wesserling, Altkirch et Mulhouse. En un mot, l'Hôtel central offre tout le confort désirable et rivalise avec les maisons de premier ordre.

Dans ces derniers temps, le propriétaire a ouvert une vente de vins et de liqueurs pour la clientèle de la ville, espèce de *Bodega*, dans le genre de ceux qui existent à Paris, Londres et Berlin. Les grandes caves de l'hôtel comptent parmi les mieux fournies et sont visibles à toute heure.

En outre, une vacherie a été ajoutée depuis peu à l'établissement, offrant ainsi la facilité de cures de lait de choix sans grand déplacement et avec jouissance du jardin.

Disons, pour terminer, que M. Græub est le promoteur du présent ouvrage qui, dans le principe, devait être un guide de Mulhouse.



AUTRES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS

Hôtel Wagner, porte de Bâle, 18.
Propriétaire, M. Édouard Wagner.

Hôtel de l'Europe, avenue du Commerce, 11.
Propriétaire, M. François Rouquille.

Hôtel des Drapeaux, porte de Bâle, 2.
Propriétaire, M. Jean-Eugène Fæhnlein.

Hôtel du Nord, rue de la Station, 4.
Propriétaire, M. Ch. Brobeck-Schielé.

Hôtel Guillaume Tell, rue Guillaume Tell, 11.
Propriétaire, M. J. Arbogast.

Hôtel du Rhin, faubourg de Bâle, 56.
Propriétaire, M. Daniel Gœtz-Benner.

Hôtel Mercier, rue de la Station, 17.
Propriétaire, M. Adolphe Mercier.

Hôtel du Saumon, rue Engel-Dollfus, 22.
Propriétaire, M. Michel Rinderknecht.

Café-brasserie Moll, place du Nouveau Quartier.
Propriétaire, M. Louis Moll.



EDEN-CONCERT

RUE DU BALLON (quai du Fossé)

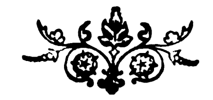
Cet établissement a été ouvert le 1er octobre 1883 par M. JEAN SELLET, un des directeurs de l'ancien Casino d'été de la brasserie Dumény. Le bâtiment est dû à M. J. SCHERR, architecte, et comprend une grande salle avec promenoir au rez-de-chaussée et des galeries au premier étage.

L'Eden-Concert donne toute l'année des concerts vocaux et instrumentaux et des spectacles variés. Les troupes et les artistes sont changés presque tous les mois. Les représentations ont lieu tous les soirs à 8 heures, et, en outre, le dimanche à 4 heures de l'après-midi.

Prix des places . . .	Premières.	ℳ 1.—
	Promenoir et galerie	» 0.50
	Loges, par personne	» 2.—

L'Eden est ouvert au public dans la journée.

NB. Il existe encore à Mulhouse le *Théâtre d'été Dumény* et l'*Eiskeller*, où sont donnés des représentations allemandes et des concerts.





II

ENVIRONS DE MULHOUSE

DORNACH[1]

Canton sud de Mulhouse — 4,611 habitants.



Gros bourg, situé aux portes de Mulhouse, sur la ligne du chemin de fer de Strasbourg à Bâle.

Lorsqu'au commencement du siècle commença dans notre région le grand mouvement industriel, Dornach n'était encore qu'un hameau d'environ 200 âmes.

En 1819 on y comptait déjà	950	habitants
En 1825	1739	»
En 1836	2706	»
En 1846	3150	»
En 1856	3319	»
En 1866	3981	»

Dornach possède aujourd'hui plusieurs fabriques importantes, entre autres celle de MM. Dollfus-Mieg & Cie, une des plus considérables du continent, comprenant filature, tissage, blanchiment, teinture, impression et fabrication de fil à coudre. Les autres manufactures appartiennent à MM. Thierry-Mieg & Cie (à la *Rosenau*), et à MM. Schlumberger fils & Cie (à la *Mer rouge*).

---

1. Nous avons tiré la plupart des renseignements que nous donnons sur ce village de l'intéressant travail de M. X. Mossmann : *Notice sur Dornach*, Mulhouse, 1872, in-8°, 23 p.

Citons également plusieurs fabriques de produits chimiques, ainsi que les ateliers de photographie artistique de la maison AD. BRAUN & Cie, avec succursales à Mulhouse et à Paris, fondée en 1843, dont la réputation est européenne.

L'église de Dornach date de 1785 et a été agrandie en 1835. L'école communale, divisée en 6 classes, est dirigée par 7 instituteurs et 6 institutrices, et la salle d'asile, par 4 sous-maîtresses.

Feu M. ENGEL-DOLLFUS a doté la commune, en 1868, d'un beau bâtiment, connu sous le nom de *Salle de réunion*, où se réunissent les différentes sociétés musicales, chorales, d'instruction et de récréation. La bibliothèque communale y est également installée, ainsi que la bibliothèque personnelle de feu M. ENGEL.

Un tramway à vapeur relie Dornach avec Mulhouse.

NOTICE HISTORIQUE.

Turnache, 1216; *Tornachum*, 1223; *Turnich*, 1254; *Durnach*, 1576; était une colonge de l'abbaye de Murbach, inféodée aux nobles de DORNACH; en 1438, cette famille s'étant éteinte, ce fief passa aux ZE RHIN ou ZU RHEIN, en la personne de HERTRICH ZU RHEIN, gendre d'ULRIC DE DORNACH, dernier du nom. Ils y possédaient un château sur l'emplacement duquel RENÉ-GUILLAUME ZU RHEIN construisit, à la fin du XVIIe siècle, une nouvelle demeure féodale, dont SCHŒPFLIN loue la bonne apparence.

L'une et l'autre famille avaient droit de bourgeoisie à Mulhouse et leur cour se trouvait rue des Maréchaux, en face du Werkhof. Cette rue portait jadis le nom de *Grosshügelins von Dornach-Gasse.* HANS GUTEROLF DE DORNACH et ULRIC GUTEROLF DE DORNACH furent bourgmestres de Mulhouse, le premier de 1347 à 1358 et le second en 1385. Cette famille était très nombreuse.

Originaires de Bâle, les ZU RHEIN figurent, dès le XIIIe siècle, dans l'histoire de la Haute-Alsace. HERTERICH ZU RHEIN fut prévôt de Mulhouse en 1364. Ils étaient divisés en trois branches, celle de Dornach, celle de Pfastatt et celle de Niedermorschwiller. Ils émigrèrent lors de la Révolution et les derniers représentants de leur race vivent aujourd'hui en Bavière ou en Wurtemberg.

Le village disparu de *Kintzingen* existait autrefois dans la banlieue de Dornach, du côté de Didenheim. On découvre encore de temps à autre des restes de fondations.



PFASTATT

Canton nord de Mulhouse — 2,000 habitants.

Grand village situé à 5 kilomètres de Mulhouse. A peu de distance se trouve l'établissement d'impression, de teinture et de blanchiment de MM. SCHÆFFER, LALANCE & Cie, anciennement H. HÆFFELY & Cie.

L'église, construite dans le style roman, date de 1865. L'hôpital et l'école sont dus à la générosité de feu M. HENRI HÆFFELY.

20

A l'entrée de Pfastatt, sur le plateau du *Rebgarten*, on aperçoit, profondément enfoncée dans le sol, une vieille croix de grès des Vosges, en forme de T, grossièrement sculptée, que feu M. AUG. STŒBER croit dater des premiers temps du christianisme en Alsace. (Voy. *Bulletin du Musée historique*, 1882, p. 45.)

NOTICE HISTORIQUE.

Phasstat, 1301; *Pfaffstatt*, 1548; était un fief de l'évêché de Bâle et en dernier lieu il fit partie du bailliage de Brunstatt. De 1639 à 1658, Pfastatt appartint à la ville de Mulhouse, qui avait fait valoir certains droits sur le village. Le château actuel date du siècle dernier, mais on y voit encore une aile de l'ancienne demeure féodale des ZU RHEIN, brûlée par les Mulhousiens, en 1468.



LUTTERBACH

Canton nord de Mulhouse — 1,800 habitants.

Grand village situé sur le point de jonction des chemins de fer de Strasbourg à Bâle et de Mulhouse à Wesserling, et tête de ligne du chemin de fer de ceinture, en construction.

Le Runzbach, qui traverse Lutterbach, alimente un moulin, ainsi qu'une grande brasserie appartenant à M. THÉODORE BOCH, conseiller d'arrondissement. L'église date du milieu du XVIIIe siècle.

Le comte DE SAINT-GERMAIN vivait retiré dans ce village, lorsqu'à l'avénement de Louis XVI, il fut nommé ministre de la guerre. La maison qu'il habitait fut vendue comme bien national en 1792 et passa entre les mains de différents propriétaires jusqu'en 1841, où la commune en fit l'acquisition et y installa la mairie et l'école.

Un pensionnat de jeunes filles, dirigé par des sœurs de Sainte-Anne, avait été fondé à Lutterbach, il y a une trentaine d'années, mais il a été fermé après la guerre.

NOTICE HISTORIQUE.

Luterbach, 728; *Lutrebach*, 1194; était un fief de la seigneurie d'Altkirch et dépendait en dernier lieu du bailliage d'Ollwiller. En 1253 il est fait mention d'un HEINRICUS DE LUTERBACH, et, en 1310, le chevalier JACQUES DE LUTERBACH accompagna, au nom de la ville de Mulhouse, l'empereur Henri VII lors de son couronnement à Rome.

Il existait autrefois à Lutterbach une cour colongère, et l'abbaye de Lucelle y possédait un prieuré, dont on voit encore les bâtiments d'habitation. Près du moulin Brodhag se trouvait jadis le village de *Kleindorf*, aujourd'hui disparu, dont il est encore fait mention en 1544.



REININGEN

Canton nord de Mulhouse — 1,300 habitants.

Village situé sur les bords de la Doller. Son église est très ancienne et l'on remarque au plafond du chœur une belle fresque représentant le martyre de saint Laurent, peinte en 1773 par Pfanner, de Fribourg. La nef date de 1688. La grande cloche, pesant 36 quintaux, a été fondue, en 1492, par Ph. Strellen, de Rouffach, alors âgé de 21 ans. L'église renferme des reliques de saint Romain, le patron de l'endroit. Une fontaine miraculeuse se trouvait autrefois auprès du bâtiment et était un lieu de pèlerinage très fréquenté.

L'école a été construite en 1845.

NOTICE HISTORIQUE.

Reiningen, 837; *Reinnungen*, XIIe siècle; *Reningen*, 1576; formait une mairie du bailliage de Thann. Il s'y trouvait jadis une cour colongère.

En 1304, il est fait mention d'un Jacques de Reiningen.

Reiningen a eu longtemps une foire très fréquentée. Le 13 août 1776, le village fut en partie détruit par le feu.

Il existait près de Reiningen deux villages qui ont péri : *Deckwiller,* mentionné du XIIIe au XVe siècle, dont il ne reste plus que la chapelle de saint Romain, et *Hausen*, cité en 1299, 1394 et en 1581.



COUVENT D'ŒLENBERG

Commune de Reiningen.

Ce couvent doit son origine à un chapitre de chanoines réguliers, de l'ordre de saint Augustin, fondé au XIe siècle par Heldwige, et enrichi considérablement par son fils, le pape Léon IX, qui le soumit à la juridiction immédiate du saint siège. Plusieurs papes confirmèrent ou étendirent ses droits et privilèges. Le dernier supérieur de ce couvent mourut en 1626; depuis cette époque jusqu'en 1765, il fut occupé par des jésuites. Pendant la Révolution il fut en partie détruit; le reste devint, par achat, propriété du R. P. Dom Pierre, abbé des trappistes de l'ancienne observance de Rancé.

Le couvent, affecté depuis lors aux trappistes et trappistines, est actuellement sous la direction de l'abbé Dom André, élu à cette dignité en 1884, en remplacement de Dom Ephraïm, décédé le 1er mars de la même année.



NIEDERMORSCHWILLER

Canton nord de Mulhouse — 2,000 habitants.

Village situé à 6 kilomètres de Mulhouse, sur le *Steinbächlein*. Il s'y trouve une manufacture de toiles peintes appartenant à MM. frères MEYER, et un blanchiment appartenant à MM. SCHÆFFER, LALANCE & Cie.

L'église, construite sur une hauteur, a été achevée en 1879. Le presbytère est une ancienne propriété de l'abbaye de Lucelle.

NOTICE HISTORIQUE.

Maurowiller, 728; *Morswilr*, 1260; *Morswil*, 1576; était un fief de la seigneurie d'Altkirch, et plus tard du bailliage de Brunstatt. Il possédait autrefois une cour colongère et une maladrerie.

Des deux châteaux qui existaient jadis à Niedermorschwiller, un seul, celui des ZU RHEIN, existe encore. L'autre, appartenant aux ROGGENBACH, et qui fut cédé par eux à la famille DE BERGERAT, fut démoli après 1789. L'emplacement qu'il occupait porte encore le nom des premiers possesseurs. — La demeure féodale des ZU RHEIN appartient aujourd'hui à M. ALBERT TACHARD, ancien député, qui l'a fait restaurer en 1861. Dans la cour d'entrée, on voit l'arbre de la liberté que les paysans du village plantèrent lors de la Révolution, immense tilleul que le temps a cependant quelque peu endommagé. Dans les dépendances, M. TACHARD a installé une grande ferme-modèle.

JACQUES ZU RHEIN devint le chef de la branche de Niedermorschwiller, en 1558, après la mort de son père JEAN-SÉBASTIEN.



DIDENHEIM

Canton sud de Mulhouse — 1,100 habitants.

Joli village situé à 3 kilomètres de Mulhouse, sur les bords de l'Ill et au pied du Gallenberg, ou colline de Didenheim, au sommet de laquelle on voit une chapelle construite en 1882, par un particulier. Elle s'élève sur l'emplacement d'une église jadis commune aux trois villages de Didenheim, Hochstatt et Dürrenguebwiller. Une croix avec inscription commémorative avait été plantée, en 1842, sur le Gallenberg et a été transférée depuis dans l'intérieur de cette chapelle.

Les matériaux provenant de l'ancienne construction furent employés à construire, en 1754, l'église actuelle de Didenheim, qui possède également une des anciennes cloches, datée de 1544. Elle renferme aussi des reliques, entre autres de sainte Odile.

NOTICE HISTORIQUE.

Tudinhaim, 796; *Tudenheim*, 1260 et 1340; figure dans des documents de Mulhouse sous le nom de *Tydenhin*, 1565, et *Düdenheim*, au XVII[e] siècle. Ancien fief et plus tard dépendance du bailliage de Brunstatt.

En 1468, le village fut réduit en cendres par les confédérés suisses accourus au secours de Mulhouse, menacé par les troupes du bailli autrichien.

En 1648, Didenheim fut acheté, ainsi que Brunstatt, Riedisheim et le château de Biss à Zillisheim, par MARTIN DE BESENWALD. De temps immémorial, Didenheim avait eu le droit de tenir une grande foire annuelle sur le Gallenberg. Elle fut transférée à Brunstatt, en 1756, sur la demande des seigneurs DE BESENWALD.

Le village de *Dürrenguebwiller*, situé entre Hochstatt et Didenheim et mentionné déjà en 756, fut complètement détruit pendant la guerre de Trente ans.



ZILLISHEIM

Canton sud de Mulhouse — 1,610 habitants.

Grand village, situé à 8 kilomètres de Mulhouse, sur les bords de l'Ill et du canal du Rhône au Rhin, et sur la ligne du chemin de fer de Mulhouse à Belfort.

Le bâtiment de la mairie et de l'école date de 1836 et a été construit par M. DUFFAUT, architecte de Mulhouse. Zillisheim possède également, depuis 1844, une école de filles; une salle d'asile, créée en 1861, a été supprimée en 1876.

L'église a été construite de 1864 à 1867, par feu M. SCHACRE, architecte de Mulhouse, dans le style roman.

Près du canal s'élève le petit Séminaire, beau bâtiment en forme de parallélogramme, long de 120 mètres et large de 77, dont les plans ont été dressés par M. MEYER, ancien curé de Zillisheim. Il fut achevé en 1869 et coûta 1,500,000 fr. Fermé le 17 juillet 1874 par ordre supérieur, le petit Séminaire fut rouvert en 1879 et à sa tête se trouve actuellement M. le D[r] PALM, ancien curé de Landau, en qualité de supérieur. Il est assisté dans l'enseignement par une vingtaine de professeurs. Près de 400 élèves fréquentent l'établissement.



NOTICE HISTORIQUE.

Zullineshaim, 792; *Zullenessheim*, 823; *Zullenshem*, 1210; *Züllisheim*, 1293; mairie de la seigneurie de Thann et cour colongère, avec droit d'asile, dont les appels étaient portés à Guewenheim.

En 1210 et 1211, il est fait mention de deux nobles DE ZÜLLENSHEIM. En 1338 apparaissent pour la première fois les «ZEM WIGHUS DE ZILLISHEIM», qui avaient droit de bourgeoisie à Mulhouse. Les différentes familles nobles ayant possédé Zillisheim sont ensuite: en 1406, les HADMANNSDÖRFFER; en 1573, les DE RUST ou RUEST; en 1620, les nobles DE FERRETTE et en 1655, les BESENWALD.

Le comte THIÉBAUD DE FERRETTE y fit construire, en 1292, un château-fort, au haut, suppose-t-on, de la colline du *Haidacker;* on ignore l'époque où il a été détruit. On croit que le village possédait jadis un mur d'enceinte.

Il existait encore un autre château à Zillisheim, celui de *Biss* ou *Beiss*, construit au commencement du XIVe siècle. Il a appartenu successivement aux DE KNŒRINGEN et aux DE RUST. Il fut incendié avec le village, en 1468, par les Mulhousiens et les confédérés suisses, et reconstruit l'année suivante. Les BESENWALD en devinrent propriétaires en 1648. A la fin du dernier siècle, il était presque entièrement tombé en ruines et, de nos jours, la *Bissmühle* seule en rappelle le souvenir.

JEAN-ADAM DE FERRETTE fit élever, en 1620, une magnifique demeure féodale à Zillisheim, dont la légende rapporte qu'elle avait «autant de fenêtres qu'il y a de jours dans l'année». Elle fut démolie en 1775 et ses dernières substructions furent enlevées en 1860. Ce château, qui a appartenu en dernier lieu aux KLINGLIN, se trouvait à environ deux cents pas de l'emplacement où s'élève aujourd'hui le petit Séminaire.



BRUNSTATT

Canton sud de Mulhouse — 2,360 habitants.

Grand village, situé à 4 kilom. de Mulhouse, sur les bords de l'Ill et du canal du Rhône au Rhin. Sur la place principale de Brunstatt se trouve une belle fontaine, surmontée d'un saint Georges, sculpté par M. A. HUSSON fils, et offerte à la commune par Mme ANDRÉ KŒCHLIN.

L'église a été construite en 1786.

A 1 kilom. du village, sur la route d'Altkirch, se trouve une source renommée, appelée *Burnenbrunnen*, à laquelle le peuple attribue toutes sortes de vertus curatives. Il existait autrefois tout auprès une chapelle qui a été détruite lors de la Révolution, et sur l'emplacement de laquelle on éleva ensuite une croix. Cet endroit est un lieu de pèlerinage fréquenté. En 1882, Mme STENGEL-SCHWARTZ fit bâtir, sur la source même, une nouvelle chapelle, dont elle fit don à la commune.

Sur le territoire de Brunstatt se trouvent également plusieurs carrières de pierres de taille.

NOTICE HISTORIQUE.

Brunstatt, 708; *Brünstat*, 1303; était un fief de la mouvance de Landser et plus tard chef-lieu d'un bailliage de la subdélégation de Belfort.

En 1342, il est fait mention d'un CUENTZIN DE BRUNSTATT. Il est déjà question du château de Brunstatt en 1295; il appartenait avec le village aux DE BERCKHEIM; en 1310, le domaine passa aux comtes DE FERRETTE; en 1361, aux nobles DE HAUSS; en 1468, aux ZU RHEIN; en 1495, aux comtes DE THIERSTEIN et, en 1523, à GABRIEL DE SALAMANCA, gentilhomme espagnol.

La ville de Mulhouse fit valoir, en 1639, certains droits sur Brunstatt et en obtint la cession, mais à la suite d'un assez long procès, elle fut déboutée de ses droits en 1647. En 1655, le village fut vendu à MARTIN DE BESENWALD pour 18,000 florins.

Brunstatt figure aussi parmi les villages brûlés, en 1468, par les troupes suisses.

Le 29 décembre 1674, les Français battirent les Impériaux entre ce village et Mulhouse; le lendemain un corps d'ennemis, surpris par les troupes de TURENNE, se réfugia dans le château de Brunstatt, mais il fut obligé de capituler après une défense de trois jours. Ce château devint propriété particulière, lors de la Révolution; on y installa une petite fabrique de produits chimiques, puis une brasserie; enfin il fut acheté, en 1856, de M. MÉRIAN, de Bâle, par la Compagnie du chemin de fer de Mulhouse à Paris, qui le fit démolir l'année suivante.

La source dont il est question ci-dessus, tire son nom de *Burnen*, village disparu, dont il est fait mention en 1196, en 1269 et en 1548.

La chapelle du *Burnenbrunnen* en fut le dernier vestige.



HABSHEIM

2,070 habitants.

Grand village, situé à 8 kilom. de Mulhouse, sur la ligne du chemin de fer de Mulhouse à Bâle, et chef-lieu du canton de même nom.

Habsheim est la résidence de deux receveurs des contributions, d'un notaire, d'un médecin et possède une station de gendarmerie. La mairie est installée dans un bâtiment ayant servi de halle aux blés jusqu'à la Révolution. Le rez-de-chaussée était à jour, avec six ogives dont on voit encore les traces. Le premier étage est occupé aujourd'hui par l'instituteur, et au rez-de-chaussée se trouvent un dépôt de pompes à incendie et la prison.

L'église a été construite en 1774.

Habsheim a plusieurs foires renommées, entre autres la foire aux bestiaux de la Sainte-Catherine.

NOTICE HISTORIQUE.

Habuhinasheim, 758; *Habuhinisheim*, 1040; *Happsheim*, 1468; *Hapsen*, 1576; prévôté du bailliage inférieur de Landser. Il y existait jadis une colonge, dont les plaids se tenaient au Spilhof sous les tilleuls.

Habsheim était autrefois fortifié. Le fossé qui l'entourait subsiste encore de nos jours, sous le nom



de *Dorfgraben*. En 1468, la villette fut incendiée par les troupes suisses accourues au secours de Mulhouse, nonobstant l'offre d'une contribution de guerre de 2,000 florins pour se racheter. Elle eut aussi beaucoup à souffrir pendant la guerre de Trente ans.

Au-dessus de Habsheim, près du *Sanct Johannsbrünnlen*, se trouvait *Oberndorf*, village aujourd'hui disparu, mentionné en 1090 et encore au XVe siècle. La chapelle a subsisté jusqu'à la Révolution française.



RIXHEIM

Canton de Habsheim — 3,120 habitants.

Grand village, situé à 6 kilom. de Mulhouse, sur la ligne du chemin de fer de Mulhouse à Bâle. La grande fabrique de papiers peints de MM. Zuber & Cie a été fondée par Hartmann-Risler et Jean Zuber, en 1796, dans l'ancienne commanderie de Malte, dont ils s'étaient rendus acquéreurs.

L'église paroissiale appartenait autrefois à l'ordre teutonique. Le temple protestant, inauguré le 1er mai 1851, est dû à la libéralité de M. Jean Zuber père, qui dota également le village d'une école primaire supérieure.

La synagogue fut construite en 1857.

NOTICE HISTORIQUE.

Richenesheim, 823; *Richensheim*, 1194; *Richssheim*, 1580; *Richsen*, 1662; prévôté du bailliage inférieur de Landser, possédait autrefois un cimetière fortifié (1272), une léproserie (1544) et une cour colongère. Cette commune est formée de deux villages: Rixheim et *Escheltzheim*, dont il est question en 1273, 1275 et en dernier lieu en 1532.

Il est fait mention d'un Wernherus de Richensheim, en 1255, et d'un Hans de R., en 1516.

Les maisons de l'ordre teutonique de Mulhouse et de Bâle étaient réunies à la commanderie de Rixheim. Le village fut brûlé en 1468 par les troupes suisses.

En 1858, on ouvrit un tumulus dans la forêt communale, dite *Zielbrunnen*, et l'on y trouva des objets d'antiquité très curieux qui figurent au Musée historique de Mulhouse. (Voy. Aug. Stœber: *Der Hünerbubel, ein gallisches Hügelgrab bei Rixheim*. Mülh., 1859.)

Au commencement de l'année dernière (1884) on fit une découverte semblable dans un terrain situé non loin de la gare et propriété de M. Nico. C'est en creusant les fondations de trois maisons d'habitation qu'on mit à jour une certaine quantité de tombes gallo-romaines. Les objets trouvés dans ce cimetière ont été remis également au Musée historique, et M. Mathieu Mieg en a fait l'objet d'une notice publiée dans un des derniers bulletins de la Société industrielle.

Faut-il voir dans ces trouvailles la corroboration de l'opinion de M. Stoffel qui, dans son *Dictionnaire topographique du Haut-Rhin*, place l'*Uruncae* de l'*Itinéraire* à Rixheim?



RIEDISHEIM

Canton de Habsheim — 2,300 habitants.

Grand village situé à 3 kilom. de Mulhouse, à proximité du canal du Rhône au Rhin. L'église a été construite en 1839 et possède une relique de sainte Affre. L'école est un bâtiment assez remarquable, avec une belle façade sur laquelle sont sculptées les armes du village. Un cercle catholique de jeunes gens a été fondé à Riedisheim en 1884.

A l'entrée du village existait un couvent de liguoristes, qui fut fermé après l'annexion. La ferme-modèle de M. Gustave Dollfus est située dans le ban de Riedisheim.

NOTICE HISTORIQUE.

Ruodenesheim, Xe siècle; *Ruodeshein*, 1278—1493; était une dépendance du bailliage de Brunstatt.

Dans le cartulaire de Mulhouse figurent, en 1295, Thoman de Rüdenshein, chevalier, et, en 1352, Hennin, fils de Cleinheinin de Rüdeshein.

Au XVe siècle, le village appartenait aux comtes de Thierstein. Mulhouse le détint de 1639 à 1647.

En 1814, il fut incendié par les alliés.

Près de Riedisheim se trouvait *Leibersheim*, village aujourd'hui disparu, cité déjà en 1090 et en dernier lieu en 1544. La chapelle de Saint-Marc, démolie vers 1860, paraît en avoir été le dernier vestige.



ILLZACH

(MODENHEIM, ILE-NAPOLÉON ET BURTZWILLER)

Canton de Habsheim — 1,900 habitants.

Grand village, situé à 4 kilom. de Mulhouse, au confluent de l'Ill et de la Doller. Les hameaux de *Modenheim*, de *Burtzwiller* et de *l'Ile-Napoléon* font partie de la commune.

A Illzach même se trouve la teinturerie de laine de M. Eug. Speckel-Dietz et l'asile des aveugles.

Ce dernier établissement a été fondé en 1857 par feu M. Alphonse Kœchlin, atteint lui-même de cécité, et est dirigé aujourd'hui par M. Martin Kunz. Les aveugles, toujours au nombre de 45 à 50, y sont exercés à différentes industries à leur portée, parmi lesquelles figurent la fabrication des brosses, le rempaillage et le cannage des chaises, la vannerie, la confection des chaussures de lisières, etc. Une école fait partie de l'asile et est fréquentée par une vingtaine de jeunes pensionnaires. Depuis quelques années, une imprimerie a été ouverte dans l'établissement, sur l'initiative de M. Kunz, dans laquelle on imprime des cartes géographiques à relief à l'usage des aveugles. L'œuvre est sou-

21

tenue par des dons, des souscriptions, des legs et les revenus que lui crée la vente des objets fabriqués. Le département lui accorde également une petite subvention. Les dépenses annuelles pour l'entretien des aveugles montent à environ fr. 30,000.

Il existe aussi à Illzach un cercle, appelé le *Cercle Kielmann*, fondé en 1874 et organisé sur les bases du Cercle mulhousien. Il compte une soixantaine de membres.

L'église a été construite en 1695. L'école date seulement de 1874.

Le tramway de Mulhouse—Ensisheim reliera prochainement cette commune à notre ville.

Burtzwiller est de création relativement récente et doit son nom à un tuilier qui s'appelait BURTZ. Le hameau possède aujourd'hui plusieurs tuileries et communique avec Mulhouse par un tramway.

L'*Ile-Napoléon* tire son nom de la petite île, primitivement appelée *Rondelle*, établie à la jonction du canal d'embranchement d'Huningue avec le canal du Rhône au Rhin. La grande papeterie qui s'y trouve appartient à MM. ZUBER-RIEDER & Cie. Cet endroit est depuis 1878 une station du chemin de fer de Mulhouse à Müllheim.

Modenheim, autrefois important, ne comprend que quelques maisons, dont deux châteaux modernes, une grande ferme et un moulin. L'établissement des bains du Rhin en est une dépendance.

NOTICE HISTORIQUE.

Quelques historiens donnent à Illzach une origine romaine et le désignent comme étant l'*Urunci* ou *Uruncae* de l'*Itinéraire*.

Hilciaco, 835; *Ilzicha*, 1040; *Ilczich*, 1291, etc., a donné autrefois son nom à un grand comté comprenant la majeure partie de la Haute-Alsace. Un document de 835 est daté de *Hilciaco, Palatio regis*, ou palais du roi. L'ancien château d'Illzach, dont il reste encore quelques traces, était un fief autrichien; il fut assiégé en 1355 par les Bâlois, et les Mulhousiens s'en emparèrent lors de l'invasion des Armagnacs. Plusieurs familles nobles l'ont possédé. D'abord les ILLZACH, dont il est fait mention jusqu'au commencement du XVe siècle, et qui étaient bourgeois de Mulhouse. Quatre nobles de ce nom furent prévôts de Mulhouse: HENRI, en 1295; CONRAD, en 1330; FRÉDÉRIC, en 1340; et FRITSCHMANN, en 1406. FRÉDÉRIC fut bourgmestre de la ville en 1356, et FRITSCHMANN, en 1383. Celui-ci avait sa demeure dans la rue de la Loi, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par les bâtiments de l'ancienne Banque de Mulhouse. De là le nom de *Fritschmannsgasse* que cette rue portait encore en 1815. Le fief passa aux BERWART, aux KNITTEL, aux HIRTZBACH, aux HAUSS; en 1489, il appartint aux GIELEN ou GEILEN, en 1601, aux DE HOHENFIRST, en 1613, aux DE LANDENBERG qui le gardèrent jusqu'à la Révolution; il devint alors propriété nationale et fut vendu à un particulier.

Les villages d'Illzach et de Modenheim dépendaient des comtes DE WURTEMBERG et ont été vendus, en 1438, pour la somme de 3,020 florins rhénans d'or, par les comtes LOUIS et ULRIC, à la ville de Mulhouse qui en est restée seigneur jusqu'en 1798. Ils subirent souvent les vicissitudes des guerres des derniers siècles. Modenheim fut complètement réduit en cendres en 1468 et ne s'est jamais relevé depuis lors, malgré les efforts du magistrat de Mulhouse.



SAUSHEIM

Canton de Habsheim — 1,350 habitants.

Village situé à 6 kilom. de Mulhouse et traversé par le Quatelbach. Un receveur des contributions y réside.

MM. Dollfus-Dettwiller & Cie possèdent à Sausheim une fabrique de draps.

L'église a été construite en 1867.

NOTICE HISTORIQUE.

Sowaneshaim, 801; *Sowinasheim*, 829; *Sovvenisheim*, 903; *Sauwessheim*, 1549; *Sauwissheim*, XVIIe siècle; chef-lieu d'une prévôté du bailliage inférieur de Landser, comprenant Baldersheim et Battenheim.

Le village fut du nombre de ceux que les troupes mulhousiennes et suisses détruisirent en 1468.



KINGERSHEIM

Canton nord de Mulhouse — 700 habitants.

Village situé à 6 kilom. de Mulhouse, sur les bords de la Doller. On y trouve une grande manufacture de toiles peintes appartenant à M. Weiss-Fries, ainsi que la filature et le tissage de laine fondés en 1879 par M. Eugène Bertrand (à la Strueth).

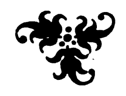
L'église a été construite vers 1860 par M. J.-B. Schacre, architecte de Mulhouse.

NOTICE HISTORIQUE.

Kekingsem, 1195; *Cungerisheim*, XIIIe siècle; *Gingersheim*, 1576; *Köngerssheim*, XVIIe siècle; était un fief de la mouvance de Landser, et dépendait du bailliage d'Eschentzwiller.

Il s'y trouvait autrefois un château, qui a été incendié par les Suédois, en 1632. Le baron d'Andlau fit construire, en 1725, un autre château qu'il habita jusqu'à la Révolution: c'est aujourd'hui la fabrique Weiss-Fries.

L'armorial d'Alsace cite p. 275 un Jacques-Sigismond d'Andlau, écuyer, comme coseigneur de Kingersheim, en 1697.



Arrivé au bout de ma tâche, il me reste encore à exprimer ici mes sincères remercîments à toutes les personnes qui ont bien voulu me la faciliter par l'obligeante communication des renseignements dont j'avais besoin, et en particulier à M. CHARLES OBERLIN, secrétaire général de la mairie, dont l'inépuisable complaisance sous ce rapport m'a été bien précieuse.

Mais je prie surtout mon cher maître, M. X. MOSSMANN, de croire à ma profonde gratitude pour l'intérêt qu'il a témoigné, dès la première heure, à ma modeste œuvre, pour les excellents conseils qu'il n'a cessé de me donner pendant son élaboration, en un mot, pour l'appui qu'il m'a prêté et qui m'a permis ainsi de mener mon travail à bonne fin. J'ai été bien sensible à ce témoignage d'estime de la part du grand savant à qui Mulhouse doit déjà tant de belles œuvres, et dont le nom restera attaché au beau monument qu'il est occupé à élever à son passé.

Pour terminer, je crois devoir déclarer encore que je n'ai pas la prétention de présenter mon *Tableau de Mulhouse* comme un tout complet. J'ai dû, sans le vouloir, oublier certaines choses et commettre des erreurs. Aussi recevrai-je avec reconnaissance toutes les communications et rectifications qu'on jugera devoir m'adresser.

ERNEST MEININGER.

Mulhouse, en janvier 1885.



LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Remarque. — Les chiffres qui suivent les noms sont les numéros des exemplaires dans l'ordre de souscription. Les chiffres gras désignent les exemplaires sur Japon.

ANGERS.

Munch, Joseph (114).

ATHIS (Orne).

Hættich, Victor, filature de Montaigu (229).

BALE.

Durand-Kœchlin, L. (275).
Folger, Jacques (137).
Glaser, Frédéric fils (158).
Historische und antiquarische Gesellschaft (582).
Huguenin-Kœchlin, Ed. (**15**).
Merian, L. (118).
Schlumberger-Ehinger, Amédée (**17**).
Stocker, F.-A. (174).
Strohl, Auguste (437).
Vischer, Wilhelm (470).

BEAUNE (Côte-d'Or).

Latour, Louis (530).

BELFORT.

Elbel, Lise [Mlle] (642).
Kessler, Fritz (307).
Société belfortaine d'émulation (448).

BERLIN.

Asher & Cie, A., libraires (523).

BIETIGHEIM (Wurtemberg).

Grumler, Frédéric (288).

BITSCHWILLER (près Thann).

Peters, Victor père (157).

BOURBACH-LE-BAS.

Winckel, J.-G. (119).

CARLSRUHE.

S. A. R. le grand-duc de Bade (623).
Obernitz (von), général (163).
Leers, Joseph (**20**).

CARTIGNY (Suisse).

Ziegler, Henri (577).

CERNAY.

Ryder-Wehrlin (125—127).

COLMAR.

Barth, Eug., libraire (341, 569).
Fleischhauer, E. (140).
Mossmann, X. (**2**).

DORNACH.

Engel, Alfred (**8**, **9**, 81—84).
Engel-Dollfus, Fréd. [Mme] (**3**, **4**, 71—74).
Engel, Eugène (85).
Engel-Gros, Fréd. (**5**, **6**, 75—78).
Engel, Gustave (**7**, 79, 80).
Kimmerli, Albert (624).
Schæffer, Gustave (159).

ÉPINAL.

Châtel, C.-F. (612).

FRANCFORT s./M.

Oppenheimer, Moritz, jun. (653).

FRIBOURG.

Sommer frères (525).

GENÈVE.

Spahlinger, H. (557).

GRAFFENSTADEN.

Brauer, C. (121—124).

GUEBWILLER.

Bary (de), Édouard (138).
Schlumberger, Henry [Mme Ve] (476).
Witz, Charles (269, 270).

HIRTZBACH (Château de).

Reinach [baron Hugo de] (258).

ILE-NAPOLÉON.

Zuber, Victor (293, 294).

JUNGHOLTZ.

Latscha, Henri (164).

KINGERSHEIM.

Weiss-Fries (**23**).

KISSINGEN.

Waltner, L. (649).

LACHAPELLE (s./Rougemont).

Abbé Merklen, A. (224).

LANDAU.

Haas, Julius (**24**).

LAUSANNE.

Lehr, Ernest (639).

LE HAVRE.

Sauquet, Fernand (231).
Siegfried, Jules (**22**, 172).

LE HOULME (Seine-Inférieure).

Rondeaux, Fernand (**36**).

LIÈPVRE.

Dietsch, Gustave (153).

LILLE.

Kœchlin, Armand (259).
Munck, Jules (260).

LŒRRACH.

Favre, Eugène (**45**, 541, 542).
Grosseteste, William (141).
Jacquet, James (99).

LONDRES.

Nicolaus, G. (276).

LUTTERBACH.

Boch, Théodore (117).

LUTZELHOUSE.

Scheidecker, Léon (426).

LUXEUIL.

Birgly, Alphonse (655).

MALMERSPACH.

Guth, Charles (325).
Jungk, Henri (586).

MASSEVAUX.

André, Alphonse (481).

MERS-LES-BAINS (Somme).

Prud'homme, P. (505).

MOLSHEIM.

Græub, Robert (129).

MORVILLARS (Haut-Rhin).

Viellard, Léon (543).

MULHOUSE.

Kreisdirektion (657).
Ville de Mulhouse (61—70).
Société industrielle (86, 87).
Chambre de Commerce (286).

Adrian, F. (301).
Aichinger-Hubner, Th. (614).
Alten (von), M. (618).
Amann, Émile (108).
Amsler, Charles (194).
Apfler, Henry (445).
Appenzeller, Eugène (482).
Arlenspach, Jacques-Albert (272).
Aron et Louis Diest (132).
Aron, Jacques (112).

Babot, Joseph (109).
Bær, Frédéric (383).
Bæumlé, Mathias (593).
Barlow-Kœchlin (519).
Barth, J. (282).
Barthel, Dominique (352).
Bauch, Louis (645).
Baum, Joseph (**29**).
Baumert, Ferdinand (371).
Baumgartner, Henry fils (291).
Baumgartner-Knoll, Alfred (279).
Becker, Robert (251).
Belfils, Jacques (395).
Benner, Charles jeune (221).
Benner, Charles (261).
Benner, Gaspard (202).
Berger (253).
Bernhard frères (496).
Bernheim, Alfred (375).
Bernheim, Charles (135).
Bernheim, Isaac (265).
Bernheim, Sylvain (193).
Bertelé, Ch. (244).
Bleger, Louis (309).
Bloch, Edmond (554).
Blum, Fernand (184).
Bochter, E. (387).
Bœhm frères (355).
Bohn, Guillaume (625).
Borchard, Maurice (222).
Borel, Louis (162).
Bousé, C. (500).
Braun, Albert (356).
Braun, Joseph (466).
Brinkmann, J. (248).
Brunschwig, Jules (377).
Buel, Robert (303).
Burckard, E. (397).
Burger, Louis (197).
Burr, G. (361).
Burr, Joseph (486).
Burtschell, J. (594).
Busch, Louis (346).
Büsing, Dr (540).

Challet, A. (220).
Chassin, Alfred (391).
Claude, E. (430).
Claudé, Ed. (323).
Clémann, J. (432).
Clottu, J. (313).
Couchepin, Charles (591).
Coudre, J. (**50**).
Couleru-Schmerber fils (495).
Courtois, Clément (**37**, 440).

Danner, Léon (268).
Danner, Pierre (619).
Dardel, Léon fils (274).
David & Coblentz (464).
Dégert, Jules (304).
Devillers, Ernest, libraire (592).
Deviscourt, Auguste (308).
Diedisheim-Dreyfus, libraire (477).
Diemer, Gustave (289).
Diemer-Heilmann, Michel (176).
Dietlin, H. (252).
Doll, Édouard (195).
Dollfus, Auguste (**1**, 88—91).
Dollfus, Édouard (95).
Dollfus-Flach, Ed. (300).
Dornbirrer, Fernand (636).
Dreyfus-Lantz, Jules (458).
Dreyfus, Lucien (459).
Dreyfus, Mathieu (444).
Durot, Albert (433).

Ecuyer, Charles (200).
Eggenschwiller, Georges fils (232).
Eggenschwiller, Jules (110).
Ehrlen, Louis (534).
Endinger, Charles (207).
Endinger, Josué (201).
Engel-Royet, E. (273).
Ey, Charles (627).
Eyrisch, Ch. (378).

Favre, Arthur (98).
Favre, Gaston (413).
Favre, Gustave (484).
Favre, Oscar (559).
Feer, J. (441).
Fetterer, Antoine (575, 654).
Flæsch, J. (254).
Franck, Jules (**25**, 250).
Franck, Karl (650).
Frey, Max (358).
Fries, Émile (297).
Fritz, Albert (386).
Frommhertz, Fritz (434).

Gander, A. (565).
Gander, Jean (489).
Ganzer, N. (399).
Gatty, Alfred (246).
Gégauff, A. (210).
Georger, Auguste (113).
Geyelin, Eugène (271).
Gigi, L. (185).
Gilbert, Théodore (379).
Gluck, Émile fils (324).
Gluck-Schweighofer, Émile (335).
Gœpfert, Charles (348).
Gœtz-Benner, Dr (545).
Gœtz-Benner, Jules (**27**).
Gœtz, J. (339).
Golder, Michel (462).

Goldmann, L. (**13**, 581).
Goppelsrœder, Fréd., D[r] (613).
Græub, Jean père (190).
Græub, Théodore (128).
Greuling-Noiriel (590).
Grill, Eugène (255).
Grumler, Daniel (427).
Guth, Jules (263).
Gutknecht, L. (349).

Haas, Alexandre (603).
Haas, Camille (**14**).
Haas, Emmanuel (242).
Haas, Michel (454).
Haberschill, Émile (587).
Haffa-Zengerlin, J. (567).
Hafner, Émile (280).
Hartenstein (652).
Hartmann, J. (382).
Hartmann, Jacques (287).
Hauth, A. (374).
Heilmann, Jean (**39**).
Heinis, Émile (133).
Helm, J. fils (236).
Hemmerlin, Albert (488).
Hemmerlin, Ernest (206).
Henry, Charles (188).
Hérold, Frédéric (103, 104).
Herrmann-Bornand, Ch. (412).
Heyden, Ch.-Arnold (264).
Hilbert-Pierrecy (380).
Hilfiger, J. (179).
Hindermann, A. (344).
Hirlé, J.-L. (602).
Hochstetter, E. (561).
Hœhn, Chr. (588).
Humbert, Charles (629, 630).

Iffrig, J.-F. (595).
Igersheim, Émile (461).

Jacquet, E. (96).
Jæger, D.-M. (549).
Jeanmaire, Paul (443).
Jelensperger-Bornand, Ch. (628).
Juillard, G. père (485).
Juillard-Weiss, H. (369).
Jund, E. (353).
Jung, Élisabeth [M[me]] (217).

Kauffmann, Léon (390).
Keller, Jean (570).
Kessler, Joseph (560).
Kieffer, Victor (181).
Klein, Georges (175).
Knecht, Louis (538).
Koch, Camille (621).
Kœchlin, Adolphe (417).
Kœchlin, Albert (501).
Kœchlin-Buchy & C[ie] (351).
Kœchlin, Camille (455).
Kœchlin, Charles (551).
Kœchlin, Eugène (**34**).
Kœchlin-Klippel, Émile (453).
Kœhler, Jules (245).
Kœhler, Léon (422).
Kœhnlein, M. (452).
Kohler-Dietz, Eugène (566).
Kolb, R. (609).
Kopp, Aloïse (442).
Kullmann, Gustave (102).
Kullmann, Paul (635)
Kuneyl, Jules (502).
Küss, A. (601).

Lacroix (de), Victor (416).
Landwehrlin, C. (186).
Lantz, Amédée (299).
Lantz, Émile (**26**).
Lantz, Gaston (**19**).
Lantz, Jean (**12**).
Lau, Jean (277).
Lauckens, Ch. (283).
Libolt, J. (573).
Liebenguth, Louis (596).
Liebenstein [baron de] (539).
Linck, Charles (578).
Locher, M. (400).
Lœw-Kœchlin, Paul (537).

Mahler, Henri (626).
Malzacher, R. (389).
Mansbendel-Hartmann, J.-J. (392).
Marckert, Xavier fils (429).
Matter, Michel (385).
Meininger, Charles fils (146).
Meininger, Charles père (189).
Meininger, Émile (191).
Meininger, Jules (192).
Meistermann, F.-J. (472).
Meyer-Hitschler, Émile (177).
Meyer, Robert (**31**).
Meyrel, J. (483).
Michel, G. fils (499).
Michel, Auguste fils (651).
Mieg, Daniel (584).
Mieg-Kœchlin, Jean (**10**, 92).
Mieg, Mathieu (524).
Mieg, Paul (585).
Miquey, E. (487).
Mœhler, F. (281).
Moll, Louis (266).
Muller, Bernard (216).
Muller, Frédéric (256).
Muller-Hullin (533).
Muller-Munck, Jos.-Léon (115).
Muller, Louis (205).
Muller, Pierre (579).
Munck, Charles (243).

Nægely, Alfred (219).
Neukirch, Jules (463).
Nicollet, Mathilde [M[lle]] (330).
Nithart, E. (522).
Notter, X. (213).

Oberlin, Charles (**49**).
Orth, J. (336).

Perrot (de), Charles (160).
Pret-Thierry, N. (218).

Raval, Eugène (553).
Redler, F.-J. (328).
Reichert, Frédéric (644).
Rey, Joseph (494).
Rieder, Aimé fils (322).
Riesen-Zetter, Alexandre (340).
Risler, Jules (315).
Rode, A. (450).
Rœsch, Charles (362).
Roullet, Charles (498).
Royet, Claude (536).
Ruesz, Ed. (396).
Rueff, Jacques (576).

Sartoré, Vincent fils (428).
Schaal, Georges (318).
Schacre, J.-B. [M[me] V[e]] (600).
Schauenberg, Rod. (178).
Scheibel, Émile (120).
Scheidecker, Marguer. [M[lle]] (421).
Scheidecker, C. (204).
Scherrer, G. (316).
Schick, H., libraire (425).
Schieb, Jean (249).
Schiffmacher-Kreis, Charles (319).
Schlegel, Édouard (338).
Schlienger-Siegler (376).
Schlumberger, Donald (634).
Schlumberger, Ed.-Alb. (435, 436).
Schlumberger, Émile, D.-M. (372).
Schlumberger, J.-Alph. (311, 312).
Schlumberger, Jules (262).
Schlumberger, Jules-Albert (365).

Schlumberger, Pierre (**28**).
Schlumberger, Théod. (367, 368).
Schmerber, Camille (106, 107).
Schmerber, Xavier (203).
Schmitt, J. (354).
Schmitt, Théophile (111).
Schneider, F. jeune (456).
Schœn, Daniel (105).
Schœn, Jean-Bernard (284).
Schœnhaupt, Louis père (394).
Schrott, Alfred (290).
Schumacher, Émile (564).
Schupp, Émile (373).
Schuster, Charles (398).
Schwarberg, Henri (327).
Schwartz, Édouard (285).
Schwartz, Henry (**32**).
Schwartz, L.-S. (**11**).
Schweitzer, Émile (215).
Schweitzer, L. (420).
Schwob, Jules (187).
Selig, M. (571).
Sellet, Jean (**38**).
Sengelin, Alfred (317).
Sick, Camille (381).
Sieben, Jules (237).
Silbereisen, G.-Ch. (321).
Specklin, Camille (310).
Spœrry, Albert (93).
Spœrry-Mantz, H. (94).
Stackler, Joseph (320).
Steger, Alexandrine [Mlle] (414).
Stein, Adolphe (278).
Steinbach, Georges (238, 239).
Steinmetz, Gustave fils (497).
Stetten (de), F. (597).
Stich-Meininger, Eug. (552).
Stockmann, B.-G. (460).
Stœcker, Jacques (357).
Stoll & Cie, A. (401).
Stricker, Gustave (633).
Strub, J.-B. (134).

Thesmar, Frédéric (580).
Thévenot & Cie (298).
Thiébaud, E. (503).
Thierry, Gustave (247).
Thierry-Mieg, Auguste (418).
Thierry-Mieg, Charles (419).
Thiriet, Ed. (267).
Thuet, D. M. (550).
Tourtallier, Ed. (465).
Tritsch, Jean (198).

Urban, E.-J. (384).

Verrier-Littig (520).
Vogelsang, J. (574).
Voltz & Wittmer (638).
Villeumier, L. (347).

Wachter, Gustave (199).
Wacker, Albert (359).
Wacker, Charles fils (431).
Walther-Meunier (350).
Wegelin, Ferdinand (180).
Wegelin, Gustave fils (240).
Wegelin-Schmaltzer, G. (241).
Weill, Salomon fils (449).
Weill, J. (211).
Weinzæpflen, E. (572).
Weiss, Eugène (451).
Weiss, J. (100, 101).
Weller, Charles (182).
Wenning, Alfred (343).
Wenning, Charles (439).
Werck (116).
Werger, Émile (631).
Wettel, Louis (345).
Wilhelm, E. (212).
Wilhelm, J. (360).
Wilhelm, Léon (214).
Willmann, César (97).
Winter, F. (196).
Winterer, L. (337).
Wohlgroth, B. (457).
Wohlschlegel, J. (544).
Wolf, Jules (334).
Wolff, Charles (646).
Wurgler, F. (314).
Wurth, Julien (589).

Zerling, Eugène (388).
Zetter, Auguste (620).
Zetter, Édouard (302).
Ziegler, Gaspard (342).
Ziegler, Jean (183).
Ziegler, J.-B. (532).
Zierdt, Georges (**33**).
Zweifel, Jacques (366).

NANCY.

Norberg, Émile fils (656).

NEUCHATEL.

Callias, Amédée (555).

NEUVEVILLE (Suisse).

Progymnase (648).

NIEDERMORSCHWILLER.

Tachard, Albert (**46**, 546—548).

OBERBRUCK.

Zeller, Victor (228).

OBERÖNZ (Suisse).

Hofer (643).

ŒLENBERG.

Couvent (152).

OLLWILLER.

Gros-Schlumberger, Aimé (139).
Zeller, Constant (154, 155).

ORCHAMPS (Doubs).

Elbel, Joseph (641).

OURSCAMP (Oise).

Schurer, Médard (467).

PARIS.

Bitschenauer, Émile (407).
Bottemer, F. (402).
Brinkmann, Henri (408).
Champion, H., librairie spéciale pr l'histoire de France (468, 469).
Dollfus, Mathieu (**21**, 168).
Engel, Charles (438).
Fellmann, G. (410).
Furtin, Charles (**41**).
Gluck, A. (404).
Gœrich, Gustave (411).
Hubner, Émile (405).
Kohler-Thyss, Math. (403).
Maupeou [comte R. de] (622).
Meyer, Henry (632).
Nicollet, Léon (332).
Oberrieth, M. fils (617).
Ponnier, Alfred (225).
Prud'homme, Pierre (647).
Scheidecker (406).
Scheurer-Kestner (257).
Schlumberger, Charles (**35**).
Schœn, Frédéric (167).
Steinbach, Auguste (608).
Wilhelm, Georges (409).

PFASTATT.

Lalance, Auguste (156).

RAMBERVILLERS.

Nicollet, Paul (331).

REMIREMONT.

Galland, Gustave (526).

RIBEAUVILLÉ.

Caquelin, Charles (130).
Steiner, Charles (393).

RIEDISHEIM.

Hæffely, Édouard [au château] (**40**).
Schumacher, J. (209).

ROPPENTZWILLER.

Walch, A. (471).

SAINT-DIÉ.

Blech, Émile (223).
Ernst, Adolphe (475).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Metzger, Albert (527).

SAINTE-MARIE-AUX-MINES.

Baumgartner, Léon (**16**, 136).
Degermann, Jules (473).
Reber, Jean-Georges (296).
Stœcker-Willmann, H. (305).

SAINT-LOUIS.

Lauly-Batillat, J.-J. (166).
Wagner, Eugène (173).

SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY.

Munck, Henri (370).

SARREGUEMINES.

Custer, Gustave (131).

SAUSHEIM.

Tritsch, Ed. (208).

SCHARRACHBERGHEIM.

Braun, Théodore (423).

SCHILTIGHEIM.

Greiner (556).
Greiner, G. (583).
Hatt-Kœchlin, J.-J. (528).
Sitz (529).

SCHOPPENWIHR (château de).

Bussière [vicomte de] (234).

SOUTZ (Suisse).

Rutté (de), F. (415).

STRASBOURG.

Son Excellence le baron E. de Manteuffel, Statthalter d'Alsace-Lorraine (**42**, 504).

Kaiserliches Ministerium I (535).

Ammel, A., libraire (446, 447).
Bœckel, Édouard, D. M. (333).
Bœswillwald, Frédéric (599).
Bouillon & Bussenius, libraires (604—607).
Buchmuller, F. (**48**, 568).
Cauyette, Jeanne [Mlle] (363).
Derivaux, libraire (478—480).
Eckendorff, Eugène (364).
Ehrmann, Édouard (227).
Fassoli, Léon (**44**).
Feigel, Émile fils (150).
Feigel, Émile père (149).
Feypell, E. (**43**).
Freiesleben, E. [Mlle], libr. (610, 611).
Hagemann, Émile, libraire (151).
Hahnenkrath, Th., libraire (506—518).
Hauptmann, B.-M. (170, 171).
Himly, Maurice (306).
Kablé, J. (492).
Meyer (637).
Mohr, Louis (**51**).
Mury, P. (474).
Nicollet, F. [Mme] (329).
Noiriel, J., libraire (235, 490, 491).
Ostermann, L. (**30**).
Reuss, Rod. (226).
Ristelhuber, P. (424).
Schnieber, R. (493).
Stæhling, Ch. (161).
Stiegler, J. (169).
Treuttel & Wurtz, libraires (142—145).
Trubner, Karl-J. (147, 148).
Turckheim [baron R. de] (165).
Wolff, J. (531).

STUTTGART.

Wirth's Söhne (615).

THANN.

Heckmann, Georges (558).
Kammerer, Eugène (562).
Mossmann, Joseph (563).
Scheurer-Lauth, Albert (616).

THOUNE.

Stæhlé, Charles (230).

TROYES.

Vaucher, Georges (295).

VAL D'AJOL.

Clottu, J.-E. (326).

WALDECK-PYRMONT.

Saldern (von), Landesdirektor, ancien Kreisdirektor de Mulhouse (521).

WALDKIRCH (Baden).

Jeanmaire, A. (598).

WESSERLING.

Gros-Hartmann, Ed. (**18**).

WILLER.

Kœchlin, J.-S. (**47**).

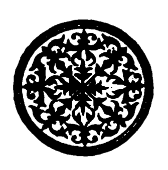
WINTZENHEIM.

Meyer, A^me. (292).

ZURICH.

Pohl, F.-Albert (233).





TABLE

Pages
Lettre de M. Auguste Dollfus à l'auteur. VII

Pages
Abattoir 88
Amtsgericht (Tribunal cantonal). 37
Asile des aveugles (Illzach). 161
— des vieillards 76
— des voyageurs indigents (*Armenherberge*) 79
— pour petits enfants 137
Association pour la protection de la jeune fille. 138
Associations diverses 142

Bains (anciens) Chérêt. 94
— du Rhin (avec gravure) 97
— et lavoirs publics. 96
Bassin (ancien et nouveau) [avec une planche] 125
Bibliothèques 60
Bibliothèque alsatique Gérard 62
— de la ville 61
— du Cercle mulhousien 64
— de Saint-Vincent de Paul . . 63
— littéraire. 62
— populaire 62
— presbytérale 63
Brunstatt. 158
Bureau de bienfaisance 131
Burtzwiller. 162

Caisse d'épargne. 140
Caisses de malades 142
Canal de décharge. 99
— du Rhône au Rhin. 125
Caserne (ancienne). 39
— (nouvelle) [avec gravure] 39
Chambre de commerce. 116
Chemin de fer (gare de Mulhouse) [avec gravure]. 117
Chemin de fer de ceinture. 119
— de Mulhouse à Müllheim . . 118
— — à Paris. 118
— — à Thann. . . . 117
— de Strasbourg à Bâle 117
Cercle catholique des jeunes gens 129
Cercle mulhousien. 128
Cimetières. 81
Cités ouvrières (avec une planche) 126
Cercles privés 143
Collège communal (*Gymnasium*). 46

Colonies de vacances pour enfants pauvres et maladifs 137
Colonne Lambert 21
Cour de Lucelle. 17
— de Saint-Jean 16
Cours d'adultes. 59
— de commerce. 58
— supérieur de filles 52
Crèches 136

Diaconat. 74
Didenheim 156
Dispensaire Engel-Dollfus 77
Distribution d'eau 89
Dornach 152

Écoles 40
A. Écoles communales. 41
École professionnelle. 45
— supérieure de filles (*Höhere Töchterschule*). 44
— spéciale de garçons (*Mittelschule*) . 43
Écoles primaires. 42
B. Écoles privées 48
École des frères. 50
— — sœurs. 49
— enfantine de la rue Paille 49
— — Scheidecker. 48
— — Steger 48
— Guth. 51
— privée supérieure de filles. . . . 51
C. Écoles spéciales ou techniques 52
École de dessin (avec gravure). 55
— pour jeunes filles. . . 59
— — filature et de tissage mécanique 54
— — gravure 56
— industrielle de jeunes filles. . . . 59
— municipale de chimie industrielle (avec gravure). 52
— professionnelle israélite 57
Eden-Concert. 151
Édifices publics. 34
Églises. 22
Église (ancienne) Saint-Étienne (av. gravure) 22

Pages

Église (nouvelle) Saint-Étienne (avec une planche) 30
— Saint-Joseph 31
— Sainte-Marie 29
Eiskeller 151
Environs de Mulhouse 152
Établissement de bains du faubourg de Colmar 94
Établissements (principaux) industriels de Mulhouse 110

Gare de Mulhouse (avec gravure) 117
Gymnasium (Collège communal) 46

Habsheim 159
Halle au lait 89
— aux blés 87
— couverte (avec gravure) 85
Historique de l'industrie à Mulhouse (avec une planche) 103
Höhere Töchterschule (école spéciale de filles) 44
Hôtel central (du *Lion rouge*) [avec gravure]. 149
— de ville (avec une planche) 10
Hôtels, cafés, etc. 149
Hospices, orphelinats, etc. 71
Hospice civil 71
Hospice-hôpital israélite 76

Ile-Napoléon 162
Illzach 161
Institut des pauvres 132
Institutions charitables 131
— privées diverses 126

Jardin zoologique 128
Journaux 144

Kingersheim 163
Klapperstein (le) 13
Kreisdirektion et direction de police (avec gravure) 34

Landgericht (Tribunal régional) 36
Lazareth (avec gravure) 73
Liste des principaux établissements industriels de Mulhouse 110
Lutterbach 154

Maison de tir à l'arbalète 19
— — l'arquebuse 19
— des orphelins 72
— — servantes 79
— — sœurs de Niederbronn 75
— historique à tourelle de la place de la Réunion 18

Pages

Maison hospitalière 80
Marchés de la ville et foire annuelle (avec gravure) 86
Mittelschule (école spéciale de garçons) 43
Modenheim 162
Monuments et bâtiments historiques 10
Mouvement industriel de la Haute-Alsace de 1827 à 1870 109
Mouvement postal et télégraphique en 1883. 121
Mulhouse, ancien plan de la ville, par Mérian (1642) [avec une planche] 8
Mulhouse, carte des environs (une planche en chromo) . . . . .
Mulhouse, plan de la ville, 1885 (une planche en chromo) . . . . .
Mulhouse, vue générale, prise du Rebberg (avec une planche) 103
Musées (avec gravure) 65
Musée archéologique 66
— de dessin industriel 70
— des beaux-arts 68
— d'histoire naturelle 69
— ethnographique 69
— historique 66
— (nouveau) 65
— technologique 68

Niedermorschwiller 156
Notice historique, par M. Mossmann 3

Oelenberg (couvent d') 155

Palais de justice 36
Pavillon de convalescence 78
Pfastatt 153
Poêles des anciennes tribus 19
Porte de Bâle (avec une planche) 149
Poste, télégraphe et téléphone 119
Prison départementale 38

Reiningen 155
Riedisheim 161
Rixheim 160

Salles d'asile 41
Sausheim 163
Secours aux femmes en couches 136
Société de maternité 135
— d'encouragement à l'épargne 139
— de Saint-Vincent de Paul 134
— des amis des pauvres 134
— industrielle (avec une planche) . . . 112
— pour combattre la mendicité 137



	Pages
Sociétés coopératives de consommation	143
— de chant	143
— — gymnastique	143
— — musique	143
— — patronage	133
— — secours mutuels	142
— — diverses	143
Synagogue	32
Temple allemand (avec une planche)	22
— de la rue Schlumberger	28
— français	27
— luthérien évangélique	28
Théâtre (avec gravure)	82
Théâtre d'été Dumény	151
Tour de l'ancien Bollwerk (avec gravure)	15
Tour du Diable et tour de Nesle (avec gravure)	14
Tramways	122
Tribunal cantonal (*Amtsgericht*)	37
— régional (*Landgericht*)	36
Union chrétienne de jeunes gens	80
Voies de transport et de communication	117
Werkhof (service des incendies)	83
Zillisheim	157
Liste des souscripteurs	165

GRAVURES

Gravure de l'Hôtel central, gravée et imprimée par MM. GAFFRE & Cie, à Paris . . . . en face du titre
Titre en chromo, composé par M. SCHŒNHAUPT. . après le titre imprimé
Ancien plan de Mulhouse . . . . page 8
Hôtel de ville . . . . page 12
Temple allemand . . . . page 24
Nouvelle église Saint-Étienne . . . . page 30
Vue de Mulhouse . . . . page 103
Société industrielle, gravée par M. C. E. THIÉRY . . . . page 111
Ancien bassin du canal du Rhône au Rhin . . . . page 125
Cités ouvrières . . . . page 126
Mulhouse et ses environs (chromo), composé par M. SCHŒNHAUPT . . . . en tête de la 3e partie
Porte de Bâle . . . . page 149
Plan de Mulhouse / Carte des environs } dessinés par M. J. BELFILS. . . à la fin du volume.



RECTIFICATIONS

Page 18 Maison historique à tourelle, ligne 3, au lieu de: servait, lisez: servit.
» 27 Temple français, ligne 17, au lieu de TASCHARD, lisez: TACHARD.
» 30 Nouvelle église Saint-Étienne, ligne 25, au lieu de: historique, lisez: artistique.
» 37 Tribunal cantonal, ligne 5, au lieu de: 1859, lisez: 1857.

Un certain nombre de gravures hors texte portent la signature Sc. C. MORAND, lisez: Sc. C. MAURAND.

Changements survenus pendant l'impression de l'ouvrage

Page	35 Suite de la Kreisdirection,	ligne	4,	au lieu de:	M. DE SALDERN, lisez M. HARTENSTEIN.
»	» »	»	7,	»	M. A. KALTENBACH, lisez M. ZAHN.
»	» »	»	7,	»	M. ZAHN, lisez M. WOHLGEMUTH.
»	» »	»	13,	»	M. WOHLGEMUTH, lisez M. MAURACH.
»	56 École de gravure,	»	14,	»	M. CLOUET, lisez M. EHRHARDT.





Achevé d'imprimer

sur les presses de R. SCHULTZ & Cie (Successeurs

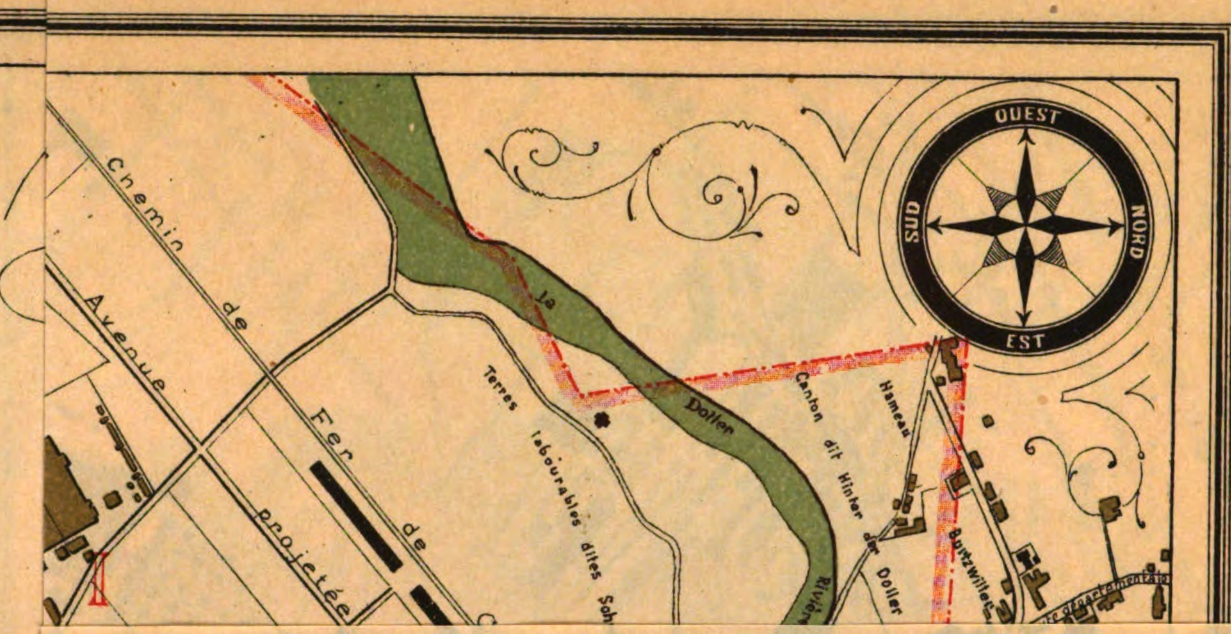
de Berger-Levrault & Cie), à Strasbourg,

pour M. Ed. Græub, propriétaire de

l'Hôtel central à Mulhouse

le 5 mars

1885


OUEST
SUD
NORD
EST
Chemin de Fer de
Avenue projetée
Terres labourables dites
la Dollen
Canton dit Hinter der Doller
Hameau
Butzwiller


WIDENER
BOOK DUE
JAN 30 1982
CANCELLED



